

Alexandre Dumas

Le collier de la reine



BeQ



Alexandre Dumas

Le collier de la reine

III

La Bibliothèque électronique du Québec

Collection *À tous les vents*

Volume 667 : version 1.0

*La série « Mémoires d'un médecin »
comprend les romans suivants :*

Joseph Balsamo

Le collier de la reine

Ange Pitou

La comtesse de Charny

Le collier de la reine est ici présenté en trois volumes. Édition de référence : Éditions Rencontre, 1965.

Écrit de 1848 à 1850 avec Auguste Maquet, le roman est consacré aux dernières années de la monarchie.

Image de couverture : Joseph Ducreux,
Marie-Antoinette à Vienne, 1769.

Le collier de la reine

III

LX

Le reçu de Bœhmer et la reconnaissance de la reine

Le résultat de cette visite nocturne faite au pamphlétaire Reteau de Villette apparut seulement le lendemain, et voici de quelle façon :

À sept heures du matin, Mme de La Motte fit parvenir à la reine une lettre qui contenait le reçu des joailliers. Cette pièce importante était ainsi conçue :

Nous soussignés, reconnaissons avoir repris en possession le collier de diamants primitivement vendu à la reine moyennant une somme de seize cent mille livres, les diamants n'ayant pas agréé à Sa Majesté, qui nous a dédommagés de nos démarches et de nos

déboursés par l'abandon d'une somme de deux cent cinquante mille livres, versée en nos mains.

(Signé) Bœhmer et Bossange.

La reine, alors tranquille sur l'affaire qui l'avait tourmentée trop longtemps, enferma le reçu dans son chiffonnier et n'y pensa plus.

Mais, par une étrange contradiction, avec ce billet, les joailliers Bœhmer et Bossange reçurent deux jours après la visite du cardinal de Rohan, qui avait conservé, lui, quelques inquiétudes sur le paiement du premier solde convenu entre les vendeurs et la reine.

M. de Rohan trouva Bœhmer dans sa maison du quai de l'École. Depuis le matin, échéance de ce premier terme, s'il y eût eu retard ou refus, l'alarme devait être au camp des joailliers.

Mais tout au contraire, dans la maison de Bœhmer, respirait le calme, et M. de Rohan fut heureux de trouver bon visage aux valets, dos rond et queue frétilante au chien du logis. Bœhmer reçut son client illustre avec

l'épanchement de la satisfaction.

– Eh bien ! dit le premier, c'était aujourd'hui le terme du paiement. La reine a donc payé ?

– Monseigneur, non, répondit Bœhmer. Sa Majesté n'a pu donner d'argent. Vous savez que M. de Calonne s'est vu refuser par le roi. Tout le monde en parle.

– Oui, tout le monde en parle, Bœhmer, et c'est justement ce refus qui m'amène.

– Mais, continua le joaillier, Sa Majesté est excellente et de bonne volonté. N'ayant pu payer, elle a garanti la dette, et nous n'en demandons pas davantage.

– Ah ! tant mieux, s'écria le cardinal ; garanti la dette, dites-vous ? c'est très bien ; mais... comment ?

– De la façon la plus simple et la plus délicate, répliqua le joaillier – d'une façon toute royale.

– Par l'entremise de cette spirituelle comtesse, peut-être ?

– Non, monseigneur, non. Mme de La Motte n'a pas même paru, et voilà ce qui nous a

beaucoup flattés, M. Bossange et moi.

– Pas paru ! la comtesse n’a pas paru ?...
Croyez bien qu’elle est pour quelque chose
cependant dans ceci, monsieur Bœhmer. Toute
bonne inspiration doit émaner de la comtesse. Je
n’ôte rien à Sa Majesté, vous comprenez.

– Monseigneur va juger si Sa Majesté a été
délicate et bonne pour nous. Des bruits s’étaient
répandus sur le refus du roi pour
l’ordonnancement des cinq cent mille livres ;
nous autres nous écrivîmes à Mme de La Motte.

– Quand cela ?

– Hier, monseigneur.

– Que répondit-elle ?

– Votre Éminence n’en sait rien ? dit Bœhmer
avec une imperceptible nuance de respectueuse
familiarité.

– Non, voilà trois jours que je n’ai eu
l’honneur de voir Mme la comtesse, repartit le
prince en vrai prince.

– Eh bien ! monseigneur, Mme de La Motte
répondit ce seul mot : *Attendez !*

– Par écrit ?

– Non, monseigneur, de vive voix. Notre lettre priait Mme de La Motte de vous demander une audience, et de prévenir la reine que le paiement approchait.

– Le mot *attendez* était tout naturel, repartit le cardinal.

– Nous attendîmes donc, monseigneur, et hier au soir nous reçûmes de la reine, par un courrier très mystérieux, une lettre.

– Une lettre ? à vous, Boehmer ?

– Ou plutôt une reconnaissance en bonne forme, monseigneur.

– Voyons ! fit le cardinal.

– Oh ! je vous la montrerais, si nous ne nous étions juré, mon associé et moi, de ne la faire voir à personne.

– Et pourquoi ?

– Parce que cette réserve nous est imposée par la reine elle-même, monseigneur ; jugez-en, Sa Majesté nous recommande le secret.

– Ah ! c’est différent, vous êtes très heureux, vous messieurs les bijoutiers, d’avoir des lettres de la reine.

– Pour treize cent cinquante mille livres, monseigneur, dit le joaillier en ricanant, on peut avoir...

– Dix millions, et cent millions ne paient pas de certaines choses, monsieur, repartit sévèrement le prélat. Enfin, vous êtes bien garantis ?

– Autant que possible, monseigneur.

– La reine reconnaît la dette ?

– Bien et dûment.

– Et s’engage à payer...

– Dans trois mois cinq cent mille livres ; le reste dans le semestre.

– Et... les intérêts ?

– Oh ! monseigneur, un mot de Sa Majesté les garantit. *Faisons*, ajoute Sa Majesté avec bonté, *faisons cette affaire entre nous ; entre nous*, Votre Excellence comprend bien la

recommandation ; *vous n'aurez pas lieu de vous en repentir*. Et elle signe ! Dès à présent, voyez-vous, monseigneur, c'est pour mon associé comme pour moi une affaire d'honneur.

– Me voilà quitte envers vous, monsieur Bœhmer, dit le cardinal charmé ; à bientôt une autre affaire.

– Quand Votre Excellence daignera nous honorer de sa confiance.

– Mais remarquez encore en ceci la main de cette aimable comtesse...

– Nous sommes bien reconnaissants à Mme de La Motte, monseigneur, et nous sommes convenus, monsieur Bossange et moi, de reconnaître ses bontés, quand le collier, payé intégralement, nous aura été remis en argent comptant.

– Chut ! chut ! fit le cardinal, vous ne m'avez pas compris.

Et il regagna son carrosse, escorté par les respects de toute la maison.

On peut maintenant lever le masque. Pour

personne le voile n'est resté sur la statue. Ce que Jeanne de La Motte a fait contre sa bienfaitrice, chacun l'a compris en la voyant emprunter la plume du pamphlétaire Reteau de Villette. Plus d'inquiétude chez les joailliers, plus de scrupules chez la reine, plus de doute chez le cardinal. Trois mois sont donnés à la perpétration du vol et du crime ; dans ces trois mois, les fruits sinistres auront mûri assez pour que la main scélérate les cueille.

Jeanne retourna chez M. de Rohan, qui lui demanda comment s'y était prise la reine pour assoupir ainsi les exigences des joailliers.

Mme de La Motte répondit que la reine avait fait aux joailliers une confidence ; que le secret était recommandé ; qu'une reine qui paie a déjà trop besoin de se cacher, mais qu'elle s'y trouve bien autrement forcée encore quand elle demande du crédit.

Le cardinal convint qu'elle avait raison, et en même temps il demanda si on se souvenait encore de ses bonnes intentions.

Jeanne fit un tel tableau de la reconnaissance

de la reine, que M. de Rohan fut enthousiasmé bien plus comme galant que comme sujet ; bien plus dans son orgueil que dans son dévouement.

Jeanne, en menant cette conversation à son but, avait résolu de rentrer paisiblement chez elle, de s'aboucher avec un marchand de pierreries, de vendre pour cent mille écus de diamants, et de gagner l'Angleterre ou la Russie, pays libres, dans lesquels elle vivrait richement avec cette somme pendant cinq à six années, au bout desquelles, sans pouvoir être inquiétée, elle commencerait à vendre avantageusement, en détail, le reste des diamants.

Mais tout ne réussit pas à ses souhaits. Aux premiers diamants qu'elle fit voir à deux experts, la surprise des Argus et leurs réserves effrayèrent la vendeuse. L'un offrait des sommes méprisables, l'autre s'extasiait devant les pierres en disant qu'il n'en avait jamais vu de semblables, sinon dans le collier de Boëhmer.

Jeanne s'arrêta. Un pas de plus elle était trahie. Elle comprit que l'imprudence en pareil cas, c'était la ruine, que la ruine c'était un pilori

et une prison perpétuelle. Serrant les diamants dans la plus profonde de ses cachettes, elle résolut de se munir d'armes défensives si solides, d'armes offensives si acérées, qu'en cas de guerre, ceux-là fussent vaincus d'avance qui se présenteraient au combat.

Louvoyer entre les désirs du cardinal, qui chercherait toujours à savoir, entre les indiscretions de la reine, qui se vanterait toujours d'avoir refusé, c'était un danger terrible. Un mot échangé entre la reine et le cardinal, et tout se découvrait. Jeanne se reconforta en songeant que le cardinal, amoureux de la reine, avait comme tous les amoureux un bandeau sur le front, et par conséquent tomberait dans tous les pièges que la ruse lui tendrait sous une ombre d'amour.

Mais ce piège, il fallait qu'une main habile le présentât de façon à y prendre les deux intéressés. Il fallait que si la reine découvrait le vol, elle n'osât se plaindre, que si le cardinal découvrait la fourbe, il se sentît perdu. C'était un coup de maître à jouer contre deux adversaires qui, d'avance, avaient toute la galerie pour eux.

Jeanne ne recula pas. Elle était de ces natures intrépides qui poussent le mal jusqu'à l'héroïsme, le bien jusqu'au mal. Une seule pensée la préoccupa dès ce moment, celle d'empêcher une entrevue du cardinal et de la reine.

Tant qu'elle, Jeanne, serait entre eux, rien n'était perdu ; si, en arrière d'elle, ils échangeaient un mot, ce mot ruinait chez Jeanne la fortune de l'avenir, échafaudée sur l'innocuité du passé.

« Ils ne se verront plus, dit-elle. Jamais.

» Cependant, objectait-elle, le cardinal voudra revoir la reine ; il y tentera.

» N'attendons pas, pensa la rusée, qu'il y tente ; inspirons-lui-en l'idée. Qu'il veuille la voir ; qu'il la demande ; qu'il se compromette en le demandant.

» Oui, mais s'il n'y a que lui de compromis ? »

Et cette pensée la jetait dans une perplexité douloureuse.

Lui seul étant compromis, la reine avait son

recours ; elle parle si haut, la reine ; elle sait si bien arracher un masque aux fourbes !

Que faire ? Pour que la reine ne puisse accuser, il faut qu'elle ne puisse ouvrir la bouche ; pour fermer cette bouche noble et courageuse, il faut en comprimer les ressorts par l'initiative d'une accusation.

Celui-là n'ose, devant un tribunal, accuser son valet d'avoir volé, qui peut être convaincu par son valet d'un crime aussi déshonorant que le vol. Que M. de Rohan soit compromis par rapport à la reine, il est presque sûr que la reine sera compromise quant à M. de Rohan.

Mais que le hasard n'aille pas rapprocher ces deux êtres intéressés à découvrir le secret.

Jeanne recula tout d'abord devant l'énormité du rocher qu'elle suspendait sur sa tête. Vivre ainsi, haletante, effarée, sous la menace d'une pareille chute.

Oui, mais comment échapper à cette angoisse ? Par la fuite ! par l'exil, par le transport en pays étranger des diamants du collier de la

reine.

S'enfuir ! chose aisée. Une bonne chaise se procure en dix heures ; l'espace d'un de ces bons sommeils de Marie-Antoinette ; l'intervalle que met le cardinal entre un souper avec des amis et son lever du lendemain. Que la grande route se développe devant Jeanne ; qu'elle offre ses pavés infinis aux pieds brûlants des chevaux, cela suffit. Jeanne sera libre, saine, sauve en dix heures.

Mais quel scandale ! quelle honte ! Disparue quoique libre ; en sûreté quoique proscrite ; Jeanne n'est plus une femme de qualité, c'est une voleuse, une contumace, que la justice n'atteint pas, mais qu'elle désigne, que le fer du bourreau ne brûle pas, elle est trop loin, mais que l'opinion dévore et broie.

Non. Elle ne s'enfuira pas. Le comble de l'audace et le comble de l'habileté sont comme les deux sommets de l'Atlas, qui ressemblent aux jumeaux de la terre. L'un mène à l'autre ; l'un vaut l'autre. Qui voit l'un, voit l'autre.

Jeanne résolut de payer d'audace et de rester. Elle résolut cela surtout quand elle eut entrevu la

possibilité de créer, entre le cardinal et la reine, une solidarité de terreur pour le jour où l'un ou l'autre voudrait s'apercevoir qu'un vol avait été commis dans leur intimité.

Jeanne s'était demandé combien, en deux ans, rapporterait la faveur de la reine et l'amour du cardinal ; elle avait évalué le revenu de ces deux bonheurs à cinq ou six cent mille livres, après lesquelles le dégoût, la disgrâce, l'abandon, viendraient faire expier la faveur, la vogue et l'engouement.

« Je gagne à mon plan sept à huit cent mille livres », se dit la comtesse.

On verra comment cette âme profonde fraya la route tortueuse qui devait aboutir à la honte pour elle, au désespoir pour les autres.

– Rester à Paris, résuma la comtesse, faire ferme en assistant à tout le jeu des deux acteurs ; ne leur laisser jouer que le rôle utile à mes intérêts ; choisir parmi les bons moments un moment favorable pour la fuite ; que ce soit une commission donnée par la reine ; que ce soit une véritable disgrâce qu'on saisisrait au bond.

Empêcher le cardinal de jamais communiquer avec Marie-Antoinette.

Voilà surtout la difficulté, puisque M. de Rohan est amoureux, qu'il est prince, qu'il a droit d'entrer chez Sa Majesté plusieurs fois l'année, et que la reine, coquette, avide d'hommages, reconnaissante d'ailleurs envers le cardinal, ne se sauvera pas si on la recherche.

Ce moyen de séparer les deux augustes personnages, les événements le fourniront. On aidera les événements.

Rien ne serait aussi bon, aussi adroit que d'exciter chez la reine l'orgueil qui couronne la chasteté. Nul doute qu'une avance un peu vive du cardinal ne blesse la femme fine et susceptible. Les natures semblables à celles de la reine aiment les hommages, mais redoutent et repoussent les attaques.

Oui, le moyen est infallible. En conseillant à M. de Rohan de se déclarer librement, on opérera sur l'esprit de Marie-Antoinette un mouvement de dégoût, d'antipathie, qui éloignera pour jamais, non pas le prince de la princesse, mais

l'homme de la femme, le mâle de la femelle. Par cette raison, l'on aura pris des armes contre le cardinal, dont on paralysera toutes les manœuvres au grand jour des hostilités.

Soit. Mais encore une fois, si l'on rend le cardinal antipathique à la reine, on n'agit que sur le cardinal : on laisse rayonner la vertu de la reine, c'est-à-dire qu'on affranchit cette princesse, et qu'on lui donne cette liberté de langage qui facilite toute accusation et lui donne le poids de l'autorité.

Ce qu'il faut, c'est une preuve contre M. de Rohan et contre la reine ; c'est une épée à double tranchant qui blesse à droite et à gauche, qui blesse en sortant du fourreau, qui blesse en coupant le fourreau lui-même.

Ce qu'il faut, c'est une accusation qui fasse pâlir la reine, qui fasse rougir le cardinal, qui, accréditée, lave de tout soupçon étranger Jeanne, confidente des deux principaux coupables. Ce qu'il faut, c'est une combinaison derrière laquelle, retranchée en temps et lieu, Jeanne puisse dire : « Ne m'accusez pas ou je vous

accuse, ne me perdez pas ou je vous perds. Laissez-moi la fortune, je vous laisserai l'honneur. »

« Cela vaut qu'on le cherche, pensa la perfide comtesse, et je le chercherai. Mon temps m'est payé à partir d'aujourd'hui. »

En effet, Mme de La Motte s'enfonça dans de bons coussins, s'approcha de sa fenêtre, brûlée par le doux soleil, et en présence de Dieu, avec le flambeau de Dieu, elle chercha.

LXI

La prisonnière

Pendant ces agitations de la comtesse, pendant sa rêverie, une scène d'un autre ordre se passait dans la rue Saint-Claude, en face de la maison habitée par Jeanne.

M. de Cagliostro, on se le rappelle, avait logé dans l'ancien hôtel de Balsamo la fugitive Oliva, poursuivie par la police de M. de Crosne.

Mlle Oliva, fort inquiète, avait accepté avec joie cette occasion de fuir à la fois la police et Beausire ; elle vivait donc, retirée, cachée, tremblante, dans cette demeure mystérieuse, qui avait abrité tant de drames terribles, plus terribles, hélas ! que l'aventure tragi-comique de Mlle Nicole Legay.

Cagliostro l'avait comblée de soins et de

prévenances : il semblait doux à la jeune femme d'être protégée par ce grand seigneur, qui ne demandait rien, mais qui semblait espérer beaucoup.

Seulement qu'espérait-il ? voilà ce que se demandait inutilement la recluse.

Pour Mlle Oliva, M. de Cagliostro, cet homme qui avait dompté Beausire, et triomphé des agents de police, était un dieu sauveur. C'était aussi un amant bien épris, puisqu'il respectait.

Car l'amour-propre d'Oliva ne lui permettait pas de croire que Cagliostro eût sur elle d'autre vue que d'en faire un jour sa maîtresse.

C'est une vertu, pour les femmes qui n'en ont plus, que de croire qu'on puisse les aimer respectueusement. Ce cœur est bien flétri, bien aride, bien mort, qui ne compte plus sur l'amour et sur le respect qui suit l'amour.

Oliva se mit donc à faire des châteaux en Espagne du fond de son manoir de la rue Saint-Claude, châteaux chimériques où ce pauvre Beausire, faut-il l'avouer, trouvait bien rarement

sa place.

Quand le matin, parée de tous les agréments dont Cagliostro avait meublé ses cabinets de toilette, elle jouait à la grande dame, et repassait les nuances du rôle de Célimène, elle ne vivait que pour cette heure du jour à laquelle Cagliostro venait deux fois la semaine s'informer si elle supportait facilement la vie.

Alors, dans son beau salon, au milieu d'un luxe réel et d'un luxe intelligent, la petite créature enivrée s'avouait à elle-même que tout dans sa vie passée avait été déception, erreur, que contrairement à l'assertion du moraliste : « La vertu fait le bonheur », c'était le bonheur qui fait inmanquablement la vertu.

Malheureusement il manquait dans la composition de ce bonheur un élément indispensable, pour que le bonheur durât.

Oliva était heureuse, mais Oliva s'ennuyait.

Livres, tableaux, instruments de musique ne l'avaient pas distraite suffisamment. Les livres n'étaient pas assez libres, ou ceux qui l'étaient

avaient été lus trop vite. Les tableaux sont toujours la même chose quand on les a regardés une fois – c’est Oliva qui juge et non pas nous – et les instruments de musique n’ont qu’un cri, et jamais une voix pour la main ignorante qui les sollicite.

Il faut le dire, Oliva ne tarda pas à s’ennuyer cruellement de son bonheur, et souvent elle eut des regrets mouillés de larmes pour ces bonnes petites matinées passées à la fenêtre de la rue Dauphine, alors que, magnétisant la rue de ses regards, elle faisait lever la tête à tous les passants.

Et quelles douces promenades dans le quartier Saint-Germain, quand la mule coquette, élevant sur ses talons de deux pouces un pied d’une cambrure voluptueuse, chaque pas de la belle marcheuse était un triomphe, et arrachait aux admirateurs un petit cri, soit de crainte lorsqu’elle glissait, soit de désir quand après le pied se montrait la jambe.

Voilà ce que pensait Nicole enfermée. Il est vrai que les agents de M. le lieutenant de police

étaient gens redoutables, il est vrai que l'hôpital, dans lequel les femmes s'éteignent dans une captivité sordide, ne valait pas l'emprisonnement éphémère et splendide de la rue Saint-Claude. Mais à quoi servirait-il d'être femme et d'avoir le droit de caprice, si l'on ne s'insurgeait pas parfois contre le bien, pour le changer en mal, au moins en rêve ?

Et puis tout devient bientôt noir à qui s'ennuie. Nicole regretta Beausire, après avoir regretté sa liberté. Avouons que rien ne change dans le monde des femmes, depuis le temps où les filles de Judas s'en allaient, la veille d'un mariage d'amour, pleurer leur virginité sur la montagne.

Nous en sommes arrivés à un jour de deuil et d'agacement dans lequel Oliva, privée de toute société, de toute vue, depuis deux semaines, entrait dans la plus triste période du mal d'ennui.

Ayant tout épuisé, n'osant se montrer aux fenêtres ni sortir, elle commençait à perdre l'appétit de l'estomac, mais non celui de l'imagination, lequel redoublait, au contraire, au

fur et à mesure que l'autre diminuait.

C'est à ce moment d'agitation morale, qu'elle reçut la visite, inattendue ce jour-là, de Cagliostro.

Il entra comme il en avait l'habitude, par la porte basse de l'hôtel, et vint, par le petit jardin nouvellement tracé dans les cours, heurter aux volets de l'appartement occupé par Oliva.

Quatre coups, frappés à intervalles convenus entre eux, étaient le signal arrêté d'avance pour que la jeune femme tirât le verrou qu'elle avait cru devoir demander comme sûreté entre elle et un visiteur muni de clefs.

Oliva ne pensait pas que les précautions fussent inutiles pour bien conserver une vertu qu'en certaines occasions elle trouvait pesante.

Au signal donné par Cagliostro, elle ouvrit ses verrous avec une rapidité qui témoignait de son besoin d'avoir une conférence.

Vive comme une grisette parisienne, elle s'élança au-devant des pas du noble geôlier, pour le caresser, et d'une voix irritée, rauque,

saccadée :

– Monsieur, s’écria-t-elle, je m’ennuie, sachez cela.

Cagliostro la regarda avec un léger mouvement de tête.

– Vous vous ennuyez, dit-il en refermant la porte, hélas ! ma chère enfant, c’est un vilain mal.

– Je me déplaïs ici. J’y meurs.

– Vraiment !

– Oui, j’ai de mauvaises pensées.

– Là ! là ! fit le comte, en la calmant comme il eût calmé un épagueul, si vous n’êtes pas bien chez moi, ne m’en veuillez pas trop. Gardez toute votre colère pour M. le lieutenant de police, qui est votre ennemi.

– Vous m’exaspérez avec votre sang-froid, monsieur, dit Oliva. J’aime mieux de bonnes colères que des douceurs pareilles ; vous trouvez le moyen de me calmer, et cela me rend folle de rage.

– Avouez, mademoiselle, que vous êtes

injuste, répondit Cagliostro en s'asseyant loin d'elle, avec cette affectation de respect ou d'indifférence qui lui réussissait si bien auprès d'Oliva.

– Vous en parlez bien à votre aise, vous, dit-elle ; vous allez, vous venez, vous respirez ; votre vie se compose d'une quantité de plaisirs que vous choisissez ; moi, je végète dans l'espace que vous m'avez limité ; je ne respire pas, je tremble. Je vous préviens, monsieur, que votre assistance m'est inutile, si elle ne m'empêche pas de mourir.

– Mourir ! vous ! dit le comte en souriant, allons donc !

– Je vous dis que vous vous conduisez fort mal envers moi, vous oubliez que j'aime profondément, passionnément quelqu'un.

– M. Beausire ?

– Oui, Beausire. Je l'aime, vous dis-je. Je ne vous l'ai jamais caché, je suppose. Vous n'avez pas été vous figurer que j'oublierais mon cher Beausire ?

– Je l'ai si peu supposé, mademoiselle, que je

me suis mis en quatre pour avoir de ses nouvelles, et que je vous en apporte.

– Ah ! fit Oliva.

– M. de Beausire, continua Cagliostro, est un charmant garçon.

– Parbleu ! fit Oliva qui ne voyait pas où on la menait.

– Jeune et joli.

– N'est-ce pas ?

– Plein d'imagination.

– De feu... un peu brutal pour moi. Mais... qui aime bien, châtie bien.

– Vous parlez d'or. Vous avez autant de cœur que d'esprit, et d'esprit que de beauté : et moi qui sais cela, moi qui m'intéresse à tout amour de ce monde – c'est une manie – j'ai songé à vous rapprocher de M. de Beausire.

– Ce n'était pas votre idée, il y a un mois, dit Oliva en souriant d'un air contraint.

– Écoutez donc, ma chère enfant, tout galant homme qui voit une jolie personne cherche à lui

plaire quand il est libre comme je le suis. Cependant, vous m'avouerez que si je vous ai fait un doigt de cour, cela n'a pas duré longtemps, hein ?

– C'est vrai, répliqua Oliva du même ton ; un quart d'heure au plus.

– C'était bien naturel que je me désistasse, voyant combien vous aimiez M. de Beausire.

– Oh ! ne vous moquez pas de moi.

– Non, sur l'honneur ! vous m'avez résisté si bien.

– Oh ! n'est-ce pas ? s'écria Oliva, enchantée d'avoir été prise en flagrant délit de résistance. Oui, avouez que j'ai résisté.

– C'était la suite de votre amour, dit flegmatiquement Cagliostro.

– Mais le vôtre, à vous, riposta Oliva, il n'était guère tenace, alors.

– Je ne suis ni assez vieux, ni assez laid, ni assez sot, ni assez pauvre, pour supporter ou les refus, ou les chances d'une défaite, mademoiselle ; vous eussiez toujours préféré M.

de Beausire à moi, je l'ai senti et j'ai pris mon parti.

– Oh ! que non pas, dit la coquette ; non pas ! Cette fameuse association que vous m'avez proposée, vous savez bien, ce droit de me donner le bras, de me visiter, de me courtiser en tout bien tout honneur, est-ce que ce n'était point un petit reste d'espoir ?

Et en disant ces mots, la perfide brûlait de ses yeux trop longtemps oisifs le visiteur, qui était venu se prendre au piège.

– Je l'avoue, répondit Cagliostro, vous êtes d'une pénétration à laquelle rien ne résiste.

Et il feignit de baisser les yeux pour n'être pas dévoré par le double jet de flamme qui jaillissait des regards d'Oliva.

– Revenons à Beausire, dit-elle, piquée de l'immobilité du comte ; que fait-il, où est-il, ce cher ami ?

Alors Cagliostro, la regardant avec un reste de timidité :

– Je disais que j'eusse voulu vous réunir à lui,

continua-t-il.

– Non, vous ne disiez pas cela, murmura-t-elle avec dédain ; mais puisque vous me le dites, je le prends pour dit. Continuez. Pourquoi ne l’avez-vous pas amené, c’eût été charitable. Il est libre, lui...

– Parce que, répondit Cagliostro, sans s’étonner de cette ironie, M. de Beausire, qui est comme vous, qui a trop d’esprit, s’est fait aussi une petite affaire avec la police.

– Aussi ! s’écria Oliva en pâissant ; car cette fois elle sentait le tuf de la vérité.

– Aussi ! répéta poliment Cagliostro.

– Qu’a-t-il fait ?... balbutia la jeune femme.

– Une charmante espièglerie, un tour de passe infiniment ingénieux ; j’appelle cela une drôlerie ; mais les gens moroses, M. de Crosne, par exemple, vous savez combien il est lourd, ce M. de Crosne ; eh bien ! ils appellent cela un vol.

– Un vol ! s’écria Oliva épouvantée ; mon Dieu !

– Un joli vol, par exemple ; ce qui prouve

combien ce pauvre Beausire a le goût des belles choses.

– Monsieur... monsieur... il est arrêté ?

– Non, mais il est signalé.

– Vous me jurez qu’il n’est point arrêté, qu’il ne court aucun risque ?

– Je puis bien vous jurer qu’il n’est point arrêté ; mais, quant au second point, vous n’aurez pas ma parole. Vous sentez bien, ma chère enfant, que lorsqu’on est signalé, on est suivi, ou recherché du moins, et qu’avec sa figure, avec sa tournure, avec toutes ses qualités bien connues, M. de Beausire, s’il se montrait, serait tout de suite dépisté par les limiers. Songez donc un peu à ce coup de filet que ferait M. de Crosne. Prendre vous par M. de Beausire, et M. de Beausire par vous.

– Oh ! oui, oui, il faut qu’il se cache ! Pauvre garçon ! Je vais me cacher aussi. Faites-moi fuir hors de France, monsieur. Tâchez de me rendre ce service ; parce qu’ici, voyez-vous, enfermée, étouffée, je ne résisterais pas au désir de faire un

jour ou l'autre quelque imprudence.

– Qu'appellez-vous imprudence, ma chère demoiselle ?

– Mais... me montrer, me donner un peu d'air.

– N'exagérez pas, ma bonne amie ; vous êtes déjà toute pâle, et vous finiriez par perdre votre belle santé. M. de Beausire ne vous aimerait plus. Non ; prenez autant d'air que vous voudrez, régalez-vous de voir passer quelques figures humaines.

– Allons ! s'écria Oliva, voici que vous êtes dépité contre moi, et que vous allez aussi m'abandonner. Je vous gêne peut-être ?

– Moi ? vous êtes folle ? Pourquoi me gêneriez-vous ? dit-il d'un sérieux de glace.

– Parce que... un homme qui a du goût pour une femme, un homme aussi considérable que vous, un seigneur aussi beau que vous l'êtes, a le droit de s'irriter, de se dégoûter même, si une folle comme moi le rebute. Oh ! ne me quittez pas, ne me perdez pas, ne me prenez pas en haine, monsieur !

Et la jeune femme, aussi effrayée qu'elle avait été coquette, vint passer son bras autour du cou de Cagliostro.

– Pauvre petite ! dit celui-ci en déposant un chaste baiser sur le front d'Oliva ; comme elle a peur. N'ayez pas de moi si méchante opinion, ma fille. Vous couriez un danger, je vous ai rendu service ; j'avais des idées sur vous, j'en suis revenu, mais voilà tout. Je n'ai pas plus de haine à vous témoigner que vous n'avez de reconnaissance à m'offrir. J'ai agi pour moi, vous avez agi pour vous, nous sommes quittes.

– Oh ! monsieur, que de bonté, quelle généreuse personne vous faites !

Et Oliva mit deux bras au lieu d'un sur les épaules de Cagliostro.

Mais celui-ci, la regardant avec sa tranquillité habituelle :

– Vous voyez bien, Oliva, dit-il, maintenant vous m'offririez votre amour, je...

– Eh bien ! fit-elle toute rouge.

– Vous m'offririez votre adorable personne, je

refuserais, tant j'aime à n'inspirer que des sentiments vrais, purs et dégagés de tout intérêt. Vous m'avez cru intéressé, vous êtes tombée en ma dépendance. Vous vous croyez engagée ; je vous croirais plus reconnaissante que sensible, plus effrayée qu'amoureuse : restons comme nous sommes. J'accomplis en cela votre désir. Je préviens toutes vos délicatesses.

Oliva laissa tomber ses beaux bras et s'éloigna honteuse, humiliée, dupe de cette générosité de Cagliostro sur laquelle elle n'avait pas compté.

– Ainsi, dit le comte, ainsi ma chère Oliva, c'est convenu, vous me garderez comme un ami, vous aurez toute confiance en moi ; vous userez de ma maison, de ma bourse et de mon crédit, et...

– Et je me dirai, fit Oliva, qu'il y a des hommes en ce monde bien supérieurs à tous ceux que j'ai connus.

Elle prononça ces mots avec un charme et une dignité qui gravèrent un trait sur cette âme de bronze dont le corps s'était autrefois appelé Balsamo.

« Toute femme est bonne, pensa-t-il, quand on a touché en elle la corde qui correspond au cœur. »

Puis se rapprochant de Nicole :

– À partir de ce soir, vous habiterez le dernier étage de l'hôtel. C'est un appartement composé de trois pièces placées en observatoire au-dessus du boulevard et de la rue Saint-Claude. Les fenêtres donnent sur Ménilmontant et sur Belleville. Quelques personnes pourront vous y voir. Ce sont des voisins paisibles, ne les craignez pas. Braves gens sans relations, sans soupçons de ce que vous pouvez être. Laissez-vous voir par eux, sans vous exposer toutefois, et surtout sans jamais vous montrer aux passants, car la rue Saint-Claude est parfois explorée par les agents de M. de Crosne ; au moins là vous aurez du soleil.

Oliva frappa joyeusement dans ses mains.

– Voulez-vous que je vous y conduise ? dit Cagliostro.

– Ce soir ?

– Mais sans doute, ce soir. Est-ce que cela vous gêne ?

Oliva regarda profondément Cagliostro. Un vague espoir rentra dans son cœur, ou plutôt dans sa tête vaine et pervertie.

– Allons, dit-elle.

Le comte prit une lanterne dans l'antichambre, ouvrit lui-même plusieurs portes, et gravissant un escalier, parvint, suivit d'Oliva, au troisième étage, dans l'appartement qu'il avait désigné.

Elle trouva le logis tout meublé, tout fleuri, tout habitable.

– On dirait que j'étais attendue ici, s'écria-t-elle.

– Non pas vous, dit le comte, mais moi, qui aime la vue de ce pavillon et qui souvent y couche.

Le regard d'Oliva prit les teintes fauves et fulgurantes qui viennent iriser parfois les prunelles des chats.

Un mot naissait sur ses lèvres ; Cagliostro l'arrêta par ces paroles :

– Rien ne vous manquera ici, votre femme de chambre sera près de vous dans un quart d’heure. Bonsoir, mademoiselle.

Et il disparut, après avoir fait une grande révérence mitigée par un gracieux sourire.

La pauvre prisonnière tomba assise, consternée, anéantie sur le lit, tout prêt, qui attendait dans une élégante alcôve.

– Je ne comprends absolument rien à ce qui m’arrive, murmura-t-elle en suivant des yeux cet homme réellement incompréhensible pour elle.

LXII

L'observatoire

Oliva se mit au lit après le départ de la femme de chambre que lui envoyait Cagliostro.

Elle dormit peu, les pensées de toute nature qui naissaient de son entretien avec le comte ne lui donnèrent que rêves éveillés, inquiétudes somnolentes ; on n'est plus heureux de longtemps quand on est trop riche ou trop tranquille, après avoir été trop pauvre ou trop agité.

Oliva plaignit Beausire, elle admira le comte qu'elle ne comprenait pas, elle ne le croyait plus timide, elle ne le soupçonnait pas insensible. Elle eut fort peur d'être troublée par quelque sylphe durant son sommeil, et les moindres bruits du parquet lui causèrent l'agitation connue de toute héroïne de roman, qui couche dans la *tour du Nord*.

Avec l'aube s'enfuirent ces terreurs qui n'étaient pas sans charme... Nous qui ne craignons pas d'inspirer des soupçons à M. Beausire, nous pouvons hasarder que Nicole n'entrevoit pas l'heure de la parfaite sécurité sans un petit reste de dépit coquet. Nuance intraduisible pour tout pinceau qui n'a pas signé : Watteau, pour toute plume qui n'a pas signé : Marivaux ou Crébillon fils.

Au jour, elle se permit de dormir, savourant la volupté d'absorber dans sa chambre fleurie les rayons pourprés du soleil levant, de voir les oiseaux courir sur la petite terrasse de cette fenêtre, où leurs ailes frôlaient avec des bruits charmants les feuilles des rosiers et les fleurs des jasmins d'Espagne.

Et ce fut tard, bien tard, qu'elle se leva, quand deux ou trois heures d'un sommeil suave eurent posé sur ses paupières, quand bercée entre les bruits de la rue et les engourdissements veloutés du repos, elle se sentit assez forte pour rechercher le mouvement, trop forte pour demeurer gisante et oisive.

Alors, elle courut tous les coins de cet appartement nouveau, dans lequel cet incompréhensible sylphe n'avait pas même, l'ignorant qu'il était, pu trouver une trappe, pour venir glisser autour du lit en battant des ailes, et cependant les sylphes en ce temps-là, grâce au comte de Gabalis, n'avaient rien perdu de leur innocente réputation.

Oliva surprit les richesses de son logis dans la simplicité de l'imprévu. Ce ménage de femme avait commencé par être un mobilier d'homme. On y trouvait tout ce qui peut faire aimer la vie, on y trouvait surtout le grand jour et le grand air, qui changeraient les cachots en jardins, si jamais l'air et le jour pénétraient dans une prison.

Dire la joie enfantine, c'est-à-dire parfaite, avec laquelle Oliva courut à la terrasse, se coucha sur les dalles, au milieu des fleurs et des mousses, semblable à une couleuvre qui sort du nid, nous le ferions certainement si nous n'avions pas à peindre ses étonnements chaque fois qu'un mouvement lui découvrait un nouveau spectacle.

D'abord couchée comme nous venons de le

dire, afin de ne pas être vue du dehors, elle regarda entre les barreaux du balcon les cimes des arbres des boulevards, les maisons du quartier Popincourt, et les cheminées, océan brumeux dont les vagues inégales s'étageaient à sa droite.

Inondée de soleil, l'oreille tendue au bruit des carrosses roulant, un peu rares il est vrai, mais enfin roulant sur le boulevard, elle demeura ainsi très heureuse pendant deux heures. Elle déjeuna même du chocolat que lui servit sa femme de chambre et lut une gazette avant d'avoir songé à regarder dans la rue.

C'était un dangereux plaisir.

Les limiers de M. de Crosne, ces chiens humains qui chassent le nez en l'air, pouvaient la voir. Quel épouvantable réveil après un sommeil si doux !

Mais cette position horizontale ne pouvait durer, toute bonne qu'elle fût. Nicole se haussa sur un coude.

Et alors elle vit les noyers de Ménilmontant, les grands arbres du cimetière, les myriades de

maisons de toutes couleurs qui montaient au revers du coteau depuis Charonne jusqu'aux buttes Chaumont, dans des bouquets de verdure, ou sur les tranches gypseuses des falaises, revêtues de bruyères et de chardons.

Çà et là, dans les chemins, grêles rubans ondulant au col de ces montagnettes, dans les sentes des vignes, sur les routes blanches, se dessinaient de petits êtres vivants, paysans trottant sur leurs ânes, enfants penchés sur le champ que l'on sarcle, vigneronnes découvrant le raisin au soleil. Cette rusticité charma Nicole, qui avait toujours soupiré après la belle campagne de Taverney, depuis qu'elle avait quitté cette campagne pour ce Paris tant désiré.

Elle finit pourtant par se rassasier de la campagne, et comme elle avait pris une position commode et sûre dans ses fleurs, comme elle savait voir sans risquer d'être vue, elle abaissa ses regards de la montagne à la vallée, de l'horizon lointain aux maisons d'en face.

Partout, c'est-à-dire dans l'espace que peuvent embrasser trois maisons, Oliva trouva les fenêtres

closes ou peu avenantes. Ici trois étages habités par de vieux rentiers accrochant des cages au-dehors, ou nourrissant des chats à l'intérieur ; là, quatre étages dont l'Auvergnat, supérieur habitant, arrivait seul à portée de la vue, les autres locataires paraissant être absents, partis pour une campagne quelconque. Enfin, un peu sur la gauche, à la troisième maison, des rideaux de soie jaune, des fleurs, et comme pour meubler ce bien-être, un fauteuil moelleux, qui semblait près de la fenêtre attendre son rêveur ou sa rêveuse.

Oliva crut distinguer dans cette chambre, dont le soleil faisait ressortir la noire obscurité, comme une ombre ambulante à mouvements réguliers.

Elle borna là son impatience, se cacha mieux encore qu'elle n'avait fait jusque-là, et appelant sa femme de chambre, entama une conversation avec elle pour varier les plaisirs de la solitude par ceux de la société d'une créature pensante et parlante surtout.

Mais la femme de chambre fut réservée, contre toutes les traditions. Elle voulut bien

expliquer à sa maîtresse Belleville, Charonne et le Père-Lachaise. Elle dit le nom des églises de Saint-Ambroise et de Saint-Laurent ; elle démontra la courbe du boulevard et son inclinaison vers la rive droite de la Seine ; mais quand la question tomba sur les voisins, la femme de chambre ne trouva pas une parole : elle ne les connaissait pas plus que sa maîtresse.

L'appartement clair-obscur, aux rideaux de soie jaune, ne fut pas expliqué à Oliva. Rien sur l'ombre ambulante, rien sur le fauteuil.

Si Oliva n'eut pas la satisfaction de connaître sa voisine d'avance, au moins put-elle se promettre de faire sa connaissance par elle-même. Elle renvoya la trop discrète servante pour se livrer sans témoin à son exploration.

L'occasion ne tarda pas à se présenter. Les voisins commencèrent à ouvrir leurs portes, à faire leur sieste après le repas, à s'habiller pour la promenade de la Place-Royale ou du Chemin-Vert.

Oliva les compta. Ils étaient six, bien assortis dans leur dissemblance, comme il convient à des

gens qui ont choisi la rue Saint-Claude pour leur demeure.

Oliva passa une partie de la journée à voir leurs gestes, à étudier leurs habitudes. Elle les passa tous en revue, à l'exception de cette ombre agitée qui, sans montrer son visage, était venue s'ensevelir dans le fauteuil près de la fenêtre, et s'absorbait dans une immobile rêverie.

C'était une femme. Elle avait abandonné sa tête à sa coiffeuse, qui, pendant une heure et demie, avait bâti sur le crâne et les tempes un de ces édifices babyloniens dans lesquels entraient les minéraux, les végétaux, dans lesquels fussent entrés des animaux, si Léonard s'en fût mêlé, et si une femme de cette époque eût consenti à faire de sa tête une arche de Noé avec ses habitants.

Puis, cette femme coiffée, poudrée, blanche d'ajustements et de dentelles, s'était réinstallée dans son fauteuil, le col étagé par des oreillers assez durs pour que cette partie du corps soutînt l'équilibre du corps entier, et permît au monument de la chevelure de demeurer intact, sans souci des tremblements de terre qui

pouvaient agiter la base.

Cette femme immobile ressemblait à ces dieux indiens calés sur leurs sièges, l'œil fixe, grâce à la fixité de la pensée, roulant seul dans son orbite. Selon les besoins du corps ou les caprices de l'esprit, sentinelle et bon serviteur actif, il faisait à lui seul tout le service de l'idole.

Oliva remarqua combien cette dame, ainsi coiffée, était jolie. Combien son pied, posé sur le bord de la fenêtre et balancé dans une petite mule de satin rose, était délicat et spirituel. Elle admira le tour du bras, et celui de la gorge qui repoussait le corset et le peignoir.

Mais ce qui la frappa par-dessus tout, ce fut cette profondeur de la pensée toujours tendue vers un but invisible et vague, pensée tellement impérieuse, qu'elle condamnait le corps tout entier à l'immobilité, qu'elle l'annihilait par sa volonté.

Cette femme, que nous avons reconnue et qu'Oliva ne pouvait reconnaître, ne soupçonnait pas qu'on pût la voir. En face de ses fenêtres, jamais fenêtre ne s'était ouverte. L'hôtel de M. de

Cagliostro n'avait jamais, en dépit des fleurs que Nicole avait trouvées, des oiseaux qu'elle avait vus voler, découvert ses secrets à sa personne, et à part les peintres qui l'avaient restauré, nul vivant ne s'était fait voir à la fenêtre.

Pour expliquer ce phénomène contredit par la prétendue habitation de Cagliostro dans le pavillon, un mot suffira. Le comte avait, pendant la soirée, fait préparer ce logement pour Oliva, comme il l'eût fait disposer pour lui. Il s'était pour ainsi dire menti à lui-même, tant ses ordres avaient été bien exécutés.

La dame à la belle coiffure restait donc ensevelie dans ses pensées ; Oliva se figura que cette belle personne, rêvant ainsi, rêvait à ses amours traversées.

Sympathie dans la beauté, sympathie dans la solitude, dans l'âge, dans l'ennui, que de liens pour attacher l'une à l'autre deux âmes qui peut-être se cherchaient, grâce aux combinaisons mystérieuses, irrésistibles et intraduisibles du destin. Dès qu'elle eut vu cette solitaire pensive, Oliva n'en put détacher ses yeux.

Il y avait une sorte de pureté morale dans cette attraction de la femme vers la femme. Ces délicatesses sont plus communes qu'on ne croit généralement parmi ces malheureuses créatures dont le corps est devenu l'agent principal dans les fonctions de la vie.

Pauvres exilées du paradis spirituel, elles regrettent les jardins perdus et les anges souriants qui se cachent sous les mystiques ombrages.

Oliva crut voir une sœur de son âme dans la belle recluse. Elle construisit un roman pareil à son roman, se figurant, la naïve fille, qu'on ne pouvait être jolie, élégante, et demeurer perdue rue Saint-Claude sans avoir quelque grave inquiétude au fond de son cœur.

Quand elle eut bien forgé d'airain et de diamant sa fable romanesque, Oliva, comme toutes les natures exceptionnelles, se laissa enlever par sa féerie ; elle prit des ailes pour courir dans l'espace au-devant de sa compagne, à qui, dans son impatience, elle eût voulu voir pousser des ailes pareilles aux siennes.

Mais la dame au monument ne bougeait pas,

elle semblait sommeiller sur son siège. Deux heures s'étaient écoulées sans qu'elle eût oscillé d'un degré.

Oliva se désespérait. Elle n'eût pas fait pour Adonis ou pour Beausire le quart des avances qu'elle fit pour l'inconnue.

De guerre lasse, et passant de la tendresse à la haine, elle ouvrit et referma dix fois sa croisée ; dix fois elle effaroucha les oiseaux dans les feuillages, et fit des gestes télégraphiques tellement compromettants, que le plus obtus des instruments de M. de Crosne, s'il eût passé sur le boulevard ou dans le bout de la rue Saint-Claude, n'eût pas manqué de les apercevoir et de s'en préoccuper.

Enfin, Nicole arriva à se persuader que la dame aux belles nattes avait bien vu tous ses gestes, compris tous ses signaux, mais qu'elle les méprisait ; qu'elle était vaine ou qu'elle était idiote. Idiote ! avec des yeux si fins, si spirituels, avec un pied si mobile, une main si inquiète ! Impossible.

Vaine, oui ; vaine comme pouvait l'être à cette

époque une femme de la grande noblesse envers une bourgeoise.

Oliva, démêlant dans la physionomie de la jeune femme tous les caractères de l'aristocratie, conclut qu'elle était orgueilleuse et impossible à émouvoir.

Elle renonça.

Tournant le dos avec une bouderie charmante, elle se remit au soleil, cette fois le soleil couchant, pour reprendre la société de ses fleurs, complaisantes compagnes qui, nobles aussi, élégantes aussi, poudrées aussi, coquettes aussi comme les plus grandes dames, se laissent cependant toucher, respirer, et rendent en parfum, en fraîcheur et en frissonnants contacts, le baiser d'ami ou le baiser d'amour.

Nicole ne réfléchissait pas que cette prétendue orgueilleuse était Jeanne de Valois, comtesse de La Motte, qui, depuis la veille, cherchait une idée. Que cette idée avait pour but d'empêcher Marie-Antoinette et le cardinal de Rohan de se voir. Qu'un intérêt plus grand encore exigeait que le cardinal, tout en ne voyant plus la reine dans le

particulier, crût fermement qu'il la voyait toujours et que, par conséquent, il se contentât de cette vision et cessât de réclamer la vue réelle.

Idées graves, bien légitimes excuses de cette préoccupation d'une jeune femme à ne pas remuer la tête pendant deux mortelles heures.

Si Nicole eût su tout cela, elle ne se fût pas, de colère, réfugiée au milieu de ses fleurs.

Et elle n'eût pas, en s'y plaçant, chassé hors du balcon un pot de fraxinelles qui alla tomber dans la rue déserte avec un fracas épouvantable.

Oliva, effrayée, regarda vite quel dégât elle avait pu causer.

La dame préoccupée se réveilla au bruit, vit le pot sur le pavé, remonta de l'effet à la cause, c'est-à-dire que ses yeux remontèrent du pavé de la rue à la terrasse de l'hôtel.

Et elle vit Oliva.

En la voyant, elle poussa un cri sauvage, un cri de terreur, un cri qui se termina par un mouvement rapide de tout ce corps si raide et si glacé naguère.

Les yeux d'Oliva et ceux de cette dame se rencontrèrent enfin, s'interrogèrent, se pénétrèrent les uns les autres.

Jeanne s'écria d'abord :

– La reine !

Puis, tout à coup, joignant les mains et fronçant le sourcil sans oser remuer, de peur de faire fuir la vision étrange :

– Oh ! murmura-t-elle, je cherchais un moyen, le voilà !

En ce moment, Oliva entendit du bruit derrière elle, et se retourna vivement.

Le comte était dans sa chambre ; il avait remarqué l'échange des reconnaissances.

– Elles se sont vues ! dit-il.

Oliva quitta brusquement le balcon.

LXIII

Les deux voisines

À partir de ce moment où les deux femmes s'étaient aperçues, Oliva, déjà fascinée par la grâce de sa voisine, n'affecta plus de la dédaigner ; et, se tournant avec précaution au milieu de ses fleurs, elle répondit par des sourires aux sourires qu'on lui adressait.

Cagliostro, en la visitant, n'avait pas manqué de lui recommander la circonspection la plus grande.

– Surtout, avait-il dit, ne voisinez pas.

Ce mot était tombé comme un grêlon sinistre sur la tête d'Oliva, qui déjà se faisait une douce occupation des gestes et des saluts de la voisine.

Ne pas voisiner, c'était tourner le dos à cette charmante femme, dont l'œil était si brillant et si

doux, dont chaque mouvement renfermait une séduction, c'était renoncer à entretenir un commerce télégraphique sur la pluie et le beau temps, c'était rompre avec une amie. Car l'imagination d'Oliva courait à ce point, que Jeanne était déjà pour elle un objet curieux et cher.

La sournoise répondit à son protecteur qu'elle se garderait bien de lui désobéir, et qu'elle n'entreprendrait aucun commerce avec le voisinage. Mais il ne fut pas sitôt parti, qu'elle s'arrangea sur le balcon de manière à absorber toute l'attention de sa voisine.

Celle-ci, on peut le croire, ne demandait pas mieux, car aux premières avances qui lui furent faites, elle répondit par des saluts et par des baisers jetés du doigt.

Oliva correspondit de son mieux à ces aimables avances ; elle remarqua que l'inconnue ne quittait plus la fenêtre ; et que toujours attentive à envoyer soit un adieu quand elle sortait, soit un bonjour quand elle rentrait, elle semblait avoir concentré toutes ses facultés

aimantes sur le balcon d'Oliva.

Un pareil état de choses devait être suivi promptement d'une tentative de rapprochement.

Voici ce qui arriva :

Cagliostro, en venant voir Oliva deux jours après, se plaignit d'une visite qui aurait été rendue à l'hôtel par une personne inconnue.

– Comment cela ? fit Oliva un peu rougissante.

– Oui, répondit le comte, une dame très jolie, jeune, élégante, s'est présentée, a parlé à un valet attiré par son insistance à sonner. Elle a demandé à cet homme qui pouvait être une jeune personne habitant le pavillon du troisième, votre appartement, ma chère. Cette femme vous désignait assurément. Elle voulait vous voir. Elle vous connaît donc ; elle a donc sur vous des vues ; vous êtes donc découverte ? Prenez garde, la police a des espions femmes comme des agents hommes, et je vous préviens que je ne pourrai refuser de vous rendre si M. de Crosne vous demande à moi.

Oliva, au lieu de s'effrayer, reconnut vite le portrait de sa voisine, elle lui sut un gré infini de sa prévenance, et bien résolue de l'en remercier par tous les moyens en son pouvoir, elle dissimula au comte.

– Vous ne tremblez pas ? dit Cagliostro.

– Personne ne m'a vue, répliqua Nicole.

– Alors ce n'est pas vous qu'on voulait voir ?

– Je ne le pense pas.

– Cependant, pour deviner qu'il y a une femme dans ce pavillon... Ah ! prenez garde, prenez garde.

– Eh ! monsieur le comte, dit Oliva, comment pourrais-je craindre ? Si l'on m'a vue, ce que je ne crois pas, on ne me verra plus, et si l'on me revoyait, ce serait de loin, car la maison est impénétrable, n'est-ce pas ?

– Impénétrable, c'est le mot, répondit le comte, car à moins d'escalader la muraille, ce qui n'est pas aisé, ou bien d'ouvrir la petite porte d'entrée avec une clef comme la mienne, ce qui

n'est pas très facile, attendu que je ne la quitte pas...

En disant ces mots, il montrait la clef qui lui servait à entrer par la porte basse.

– Or, continua-t-il, comme je n'ai pas d'intérêt à vous perdre, je ne prêterai la clef à personne ; et comme vous n'auriez aucun bénéfice à tomber aux mains de M. de Crosne, vous ne laisserez pas escalader votre muraille. Ainsi, chère enfant, vous êtes prévenue, arrangez vos affaires comme il vous plaira.

Oliva se répandit en protestations de tout genre, et se hâta d'éconduire le comte, qui n'insista pas trop pour demeurer.

Le lendemain, dès six heures du matin, elle était à son balcon, humant l'air pur des coteaux voisins, et dardant un œil curieux sur les fenêtres closes de sa courtoise amie.

Celle-ci, d'ordinaire éveillée à peine vers les onze heures, se montra dès qu'Oliva parut. On eût dit qu'elle-même guettait derrière les rideaux l'occasion de se faire voir. Les deux femmes se

saluèrent, et Jeanne, s'avançant hors de la fenêtre, regarda partout si quelqu'un pouvait l'entendre.

Nul ne parut. Non seulement la rue, mais les fenêtres des maisons étaient désertes.

Elle mit alors ses deux mains sur sa bouche en guise de porte-voix, et, de cette intonation vibrante et soutenue qui n'est pas un cri, mais qui porte plus loin que l'éclat de la voix, elle dit à Oliva :

– J'ai voulu vous rendre visite, madame.

– Chut ! fit Oliva en se reculant avec effroi.

Et elle appliqua un doigt sur ses lèvres.

Jeanne, à son tour, fit le plongeon derrière ses rideaux, croyant à la présence de quelque indiscret ; mais presque aussitôt elle reparut, rassurée par le sourire de Nicole.

– On ne peut donc vous voir ? reprit-elle.

– Hélas ! fit Oliva du geste.

– Attendez, répliqua Jeanne. Peut-on vous adresser des lettres ?

– Oh ! non, s'écria Oliva épouvantée.

Jeanne réfléchit quelques moments.

Oliva, pour la remercier de sa tendre sollicitude, lui envoya un charmant baiser que Jeanne rendit double ; après quoi, fermant sa fenêtre, elle sortit.

Oliva se dit que l'amie avait trouvé quelque nouvelle ressource, son imagination éclatant dans son dernier regard.

Jeanne rentra en effet deux heures après ; le soleil était dans toute sa force ; le petit pavé de la rue brûlait comme le sable d'Espagne pendant le fuego.

Oliva vit apparaître sa voisine à sa fenêtre avec une arbalète. Jeanne, en riant, fit signe à Oliva de s'écarter.

Celle-ci obéit, en riant comme sa compagne, et se réfugia contre son volet.

Jeanne, visant avec soin, lança une petite balle de plomb, qui malheureusement, au lieu de franchir le balcon, vint heurter un des barreaux de fer et tomba dans la rue.

Oliva poussa un cri de désappointement.

Jeanne, après avoir haussé les épaules avec colère, chercha un moment des yeux son projectile dans la rue, puis disparut pendant quelques minutes.

Oliva, penchée, regardait du balcon en bas ; une sorte de chiffonnier passa, cherchant à droite et à gauche : vit-il ou ne vit-il pas cette balle dans le ruisseau ? Oliva n'en sut rien ; elle se cacha pour n'être pas vue elle-même.

Le second effort de Jeanne fut plus heureux.

Son arbalète lança fidèlement, au-delà du balcon dans la chambre de Nicole, une seconde balle, autour de laquelle était roulé un billet conçu en ces termes :

Vous m'intéressez, toute belle dame. Je vous trouve charmante et vous aime rien qu'à vous voir. Vous êtes donc prisonnière ? Savez-vous que j'ai en vain essayé de vous visiter ? L'enchanteur qui vous garde à vue me laissera-t-il jamais approcher de vous pour vous dire ce que je ressens de sympathie pour une pauvre

victime de la tyrannie des hommes ?

J'ai, comme vous voyez, l'imagination pour servir mes amitiés. Voulez-vous être mon amie ? Il paraît que vous ne pouvez sortir, vous ; mais vous pouvez écrire, sans doute, et, comme moi je sors quand je veux, attendez que je passe sous votre balcon, et jetez-moi votre réponse.

S'il arrivait que le jeu de l'arbalète fût dangereux et qu'on le découvrit, adoptons un moyen de correspondre plus facilement. Laissez pendre du haut de votre balcon, à la brune, un peloton de fil ; attachez-y votre billet. J'y attacherai le mien que vous remonterez sans être vue.

Songez que si vos yeux ne sont pas menteurs, je compte sur un peu de cette amitié que vous m'avez inspirée, et qu'à nous deux nous vaincrons l'univers.

Votre amie.

P.-S. – Avez-vous vu quelqu'un ramasser mon premier billet ?

Jeanne ne signait pas ; elle avait même complètement déguisé son écriture.

Oliva tressaillit de joie en recevant le billet. Elle y répondit par les lignes suivantes :

Je vous aime comme vous m'aimez. Je suis en effet une victime de la méchanceté des hommes. Mais celui qui me retient ici est un protecteur, et non un tyran. Il vient me visiter secrètement une fois par jour. Je vous expliquerai tout cela plus tard. J'aime mieux le billet remonté au bout d'un fil que l'arbalète.

Hélas ! non, je ne puis sortir : je suis sous clef ; mais c'est pour mon bien. Oh ! que j'aurais de choses à vous dire, si j'avais jamais le bonheur de causer avec vous. Il y a tant de détails qu'on ne peut écrire !

Votre premier billet n'a été ramassé par personne, sinon par un vilain chiffonnier qui passait ; mais ces gens-là ne savent pas lire, et pour eux du plomb est du plomb.

Votre amie, Oliva Legay.

Oliva signait de toutes ses forces.

Elle fit à la comtesse le geste de dévider un fil ; puis, attendant que le soir fût venu, elle laissa rouler la pelote en bas dans la rue.

Jeanne était sous le balcon, attrapa le fil et ôta le billet, tous mouvements que sa correspondante perçut par le moyen du fil conducteur, et elle rentra chez elle pour lire.

Une demi-heure après, elle attachait au bienheureux cordon un billet contenant ces mots :

On fait tout ce qu'on veut. – Vous n'êtes pas gardée à vue, puisque je vous vois toujours seule. Donc, vous devez avoir toute liberté pour recevoir les gens, ou plutôt pour sortir vous-même. Comment votre maison ferme-t-elle ? Avec une clef ? Qui a cette clef ? l'homme qui vient vous visiter, n'est-ce pas ? Cette clef, la garde-t-il si opiniâtrement que vous ne puissiez la dérober ou en prendre l'empreinte ? – Il ne s'agit pas de mal faire ; il s'agit de vous procurer

quelques heures de liberté, de douces promenades au bras d'une amie qui vous consolera de tous vos malheurs, et vous rendra plus que vous n'avez perdu. Il s'agit même, si vous le voulez absolument, de la liberté tout entière. Nous traiterons ce sujet dans tous ses détails dans la première entrevue que nous aurons.

Oliva dévora ce billet. Elle sentit monter à sa joue la fièvre de l'indépendance, à son cœur la volupté du fruit défendu.

Elle avait remarqué que le comte, chaque fois qu'il entrait chez elle, lui apportait soit un livre, soit un bijou, déposait sa petite lanterne sourde sur un chiffonnier, sa clef sur la lanterne.

Oliva prépara d'avance un morceau de cire pétrie, sur lequel elle prit l'empreinte de sa clef dès la première visite de Cagliostro.

Celui-ci ne tourna pas la tête une seule fois ; tandis qu'elle accomplissait cette opération, il regardait au balcon les fleurs nouvellement

écloses. Oliva put donc sans inquiétude mener à bien son projet.

Le comte parti, Oliva fit descendre dans une boîte l’empreinte de la clef, que Jeanne reçut avec un petit billet.

Et dès le lendemain, vers midi, l’arbalète, moyen extraordinaire et expéditif, moyen qui était à la correspondance par le fil ce que le télégraphe est au courrier à cheval, l’arbalète lança un billet ainsi conçu :

Ma toute chère, ce soir à onze heures, quand votre jaloux sera parti, vous descendrez, vous tirerez les verrous, et vous vous trouverez dans les bras de celle qui se dit votre tendre amie.

Oliva frissonna de joie plus qu’elle n’avait jamais fait aux plus tendres billets de Gilbert, dans le printemps des premières amours et des premiers rendez-vous.

Elle descendit à onze heures sans avoir remarqué aucun soupçon chez le comte. Elle

trouva en bas Jeanne qui l'étreignit tendrement, la fit monter dans un carrosse arrêté au boulevard et, tout étourdie, toute palpitante, toute enivrée, fit avec son amie une promenade de deux heures, pendant lesquelles secrets, baisers, projets d'avenir s'échangèrent sans relâche entre les deux compagnes.

Jeanne conseilla la première à Oliva de rentrer, pour n'éveiller aucun soupçon chez son protecteur. Elle venait d'apprendre que ce protecteur était Cagliostro. Elle redoutait le génie de cet homme, et ne voyait de sûreté pour ses plans que dans le plus profond mystère.

Oliva s'était livrée sans réserve : Beausire, la police, elle avait tout avoué.

Jeanne s'était donnée pour une fille de qualité, vivant avec un amant à l'insu de sa famille.

L'une savait tout, l'autre ignorait tout ; telle était l'amitié jurée entre ces deux femmes.

À dater de ce jour, elles n'eurent plus besoin de l'arbalète, ni même du fil, Jeanne avait sa clef. Elle faisait descendre Oliva selon son caprice.

Un souper fin, une furtive promenade étaient les appâts auxquels Oliva se laissait toujours prendre.

– M. de Cagliostro ne découvre-t-il rien ? demandait Jeanne, inquiète parfois.

– Lui ! en vérité, je lui dirais qu’il ne voudrait pas me croire, répondait Oliva.

Huit jours de ces escapades nocturnes firent une habitude, un besoin et bien plus un plaisir. Au bout de huit jours, le nom de Jeanne se trouvait sur les lèvres d’Oliva bien plus souvent que ne s’y était jamais trouvé celui de Gilbert et celui de Beausire.

LXIV

Le rendez-vous

À peine M. de Charny était-il arrivé dans ses terres, et renfermé chez lui après les premières visites, que le médecin lui ordonna de ne plus recevoir personne, et de garder l'appartement, consigne qui fut exécutée avec une telle rigueur, que pas un habitant du canton n'aperçut plus le héros de ce combat naval qui avait fait tant de bruit par toute la France, et que les jeunes filles essayaient toutes de voir, parce qu'il était notoirement brave, et qu'on le disait beau.

Charny n'était pourtant pas aussi malade de corps qu'on le disait. Il n'avait de mal qu'au cœur et à la tête, mais quel mal, bon Dieu ! une douleur aiguë, incessante, impitoyable, la douleur d'un souvenir qui brûlait, la douleur d'un regret qui déchirait.

L'amour n'est qu'une nostalgie : l'absent pleure un paradis idéal, au lieu de pleurer une patrie matérielle, et encore, peut-on admettre, si friand que l'on soit de poésie, que la femme bien-aimée ne soit pas un paradis un peu plus matériel que celui des anges.

M. de Charny n'y tint pas trois jours. Furieux de voir tous ses rêves déflorés par l'impossibilité, effacés par l'espace, il fit courir par tout le canton l'ordonnance du médecin que nous avons rapportée ; puis, confiant la garde de ses portes à un serviteur éprouvé, Olivier partit la nuit de son manoir, sur un cheval bien doux et bien rapide. Il était à Versailles huit heures après, louant une petite maison derrière le parc par l'entremise de son valet de chambre.

Cette maison, abandonnée depuis la mort tragique d'un des gentilshommes de la louvererie qui s'y était coupé la gorge, convenait admirablement à Charny qui voulait s'y cacher mieux que dans ses terres.

Elle était meublée proprement, avait deux portes, l'une sur une rue déserte, l'autre sur

l'allée de ronde du parc ; et des fenêtres du midi, Charny pouvait plonger dans les allées des Charmilles, car les fenêtres, ouvrant leurs volets entourés de vignes et de lierre, n'étaient que des portes à la hauteur d'un rez-de-chaussée peu élevé pour quiconque eût voulu sauter dans le parc royal.

Cette vicinité, déjà bien rare alors, était le privilège accordé à un inspecteur des chasses pour que, sans se déranger, il pût surveiller les daims et les faisans de Sa Majesté.

On se représentait, rien qu'à voir ces fenêtres joyeusement encadrées dans la verdure vigoureuse, le louvetier mélancolique accoudé, un soir d'automne, sur celle du milieu, tandis que les biches, faisant craquer leurs jambes grêles sur les feuilles sèches, se jouaient au fond des couverts, sous un fauve rayon du soleil couchant.

Cette solitude plut à Charny avant toutes les autres. Était-ce par amour du paysage ? nous le verrons bientôt.

Une fois qu'il fut installé, que tout fut bien clos, que son valet eut éteint les curiosités

respectueuses du voisinage, Charny, oublié comme il oubliait, commença une vie dont l'idée seule fera tressaillir quiconque a, dans son passage sur la terre, aimé ou entendu parler de l'amour.

En moins de quinze jours, il connut toutes les habitudes du château, celles des gardes, il connut les heures auxquelles l'oiseau vient boire dans les mares, auxquelles le daim passe en allongeant sa tête effarée. Il sut les bons moments du silence, ceux des promenades de la reine ou de ses dames, l'instant des rondes ; il vécut en un mot de loin avec ceux qui vivaient dans ce Trianon, temple de ses adorations insensées.

Comme la saison était belle, comme les nuits douces et parfumées donnaient plus de liberté à ses yeux et plus de vague rêverie à son âme, il en passait une partie sous les jasmins de sa fenêtre à épier les bruits lointains qui venaient du palais, à suivre par les trouées du feuillage le jeu des lumières mises en mouvement jusqu'à l'heure du coucher.

Bientôt la fenêtre ne lui suffit plus. Il était trop

éloigné de ce bruit et de ces lumières. Il sauta de sa maison en bas sur le gazon, bien certain de ne rencontrer, à cette heure, ni chiens, ni gardes, et il chercha la délicieuse, la périlleuse volupté d'aller jusqu'à la lisière du taillis, sur la limite qui sépare l'ombre épaisse du clair de lune splendide, pour interroger de là ces silhouettes qui passaient noires et pâles derrière les rideaux blancs de la reine.

De cette façon, il la voyait tous les jours sans qu'elle le sût.

Il savait la reconnaître à un quart de lieue, alors que, marchant avec ses dames ou avec quelque gentilhomme de ses amis, elle jouait avec l'ombrelle chinoise qui abritait son large chapeau garni de fleurs.

Nulle démarche, nulle attitude ne pouvait lui donner le change. Il savait par cœur toutes les robes de la reine et devinait, au milieu des feuilles, le grand fourreau vert à bandes d'un noir moiré qu'elle faisait onduler par un mouvement de corps chastement séducteur.

Et quand la vision avait disparu, quand le soir

chassant les promeneurs lui avait permis d'aller guetter, jusqu'aux statues du péristyle, les dernières oscillations de cette ombre aimée, Charny revenait à sa fenêtre, regardait de loin, par une percée qu'il avait su faire à la futaie, la lumière brillant aux vitres de la reine, puis la disparition de cette lumière, et alors il vivait de souvenir et d'espoir, comme il venait de vivre de surveillance et d'admiration.

Un soir qu'il était rentré, que deux heures avaient passé sur son dernier adieu donné à l'ombre absente, que la rosée tombant des étoiles commençait à distiller ses perles blanches sur les feuilles du lierre, Charny allait quitter sa fenêtre et se mettre au lit, lorsque le bruit d'une serrure grinça timidement à son oreille ; il revint à son observatoire et écouta.

L'heure était avancée, minuit sonnait encore aux paroisses les plus éloignées de Versailles, Charny s'étonna d'entendre un bruit auquel il n'était pas accoutumé.

Cette serrure rebelle était celle d'une petite porte du parc, située à vingt-cinq pas environ de

la maison d'Olivier, et qui jamais ne s'ouvrait, sinon dans les jours de grande chasse pour le passage des paniers de gibier.

Charny remarqua que ceux qui ouvraient cette porte ne parlaient pas ; ils refermèrent les verrous et entrèrent dans l'allée qui passait sous les fenêtres de sa maison.

Les taillis, les pampres pendants dissimulaient assez volets et murailles pour qu'en passant on ne les aperçût pas.

D'ailleurs, ceux qui marchaient là baissaient la tête et hâtaient le pas. Charny les distingua confusément dans l'ombre. Seulement, au bruit des jupes flottantes, il reconnut deux femmes dont les mantelets de soie frissonnaient le long des ramées.

Ces femmes, en tournant la grande allée située en face de la fenêtre de Charny, furent enveloppées par le rayon plus libre de la lune, et Olivier faillit pousser un cri de surprise joyeuse en reconnaissant la tournure et la coiffure de Marie-Antoinette, comme aussi le bas de son visage éclairé, malgré le reflet sombre de la passe

du chapeau. Elle tenait une belle rose à la main.

Le cœur tout palpitant, Charny se laissa glisser dans le parc du haut de sa fenêtre. Il courut sur l'herbe pour ne pas faire de bruit, se cachant derrière les plus gros arbres, et suivant du regard les deux femmes, dont la course se ralentissait à chaque minute.

Que devait-il faire ? La reine avait une compagne ; elle ne courait aucun danger. Oh ! que n'était-elle seule, il eût bravé les tortures pour s'approcher et lui dire à genoux : « Je vous aime ! » Oh ! que n'était-elle menacée par quelque péril immense, il eût jeté sa vie pour sauver cette précieuse vie.

Comme il pensait à tout cela en rêvant mille folles tendresses, les deux promeneuses s'arrêtèrent soudain ; l'une, la plus petite, dit quelques mots bas à sa compagne et la quitta.

La reine demeura seule ; on voyait l'autre dame hâter sa marche vers un but que Charny ne devinait pas encore. La reine, battant le sable avec son petit pied, s'adossait à un arbre et s'enveloppait dans sa mante, de façon à couvrir

même sa tête avec le capuchon qui, l'instant d'avant, ondoyait en larges plis soyeux sur son épaule.

Quand Charny la vit seule et ainsi rêveuse, il fit un bond comme pour aller tomber à ses genoux.

Mais il réfléchit que trente pas au moins le séparaient d'elle ; qu'avant qu'il eût franchi ces trente pas, elle le verrait, et, ne le reconnaissant pas, prendrait peur ; qu'elle crierait ou fuirait ; que ses cris attireraient sa compagne d'abord, puis quelques gardes ; qu'on fouillerait le parc ; qu'on découvrirait l'indiscret au moins, la retraite peut-être, et que c'en était fait à jamais du secret, du bonheur et de l'amour.

Il sut s'arrêter et il fit bien, car à peine eut-il réprimé cet élan irrésistible que la compagne de la reine reparut et ne revint pas seule.

Charny vit derrière elle, à deux pas, marcher un homme de belle taille, enseveli sous un large chapeau, perdu sous un vaste manteau.

Cet homme, dont l'aspect fit trembler de haine

et de jalousie M. de Charny, ne s'avancait pas comme un triomphateur. Chancelant, traînant le pied avec hésitation, il semblait marcher à tâtons dans la nuit, comme s'il n'eût pas eu pour guide la compagne de la reine, pour but la reine elle-même, blanche et droite sous son arbre.

Dès qu'il aperçut Marie-Antoinette, ce tremblement que Charny avait remarqué en lui ne fit qu'augmenter. L'inconnu retira son chapeau et en balaya la terre pour ainsi dire. Il continuait à s'avancer. Charny le vit entrer dans l'épaisseur de l'ombre ; il salua profondément et à plusieurs reprises.

Cependant la surprise de Charny s'était changée en stupeur. De la stupeur il allait bientôt passer à une autre émotion bien autrement douloureuse. Que venait faire la reine dans le parc à une heure aussi avancée ? Qu'y venait faire cet homme ? Pourquoi cet homme avait-il attendu, caché ? Pourquoi la reine l'avait-elle envoyé quérir par sa compagne au lieu d'aller elle-même à lui ?

Charny faillit perdre la tête. Il se souvint

pourtant que la reine s'occupait de politique mystérieuse, qu'elle nouait souvent des intrigues avec les cours allemandes, relations dont le roi était jaloux et qu'il défendait sévèrement.

Peut-être ce cavalier mystérieux était-il un courrier de Schoenbrunn ou de Berlin, quelque gentilhomme porteur d'un message secret, une de ces figures allemandes comme Louis XVI n'en voulait plus voir à Versailles, depuis que l'empereur Joseph II s'était permis de venir faire en France un cours de philosophie et de politique critique à l'usage de son beau-frère le roi Très Chrétien.

Cette idée, semblable au bandeau de glace que le médecin applique sur un front brûlant de fièvre, rafraîchit ce pauvre Olivier, lui rendit l'intelligence, et calma le délire de sa première colère. La reine, d'ailleurs, gardait une pose pleine de décence et même de dignité.

La compagne, placée à trois pas, inquiète, attentive, guetteuse comme les amies ou les duègnes des parties carrées de Watteau, dérangeait bien par son anxiété complaisante les

visées toutes chastes de M. de Charny. Mais il est aussi dangereux d'être surpris en rendez-vous politique qu'il est honteux d'être surpris en rendez-vous d'amour. Et rien ne ressemble plus à un homme amoureux qu'un conspirateur. Tous deux ont même manteau, même susceptibilité d'oreille, même incertitude dans les jambes.

Charny n'eut pas beaucoup de temps pour approfondir ces réflexions ; la suivante se dérangea et rompit l'entretien. Le cavalier fit un mouvement comme pour se prosterner ; il recevait sans doute son congé après l'audience.

Charny s'effaça derrière son gros arbre. Assurément, le groupe, en se séparant, allait passer par fractions devant lui. Retenir son souffle, prier les gnomes et les sylphes d'éteindre tous les échos, soit de la terre, soit du ciel, c'était la seule chose qui lui restait à faire.

En ce moment il crut voir un objet de nuance claire glisser le long de la mante royale ; le gentilhomme s'inclina vivement jusque sur l'herbe, puis se releva d'un mouvement respectueux et s'enfuit, car il serait impossible de

qualifier autrement la rapidité de son départ.

Mais il fut arrêté dans sa course par la compagne de la reine, qui l'appela d'un petit cri, et, lorsqu'il se fut arrêté, lui jeta à demi-voix le mot :

– Attendez.

C'était un cavalier fort obéissant, car il s'arrêta à l'instant même et attendit.

Charny vit alors les deux femmes passer, en se tenant le bras, à deux pas de sa cachette ; l'air déplacé par la robe de la reine fit onduler les tiges de gazon presque sous les mains de Charny.

Il sentit les parfums qu'il avait accoutumé d'adorer chez la reine : cette verveine mêlée au réséda ; double ivresse pour ses sens et pour son souvenir.

Les femmes passèrent et disparurent.

Puis, quelques minutes après, vint l'inconnu, dont le jeune homme ne s'était plus occupé pendant tout le trajet que fit la reine jusqu'à la porte ; il baisait avec passion, avec folie, une rose toute fraîche, tout embaumée, qui certainement

était celle dont Charny avait remarqué la beauté quand la reine était entrée dans le parc, et que tout à l'heure il venait de voir tomber des mains de sa souveraine.

Une rose, un baiser sur cette rose ! S'agissait-il d'ambassade et de secrets d'État ?

Charny faillit perdre la raison. Il allait s'élançer sur cet homme et lui arracher cette fleur, quand la compagne de la reine reparut et cria :

– Venez, monseigneur !

Charny crut à la présence de quelque prince du sang, et s'appuya contre l'arbre pour ne pas se laisser tomber à demi mort sur le gazon.

L'inconnu se lança du côté d'où venait la voix et disparut avec la dame.

LXV

La main de la reine

Quand Charny fut rentré dans sa maison, tout meurtri de ce coup terrible, il ne trouva plus de forces contre le nouveau malheur qui le frappait.

Ainsi la Providence l'avait ramené à Versailles, lui avait donné cette cachette précieuse, uniquement pour servir sa jalousie et le mettre sur les traces d'un crime commis par la reine au mépris de toute probité conjugale, de toute dignité royale, de toute fidélité d'amour.

À n'en pas douter, l'homme ainsi reçu dans le parc était un nouvel amant. Charny, dans la fièvre de la nuit, dans le délire de son désespoir, essaya en vain de se persuader que l'homme qui avait reçu la rose était un ambassadeur, et que la rose n'était rien qu'un gage de convention secrète, destiné à remplacer une lettre trop

compromettante.

Rien ne put prévaloir contre le soupçon. Il ne resta plus au malheureux Olivier que d'examiner sa conduite à lui-même et de se demander pourquoi, en présence d'un pareil malheur, il était demeuré si complètement passif.

Avec un peu de réflexion, rien n'était plus facile que de comprendre l'instinct qui avait commandé cette passivité.

Dans les plus violentes crises de la vie, l'action jaillit momentanément du fond de la nature humaine, et cet instinct qui a donné l'impulsion n'est autre chose, chez les hommes bien organisés, qu'une combinaison de l'habitude et de la réflexion poussée à son plus haut degré de vitesse et d'opportunité. Si Charny n'avait pas agi, c'est que les affaires de la souveraine ne le regardaient point ; c'est qu'en montrant sa curiosité, il montrait son amour ; c'est qu'en compromettant la reine, il se trahissait, et que c'est une mauvaise posture auprès des traîtres qu'on veut convaincre que la trahison par réciproque.

S'il n'avait pas agi, c'est que, pour aborder un homme honoré de la confiance royale, il fallait risquer de tomber dans une querelle odieuse, de mauvais goût, dans une sorte de guet-apens que la reine n'eût jamais pardonné.

Enfin, le mot monseigneur, lancé à la fin par la complaisante compagne, était comme l'avertissement salutaire, bien qu'un peu tardif, qui eût sauvé Charny en lui dessillant les yeux au plus fort de sa fureur. Que fût-il devenu, si, l'épée à la main, contre cet homme, l'eut entendu appeler monseigneur ? Et quel poids ne prenait pas sa faute en tombant d'une si grande hauteur ?

Telles furent les pensées qui absorbèrent Charny durant toute la nuit et la première moitié du jour suivant. Une fois que midi eut sonné, la veille ne fut plus rien pour lui. Il ne resta plus que l'attente fiévreuse, dévorante, de la nuit pendant laquelle d'autres révélations allaient peut-être se produire.

Avec quelle anxiété le pauvre Charny se plaça-t-il à cette fenêtre, devenue la demeure unique, le cadre infranchissable de sa vie. À le

considérer sous ces pampres, derrière les trous percés dans le volet, car il craignait de laisser voir que sa maison fût habitée ; à le considérer, disons-nous, dans ce quadrilatère de chêne et de verdure, n'eût-on pas dit un de ces vieux portraits cachés sous les rideaux que jettent aux aïeux, dans les anciens manoirs, la pieuse sollicitude des familles ?

Le soir vint, apportant à notre guetteur ardent les sombres désirs et les folles pensées.

Les bruits ordinaires lui parurent avoir des significations nouvelles. Il aperçut dans le lointain la reine qui traversait le perron avec quelques flambeaux portés devant elle. L'attitude de la reine lui sembla être pensive, incertaine, tout agitée de l'agitation de la nuit.

Peu à peu s'éteignirent toutes les lumières du service ; le parc, silencieux, s'emplit de silence et de fraîcheur. Ne dirait-on pas que les arbres et les fleurs, qui se fatiguent le jour à s'épanouir pour plaire aux regards et caresser les passants, travaillent à réparer la nuit, quand nul ne les voit ni ne les touche, leur fraîcheur, leur parfum et

leur souplesse ? C'est qu'en effet les bois et les plantes dorment comme nous.

Charny avait bien retenu l'heure du rendez-vous de la reine. Minuit sonna.

Le cœur de Charny faillit se briser dans sa poitrine. Il appuya sa chair sur la balustrade de la fenêtre pour étouffer les battements qui devenaient hauts et bruyants. Bientôt, se disait-il, la porte s'ouvrira, les verrous grinceront.

Rien ne troubla la paix du bois.

Charny s'étonna alors de penser pour la première fois que deux jours de suite les mêmes événements n'arrivent pas. Que rien n'était obligatoire en cet amour, sinon l'amour lui-même, et que ceux-là seraient bien imprudents qui, prenant des habitudes aussi fortes, ne pourraient passer deux jours sans se voir.

« Secret aventuré, pensa Charny, quand la folie s'en mêle. »

Oui, c'était une vérité incontestable, la reine ne répéterait pas le lendemain l'imprudance de la veille.

Tout à coup les verrous crièrent, et la petite porte s'ouvrit.

Une pâleur mortelle envahit les joues d'Olivier, lorsqu'il aperçut les deux femmes dans le costume de la nuit précédente.

– Faut-il qu'elle soit éprise ! murmura-t-il.

Les deux dames firent la même manœuvre qu'elles avaient faite la veille, et passèrent sous la fenêtre de Charny en hâtant le pas.

Lui, comme la veille, sauta en bas dès qu'elles furent assez loin pour ne pas l'entendre ; et tout en marchant derrière chaque arbre un peu gros, il se jura d'être prudent, fort, impassible ; de ne point oublier qu'il était le sujet, qu'elle était la reine ; qu'il était un homme, c'est-à-dire obligé au respect ; qu'elle était une femme, c'est-à-dire en droit d'exiger des égards.

Et comme il se défiait de son caractère fougueux, explosible, il jeta son épée derrière une touffe de mauves qui entourait un marronnier.

Cependant les deux dames étaient arrivées au même endroit que la veille. Comme la veille

aussi, Charny reconnut la reine, et celle-ci s'enveloppa le front de sa calèche, tandis que l'officieuse amie allait chercher dans sa cachette l'inconnu qu'on appelait monseigneur.

Cette cachette, quelle était-elle ? Voilà ce que se demanda Charny. Il y avait bien, dans la direction que prit la complaisante, la salle des bains d'Apollon, défendue par les hautes charmilles et l'ombre de ses pilastres de marbre ; mais comment l'étranger pouvait-il se cacher là ? Par où entra-t-il ?

Charny se rappela que de ce côté du parc existait une petite porte semblable à celle que les dames ouvraient pour venir au rendez-vous. L'inconnu avait sans doute une clef de cette porte. Il se glissait par là jusque sous le couvert des bains d'Apollon, et là attendait qu'on vînt le chercher.

Tout était fixé de cette façon ; puis, c'était par la même petite porte que s'enfuyait Monseigneur après son colloque avec la reine.

Charny, au bout de quelques minutes, aperçut le manteau et le chapeau qu'il avait distingués la

veille.

Cette fois l'inconnu ne marchait plus vers la reine avec la même réserve respectueuse : il venait à grands pas, n'osant pas courir ; mais, marchant plus vite, il eût couru.

La reine, adossée à son grand arbre, s'assit sur le manteau que le nouveau Raleigh étendit pour elle, et tandis que l'amie vigilante faisait le guet, comme la veille, l'amoureux seigneur, s'agenouillant sur la mousse, commença à causer avec une rapidité passionnée.

La reine baissait la tête, en proie à une mélancolie amoureuse. Charny n'entendait pas les paroles mêmes du cavalier, mais l'air des paroles était empreint de poésie et d'amour. Chacune des intonations pouvait se traduire par une protestation ardente.

La reine ne répondait rien. Cependant l'inconnu redoublait la caresse de ses discours, parfois il semblait à Charny, au misérable Charny, que la parole, enveloppée dans ce frissonnement harmonieux, allait éclater intelligible, et qu'alors il mourrait de rage et de

jalousie. Mais, rien, rien. Au moment où la voix s'éclaircissait, un geste significatif de la compagne, aux écoutes, forçait l'orateur passionné à baisser le diapason de ses élégies.

La reine gardait un silence obstiné.

L'autre, entassant prières sur prières, ce que Charny devinait à la mélodie vibrante de ses inflexions, n'obtenait que le doux consentement du silence, insuffisante faveur pour les lèvres ardentes qui ont commencé à boire l'amour.

Mais soudain la reine laissa échapper quelques mots. Il faut le croire du moins. Paroles bien étouffées, bien éteintes, parce que l'inconnu seul put les entendre ; mais à peine les eut-il entendues, que, dans l'excès de son ravissement, il s'écria de façon à se faire entendre lui-même :

– Merci, ô merci, ma douce Majesté ! Ainsi donc, à demain.

La reine cacha entièrement son visage, déjà si bien caché.

Charny sentit une sueur glacée – la sueur de la mort – descendre lentement sur ses tempes en

gouttes pesantes.

L'inconnu venait de voir les deux mains de la reine s'étendre vers lui. Il les saisit dans les siennes en y déposant un baiser si long et si tendre, que Charny connut pendant sa durée la souffrance de tous les supplices que la féroce humanité a dérobés aux barbaries infernales.

Ce baiser donné, la reine se leva vivement, et saisit le bras de sa compagne.

Toutes deux s'enfuirent en passant, comme la veille, auprès de Charny.

L'inconnu fuyant de son côté, Charny, qui n'avait pu quitter le sol où le tenait enchaîné la prostration d'une douleur indicible, Charny perçut vaguement le bruit simultané de deux portes qui se refermaient.

Nous n'essaierons pas de dépeindre la situation dans laquelle se trouva Charny après cette horrible découverte.

La nuit se passa pour lui en courses furieuses dans le parc, dans les allées, auxquelles il reprochait avec désespoir leur criminelle

complicité.

Charny, fou pendant quelques heures, ne retrouva sa raison qu'en heurtant dans sa course aveugle l'épée qu'il avait jetée pour n'avoir pas la tentation de s'en servir.

Cette lame, qui embarrassa ses pieds et causa sa chute, le rappela tout d'un coup au sentiment de sa force comme à celui de sa dignité. Un homme qui sent une épée dans sa main ne peut plus, s'il est encore fou, que se percer de cette épée ou en percer qui l'offense ; il n'a plus le droit d'être faible ni d'avoir peur.

Charny redevint ce qu'il était toujours, un esprit solide, un corps vigoureux. Il discontinua les courses insensées pendant lesquelles il se heurtait aux arbres, et marcha droit et en silence dans l'allée encore sillonnée par les pas des deux femmes et de l'inconnu.

Il alla visiter la place où la reine s'était assise. Les mousses, encore foulées, révélaient à Charny son malheur et le bonheur d'un autre ! Au lieu de gémir, au lieu de laisser les fumées de la colère monter de nouveau à son front, Olivier se mit à

réfléchir sur la nature de cet amour caché, et sur la qualité de la personne qui l'inspirait.

Il alla explorer les pas de ce seigneur avec la froide attention qu'il eût mise à examiner les passées d'une bête fauve. Il reconnut la porte derrière les bains d'Apollon. Il vit, en gravissant le chaperon du mur, des pieds de cheval et beaucoup de ravage dans l'herbe.

« Il vient par là ! Il vient, non de Versailles, mais de Paris, songea Olivier. Il vient seul, et demain il reviendra, puisqu'on lui a dit : « À demain. »

» Jusqu'à demain dévorons silencieusement, non plus les larmes qui coulent de mes yeux, mais le sang qui coule à flots de mon cœur.

» Demain sera le dernier jour de ma vie, sinon je suis un lâche et je n'ai jamais aimé.

» Allons, allons, fit-il en frappant doucement sur son cœur, comme le cavalier frappe sur le col de son coursier qui s'emporte, allons, du calme, de la force, puisque l'épreuve n'est pas terminée encore. »

Cela dit, il jeta un dernier regard autour de lui, détourna les yeux du château, dans lequel il redoutait de voir éclairée la fenêtre de la perfide reine ; car cette lumière eût été un mensonge, une tache de plus.

En effet, la fenêtre éclairée ne signifie-t-elle pas chambre habitée ? Et pourquoi mentir ainsi quand on a le droit de l'impudeur et du déshonneur, quand on a si peu de distance à franchir entre la honte cachée et le scandale public ?

La fenêtre de la reine était éclairée.

– Faire croire qu'elle est chez elle quand elle court le parc en compagnie d'un amant ! Vraiment, c'est de la chasteté en pure perte, fit Charny, qui saccada ses paroles d'une ironie amère.

» Elle est trop bonne, cette reine, de dissimuler ainsi avec nous. Il est vrai peut-être qu'elle craint de contrarier son mari.

Et Charny, s'enfonçant les ongles dans les chairs, reprit à pas mesurés le chemin de sa

maison.

– Ils ont dit : « À demain », ajouta-t-il après avoir franchi le balcon. Oui, à demain !... pour tout le monde, car demain, nous serons quatre au rendez-vous, madame !

LXVI

Femme et reine

Le lendemain amena mêmes péripéties. La porte s'ouvrit au dernier coup de minuit. Les deux femmes parurent.

C'était, comme dans le conte arabe, cette assiduité des génies obéissant aux talismans à heures fixes.

Charny avait pris toutes ses résolutions ; il voulait reconnaître ce soir-là le personnage heureux que favorisait la reine.

Fidèle à ses habitudes, bien qu'elles ne fussent pas invétérées, il marcha se cachant derrière les taillis ; mais, lorsqu'il fut arrivé à l'endroit où, depuis deux jours, la rencontre des amants avait lieu, il n'y trouva personne.

La compagne de la reine entraîna Sa Majesté

vers les bains d'Apollon.

Une horrible anxiété, une toute nouvelle souffrance terrassa Charny. Dans son innocente probité, il ne s'était pas imaginé que le crime pût aller jusque-là.

La reine, souriant et chuchotant, marcha vers le sombre asile au seuil duquel l'attendait, les bras ouverts, le gentilhomme inconnu.

Elle entra, tendant aussi les bras. La grille de fer se referma sur elle.

La complice demeura en dehors, appuyée sur un cippe brisé, tout moelleux de feuillages.

Charny avait mal calculé ses forces. Elles ne pouvaient résister à un semblable choc. Au moment où, dans sa rage, il allait se précipiter sur la confidente de la reine pour la démasquer, la reconnaître, l'injurier, l'étouffer peut-être, le sang afflua comme un torrent vainqueur à ses tempes, à sa gorge, et l'étouffa.

Il tomba sur les mousses en râlant un faible soupir, qui alla troubler une seconde la tranquillité de cette sentinelle placée aux portes

des bains d'Apollon.

Une hémorragie intérieure, causée par sa blessure qui s'était rouverte, l'étouffait.

Charny fut rappelé à la vie par le froid de la rosée, par l'humidité de la terre, par l'impression vivace de sa propre douleur.

Il se releva en trébuchant, reconnut les lieux, sa situation, se souvint et chercha.

La sentinelle avait disparu, nul bruit ne se faisait entendre. Une horloge qui sonna deux heures dans Versailles lui apprit que son évanouissement avait été bien long.

Sans aucun doute, l'affreuse vision avait dû disparaître : reine, amant, suivante avaient eu le temps de fuir. Charny put s'en convaincre en regardant par-dessus le mur les traces récentes du départ d'un cavalier.

Ces vestiges et les brisures de quelques branches aux environs de la grille des bains d'Apollon composaient toute la conviction du pauvre Charny.

La nuit fut un long délire. Au matin, il ne

s'était pas calmé.

Pâle comme un mort, vieilli de dix années, il appela son valet de chambre et se fit habiller de velours noir, comme un riche du tiers état.

Sombre, muet, absorbant toutes ses douleurs, il s'achemina vers le château de Trianon au moment où la garde venait d'être relevée, c'est-à-dire vers dix heures.

La reine sortait de la chapelle où elle venait d'entendre la messe.

Sur son passage se baissaient respectueusement les têtes et les épées.

Charny vit quelques femmes rouges de dépit en trouvant que la reine était belle.

Belle, en effet, avec ses beaux cheveux relevés sur ses tempes. Sa figure aux traits fins, sa bouche souriante, ses yeux fatigués, mais brillants d'une douce clarté.

Tout à coup, elle aperçut Charny à l'extrémité de la haie. Elle rougit et poussa un cri de surprise.

Charny ne baissa pas la tête. Il continua de regarder cette reine, qui lut dans son regard un

nouveau malheur. Elle vint à lui.

– Je vous croyais dans vos terres, dit-elle sévèrement, M. de Charny.

– J’en suis revenu, madame, dit-il dans un accent bref et presque impoli.

Elle s’arrêta, stupéfaite, elle à qui jamais une nuance n’échappait.

Après cet échange de regards et de paroles presque hostiles, elle se tourna du côté des femmes.

– Bonjour, comtesse, dit-elle avec amitié à Mme de La Motte.

Et elle lui fit un clignement d’yeux tout familier.

Charny tressaillit. Il regarda plus attentivement.

Jeanne, inquiète de cette affectation, détourna la tête.

Charny la suivit comme eût fait un fou, jusqu’à ce qu’elle lui eût montré encore une fois son visage.

Puis il tourna autour d'elle en étudiant sa démarche.

La reine, saluant à droite et à gauche, suivait pourtant ce manège des deux observateurs.

« Aurait-il perdu la tête ? pensa-t-elle. Pauvre garçon ! »

Et elle revint à lui.

– Comment vous trouvez-vous, M. de Charny ? dit-elle d'une voix suave.

– Très bien, madame, mais, Dieu merci ! moins bien que Votre Majesté.

Et il salua de façon à épouvanter la reine plus qu'il ne l'avait surprise.

« Il y a quelque chose », dit Jeanne attentive.

– Où logez-vous donc à présent ? reprit la reine.

– À Versailles, madame, dit Olivier.

– Depuis combien de temps ?

– Depuis trois nuits, répondit le jeune homme en appuyant du regard, du geste et de la voix sur les mots.

La reine ne manifesta aucune émotion ; Jeanne tressaillit.

– Est-ce que vous n’avez pas quelque chose à me dire ? demanda la reine à Charny avec une douceur angélique.

– Oh ! madame, répliqua celui-ci, j’aurais trop de choses à dire à Votre Majesté.

– Venez ! fit-elle brusquement.

« Veillons », pensa Jeanne.

La reine, à grands pas, marcha vers ses appartements. Chacun la suivit non moins agité qu’elle. Ce qui parut providentiel à Mme de La Motte, ce fut que Marie-Antoinette, pour éviter de paraître chercher un tête-à-tête, engagea quelques personnes à la suivre.

Au milieu de ces personnes se glissa Jeanne.

La reine arriva dans son appartement et congédia Mme de Misery et tout son service.

Il faisait un temps doux et voilé, le soleil ne perçait pas les nuages, mais il faisait filtrer sa chaleur et sa lumière au travers de leurs épaisses fourrures blanches et bleues.

La reine ouvrit la fenêtre qui donnait sur une petite terrasse ; elle s'établit devant son chiffonnier chargé de lettres. Elle attendit.

Peu à peu, les personnes qui l'avaient suivie comprirent son désir d'être seule, et s'éloignèrent.

Charny, impatient, dévoré par la colère, froissait son chapeau dans ses mains.

– Parlez ! parlez ! dit la reine ; vous paraissez bien troublé, monsieur.

– Comment commencerai-je ? dit Charny, qui pensait tout haut ; comment oserai-je accuser l'honneur, accuser la foi, accuser la majesté ?

– Plaît-il ? s'écria Marie-Antoinette en se retournant vivement avec un flamboyant regard.

– Et cependant, je ne dirai pas ce que j'ai vu ! continua Charny.

La reine se leva.

– Monsieur, dit-elle froidement, il est bien matin pour que je vous croie ivre ; et pourtant vous avez une attitude qui convient mal aux gentilshommes à jeun.

Elle s'attendait à le voir écrasé par cette méprisante apostrophe ; mais lui, immobile :

– Au fait, dit-il, qu'est-ce qu'une reine ? Une femme. Et moi, que suis-je ? Un homme aussi bien qu'un sujet.

– Monsieur !

– Madame, n'embrouillons point ce que j'ai à vous dire par une colère qui aboutirait à la folie. Je crois vous avoir prouvé que j'avais du respect pour la majesté royale ; je crains d'avoir prouvé que j'avais un amour insensé pour la personne de la reine. Ainsi, faites votre choix : à laquelle des deux, de la reine ou de la femme, voulez-vous que cet adorateur jette une accusation d'opprobre et de déloyauté ?

– M. de Charny, s'écria la reine en pâissant et en marchant vers le jeune homme, si vous ne sortez pas d'ici, je vous ferai chasser par mes gardes.

– Je vais donc vous dire, avant d'être chassé, pourquoi vous êtes une reine indigne et une femme sans honneur ! s'écria Charny ivre de

fureur. Depuis trois nuits, je vous suis dans votre parc !

Au lieu de la voir bondir, comme il l'espérait, sous ce coup terrible, Charny vit la reine lever la tête et s'approcher :

– M. de Charny, dit-elle en lui prenant la main, vous êtes dans un état qui me fait pitié ; prenez garde, vos yeux étincellent, votre main tremble, la pâleur est sur vos joues, tout votre sang afflue au cœur. Vous souffrez, voulez-vous que j'appelle ?

– Je vous ai vue ! répéta-t-il froidement, vue avec cet homme quand vous lui avez donné la rose ; vue quand il vous a baisé les mains ; vue quand, avec lui, vous êtes entrée dans les bains d'Apollon.

La reine passa une main sur son front, comme pour s'assurer qu'elle ne dormait pas.

– Voyons, dit-elle, asseyez-vous, car vous allez tomber si je ne vous retiens ; asseyez-vous, vous dis-je.

Charny se laissa tomber en effet sur un

fauteuil, la reine s'assit auprès de lui sur un tabouret ; puis, lui tenant les deux mains et le regardant jusqu'au fond de l'âme :

– Soyez calme, dit-elle, apaisez le cœur et la tête, et répétez-moi ce que vous venez de me dire.

– Oh ! voulez-vous me tuer ! murmura le malheureux.

– Laissez, que je vous questionne. Depuis quand êtes-vous revenu de vos terres ?

– Depuis quinze jours.

– Où logez-vous ?

– Dans la maison du louvetier, que j'ai louée exprès.

– Ah ! oui, la maison du suicide, aux limites du parc ?

Charny affirma du geste.

– Vous parlez d'une personne que vous auriez vue avec moi ?

– Je parle d'abord de vous, que j'ai vue.

– Où cela ?

- Dans le parc.
- À quelle heure ? Quel jour ?
- À minuit, mardi, pour la première fois.
- Vous m’avez vue ?
- Comme je vous vois, et j’ai vu aussi celle qui vous accompagnait.
- Quelqu’un m’accompagnait ? Reconnaissez-vous cette personne ?
- Tout à l’heure, il m’avait semblé la voir ici ; mais je n’oserais affirmer. La tournure seulement ressemble ; quant au visage, on le cache quand on a de ces crimes à commettre.
- Bien ! dit la reine avec calme ; vous n’avez pas reconnu ma compagne, mais moi...
- Oh ! vous, madame, je vous ai vue... Tenez... est-ce que je ne vous vois pas ?
- Elle frappa du pied avec anxiété.
- Et... ce compagnon, dit-elle, celui à qui j’ai donné une rose... car vous m’avez vue donner une rose.
- Oui : ce cavalier, jamais je ne l’ai pu joindre.

– Vous le connaissez, pourtant ?

– On l’appelle monseigneur ; c’est tout ce que je sais.

La reine frappa son front avec une fureur concentrée.

– Poursuivez, dit-elle ; mardi, j’ai donné une rose... et mercredi ?...

– Mercredi, vous avez donné vos deux mains à baiser.

– Oh ! murmura-t-elle en se mordant les mains... Enfin, jeudi, hier ?...

– Hier, vous avez passé une heure et demie dans la grotte d’Apollon avec cet homme, où votre compagne vous avait laissés seuls.

La reine se leva impétueusement.

– Et... vous... m’avez vue ? dit-elle en saccadant chaque syllabe.

Charny leva une main au ciel pour jurer.

– Oh !... gronda la reine, emportée à son tour par la fureur... il le jure !

Charny répéta solennellement son geste

accusateur.

– Moi ? moi ? dit la reine en se frappant le sein, moi, vous m’avez vue ?

– Oui, vous, mardi, vous portiez votre robe verte à raies moirées d’or ; mercredi, votre robe à grands ramages bleus et rouille. Hier, hier, la robe de soie feuille-morte dont vous étiez vêtue lorsque je vous ai baisé la main pour la première fois ! C’est vous, c’est bien vous ! Je meurs de douleur et de honte en vous disant : Sur ma vie ! sur mon honneur ! sur mon Dieu ! c’était vous, madame ; c’était vous !

La reine se mit à marcher à grands pas sur la terrasse, peu soucieuse de laisser voir son agitation étrange aux spectateurs qui, d’en bas, la dévoraient des yeux.

– Si je faisais un serment, dit-elle... si je jurais aussi par mon fils, par mon Dieu !... J’ai un Dieu comme vous, moi !... Non, il ne me croit pas !... Il ne me croirait pas !

Charny baissa la tête.

– Insensé ! ajouta la reine en lui secouant la

main avec énergie.

Et elle l'entraîna de la terrasse dans sa chambre.

– C'est donc une bien rare volupté que celle d'accuser une femme innocente, irréprochable ; c'est donc un honneur bien éclatant que celui de déshonorer une reine... Me crois-tu, quand je te dis que ce n'est pas moi que tu as vue ? Me crois-tu quand je te jure sur le Christ que, depuis trois jours, je ne suis pas sortie après quatre heures du soir ? Veux-tu que je te fasse prouver par mes femmes, par le roi, qui m'a vue ici, que je ne pouvais être ailleurs ? Non... non... il ne me croit pas ! il ne me croit pas !

– J'ai vu ! répliqua froidement Charny.

– Oh ! s'écria tout à coup la reine, je sais, je sais ! Est-ce que déjà cette atroce calomnie ne m'a pas été jetée à la face ? Est-ce qu'on ne m'a pas vue au bal de l'Opéra, scandalisant la Cour ? Est-ce qu'on ne m'a pas vue chez Mesmer, en extase, scandalisant les curieux et les filles de joie ?... Vous le savez bien, vous qui vous êtes battu pour moi !

– Madame, en ce temps-là, je me suis battu parce que je n’y croyais pas. Aujourd’hui, je me battrais parce que j’y crois.

La reine leva au ciel ses bras raidis par le désespoir, deux larmes brûlantes roulèrent de ses joues sur son sein.

– Mon Dieu ! dit-elle, envoyez-moi une pensée qui me sauve. Je ne veux pas que celui-là me méprise, ô mon Dieu.

Charny se sentit remué jusqu’au fond du cœur par cette simple et vigoureuse prière. Il cacha ses yeux dans ses deux mains.

La reine garda un instant le silence ; puis après avoir réfléchi :

– Monsieur, dit-elle, vous me devez une réparation. Voici celle que j’exige de vous : trois nuits de suite vous m’avez vue dans mon parc la nuit, en compagnie d’un homme. Vous saviez pourtant qu’on a déjà abusé de la ressemblance ; qu’une femme, je ne sais laquelle, a dans le visage et la démarche quelque chose de commun avec moi, moi, malheureuse reine ; mais puisque

vous aimez mieux croire que c'est moi qui courrais ainsi la nuit ; puisque vous direz que c'est moi, retournez dans le parc à la même heure ; retournez-y avec moi. Si c'est moi que vous avez vue hier, forcément vous ne me verrez plus aujourd'hui, puisque je serai près de vous. Si c'est une autre, pourquoi ne la reverrions-nous pas ensemble ? Et si nous la voyons... Ah ! monsieur, regretterez-vous tout ce que vous venez de me faire souffrir ?

Charny serrant son cœur de ses deux mains :

– Vous faites trop pour moi, madame, murmura-t-il ; je mérite la mort : ne m'écrasez pas de votre bonté.

– Oh ! je vous écraserai avec des preuves, dit la reine. Pas un mot à qui que ce soit. Ce soir, à dix heures, attendez seul à la porte de la louverie ce que j'aurai décidé pour vous convaincre. Allez, monsieur, et ne laissez rien paraître au-dehors.

Charny s'agenouilla sans dire un mot, et sortit.

Au bout du deuxième salon, il passa

involontairement sous le regard de Jeanne, qui le couvait des yeux, et qui, au premier appel de la reine, se tint prête à entrer chez Sa Majesté avec tout le monde.

LXVII

Femme et démon

Jeanne avait remarqué le trouble de Charny, la sollicitude de la reine, l'empressement de tous deux à lier conversation.

Pour une femme de la force de Jeanne, c'en était plus qu'il n'en fallait pour deviner beaucoup de choses ; nous n'avons pas besoin d'ajouter ce que tout le monde a compris déjà.

Après la rencontre ménagée par Cagliostro entre Mme de La Motte et Oliva, la comédie des trois dernières nuits peut se passer de commentaires.

Jeanne, rentrée auprès de la reine, écouta, observa ; elle voulait démêler sur le visage de Marie-Antoinette les preuves de ce qu'elle soupçonnait.

Mais la reine était habituée depuis quelque temps à se défier de tout le monde. Elle ne laissa rien paraître. Jeanne en fut donc réduite aux conjectures.

Déjà elle avait commandé à un de ses laquais de suivre M. de Charny. Le valet revint, annonçant que monsieur le comte avait disparu dans une maison au bout du parc, auprès des charmilles.

« Plus de doute, pensa Jeanne, cet homme est un amoureux qui a tout vu. »

Elle entendit la reine dire à Mme de Misery :

– Je me sens bien faible, ma chère Misery, et je me coucherai ce soir à huit heures.

Comme la dame d'honneur insistait :

– Je ne recevrai personne, ajouta la reine.

« C'est assez clair, se dit Jeanne : folle serait qui ne comprendrait pas. »

La reine, en proie aux émotions de la scène qu'elle avait eue avec Charny, ne tarda pas à congédier toute sa suite. Jeanne s'en applaudit pour la première fois depuis son entrée à la cour.

« Les cartes sont brouillées, dit-elle ; à Paris !
Il est temps de défaire ce que j'ai fait. »

Et elle partit aussitôt de Versailles.

Conduite chez elle, rue Saint-Claude, elle y trouva un superbe cadeau d'argenterie que le cardinal avait envoyé le matin même.

Quand elle eut donné à ce présent un coup d'œil indifférent, quoiqu'il fût de prix, elle regarda derrière le rideau chez Oliva, dont les fenêtres n'étaient pas encore ouvertes. Oliva dormait, fatiguée sans doute ; il faisait très chaud ce jour-là.

Jeanne se fit conduire chez le cardinal qu'elle trouva radieux, bouffi, insolent de joie et d'orgueil ; assis devant son riche bureau, chef-d'œuvre de Boule, il déchirait et récrivait sans se lasser une lettre qui commençait toujours de même et ne finissait jamais.

À l'annonce que fit le valet de chambre, Mgr le cardinal s'écria :

– Chère comtesse !

Et il s'élança au-devant d'elle.

Jeanne reçut les baisers dont le prélat couvrit ses bras et ses mains. Elle se plaça commodément pour soutenir du mieux possible la conversation.

Monseigneur débuta par des protestations de reconnaissance, qui ne manquaient pas d'une éloquente sincérité.

Jeanne l'interrompit.

– Savez-vous, dit-elle, que vous êtes un délicat amant, monseigneur, et que je vous remercie ?

– Pourquoi ?

– Ce n'est pas pour le charmant cadeau que vous m'avez fait remettre ce matin ; c'est pour la précaution que vous avez eue de ne pas me l'envoyer dans la petite maison. Vrai, c'est délicat. Votre cœur ne se prostitue pas, il se donne.

– À qui parlera-t-on de délicatesse, si ce n'est à vous, répliqua le cardinal.

– Vous n'êtes pas un homme heureux, fit Jeanne ; vous êtes un dieu triomphant.

– Je l'avoue, et le bonheur m'effraie ; il me gêne ; il me rend insupportable la vue des autres

hommes. Je me rappelle cette fable païenne du Jupiter fatigué de ses rayons.

Jeanne sourit.

– Vous venez de Versailles ? dit-il avidement.

– Oui.

– Vous... l'avez vue ?

– Je... la quitte.

– Elle... n'a... rien dit ?

– Eh ! que voulez-vous qu'elle dise ?

– Pardonnez ; ce n'est plus de la curiosité, c'est de la rage.

– Ne me demandez rien.

– Oh ! comtesse.

– Non, vous dis-je.

– Comme vous annoncez cela ! On croirait, à vous voir, que vous apportez une mauvaise nouvelle.

– Monseigneur, ne me faites pas parler.

– Comtesse ! comtesse !...

Et le cardinal pâlit.

– Un trop grand bonheur, dit-il, ressemble au point culminant d'une roue de fortune ; à côté de l'apogée, il y a le commencement du déclin. Mais ne me ménagez point, s'il y a du malheur ; il n'y en a point... n'est-ce pas ?

– J'appellerai cela, au contraire, monseigneur, un bien grand bonheur, répliqua Jeanne.

– Cela !... quoi cela ?... que voulez-vous dire ?... quelle chose est un bonheur ?

– N'avoir pas été découvert, dit sèchement Jeanne.

– Oh !...

Et il se mit à sourire.

– Avec des précautions, avec l'intelligence de deux cœurs et d'un esprit...

– Un esprit et deux cœurs, monseigneur, n'empêchent jamais des yeux de voir dans les feuillages.

– On a vu ! s'écria M. de Rohan effrayé.

– J'ai tout lieu de le croire.

– Alors... si l'on a vu, on a reconnu ?

– Oh ! pour cela, monseigneur, vous n’y pensez pas ; si l’on avait reconnu, si ce secret était au pouvoir de quelqu’un, Jeanne de Valois serait déjà au bout du monde, et vous, vous devriez être mort.

– C’est vrai. Toutes ces réticences, comtesse, me brûlent à petit feu. On a vu, soit. Mais on a vu des gens se promener dans un parc. Est-ce que cela n’est pas permis ?

– Demandez au roi.

– Le roi sait !

– Encore un coup, si le roi savait, vous seriez à la Bastille, moi à l’hôpital. Mais comme un malheur évité vaut deux bonheurs promis, je vous viens dire de ne pas tenter Dieu encore une fois.

– Plaît-il ? s’écria le cardinal ; que signifient vos paroles, chère comtesse ?

– Ne les comprenez-vous pas ?

– J’ai peur.

– Moi, j’aurais peur si vous ne me rassuriez.

– Que faut-il faire pour cela ?

– Ne plus aller à Versailles.

Le cardinal fit un bond.

– Le jour ? dit-il en souriant.

– Le jour d’abord, et ensuite la nuit !

M. de Rohan tressaillit et quitta la main de la comtesse.

– Impossible, dit-il.

– À mon tour de vous regarder en face, répondit-elle ; vous avez dit, je crois, impossible. Pourquoi impossible, s’il vous plaît ?

– Parce que j’ai dans le cœur un amour qui ne finira qu’avec ma vie.

– Je m’en aperçois, interrompit-elle ironiquement, et c’est pour en arriver plus vite au résultat que vous persistez à retourner dans le parc. Oui, si vous y retournez, votre amour ne finira qu’avec votre vie, et tous deux seront tranchés du même coup.

– Que de terreurs, comtesse ! vous si brave hier !

– J’ai la bravoure des bêtes. Je ne crains rien,

tant qu'il n'y a pas de danger.

– Moi, j'ai la bravoure de ma race. Je ne suis heureux qu'en présence du danger même.

– Très bien ; mais alors permettez-moi de vous dire...

– Rien, comtesse, rien, s'écria l'amoureux prélat ; le sacrifice est fait, le sort est jeté ; la mort si l'on veut, mais l'amour ! Je retournerai à Versailles.

– Tout seul ? dit la comtesse.

– Vous m'abandonneriez ? dit M. de Rohan d'un ton de reproche.

– Moi, d'abord.

– Elle viendra, elle.

– Vous vous trompez, elle ne viendra pas.

– Viendriez-vous m'annoncer cela de sa part ? dit en tremblant le cardinal.

– C'est le coup que je cherchais à vous atténuer depuis une demi-heure.

– Elle ne veut plus me voir ?

– Jamais, et c’est moi qui le lui ai conseillé.

– Madame, dit le prélat d’un ton pénétré, c’est mal à vous d’enfoncer le couteau dans un cœur que vous savez si tendre.

– Ce serait bien plus mal, monseigneur, à moi, de laisser deux folles créatures se perdre faute d’un bon conseil. Je le donne, profite qui voudra.

– Comtesse, comtesse, plutôt mourir.

– Cela vous regarde, et c’est aisé.

– Mourir pour mourir, dit le cardinal d’une voix sombre, j’aime mieux la fin du réprouvé. Béni soit l’enfer où je trouverai ma complice !

– Saint prélat, vous blasphémez ! dit la comtesse ; sujet, vous détrônez votre reine ! homme, vous perdez une femme !

Le cardinal saisit la comtesse par la main, et, lui parlant avec délire :

– Avouez qu’elle ne vous a pas dit cela ! s’écria-t-il, et qu’elle ne me reniera pas ainsi.

– Je vous parle en son nom.

– C’est un délai qu’elle demande.

– Prenez-le comme vous voudrez ; mais observez son ordre.

– Le parc n’est pas le seul endroit où l’on puisse se voir, il y a mille endroits plus sûrs. La reine est venue chez vous, enfin !

– Monseigneur, pas un mot de plus ; je porte en moi un poids mortel, celui de votre secret. Je ne me sens pas de force à le porter longtemps. Ce que vos indiscretions, ce que le hasard, ce que la malveillance d’un ennemi ne feront pas, les remords le feront. Je la sais capable, voyez-vous, de tout avouer au roi dans un moment de désespoir.

– Bon Dieu ! est-il possible ! s’écria M. de Rohan, elle ferait cela ?

– Si vous la voyiez, elle vous ferait pitié.

Le cardinal se leva précipitamment.

– Que faire ? dit-il.

– Lui donner la consolation du silence.

– Elle croira que je l’ai oubliée.

Jeanne haussa les épaules.

- Elle m'accusera d'être un lâche.
- Lâche pour la sauver, jamais.
- Une femme pardonne-t-elle qu'on se prive de sa présence ?
- Ne jugez pas celle-là comme vous me jugeriez.
- Je la juge grande et forte. Je l'aime pour sa vaillance et son noble cœur. Elle peut donc compter sur moi comme je compte sur elle. Une dernière fois je la verrai ; elle saura ma pensée entière, et ce qu'elle aura décidé après m'avoir entendu, je l'accomplirai comme je ferais d'un vœu sacré.

Jeanne se leva.

– Comme il vous plaira, dit-elle. Allez ! seulement vous irez seul. J'ai jeté la clef du parc dans la Seine, en revenant aujourd'hui. Vous irez donc tout à votre aise à Versailles, tandis que moi je vais partir pour la Suisse ou pour la Hollande. Plus je serai loin de la bombe, moins j'en craindrai les éclats.

– Comtesse ! vous me laisseriez, vous

m'abandonneriez ! Ô mon Dieu ! mais avec qui parlerai-je d'elle ?

Jeanne ici recorda les scènes de Molière ; jamais plus insensé Valère n'avait donné à plus rusée Dorine de plus commodes répliques.

– N'avez-vous pas le parc et les échos, dit Jeanne ; vous leur apprendrez le nom d'Amaryllis.

– Comtesse, ayez pitié. Je suis au désespoir, dit le prélat avec un accent parti du cœur.

– Eh bien ! répliqua Jeanne avec l'énergie toute brutale du chirurgien qui décide l'amputation d'un membre ; si vous êtes au désespoir, M. de Rohan, ne vous laissez donc pas aller à des enfantillages plus dangereux que la poudre, que la peste, que la mort ! Si vous tenez tant à cette femme, conservez-vous-la, au lieu de la perdre, et si vous ne manquez pas absolument de cœur et de mémoire, ne risquez pas d'englober dans votre ruine ceux qui vous ont servi par amitié. Moi je ne joue pas avec le feu. Me jurez-vous de ne pas faire un pas pour voir la reine ? Seulement la voir, entendez-vous, je ne dis pas

lui parler, d'ici à quinze jours ? Le jurez-vous ? je reste et je pourrai vous servir encore. Êtes-vous décidé à tout braver pour enfreindre ma défense et la sienne ? Je le saurai, et dix minutes après je pars ! Vous vous en tirerez comme vous pourrez.

– C'est affreux, murmura le cardinal, la chute est écrasante ; tomber de ce bonheur ! Oh ! j'en mourrai !

– Allons donc, glissa Jeanne à son oreille ; vous n'aimez que par amour-propre ailleurs.

– Aujourd'hui, c'est par amour, répliqua le cardinal.

– Souffrez alors aujourd'hui, dit Jeanne ; c'est une condition de l'état. Voyons, monseigneur, décidez-vous ; resté-je ici ? Suis-je sur la route de Lausanne ?

– Restez, comtesse, mais trouvez-moi un calmant. La plaie est trop douloureuse.

– Jurez-vous de m'obéir ?

– Foi de Rohan !

– Bon ! votre calmant est tout trouvé. Je vous défends les entrevues, mais je ne défends pas les

lettres.

– En vérité ! s'écria l'insensé ranimé par cet espoir. Je pourrai écrire ?

– Essayez.

– Et... elle me répondrait ?

– J'essaierai.

Le cardinal dévora de baisers la main de Jeanne. Et l'appela son ange tutélaire.

Il dut bien rire, le démon qui habitait dans le cœur de la comtesse.

LXVIII

La nuit

Ce jour même, il était quatre heures du soir, lorsqu'un homme à cheval s'arrêta sur la lisière du parc, derrière les bains d'Apollon.

Le cavalier faisait une promenade d'agrément, au pas ; pensif comme Hippolyte, beau comme lui, sa main laissait flotter les rênes sur le col du coursier.

Il s'arrêta, ainsi que nous l'avons dit, à l'endroit où M. de Rohan depuis trois jours faisait arrêter son cheval. Le sol était, à cet endroit, foulé par les fers, et les arbustes étaient broutés tout à l'entour du chêne au tronc duquel avait été attachée la monture.

Le cavalier mit pied à terre.

– Voici un endroit bien ravagé, dit-il.

Et il approcha du mur.

– Voici des traces d’escalade ; voici une porte récemment ouverte. C’est bien ce que j’avais pensé.

» On n’a pas fait la guerre avec les Indiens des savanes sans se connaître en traces de chevaux et d’hommes. Or, depuis quinze jours, M. de Charny est revenu ; depuis quinze jours M. de Charny ne s’est point montré. Voici la porte que M. de Charny a choisie pour entrer dans Versailles.

En disant ces mots, le cavalier soupira bruyamment comme s’il arrachait son âme avec ce soupir.

– Laissons au prochain son bonheur, murmura-t-il en regardant une à une les éloquentes traces du gazon et des murs. Ce que Dieu donne aux uns, il le refuse aux autres. Ce n’est pas pour rien que Dieu fait des heureux et des malheureux ; sa volonté soit bénie !

» Il faudrait une preuve, cependant. À quel prix, par quel moyen l’acquérir ?

» Oh ! rien de plus simple. Dans les buissons, la nuit, un homme ne saurait être découvert, et, de sa cachette, il verrait ceux qui viennent. Ce soir, je serai dans les buissons.

Le cavalier ramassa les rênes de son cheval, se remit lentement en selle, et sans presser ni hâter le pas de son cheval, disparut à l'angle du mur.

Quant à Charny, obéissant aux ordres de la reine, il s'était renfermé chez lui, attendant un message de sa part.

La nuit vint, rien ne paraissait. Charny, au lieu de guetter à la fenêtre du pavillon qui donnait sur le parc, guettait dans la même chambre à la fenêtre qui donnait sur la petite rue. La reine avait dit : à la porte de la louveterie ; mais fenêtre et porte dans ce pavillon c'était tout un, au rez-de-chaussée. Le principal était qu'on pût voir tout ce qui arriverait.

Il interrogeait la nuit profonde, espérant d'une minute à l'autre entendre le galop d'un cheval ou le pas précipité d'un courrier.

Dix heures et demie sonnèrent. Rien. La reine

avait joué Charny. Elle avait fait une concession au premier mouvement de surprise. Honteuse, elle avait promis ce qu'il lui était impossible de tenir ; et, chose affreuse à penser, elle avait promis sachant qu'elle ne tiendrait pas.

Charny, avec cette rapide facilité de soupçon qui caractérise les gens violemment épris, se reprochait déjà d'avoir été si crédule.

– Comment ai-je pu, s'écriait-il, moi qui ai vu, croire à des mensonges et sacrifier ma conviction, ma certitude, à un stupide espoir ?

Il développait avec rage cette idée funeste, quand le bruit d'une poignée de sable lancée sur les vitres de l'autre fenêtre attira son attention et le fit courir du côté du parc.

Il vit alors, dans une large mante noire, en bas, sous la charmille du parc, une figure de femme qui levait vers lui un visage pâle et inquiet.

Il ne put retenir un cri de joie et de regret tout ensemble. La femme qui l'attendait, qui l'appelait, c'était la reine !

D'un bond il s'élança par la fenêtre et vint

tomber près de Marie-Antoinette.

– Ah ! vous voilà, monsieur ? c'est bien heureux ! dit à voix basse la reine tout émue ; que faisiez-vous donc ?

– Vous ! vous ! madame !... vous-même ! est-il possible ? répliqua Charny en se prosternant.

– Est-ce ainsi que vous attendiez ?

– J'attendais du côté de la rue, madame.

– Est-ce que je pouvais venir par la rue, voyons ? quand il est si simple de venir par le parc ?

– Je n'eusse osé espérer de vous voir, madame, dit Charny avec un accent de reconnaissance passionnée.

Elle l'interrompt.

– Ne restons pas ici, dit-elle, il y fait clair ; avez-vous votre épée ?

– Oui.

– Bien !... Par où dites-vous que sont entrés les gens que vous avez vus ?

– Par cette porte.

- Et à quelle heure ?
- À minuit, chaque fois.
- Il n’y a pas de raison pour qu’ils ne viennent pas cette nuit encore. Vous n’avez parlé à personne ?
- À qui que ce soit.
- Entrons dans le taillis et attendons.
- Oh ! Votre Majesté...

La reine passa devant, et, d’un pas assez prompt, fit quelque chemin en sens inverse.

– Vous entendez bien, dit-elle tout à coup, comme pour aller au-devant de la pensée de Charny, que je ne me suis pas amusée à conter cette affaire au lieutenant de police. Depuis que je me suis plainte, M. de Crosne aurait dû déjà me faire justice. Si la créature qui usurpe mon nom après avoir usurpé ma ressemblance n’a pas encore été arrêtée, si tout ce mystère n’est pas éclairci, vous sentez qu’il y a deux motifs : ou l’incapacité de M. de Crosne – ce qui n’est rien – ou sa connivence avec mes ennemis. Or, il me paraît difficile que chez moi, dans mon parc, on

se permette l'ignoble comédie que vous m'avez signalée, sans être sûr d'un appui direct ou d'une tacite complicité. Voilà pourquoi ceux qui s'en sont rendus coupables me paraissent être assez dangereux pour que je ne m'en rapporte qu'à moi-même du soin de les démasquer. Qu'en pensez-vous ?

– Je demande à Votre Majesté la permission de ne plus ouvrir la bouche. Je suis au désespoir ; j'ai encore des craintes et je n'ai plus de soupçons.

– Au moins, vous êtes un honnête homme, vous, dit vivement la reine ; vous savez dire les choses en face ; c'est un mérite qui peut blesser quelquefois les innocents quand on se trompe à leur égard : mais une blessure se guérit.

– Oh ! madame, voilà onze heures ; je tremble.

– Assurez-vous qu'il n'y a personne ici, dit la reine pour éloigner son compagnon.

Charny obéit. Il courut les taillis jusqu'aux murs.

– Personne, fit-il en revenant.

– Où s’est passée la scène que vous racontiez ?

– Madame, à l’instant même, en revenant de mon exploration, j’ai reçu un coup terrible dans le cœur. Je vous ai aperçue à l’endroit même où ces nuits dernières je vis... la fausse reine de France.

– Ici ! s’écria la reine en s’éloignant avec dégoût de la place qu’elle occupait.

– Sous ce châtaignier, oui, madame.

– Mais alors, monsieur, dit Marie-Antoinette, ne restons pas ici, car s’ils y sont venus ils y reviendront.

Charny suivit la reine dans une autre allée. Son cœur battait si fort qu’il craignit de ne pas entendre le bruit de la porte qui allait s’ouvrir.

Elle, silencieuse et fière, attendait que la preuve vivante de son innocence apparût.

Minuit sonna. La porte ne s’ouvrit pas.

Une demi-heure s’écoula, pendant laquelle Marie-Antoinette demanda plus de dix fois à Charny si les imposteurs avaient été bien exacts à chacun de leurs rendez-vous.

Trois quarts après minuit sonnèrent à Saint-Louis de Versailles.

La reine frappa du pied avec impatience.

– Vous verrez qu’ils ne viendront pas aujourd’hui, dit-elle ; ces sortes de malheurs n’arrivent qu’à moi !

Et en disant ces mots elle regardait Charny comme pour lui chercher querelle, si elle avait surpris en ses yeux le moindre éclat de triomphe ou d’ironie.

Mais lui, pâissant à mesure que ses soupçons revenaient, gardait une attitude tellement grave et mélancolique, que certainement son visage reflétait en ce moment la sereine patience des martyrs et des anges.

La reine lui prit le bras et le ramena au châtaignier sous lequel ils avaient fait leur première station.

– Vous dites, murmura-t-elle, que c’est ici que vous avez vu.

– Ici même, madame.

– Ici, que la femme a donné une rose à

l'homme.

– Oui, Votre Majesté.

Et la reine était si faible, si fatiguée du long séjour fait dans ce parc humide, qu'elle s'adossa au tronc de l'arbre, et pencha sa tête sur sa poitrine.

Insensiblement, ses jambes fléchirent ; Charny ne lui donnait pas le bras, elle tomba plutôt qu'elle ne s'assit sur l'herbe et la mousse.

Lui, demeurait immobile et sombre.

Elle appuya ses deux mains sur son visage, et Charny ne put voir une larme de cette reine glisser entre ses doigts longs et blancs.

Soudain, relevant sa tête :

– Monsieur, dit-elle, vous avez raison : je suis condamnée. J'avais promis de prouver aujourd'hui que vous m'aviez calomniée : Dieu ne le veut pas, je m'incline.

– Madame... murmura Charny.

– J'ai fait, continua-t-elle, ce qu'aucune femme n'eût fait à ma place. Je ne parle pas des

reines. Oh ! monsieur, qu'est-ce qu'une reine, quand elle ne peut régner même sur un cœur ? Qu'est-ce qu'une reine quand elle n'obtient pas même l'estime d'un honnête homme ? Voyons, monsieur, aidez-moi au moins à me relever, pour que je parte ; ne me méprisez pas au point de me refuser votre main.

Charny se précipita comme un insensé à ses genoux.

– Madame, dit-il en frappant son front sur la terre, si je n'étais un malheureux qui vous aime, vous me pardonneriez, n'est-ce pas ?

– Vous ! s'écria la reine avec un rire amer ; vous ! vous m'aimez, et vous me croyez infâme !...

– Oh !... madame.

– Vous !... vous, qui devriez avoir une mémoire, vous m'accusez d'avoir donné une fleur ici, là-bas, un baiser, là-bas, mon amour à un autre homme... monsieur, pas de mensonge, vous ne m'aimez pas !

– Madame, ce fantôme était là, ce fantôme de

reine amoureuse. Là aussi où je suis, était le fantôme de l'amant. Arrachez-moi le cœur, puisque ces deux infernales images vivent dans mon cœur et le dévorent.

Elle lui prit la main et l'attira vers elle avec un geste exalté.

– Vous avez vu !... vous avez entendu... C'était bien moi, n'est-ce pas ? dit-elle d'une voix étouffée... Oh ! c'était moi, ne cherchez pas autre chose. Eh bien ! si à cette même place, sous ce même châtaignier, assise comme j'étais, vous à mes pieds comme était l'autre, si je vous serre les mains, si je vous approche de ma poitrine, si je vous prends dans mes bras, si je vous dis : Moi qui ai fait tout cela à l'autre, n'est-ce pas ? moi qui ai dit la même chose à l'autre, n'est-ce pas ? Si je vous dis : Monsieur de Charny, je n'aimais, je n'aime, je n'aimerai qu'un être au monde... et c'est vous !... Mon Dieu ! mon Dieu ! cela suffira-t-il pour vous convaincre qu'on n'est pas une infâme quand on a dans le cœur, avec le sang des impératrices, le feu divin d'un amour comme celui-là ?

Charny poussa un gémissement pareil à celui d'un homme qui expire. La reine en lui parlant l'avait enivré de son souffle ; il l'avait sentie parler, sa main avait brûlé son épaule, sa poitrine avait brûlé son cœur, l'haleine avait dévoré ses lèvres.

– Laissez-moi remercier Dieu, murmura-t-il. Oh ! si je ne pensais à Dieu, je penserais trop à vous.

Elle se leva lentement ; elle arrêta sur lui deux yeux dont les pleurs noyaient la flamme.

– Voulez-vous ma vie ? dit-il éperdu.

Elle se tut un moment sans cesser de le regarder.

– Donnez-moi votre bras, dit-elle, et menez-moi partout où les autres sont allés. D'abord ici – ici où fut donnée une rose...

Elle tira de sa robe une rose chaude encore du feu qui avait brûlé sa poitrine.

– Prenez ! dit-elle.

Il respira l'odeur embaumée de la fleur, et la serra dans sa poitrine.

– Ici, reprit-elle, l'*autre* a donné sa main à baiser ?

– Ses deux mains ! dit Charny chancelant et ivre au moment où son visage se trouva enfermé dans les mains brûlantes de la reine.

– Voilà une place purifiée, dit la reine avec un adorable sourire. Maintenant, ne sont-ils pas allés aux bains d'Apollon ?

Charny, comme si le ciel fût tombé sur sa tête, s'arrêta stupéfait, à demi-mort.

– C'est un endroit, dit gaiement la reine, où jamais je n'entre que le jour. Allons voir ensemble la porte par où s'enfuyait cet amant de la reine.

Joyeuse, légère, suspendue au bras de l'homme le plus heureux que Dieu eût jamais béni, elle traversa presque en courant les pelouses qui séparaient le taillis du mur de ronde.

Ils arrivèrent ainsi à la porte derrière laquelle se voyaient les traces des pieds de chevaux.

– C'est ici, au-dehors, dit Charny.

– J'ai toutes les clefs, répondit la reine.

Ouvrez, monsieur de Charny ; instruisez-nous.

Ils sortirent et se penchèrent pour voir : la lune sortit d'un nuage comme pour les aider dans leurs investigations.

Le blanc rayon s'attacha tendrement au beau visage de la reine, qui s'appuyait sur le bras de Charny en écoutant et en regardant les buissons d'alentour.

Lorsqu'elle se fut bien convaincue, elle fit rentrer le gentilhomme, en l'attirant à elle par une douce pression.

La porte se referma sur eux.

Deux heures sonnaient.

– Adieu, dit-elle. Rentrez chez vous. À demain.

Elle lui serra la main, et, sans un mot de plus, s'éloigna rapidement sous les charmilles, dans la direction du château.

Au-delà de cette porte qu'ils venaient de refermer, un homme se leva du milieu des buissons, et disparut dans les bois qui bordent la route.

Cet homme emportait en s'en allant le secret de la reine.

LXIX

Le congé

La reine sortit le lendemain toute souriante et toute belle pour aller à la messe.

Ses gardes avaient ordre de laisser venir à elle tout le monde. C'était un dimanche, et Sa Majesté s'éveillant avait dit :

– Voilà un beau jour ; il fait bon vivre aujourd'hui.

Elle parut respirer avec plus de plaisir qu'à l'ordinaire le parfum de ses fleurs favorites ; elle se montra plus magnifique dans les dons qu'elle accorda ; elle s'empressa davantage d'aller mettre son âme auprès de Dieu.

Elle entendit la messe sans une distraction. Elle n'avait jamais courbé si bas sa tête majestueuse.

Tandis qu'elle priait avec ferveur, la foule s'amassait comme les autres dimanches sur le passage des appartements à la chapelle, et les degrés même des escaliers étaient remplis de gentilshommes et de dames.

Parmi ces dernières brillait modestement, mais élégamment vêtue, Mme de La Motte.

Et dans la haie double, formée par les gentilshommes, on voyait à droite M. de Charny, complimenté par beaucoup de ses amis sur sa guérison, sur son retour, et surtout sur son visage radieux.

La faveur est un subtil parfum, elle se divise avec une telle facilité dans l'air, que bien longtemps avant l'ouverture de la cassolette l'arôme est défini, reconnu et apprécié par les connaisseurs. Olivier n'était ami de la reine que depuis six heures, mais déjà tout le monde se disait l'ami d'Olivier.

Tandis qu'il acceptait toutes ces félicitations avec la bonne mine d'un homme véritablement heureux, et que pour lui témoigner plus d'honneur et plus d'amitié, toute la gauche de la

haie passait à droite, Olivier, forcé de laisser courir ses regards sur le groupe qui s'éparpillait autour de lui, aperçut seule, en face, une figure dont la sombre pâleur et l'immobilité le frappèrent au milieu de son enivrement.

Il reconnut Philippe de Taverney serré dans son uniforme et la main sur la poignée de son épée.

Depuis les visites de politesse faites par ce dernier à l'antichambre de son adversaire après leur duel, depuis la séquestration de Charny par le docteur Louis, aucune relation n'avait existé entre les deux rivaux.

Charny, en voyant Philippe qui le regardait tranquillement, sans bienveillance ni menace, commença par un salut que Philippe lui rendit de loin.

Puis, fendant avec sa main le groupe qui l'entourait :

– Pardon, messieurs, dit Olivier ; mais laissez-moi remplir un devoir de politesse.

Et traversant l'espace compris entre la haie de

droite et la haie de gauche, il vint droit à Philippe qui ne bougeait pas.

– Monsieur de Taverney, dit-il en le saluant avec plus de civilité que la première fois, je devais vous remercier de l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à ma santé, mais j'arrive seulement depuis hier.

Philippe rougit et le regarda, puis il baissa les yeux.

– J'aurai l'honneur, monsieur, continua Charny, de vous rendre visite dès demain, et j'espère que vous ne m'aurez pas gardé rancune.

– Nullement, monsieur, répliqua Philippe.

Charny allait tendre sa main pour que Philippe y dépose la sienne, lorsque le tambour annonça l'arrivée de la reine.

– Voici la reine, monsieur, dit lentement Philippe, sans avoir répondu au geste amical de Charny.

Et il ponctua cette phrase par une révérence plus mélancolique que froide.

Charny, un peu surpris, se hâta de rejoindre

ses amis dans la haie à droite.

Philippe demeura de son côté, comme s'il eût été en faction.

La reine approchait, on la vit sourire à plusieurs, prendre ou faire prendre des places, car de loin elle avait aperçu Charny, et, ne le quittant pas du regard, avec cette téméraire bravoure qu'elle mettait dans ses amitiés, et que ses ennemis appelaient de l'impudeur, elle prononça tout haut ces paroles :

– Demandez, aujourd'hui, messieurs, demandez, je ne saurais rien refuser aujourd'hui.

Charny fut pénétré jusqu'au fond du cœur par l'accent et par le sens de ces mots magiques. Il tressaillit de plaisir, ce fut là son remerciement à la reine.

Soudain, celle-ci fut tirée de sa douce mais dangereuse contemplation par le bruit d'un pas, par le son d'une voix étrangère.

Le pas criait à sa gauche sur la dalle, la voix émue mais grave, disait :

– Madame !...

La reine aperçut Philippe ; elle ne put réprimer un premier mouvement de surprise en se voyant placée entre ces deux hommes, dont elle se reprochait peut-être d'aimer trop l'un et pas assez l'autre.

– Vous ! monsieur de Taverney, s'écria-t-elle en se remettant ; vous ! vous avez quelque chose à me demander ? Oh ! parlez.

– Dix minutes d'audience au loisir de Votre Majesté, dit Philippe en s'inclinant sans avoir désarmé la sévère pâleur de son front.

– À l'instant même, monsieur, répliqua la reine en jetant un regard furtif sur Charny, qu'elle redoutait involontairement de voir si près de son ancien adversaire ; suivez-moi.

Et elle passa plus rapidement lorsqu'elle entendit le pas de Philippe derrière le sien, et eut laissé Charny à sa place.

Elle continua cependant de faire sa moisson de lettres, de placets et de suppliques, donna quelques ordres, et rentra chez elle.

Un quart d'heure après, Philippe était introduit

dans la bibliothèque où Sa Majesté recevait le dimanche.

– Ah ! monsieur de Taverney, entrez, dit-elle en prenant le ton enjoué, entrez et faites-moi tout de suite bon visage. Il faut vous le confesser, j’ai une inquiétude chaque fois qu’un Taverney désire me parler. Vous êtes de mauvais augure dans votre famille. Rassurez-moi vite, monsieur de Taverney, en me disant que vous ne venez pas m’annoncer un malheur.

Philippe, plus pâle encore après ce préambule qu’il ne l’avait été pendant la scène avec Charny, se contenta de répliquer, voyant combien la reine mettait peu d’affection dans son langage :

– Madame, j’ai l’honneur d’affirmer à Votre Majesté que je ne lui apporte cette fois qu’une bonne nouvelle.

– Ah ! c’est une nouvelle ! dit la reine.

– Hélas ! oui, Votre Majesté.

– Ah ! mon Dieu ! répliqua-t-elle en reprenant cet air gai qui rendait Philippe si malheureux, voilà que vous avez dit hélas ! « Pauvre que je

suis ! » dirait un Espagnol, monsieur de Taverney a dit hélas !

– Madame, reprit gravement Philippe, deux mots vont rassurer si pleinement Votre Majesté, que non seulement son noble front ne se voilera pas aujourd’hui à l’approche d’un Taverney, mais ne se voilera jamais par la faute d’un Taverney Maison-Rouge. À dater d’aujourd’hui, madame, le dernier de cette famille à qui Votre Majesté avait daigné accorder quelque faveur, va disparaître pour ne plus revenir à la cour de France.

La reine, quittant soudain l’air enjoué qu’elle avait pris comme ressource contre les émotions présumées de cette entrevue :

– Vous partez ! s’écria-t-elle.

– Oui, Votre Majesté.

– Vous... aussi !

Philippe s’inclina.

– Ma sœur, madame, a déjà eu le regret de quitter Votre Majesté, dit-il ; moi, j’étais bien autrement inutile à la reine, et je pars.

La reine s'assit toute troublée en réfléchissant qu'Andrée avait demandé ce congé éternel le lendemain d'une entrevue chez Louis, où M. de Charny avait eu le premier indice de la sympathie qu'on ressentait pour lui.

– Étrange ! murmura-t-elle rêveuse, et elle n'ajouta plus un mot.

Philippe restait debout comme une statue de marbre, attendant le geste qui congédie.

La reine sortant tout à coup de sa léthargie :

– Où allez-vous ? dit-elle.

– Je veux aller rejoindre M. de La Pérouse, dit Philippe.

– M. de La Pérouse est à Terre-Neuve en ce moment.

– J'ai tout préparé pour le rejoindre.

– Vous savez qu'on lui prédit une mort affreuse ?

– Affreuse, je ne sais, dit Philippe, mais prompt, je le sais.

– Et vous partez ?

Il sourit avec sa beauté si noble et si douce.

– C’est pour cela que je veux aller rejoindre La Pérouse, dit-il.

La reine retomba encore une fois dans son inquiet silence.

Philippe, encore une fois, attendit respectueusement.

Cette nature si noble et si brave de Marie-Antoinette se réveilla plus téméraire que jamais.

Elle se leva, s’approcha du jeune homme, et lui dit en croisant ses bras blancs sur sa poitrine :

– Pourquoi partez-vous ?

– Parce que je suis très curieux de voyager, répondit-il doucement.

– Mais vous avez déjà fait le tour du monde, reprit la reine, dupe un instant de ce calme héroïque.

– Du nouveau monde, oui, madame, continua Philippe, mais pas de l’ancien et du nouveau ensemble.

La reine fit un geste de dépit et répéta ce

qu'elle avait dit à Andrée.

– Race de fer, cœurs d'acier que ces Taverney. Votre sœur et vous, vous êtes deux terribles gens, des amis qu'on finit par haïr. Vous partez, non pas pour voyager, vous en êtes las, mais pour me quitter. Votre sœur était, disait-elle, appelée par la religion, elle cache un cœur de feu sous de la cendre. Enfin, elle a voulu partir, elle est partie. Dieu la fasse heureuse ! Vous ! vous qui pourriez être heureux ; vous ! vous voilà parti aussi. Quand je vous disais tout à l'heure que les Taverney me portent malheur !

– Épargnez-nous, madame ; si Votre Majesté daignait chercher mieux dans nos cœurs, elle n'y verrait qu'un dévouement sans limites.

– Écoutez ! s'écria la reine avec colère, vous êtes, vous, un quaker, elle, une philosophe, des créatures impossibles ; elle se figure le monde comme un paradis, où l'on n'entre qu'à la condition d'être des saints ; vous, vous prenez le monde pour l'enfer, où n'entrent que les diables ; et tous deux vous avez fui le monde : l'un, parce que vous y trouvez ce que vous ne cherchez pas ;

l'autre, parce que vous n'y trouvez pas ce que vous cherchez. Ai-je raison ? Eh ! mon cher monsieur de Taverney, laissez les humains être imparfaits, ne demandez aux familles royales que d'être les moins imparfaites des races humaines ; soyez tolérant, ou plutôt ne soyez pas égoïste.

Elle accentua ces mots avec trop de passion. Philippe eut l'avantage.

– Madame, dit-il, l'égoïsme est une vertu, quand on s'en sert pour rehausser ses adorations.

Elle rougit.

– Tout ce que je sais, dit-elle, c'est que j'aimais Andrée, et qu'elle m'a quittée. C'est que je tenais à vous, et que vous me quittez. Il est humiliant pour moi de voir deux personnes aussi parfaites, je ne plaisante pas, monsieur, abandonner ma maison.

– Rien ne peut humilier une personne auguste comme vous, madame, dit froidement Taverney ; la honte n'atteint pas les fronts élevés comme est le vôtre.

– Je cherche avec attention, poursuivit la reine,

quelle chose a pu vous blesser.

– Rien ne m’a blessé, madame, reprit vivement Philippe.

– Votre grade a été confirmé ; votre fortune est en bon train ; je vous distinguais...

– Je répète à Votre Majesté que rien ne me plaît à la Cour.

– Et si je vous disais de rester... si je vous l’ordonnais ?...

– J’aurais la douleur de répondre par un refus à Votre Majesté.

La reine, une troisième fois, se plongeait dans cette silencieuse réserve qui était à sa logique ce que l’action de rompre est au ferrailleur fatigué.

Et comme elle sortait toujours de ce repos par un coup d’éclat :

– Il y a peut-être quelqu’un qui vous déplaît ici ? Vous êtes ombrageux, dit-elle en attachant son regard clair sur Philippe.

– Personne ne me déplaît.

– Je vous croyais mal... avec un

gentilhomme... M. de Charny... que vous avez blessé en duel... fit la reine en s'animant par degrés. Et comme il est simple que l'on fuie les gens qu'on n'aime pas, dès que vous avez vu M. de Charny revenu, vous auriez désiré quitter la Cour.

Philippe ne répondit rien.

La reine, se trompant sur le compte de cet homme si loyal et si brave, crut n'avoir affaire qu'à un jaloux ordinaire. Elle le poursuivit sans ménagement.

– Vous savez d'aujourd'hui seulement, continua-t-elle, que M. de Charny est de retour. Je dis d'aujourd'hui ! et c'est aujourd'hui que vous me demandez votre congé ?

Philippe devint plus livide que pâle. Ainsi attaqué, ainsi foulé aux pieds, il se releva cruellement.

– Madame, dit-il, c'est seulement d'aujourd'hui que je sais le retour de M. de Charny, c'est vrai ; seulement il y a plus longtemps que Votre Majesté ne pense, car j'ai

rencontré M. de Charny vers deux heures du matin à la porte du parc correspondant aux bains d'Apollon.

La reine pâlit à son tour ; et, après avoir regardé avec une admiration mêlée de terreur la parfaite courtoisie que le gentilhomme conservait dans sa colère :

– Bien ! murmura-t-elle d'une voix éteinte ; allez, monsieur, je ne vous retiens plus.

Philippe salua pour la dernière fois et partit à pas lents.

La reine tomba foudroyée sur son fauteuil en disant :

– France ! pays des nobles cœurs !

LXX

La jalousie du cardinal

Cependant le cardinal avait vu se succéder trois nuits bien différentes de celles que son imagination faisait revivre sans cesse.

Pas de nouvelles de personne, pas l'espoir d'une visite ! Ce silence mortel après l'agitation de la passion, c'était l'obscurité d'une cave après la joyeuse lumière du soleil.

Le cardinal s'était bercé d'abord de l'espoir que son amante, femme avant d'être reine, voudrait connaître de quelle nature était l'amour qu'on lui témoignait, et si elle plaisait après l'épreuve comme avant. Sentiment tout à fait masculin, dont la matérialité devint une arme à deux tranchants qui blessa bien douloureusement le cardinal lorsqu'elle se retourna contre lui.

En effet, ne voyant rien venir, et n'entendant que le silence, comme dit M. Delille, il craignit, l'infortuné, que cette épreuve ne lui eût été défavorable à lui-même. De là, une angoisse, une terreur, une inquiétude dont on ne peut avoir d'idée, si l'on n'a souffert de ces névralgies générales qui font de chaque fibre aboutissant au cerveau un serpent de feu, qui se tord ou se détend par sa propre volonté.

Ce malaise devint insupportable au cardinal ; il envoya dix fois en une demi-journée au domicile de Mme de La Motte, dix fois à Versailles.

Le dixième courrier lui ramena enfin Jeanne, qui surveillait là-bas Charny et la reine, et s'applaudissait intérieurement de cette impatience du cardinal, à laquelle bientôt elle devrait le succès de son entreprise.

Le cardinal, en la voyant, éclata.

– Comment, dit-il, vous vivez avec cette tranquillité ! Comment ! vous me savez au supplice, et vous, qui vous dites mon amie, vous laissez ce supplice aller jusqu'à la mort !

– Eh ! monseigneur, répliqua Jeanne, patience, s’il vous plaît. Ce que je faisais à Versailles, loin de vous, est bien plus utile que ce que vous faisiez ici en me désirant.

– On n’est pas cruelle à ce point, dit Son Excellence, radoucie par l’espoir d’obtenir des nouvelles. Voyons, que dit-on, que fait-on là-bas ?

– L’absence est un mal douloureux, soit qu’on en souffre à Paris, soit qu’on la subisse à Versailles.

– Voilà ce qui me charme et je vous en remercie ; mais...

– Mais ?

– Des preuves !

– Ah ! bon Dieu ! s’écria Jeanne, que dites-vous là, monseigneur ! des preuves ! Qu’est-ce que ce mot ? Des preuves !... êtes-vous dans votre bon sens, monseigneur, pour aller demander à une femme des preuves de ses fautes ?

– Je ne demande pas une pièce pour un procès, comtesse ; je demande un gage d’amour.

– Il me semble, fit-elle après avoir regardé Son Excellence d'une certaine façon, que vous devenez bien exigeant, sinon bien oublieux.

– Oh ! je sais ce que vous allez me dire, je sais que je devrais me tenir fort satisfait, fort honoré ; mais prenez mon cœur par le vôtre, comtesse. Comment accepteriez-vous d'être ainsi jeté de côté après avoir eu les apparences de la faveur ?

– Vous avez dit les apparences, je crois ? répliqua Jeanne du même ton railleur.

– Oh ! il est certain que vous pouvez me battre avec impunité, comtesse ; il est certain que rien ne m'autorise à me plaindre ; mais je me plains...

– Alors, monseigneur, je ne puis être responsable de votre mécontentement, s'il n'a que des causes frivoles ou s'il n'a pas de cause du tout.

– Comtesse, vous me traitez mal.

– Monseigneur, je répète vos paroles. Je suis votre discussion.

– Inspirez-vous de vous, au lieu de me reprocher mes folies ; aidez-moi au lieu de me

tourmenter.

– Je ne puis vous aider là où je ne vois rien à faire.

– Vous ne voyez rien à faire ? dit le cardinal en appuyant sur chaque mot.

– Rien.

– Eh bien ! madame, dit M. de Rohan avec véhémence, tout le monde ne dit peut-être pas la même chose que vous.

– Hélas ! monseigneur, nous voici arrivés à la colère, et nous ne nous comprenons plus. Votre Excellence me pardonnera de le lui faire observer.

– En colère ! oui... Votre mauvaise volonté m'y pousse, comtesse.

– Et vous ne calculez pas si c'est de l'injustice ?

– Oh ! non pas ! Si vous ne me servez plus, c'est parce que vous ne pouvez faire autrement, je le vois bien.

– Vous me jugez bien ; pourquoi alors

m'accuser ?

– Parce que vous devriez me dire toute la vérité, madame.

– La vérité ! je vous ai dit celle que je sais.

– Vous ne me dites pas que la reine est une perfide, qu'elle est une coquette, qu'elle pousse les gens à l'adorer, et qu'elle les désespère après.

Jeanne le regarda d'un air surpris.

– Expliquez-vous, dit-elle en tremblant, non de peur, mais de joie.

En effet, elle venait d'entrevoir dans la jalousie du cardinal une issue que la circonstance ne lui eût peut-être pas donnée pour sortir d'une aussi difficile position.

– Avouez-moi, continua le cardinal, qui ne calculait plus avec sa passion, avouez, je vous en supplie, que la reine refuse de me voir.

– Je ne dis pas cela, monseigneur.

– Avouez que si elle ne me repousse pas de son plein gré, ce que j'espère encore, elle m'évince pour ne pas alarmer quelque autre

amant, à qui mes assiduités auront donné l'éveil.

– Ah ! monseigneur, s'écria Jeanne d'un ton si merveilleusement mielleux qu'elle laissait soupçonner bien plus encore qu'elle ne voulait déguiser.

– Écoutez-moi, reprit M. de Rohan, la dernière fois que j'ai vu Sa Majesté, je crois avoir entendu marcher dans le massif.

– Folie.

– Et je dirai tout ce que je soupçonne.

– Ne dites pas un mot de plus, monseigneur, vous offensez la reine ; et, d'ailleurs, s'il était vrai qu'elle fût assez malheureuse pour craindre la surveillance d'un amant, ce que je ne crois pas, seriez-vous assez injuste pour lui faire un crime du passé qu'elle vous sacrifie ?

– Le passé ! le passé ! Voilà un grand mot, mais qui tombe, comtesse, si ce passé est encore le présent et doit être le futur.

– Fi ! monseigneur ; vous me parlez comme à un courtier qu'on accuserait d'avoir procuré une mauvaise affaire. Vos soupçons, monseigneur,

sont tellement blessants pour la reine, qu'ils finissent par l'être pour moi.

– Alors, comtesse, prouvez-moi...

– Ah ! monseigneur, si vous répétez ce mot-là, je prendrai l'injure pour mon compte.

– Enfin !... m'aime-t-elle un peu ?

– Mais il y a une chose bien simple, monseigneur, répliqua Jeanne, en montrant au cardinal sa table et tout ce qu'il fallait pour écrire. Mettez-vous là et demandez-le-lui à elle-même.

Le cardinal saisit avec transport la main de Jeanne :

– Vous lui remettrez ce billet ? dit-il.

– Si je ne lui remettais, qui donc s'en chargerait ?

– Et... vous me promettez une réponse ?

– Si vous n'aviez pas de réponse, comment sauriez-vous à quoi vous en tenir ?

– Oh ! à la bonne heure, voilà comme je vous aime, comtesse.

– N'est-ce pas, fit-elle avec son fin sourire.

Il s'assit, prit la plume et commença un billet. Il avait la plume éloquente, M. de Rohan, la lettre facile ; cependant il déchira dix feuilles avant de se plaire à lui-même.

– Si vous allez toujours de ce train, dit Jeanne, vous n'arriverez jamais.

– C'est que, voyez-vous, comtesse, je me défie de ma tendresse ; elle déborde malgré moi ; elle fatiguerait peut-être la reine.

– Ah ! fit Jeanne avec ironie, si vous lui écrivez en homme politique, elle vous répondra un billet de diplomate. Cela vous regarde.

– Vous avez raison, et vous êtes une vraie femme, cœur et esprit. Tenez, comtesse, pourquoi aurions-nous un secret pour vous qui avez le nôtre ?

Elle sourit.

– Le fait est, dit-elle, que vous n'avez que peu de chose à me cacher.

– Lisez par-dessus mon épaule, lisez aussi vite que j'écrirai, si c'est possible ; car mon cœur est brûlant, ma plume va dévorer le papier.

Il écrivit, en effet ; il écrivit une lettre tellement ardente, tellement folle, tellement pleine de reproches amoureux et de compromettantes protestations, que lorsqu'il eut fini, Jeanne, qui suivait sa pensée jusqu'à sa signature, se dit à elle-même :

« Il vient d'écrire ce que je n'eusse osé lui dicter. »

Le cardinal relut et dit à Jeanne :

– Est-ce bien ainsi ?

– Si elle vous aime, répliqua la traîtresse, vous le verrez demain ; maintenant tenez-vous en repos.

– Jusqu'à demain, oui.

– Je n'en demande pas plus, monseigneur.

Elle prit le billet cacheté, se laissa embrasser sur les yeux par Monseigneur, et rentra chez elle vers le soir.

Là, déshabillée, rafraîchie, elle se mit à songer.

La situation était telle que depuis le début elle

se l'était promise à elle-même.

Encore deux pas, elle touchait le but.

Lequel des deux valait-il mieux choisir pour bouclier : de la reine ou du cardinal ?

Cette lettre du cardinal le mettait dans l'impossibilité d'accuser jamais Mme de La Motte, le jour où elle le forcerait de rembourser les sommes dues pour le collier.

En admettant que le cardinal et la reine se vissent pour s'entendre, comment oseraient-ils perdre Mme de La Motte, dépositaire d'un secret aussi scandaleux.

La reine ne ferait pas d'éclat, et croirait à la haine du cardinal ; le cardinal croirait à la coquetterie de la reine ; mais le débat, s'il y en avait, aurait lieu à huis clos, et Mme de La Motte seulement soupçonnée prendrait ce prétexte pour s'expatrier en réalisant la belle somme d'un million et demi.

Le cardinal saurait bien que Jeanne avait pris ces diamants, la reine le devinerait bien ; mais à quoi leur servirait d'ébruiter une alerte si

étroitement liée à celle du parc et des bains d'Apollon ?

Seulement, ce n'était pas assez d'une lettre pour établir tout ce système de défense. Le cardinal avait de bonnes plumes, il écrirait sept à huit fois encore.

Quant à la reine, qui sait si dans ce moment même elle ne forgeait pas, avec M. de Charny, des armes pour Jeanne de La Motte !

Tant de trouble et de détours aboutissaient, comme pis-aller, à une fuite, et Jeanne échafaudait d'avance ses degrés.

D'abord l'échéance, dénonciation des joailliers. La reine allait droit à M. de Rohan.

Comment ?

Par l'entremise de Jeanne, cela était inévitable. Jeanne prévenait le cardinal et l'invitait à payer. S'il s'y refusait, menace de publier les lettres ; il payait.

Le paiement fait, plus de péril. Quant à l'éclat public, restait à vider la question d'intrigue. Sur ce point, satisfaction absolue. L'honneur d'une

reine et d'un prince de l'Église, au prix d'un million et demi, c'était trop bon marché, Jeanne croyait être sûre d'en avoir trois millions quand elle voudrait.

Et pourquoi Jeanne était-elle sûre de son fait quant à la question d'intrigue ?

C'est que le cardinal avait la conviction d'avoir vu trois nuits de suite la reine dans les bosquets de Versailles, et que nulle puissance au monde ne prouverait au cardinal qu'il s'était trompé. C'est qu'une seule preuve existait de la supercherie, une preuve vivante, irrécusable, et que cette preuve, Jeanne allait la faire disparaître du débat.

Arrivée à ce point de sa méditation, elle s'approcha de la fenêtre, elle vit Oliva tout inquiète, toute curieuse à son balcon.

« À nous deux », pensa Jeanne, en saluant tendrement sa complice.

La comtesse fit à Oliva le signe convenu pour qu'elle descendît le soir.

Toute joyeuse après avoir reçu cette

communication officielle, Oliva rentra dans sa chambre ; Jeanne reprit ses méditations.

Briser l'instrument quand il ne peut plus servir, c'est l'habitude de tous les gens d'intrigue ; seulement, la plupart échouent, soit en brisant cet instrument de manière à lui faire pousser un gémissement qui trahit le secret, soit en le brisant assez incomplètement pour qu'il puisse servir à d'autres.

Jeanne pensa que la petite Oliva, toute au plaisir de vivre, ne se laisserait pas briser comme il le faudrait sans pousser une plainte.

Il était nécessaire d'imaginer pour elle une fable qui la décidât à fuir ; une autre qui lui permît de fuir très volontiers.

Les difficultés surgissaient à chaque pas ; mais certains esprits trouvent à résoudre les difficultés autant de plaisir que certains autres à fouler des roses.

Oliva, si fort charmée qu'elle fût de la société de sa nouvelle amie, n'était charmée que relativement, c'est-à-dire qu'entrevoyant cette

liaison au travers des vitres de sa prison, elle la trouvait délicieuse. Mais la sincère Nicole ne dissimulait pas à son amie qu'elle eût mieux aimé le grand jour, les promenades au soleil, toutes les réalités enfin de la vie, que ces promenades nocturnes et cette fictive royauté.

Les à-peu-près de la vie, c'étaient Jeanne, ses caresses et son intimité ; la réalité de la vie, c'était de l'argent et Beausire.

Jeanne, qui avait étudié à fond cette théorie, se promit de l'appliquer à la première occasion.

En se résumant, elle donna pour thème à son entretien avec Nicole la nécessité de faire disparaître absolument la preuve des supercheries criminelles commises dans le parc de Versailles.

La nuit vint, Oliva descendit. Jeanne l'attendait à la porte.

Toutes deux remontant la rue Saint-Claude jusqu'au boulevard désert, allèrent gagner leur voiture, qui, pour mieux les laisse causer, marchait au pas dans le chemin qui va circulairement à Vincennes.

Nicole, bien déguisée dans une robe simple et sous une ample calèche, Jeanne vêtue en grisette, nul ne les pouvait reconnaître. Il eût fallu d'ailleurs pour cela plonger dans le carrosse, et la police seule avait ce droit. Rien n'avait encore donné l'éveil à la police.

En outre, cette voiture, au lieu d'être un carrosse uni, portait sur ses panneaux les armes de Valois, respectables sentinelles dont aucune violence d'agent n'aurait osé forcer la consigne.

Oliva commença par couvrir de baisers Jeanne, qui les lui rendit avec usure.

– Oh ! que je me suis ennuyée, s'écria Oliva ; je vous cherchais, je vous invoquais.

– Impossible, mon amie, de vous venir voir, j'eusse couru alors et vous eusse fait courir un trop grand danger.

– Comment cela ? dit Nicole étonnée.

– Un danger terrible, chère petite, et dont je frémis encore.

– Oh ! contez cela bien vite !

– Vous savez que vous avez ici beaucoup

d'ennui.

– Oui, hélas !

– Et que pour vous distraire vous aviez désiré sortir.

– Ce à quoi vous m'avez aidée si amicalement.

– Vous savez aussi que je vous avais parlé de cet officier du gobelet, un peu fou, mais très aimable, qui est amoureux de la reine, à qui vous ressemblez un peu.

– Oui, je le sais.

– J'ai eu la faiblesse de vous proposer un divertissement innocent qui consistait à nous amuser du pauvre garçon, et à le mystifier en lui faisant croire à un caprice de la reine pour lui.

– Hélas ! soupira Oliva.

– Je ne vous rappellerai pas les deux premières promenades que nous fîmes la nuit, dans le jardin de Versailles, en compagnie de ce pauvre garçon.

Oliva soupira encore.

– De ces deux nuits pendant lesquelles vous avez si bien joué votre petit rôle que notre amant

a pris la chose au sérieux.

– C’était peut-être mal, dit Oliva bien bas ; car, en effet, nous le trompions, et il ne le mérite pas ; c’est un bien charmant cavalier.

– N’est-ce pas ?

– Oh ! oui.

– Mais attendez, le mal n’est pas encore là. Lui avoir donné une rose, vous être laissé appeler majesté, avoir donné vos mains à baiser, ce sont là des espiègleries... Mais... ma petite Oliva, il paraît que ce n’est pas tout.

Oliva rougit si fort que, sans la nuit profonde, Jeanne eût été forcée de s’en apercevoir. Il est vrai qu’en femme d’esprit elle regardait le chemin et non pas sa compagne.

– Comment... balbutia Nicole. En quoi... n’est-ce pas tout ?

– Il y a eu une troisième entrevue, dit Jeanne.

– Oui, fit Oliva en hésitant ; vous le savez, puisque vous y étiez.

– Pardon, chère amie, j’étais, comme toujours,

à distance, guettant ou faisant semblant de guetter pour donner plus de vérité à votre rôle. Je n'ai donc pas vu ni entendu ce qui s'est passé dans cette grotte. Je ne sais que ce que vous m'en avez raconté. Or, vous m'avez raconté, en revenant, que vous vous étiez promenée, que vous aviez causé, que les roses et les mains baisées avaient continué leur jeu. Moi, je crois tout ce qu'on me dit, chère petite.

– Eh bien !... mais... fit en tremblant Oliva.

– Eh bien ! ma toute aimable, il paraît que notre fou en dit plus que la prétendue reine ne lui en a accordé.

– Quoi ?

– Il paraît qu'enivré, étourdi, éperdu, il s'est vanté d'avoir obtenu de la reine une preuve irrécusable d'amour partagé. Ce pauvre diable est fou, décidément.

– Mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Oliva.

– Il est fou, d'abord parce qu'il ment, n'est-ce pas ? dit Jeanne.

– Certes... balbutia Oliva.

– Vous n’eussiez pas, ma chère petite, voulu vous exposer à un danger aussi terrible sans me le dire.

Oliva frissonna de la tête aux pieds.

– Quelle apparence, continua la terrible amie, que vous, qui aimez M. Beausire, et qui m’avez pour compagne ; que vous, qui êtes courtisée par M. le comte de Cagliostro, et qui refusez ses soins, vous ayez été, par caprice, donner à ce fou le droit... de... dire ?... Non, il a perdu la tête, je n’en démords pas.

– Enfin, s’écria Nicole, quel danger ? Voyons !

– Le voici. Nous avons affaire à un fou, c’est-à-dire à un homme qui ne craint rien et qui ne ménage rien. Tant qu’il ne s’agissait que d’une rose donnée, que d’une main baisée, rien à dire ; une reine a des roses dans son parc, elle a des mains à la disposition de tous ses sujets ; mais, s’il était vrai qu’à la troisième entrevue... Ah ! ma chère enfant, je ne ris plus depuis que j’ai cette idée-là.

Oliva sentit ses dents se serrer de peur.

– Qu’arrivera-t-il donc, ma bonne amie ?
demanda-t-elle.

– Il arrivera d’abord que vous n’êtes pas la
reine, pas que je sache, du moins.

– Non.

– Et que, ayant usurpé la qualité de Sa Majesté
pour commettre une... légèreté de ce genre...

– Eh bien ?

– Eh bien, cela s’appelle lèse-majesté. On
mène les gens bien loin avec ce mot-là.

Oliva cacha son visage dans ses mains.

– Après tout, continua Jeanne, comme vous
n’avez pas fait ce dont il se vante, vous en serez
quitte pour le prouver. Les deux légèretés
précédentes seront punies de deux à quatre
années de prison, et du bannissement.

– Prison ! bannissement ! s’écria Oliva
effarée.

– Ce n’est pas irréparable ; mais moi je vais
toujours prendre mes précautions et me mettre à

l'abri.

– Vous seriez inquiétée aussi ?

– Parbleu ! Est-ce qu'il ne me dénoncera pas tout de suite, cet insensé ? Ah ! ma pauvre Oliva ! c'est une mystification qui nous aura coûté cher.

Oliva se mit à fondre en larmes.

– Et moi, moi, dit-elle, qui ne puis jamais rester un moment tranquille ! Oh ! esprit enragé ! Oh ! démon ! Je suis possédée, voyez-vous. Après ce malheur, j'en irai encore chercher un autre.

– Ne vous désespérez pas, tâchez seulement d'éviter l'éclat.

– Oh ! comme je vais me renfermer chez mon protecteur. Si j'allais tout lui avouer ?

– Jolie idée ! Un homme qui vous élève à la brochette, en vous dissimulant son amour ; un homme qui n'attend qu'un mot de vous pour vous adorer, et auquel vous irez dire que vous avez commis cette imprudence avec un autre. Je dis imprudence, notez bien cela ; sans compter ce qu'il soupçonnera.

– Mon Dieu ! vous avez raison.

– Il y a plus : le bruit de cela va se répandre, la recherche des magistrats éveillera les scrupules de votre protecteur. Qui sait si, pour se mettre bien en cour, il ne vous livrera pas ?

– Oh !

– Admettons qu’il vous chasse purement et simplement, que deviendrez-vous ?

– Je sais que je suis perdue.

– Et M. de Beausire, quand il apprendra cela, dit lentement Jeanne, en étudiant l’effet de ce dernier coup.

Oliva bondit. D’un coup violent elle démolit tout l’édifice de sa coiffure.

– Il me tuera. Oh ! non, murmura-t-elle, je me tuerai moi-même.

Puis se tournant vers Jeanne :

– Vous ne pouvez pas me sauver, dit-elle avec désespoir, non, puisque vous êtes perdue vous-même.

– J’ai, répliqua Jeanne, au fond de la Picardie,

un petit coin de terre, une ferme. Si l'on pouvait sans être vue gagner ce refuge avant l'éclat, peut-être resterait-il une chance ?

– Mais ce fou, il vous connaît, il vous trouvera toujours bien.

– Oh ! vous partie, vous cachée, vous introuvable, je ne craindrais plus le fou. Je lui dirais tout haut : « Vous êtes un insensé d'avancer de pareilles choses, prouvez-les ! » ce qui lui serait impossible ; tout bas je lui dirais : « Vous êtes un lâche ! »

– Je partirai quand et comme il vous plaira, dit Oliva.

– Je crois que c'est sage, répliqua Jeanne.

– Faut-il partir tout de suite ?

– Non, attendez que j'aie préparé toutes choses pour le succès. Cachez-vous, ne vous montrez pas, même à moi. Déguisez-vous même en regardant dans votre miroir.

– Oui, oui, comptez sur moi, chère amie.

– Et pour commencer, rentrons ; nous n'avons plus rien à nous dire.

– Rentrons. Combien vous faut-il de temps pour vos préparatifs ?

– Je ne sais ; mais faites attention à une chose : d’ici au jour de votre départ, je ne me montrerai pas à ma fenêtre. Si vous m’y voyez, comptez que ce sera pour le jour même, et tenez-vous prête.

– Oui, merci, ma bonne amie.

Elles retournèrent lentement vers la rue Saint-Claude, Oliva n’osant plus parler à Jeanne, Jeanne songeant trop profondément pour parler à Oliva.

En arrivant, elles s’embrassèrent ; Oliva demanda humblement pardon à son amie de tout ce qu’elle avait causé de malheurs avec son étourderie.

– Je suis femme, répliqua Mme de La Motte, en parodiant le poète latin, et toute faiblesse de femme m’est familière.

LXXI

La fuite

Ce qu'avait promis Oliva, elle le tint.

Dès le lendemain, Nicole avait complètement dissimulé son existence à tout le monde, nul ne pouvait soupçonner qu'elle habitait la maison et la rue Saint-Claude.

Toujours abritée derrière un rideau ou derrière un paravent, toujours calfeutrant la fenêtre, en dépit des rayons de soleil qui venaient joyeusement y mordre.

Jeanne, qui, de son côté, préparait tout, sachant que le lendemain devait amener l'échéance du premier paiement de cinq cent mille livres, Jeanne s'arrangeait de façon à ne laisser derrière elle aucun endroit sensible pour le moment où la bombe éclaterait.

Ce moment terrible était le dernier but de ses observations.

Elle avait calculé sagement l'alternative d'une fuite qui était facile, mais cette fuite c'était l'accusation la plus positive.

Rester, rester immobile comme le duelliste sous le coup de l'adversaire ; rester avec la chance de tomber, mais aussi avec la chance de tuer son ennemi, telle fut la détermination de la comtesse.

Voilà pourquoi, dès le lendemain de son entrevue avec Oliva, elle se montra vers deux heures à sa fenêtre, pour indiquer à la fausse reine qu'il était temps de s'apprêter le soir à prendre du champ.

Dire la joie, dire la terreur d'Oliva, ce serait impossible. Nécessité de s'enfuir signifiait danger ; possibilité de fuir signifiait salut.

Elle se mit à envoyer un baiser éloquent à Jeanne, puis fit ses préparatifs en mettant dans son petit paquet quelque peu des effets précieux de son protecteur.

Jeanne, après son signal, disparut de chez elle pour s'occuper de trouver le carrosse auquel on remettrait la chère destinée de Mlle Nicole.

Et puis ce fut tout – tout ce que le plus curieux observateur eût pu démêler parmi les indices ordinairement significatifs de l'intelligence des deux amies.

Rideaux fermés, fenêtre close, lumière tardivement errante. Puis, on ne sait trop quels frôlements, quels bruits mystérieux, quels bouleversements auxquels succéda l'ombre avec le silence.

Onze heures du soir sonnaient à Saint-Paul, et le vent de la rivière amenait les coups lugubrement espacés jusqu'à la rue Saint-Claude, lorsque Jeanne arriva dans la rue Saint-Louis avec une chaise de poste attelée de trois vigoureux chevaux.

Sur le siège de cette chaise, un homme enveloppé dans un manteau indiquait l'adresse au postillon.

Jeanne tira cet homme par le bord de son

manteau, le fit arrêter au coin de la rue du Roi-Doré.

L'homme vint parler à la maîtresse.

– Que la chaise reste ici, mon cher monsieur Reteau, dit Jeanne ; une demi-heure suffira. J'amènerai ici quelqu'un qui montera dans la voiture, et que vous ferez mener en payant double guide à ma petite maison d'Amiens.

– Oui, madame la comtesse.

– Là, vous remettrez cette personne à mon métayer Fontaine, qui sait ce qui lui reste à faire.

– Oui, madame.

– J'oubliais... vous êtes armé, mon cher Reteau ?

– Oui, madame.

– Cette dame est menacée par un fou... Peut-être voudra-t-on l'arrêter en chemin...

– Que ferai-je ?

– Vous ferez feu sur quiconque empêcherait votre marche.

– Oui, madame.

– Vous m’avez demandé vingt louis de gratification pour ce que vous savez, j’en donnerai cent, et je paierai le voyage que vous allez faire à Londres, où vous m’attendrez avant trois mois.

– Oui, madame.

– Voici les cent louis. Je ne vous verrai sans doute plus, car il est prudent pour vous de gagner Saint-Valery et de vous embarquer sur-le-champ pour l’Angleterre.

– Comptez sur moi.

– C’est pour vous.

– C’est pour nous, dit monsieur Reteau en baisant la main de la comtesse. Ainsi, j’attends.

– Et moi, je vais vous expédier la dame.

Reteau entra dans la chaise à la place de Jeanne, qui, d’un pied léger, gagna la rue Saint-Claude et monta chez elle.

Tout dormait dans cet innocent quartier. Jeanne elle-même alluma la bougie qui, levée au-dessus du balcon, devait être le signal pour Oliva de descendre.

« Elle est fille de précaution », se dit la comtesse en voyant la fenêtre sombre.

Jeanne leva et abaissa trois fois sa bougie.

Rien. Mais il lui sembla entendre comme un soupir ou un *oui*, lancé imperceptiblement dans l'air, sous les feuillages de la fenêtre.

« Elle descendra sans avoir rien allumé, se dit Jeanne ; ce n'est pas un mal. »

Et elle descendit elle-même dans la rue.

La porte ne s'ouvrait pas. Oliva s'était sans doute embarrassée de quelques paquets lourds ou gênants.

– La sottise, dit la comtesse en maugréant ; que de temps perdu pour des chiffons.

Rien ne venait. Jeanne alla jusqu'à la porte en face.

Rien. Elle écouta en collant son oreille aux clous de fer à large tête.

Un quart d'heure passa ainsi ; la demie de onze heures sonna.

Jeanne s'écarta jusqu'au boulevard pour voir

de loin si les fenêtres s'éclairaient.

Il lui sembla voir se promener une clarté douce dans le vide des feuilles sous les doubles rideaux.

« Que fait-elle ! mon Dieu ! que fait-elle, la petite misérable ? Elle n'a pas vu le signal, peut-être. Allons ! du courage, remontons. »

Et en effet, elle remonta chez elle pour faire jouer encore le télégraphe de ses bougies.

Aucun signe ne répondit aux siens.

« Il faut, se dit Jeanne en froissant ses manchettes avec rage, il faut que la drôlesse soit malade et ne puisse bouger. Oh ! mais, qu'importe ! vive ou morte, elle partira ce soir. »

Elle descendit encore son escalier avec la précipitation d'une lionne poursuivie. Elle tenait en main la clef qui tant de fois avait procuré à Oliva la liberté nocturne.

Au moment de glisser cette clef dans la serrure de l'hôtel, elle s'arrêta.

« Si quelqu'un était là-haut, près d'elle ? pensa la comtesse. Impossible, j'entendrai les voix, et il

sera temps de redescendre. Si je rencontrais quelqu'un dans l'escalier... Oh ! »

Elle faillit reculer sur cette supposition périlleuse.

Le bruit du piétinement de ses chevaux sur le pavé sonore la décida.

« Sans péril, fit-elle, rien de grand ! Avec de l'audace, jamais de péril ! »

Elle fit tourner le pêne de la lourde serrure, et la porte s'ouvrit.

Jeanne connaissait les localités ; son intelligence les lui eût révélées lors même qu'en attendant Oliva chaque soir elle ne s'en fût pas rendu compte. L'escalier étant à gauche, Jeanne se lança dans l'escalier.

Pas de bruit, pas de lumière, personne.

Elle arriva ainsi au palier de l'appartement de Nicole.

Là, sous la porte, on voyait la raie lumineuse ; là, derrière cette porte, on entendait le bruit d'un pas agité.

Jeanne, haletante, mais étranglant son souffle, écouta. On ne causait pas. Oliva était donc bien seule, elle marchait, rangeait sans doute. Elle n'était donc pas malade, et il ne s'agissait que d'un retard.

Jeanne gratta doucement le bois de la porte.

– Oliva ! Oliva ! dit-elle ; amie ! petite amie !...

Le pas s'approcha sur le tapis.

– Ouvrez ! ouvrez ! dit précipitamment Jeanne.

La porte s'ouvrit, un déluge de lumière inonda Jeanne, qui se trouva en face d'un homme porteur d'un flambeau à trois branches. Elle poussa un cri terrible en se cachant le visage.

– Oliva ! dit cet homme, est-ce que ce n'est pas vous ?

Et il leva doucement la mante de la comtesse.

– Madame la comtesse de La Motte, s'écria-t-il à son tour, avec un ton de surprise admirablement naturel.

– Monsieur de Cagliostro ! murmura Jeanne chancelante et près de s'évanouir.

Parmi tous les dangers que Jeanne avait pu supposer, celui-là n'était jamais apparu à la comtesse. Il ne se présentait pas bien effrayant au premier abord, mais en réfléchissant un peu, en observant un peu l'air sombre et la profonde dissimulation de cet homme étrange, le danger devait paraître épouvantable.

Jeanne faillit perdre la tête, elle recula, elle eut envie de se précipiter du haut en bas de l'escalier.

Cagliostro lui tendit poliment la main, en l'invitant à s'asseoir.

– À quoi dois-je l'honneur de votre visite, madame ? dit-il d'une voix assurée.

– Monsieur... balbutia l'intrigante, qui ne pouvait détacher ses yeux de ceux du comte, je venais... je cherchais...

– Permettez, madame, que je sonne pour faire châtier ceux de mes gens qui ont la maladresse, la grossièreté de laisser se présenter seule une femme de votre rang.

Jeanne trembla. Elle arrêta la main du comte.

– Il faut, continua celui-ci imperturbablement, que vous soyez tombée à ce drôle d’Allemand qui est mon suisse, et qui s’enivre. Il ne vous aura pas connue. Il aura ouvert sa porte sans rien dire, sans rien faire ; il aura dormi après avoir ouvert.

– Ne le grondez pas, monsieur, articula plus librement Jeanne, qui ne soupçonna pas le piège, je vous en prie.

– C’est bien lui qui a ouvert, n’est-ce pas, madame ?

– Je crois que oui... Mais vous m’avez promis de ne pas le gronder.

– Je tiendrai ma parole, dit le comte en souriant. Seulement, madame, veuillez vous expliquer maintenant.

Et une fois cette échappée donnée, Jeanne, qu’on ne soupçonnait plus d’avoir ouvert elle-même la porte, pouvait mentir sur l’objet de sa visite. Elle n’y manqua pas.

– Je venais, dit-elle fort vite, vous consulter, monsieur le comte, sur certains bruits qui

courent.

– Quels bruits, madame ?

– Ne me pressez pas, je vous prie, dit-elle en minaudant ; ma démarche est délicate...

« Cherche ! Cherche ! pensait Cagliostro ; moi j'ai déjà trouvé. »

– Vous êtes un ami de Son Éminence Mgr le cardinal de Rohan, dit Jeanne.

« Ah ! ah ! pas mal, pensa Cagliostro. Va jusqu'au bout du fil que je tiens ; mais plus loin je te le défends. »

– Je suis, en effet, madame, assez bien avec Son Éminence, dit-il.

– Et je venais, continua Jeanne, me renseigner près de vous sur...

– Sur ? dit Cagliostro avec une nuance d'ironie.

– Je vous ai dit que ma position est délicate, monsieur, n'en abusez pas. Vous ne devez pas ignorer que M. de Rohan me témoigne quelque affection, et je voudrais savoir jusqu'à quel point

je puis compter... Enfin, monsieur, vous lisez, dit-on, dans les plus épaisses ténèbres des esprits et des cœurs.

– Encore un peu de clarté, madame, dit le comte, pour que je sache mieux lire dans les ténèbres de votre cœur et de votre esprit.

– Monsieur, on dit que Son Éminence aime ailleurs ; que Son Éminence aime en haut lieu... On dit même...

Ici Cagliostro fixa sur Jeanne, qui faillit tomber renversée, un regard plein d'éclairs.

– Madame, dit-il, je lis en effet dans les ténèbres ; mais pour bien lire, j'ai besoin d'être aidé. Veuillez répondre aux questions que voici :

» Comment êtes-vous venue me chercher ici ? Ce n'est pas ici que je demeure.

Jeanne frémit.

– Comment êtes-vous entrée ici ? car il n'y a ni suisse ivre, ni valets, dans cette partie de l'hôtel.

» Et si ce n'est pas moi que vous veniez chercher, qu'y cherchez-vous ?

» Vous ne répondez pas ? fit-il à la tremblante comtesse ; je vais donc aider votre intelligence.

» Vous êtes entrée avec une clef que je sens là dans votre poche ; la voici.

» Vous veniez chercher ici une jeune femme que, par bonté pure, je cachais chez moi.

Jeanne chancela comme un arbre déraciné.

– Et... quand cela serait ? dit-elle tout bas, quel crime aurais-je commis ? N'est-il pas permis à une femme de venir voir une femme ? Appelez-la, elle vous dira si notre amitié n'est pas avouable...

– Madame, interrompit Cagliostro, vous me dites cela parce que vous savez bien qu'elle n'est plus ici.

– Qu'elle n'est plus ici !... s'écria Jeanne épouvantée. Oliva n'est plus ici ?

– Oh ! fit Cagliostro, vous ignorez peut-être qu'elle est partie, vous qui avez aidé à l'enlèvement ?

– À l'enlèvement ! moi ! moi ! s'écria Jeanne qui reprit espoir. On l'a enlevée et vous

m'accusez ?

– Je fais plus, je vous convains, dit Cagliostro.

– Prouvez ! fit impudemment la comtesse.

Cagliostro prit un papier sur une table et le montra :

Monsieur et généreux protecteur, disait le billet adressé à Cagliostro, pardonnez-moi de vous quitter ; mais avant tout j'aimais M. de Beausire ; il vient, il m'emmène, je le suis. Adieu. Recevez l'expression de ma reconnaissance.

– Beausire !... dit Jeanne pétrifiée, Beausire... Lui qui ne savait pas l'adresse d'Oliva !

– Oh ! que si fait, madame, répliqua Cagliostro en lui montrant un second papier qu'il tira de sa poche ; tenez, j'ai ramassé ce papier dans l'escalier en venant ici rendre ma visite quotidienne. Ce papier sera tombé des poches de M. Beausire.

La comtesse lut en frissonnant :

M. de Beausire trouvera Mlle Oliva rue Saint-Claude, au coin du boulevard ; il la trouvera et l'emmènera sur-le-champ. C'est une amie bien sincère qui le lui conseille. Il est temps.

– Oh ! fit la comtesse en froissant le papier.

– Et il l'a emmenée, dit froidement Cagliostro.

– Mais qui a écrit ce billet ? dit Jeanne.

– Vous, apparemment, vous l'amie sincère d'Oliva.

– Mais comment est-il entré ici ? s'écria Jeanne, en regardant avec rage son impassible interlocuteur.

– Est-ce qu'on n'entre pas avec votre clef ? dit Cagliostro à Jeanne.

– Mais puisque je l'ai, M. Beausire ne l'avait pas.

– Quand on a une clef, on peut en avoir deux, répliqua Cagliostro en la regardant en face.

– Vous avez là des pièces convaincantes, répondit lentement la comtesse, tandis que moi je n'ai que des soupçons.

– Oh ! j'en ai aussi, dit Cagliostro, et qui valent bien les vôtres, madame.

En disant ces mots, il la congédia par un geste imperceptible.

Elle se mit à descendre ; mais le long de cet escalier désert, sombre, qu'elle avait monté, elle trouva vingt bougies et vingt laquais espacés, devant lesquels Cagliostro l'appela hautement et à dix reprises :

– Mme la comtesse de La Motte.

Elle sortit, soufflant la fureur et la vengeance, comme le basilic souffle le feu et le poison.

LXXII

La lettre et le reçu

Le lendemain de ce jour était le dernier délai du paiement fixé par la reine elle-même aux joailliers Bœhmer et Bossange.

Comme la missive de Sa Majesté leur recommandait la circonspection, ils attendirent que les cinq cent mille livres leur arrivassent.

Et comme chez tous les commerçants, si riches qu'ils soient, c'est une grave affaire qu'une rentrée de cinq cent mille livres, les associés préparèrent un reçu de la plus belle écriture de la maison.

Le reçu resta inutile ; personne ne vint l'échanger contre les cinq cent mille livres.

La nuit se passa fort cruellement pour les joailliers dans l'attente d'un messager presque

invraisemblable. Cependant la reine avait des idées extraordinaires ; elle avait besoin de se cacher ; son courrier n'arriverait peut-être qu'après minuit.

L'aube du lendemain détrompa Bœhmer et Bossange de leurs chimères. Bossange prit sa résolution et se rendit à Versailles dans un carrosse au fond duquel l'attendait son associé.

Il demanda d'être introduit auprès de la reine. On lui répondit que s'il n'avait pas de lettre d'audience, il n'entrerait pas.

Étonné, inquiet, il insista ; et comme il savait son monde, et comme il avait eu le talent de placer çà et là, dans les antichambres, quelque petite pierre de rebut, on le protégea pour le mettre sur le passage de Sa Majesté lorsqu'elle reviendrait de se promener dans Trianon.

En effet, Marie-Antoinette, toute frémissante encore de cette entrevue avec Charny où elle s'était faite amante sans devenir maîtresse, Marie-Antoinette revenait, le cœur plein de joie et l'esprit tout radieux, lorsqu'elle aperçut la figure un peu contrite et toute respectueuse de

Bœhmer.

Elle lui fit un sourire qu'il interpréta de la façon la plus heureuse, et il se hasarda à demander un moment d'audience que la reine lui promit pour deux heures, c'est-à-dire après son dîner. Il alla porter cette excellente nouvelle à Bossange qui attendait dans la voiture, et qui, souffrant d'une fluxion, n'avait pas voulu montrer à la reine une figure disgracieuse.

– Nul doute, se dirent-ils, en commentant les moindres gestes, les moindres mots de Marie-Antoinette, nul doute que Sa Majesté n'ait en son tiroir la somme qu'elle n'aura pu avoir hier ; elle a dit à deux heures, parce que à deux heures elle sera seule.

Et ils se demandèrent, comme les compagnons de la fable, s'ils emporteraient la somme en billets, en or ou en argent.

Deux heures sonnèrent, le joaillier fut à son poste ; on l'introduisit dans le boudoir de Sa Majesté.

– Qu'est-ce encore, Bœhmer, dit la reine du

plus loin qu'elle l'aperçut, est-ce que vous voulez me parler bijoux ? Vous avez du malheur, vous savez ?

Bœhmer crut que quelqu'un était caché, que la reine avait peur d'être entendue. Il prit donc un air d'intelligence pour répondre en regardant autour de lui :

– Oui, madame.

– Que cherchez-vous là ? dit la reine surprise. Vous avez quelque secret, hein ?

Il ne répondit rien, un peu suffoqué qu'il était par cette dissimulation.

– Le même secret qu'autrefois ; un joyau à vendre, continua la reine, quelque pièce incomparable ? Oh ! ne vous effrayez pas ainsi : il n'y a personne pour nous entendre.

– Alors... murmura Bœhmer.

– Eh bien ! quoi ?...

– Alors, je puis dire à Sa Majesté...

– Mais dites vite, mon cher Bœhmer.

Le joaillier s'approcha avec un gracieux

sourire.

– Je puis dire à Sa Majesté que la reine nous a oubliés hier, dit-il en montrant ses dents un peu jaunes, mais toutes bienveillantes.

– Oubliés ! en quoi ? fit la reine surprise.

– En ce que hier... était le terme...

– Le terme !... quel terme ?

– Oh ! mais, pardon, Votre Majesté, si je me permets... Je sais bien qu'il y a indiscretion. Peut-être la reine n'est-elle pas préparée. Ce serait un grand malheur : mais, enfin...

– Ah çà ! Bœhmer, s'écria la reine, je ne comprends pas un mot à tout ce que vous me dites. Expliquez-vous donc, mon cher.

– C'est que Votre Majesté a perdu la mémoire. C'est bien naturel, au milieu de tant de préoccupations.

– La mémoire de quoi, encore un coup ?

– C'était hier le premier paiement du collier, dit Bœhmer timidement.

– Vous avez donc vendu votre collier ? fit la

reine.

– Mais... dit Bœhmer en la regardant avec stupéfaction, mais il me semble que oui.

– Et ceux à qui vous avez vendu ne vous ont pas payé, mon pauvre Bœhmer ; tant pis. Il faut que ces gens-là fassent comme j'ai fait ; il faut que, ne pouvant acheter le collier, ils vous le rendent en vous laissant les acomptes.

– Plait-il ?... balbutia le joaillier qui chancela comme le voyageur imprudent qui reçoit sur la tête un coup de soleil d'Espagne. Qu'est-ce que Votre Majesté me fait l'honneur de me dire ?

– Je dis, mon pauvre Bœhmer, que si dix acheteurs vous rendent votre collier comme je vous l'ai rendu en vous laissant deux cent mille livres de pot-de-vin, cela vous fera deux millions, plus le collier.

– Votre Majesté... s'écria Bœhmer ruisselant de sueur, dit bien qu'elle m'a rendu le collier ?

– Mais oui, je le dis, répliqua la reine tranquillement. Qu'avez-vous ?

– Quoi ! continua le joaillier, Votre Majesté

nie m'avoir acheté le collier ?

– Ah çà ! mais quelle comédie jouons-nous, dit sévèrement la reine. Est-ce que ce maudit collier est destiné à faire toujours perdre la tête à quelqu'un ?

– Mais, reprit Bœhmer, tremblant de tous ses membres, c'est qu'il me semblait avoir entendu de la bouche même de Votre Majesté... qu'elle m'avait *rendu*, Votre Majesté a dit *rendu*, le collier de diamants.

La reine regarda Bœhmer en se croisant les bras.

– Heureusement, dit-elle, que j'ai là de quoi vous rafraîchir la mémoire, car vous êtes un homme bien oublieux, monsieur Bœhmer, pour ne rien dire de plus désagréable.

Elle alla droit à son chiffonnier, en tira un papier qu'elle ouvrit, qu'elle parcourut et qu'elle tendit lentement au malheureux Bœhmer.

– Le style est assez clair, dit-elle, je suppose.

Et elle s'assit pour mieux regarder le joaillier pendant qu'il lisait.

Le visage de celui-ci exprima d'abord la plus complète incrédulité, puis, par degrés, l'effroi le plus terrible.

– Eh bien ! dit la reine. Vous reconnaissez ce reçu qui atteste en si bonne forme que vous avez repris le collier ; et, à moins que vous n'ayez oublié aussi que vous vous appelez Bœhmer...

– Mais, madame, s'écria Bœhmer étranglant de rage et de frayeur tout ensemble, ce n'est pas moi qui ai signé ce reçu-là.

La reine recula en foudroyant cet homme de ses deux yeux flamboyants.

– Vous niez ! dit-elle.

– Absolument... Dussé-je laisser ici ma liberté, ma vie, je n'ai jamais reçu le collier ; je n'ai jamais signé ce reçu. Le billot serait ici, le bourreau serait là, que je répéteraï encore : « Non, Votre Majesté, ce reçu n'est pas de moi. »

– Alors, monsieur, dit la reine en pâlisant légèrement, je vous ai donc volé, moi ; j'ai donc votre collier, moi ?

Bœhmer fouilla dans son portefeuille et en tira

une lettre qu'il tendit à son tour à la reine...

– Je ne crois pas, madame, dit-il d'une voix respectueuse, mais altérée par l'émotion, je ne crois pas que si Votre Majesté m'avait voulu rendre le collier, elle eût écrit la reconnaissance que voici.

– Mais, s'écria la reine, qu'est-ce que ce chiffon ? Je n'ai jamais écrit cela, moi ! Est-ce que c'est là mon écriture ?

– C'est signé, dit Bœhmer pulvérisé.

– *Marie-Antoinette de France...* Vous êtes fou ! Est-ce que je suis de *France*, moi ? Est-ce que je ne suis pas archiduchesse d'Autriche ? Est-ce qu'il n'est pas absurde que j'aie écrit cela ! Allons donc, monsieur Bœhmer, le piège est trop grossier ; allez-vous-en le dire à vos faussaires.

– À mes faussaires... balbutia le joaillier, qui faillit s'évanouir en entendant ces paroles. Votre Majesté me soupçonne, moi, Bœhmer ?

– Vous me soupçonnez bien, moi, Marie-Antoinette ! dit la reine avec hauteur.

– Mais cette lettre, objecta-t-il encore en

désignant le papier qu'elle tenait toujours.

– Et ce reçu, répliqua-t-elle, en lui montrant le papier qu'il n'avait pas quitté.

Bœhmer fut obligé de s'appuyer sur un fauteuil ; le parquet tourbillonnait sous lui. Il aspirait l'air à grands flots, et la couleur pourprée de l'apoplexie remplaçait la livide pâleur de la défaillance.

– Rendez-moi mon reçu, dit la reine, je le tiens pour bon, et reprenez votre lettre signée *Antoinette de France* ; le premier procureur vous dira ce que cela vaut.

En lui ayant jeté le billet, après avoir arraché le reçu de ses mains, elle tourna le dos et passa dans une pièce voisine, abandonnant à lui seul le malheureux qui n'avait plus une idée, et qui, contre toute étiquette, se laissa tomber dans un fauteuil.

Cependant, après quelques minutes qui servirent à le remettre, il s'élança, tout étourdi, de l'appartement, et vint retrouver Bossange, auquel il raconta l'aventure, de façon à se faire

soupçonner fort par son associé.

Mais il répéta si bien et tant de fois son dire, que Bossange commença à arracher sa perruque, tandis que Bœhmer arrachait ses cheveux, ce qui fit, pour les gens qui passaient et dont le regard plongea dans la voiture, le spectacle le plus douloureux et le plus comique à la fois.

Cependant, comme on ne peut passer une journée entière dans un carrosse ; comme, après s'être arraché cheveux ou perruque on trouve le crâne, et que sous le crâne sont ou doivent être les idées, les deux joailliers trouvèrent celle de se réunir pour forcer, s'il était possible, la porte de la reine, et obtenir quelque chose qui ressemblât à une explication.

Ils s'acheminaient donc vers le château, dans un état à faire pitié, lorsqu'ils furent rencontrés par un des officiers de la reine qui les mandait l'un ou l'autre. Qu'on pense de leur joie et de leur empressement à obéir.

Ils furent introduits sans retard.

LXXIII

Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan je suis

La reine paraissait attendre impatiemment ; aussi, dès qu'elle aperçut les joailliers :

– Ah ! voici monsieur Bossange, dit-elle vivement ; vous avez pris du renfort, Bœhmer, tant mieux.

Bœhmer n'avait rien à dire ; il pensait beaucoup. Ce qu'on a de mieux à faire en pareil cas, c'est de procéder par le geste ; Bœhmer se jeta aux pieds de Marie-Antoinette.

Le geste était expressif.

Bossange l'imita comme son associé.

– Messieurs, dit la reine, je suis calme à présent, et je ne m'irriterai plus. Il m'est venu d'ailleurs une idée qui modifie mes sentiments à votre égard. Nul doute qu'en cette affaire nous ne

soyons, vous et moi, dupes de quelque petit mystère... qui n'est plus un mystère pour moi.

– Ah ! madame ! s'écria Bœhmer enthousiasmé par ces paroles de la reine, vous ne me soupçonnez donc plus... d'avoir fait... Oh ! le vilain mot à prononcer que celui de faussaire !

– Il est aussi dur pour moi de l'entendre, je vous prie de le croire, que pour vous de le prononcer, dit la reine. Je ne vous soupçonne plus, non.

– Votre Majesté soupçonne-t-elle quelqu'un alors ?

– Répondez à mes questions. Vous dites que vous n'avez plus les diamants ?

– Nous ne les avons plus, répondirent ensemble les deux joailliers.

– Peu vous importe de savoir à qui je les avais remis pour vous, cela me regarde. Est-ce que vous n'avez pas vu... Mme la comtesse de La Motte ?

– Pardonnez, madame, nous l'avons vue...

– Et elle ne vous a rien donné... de ma part ?

– Non, madame. Mme la comtesse nous a dit seulement : « Attendez. »

– Mais cette lettre de moi, qui l’a remise ?

– Cette lettre ? répliqua Bœhmer ; celle que Votre Majesté a eue dans les mains, celle-ci, c’est un messenger inconnu qui l’a apportée chez nous pendant la nuit.

Et il montrait la fausse lettre.

– Ah ! ah ! fit la reine, bien ; vous voyez qu’elle ne vient pas directement de moi.

Elle sonna, un valet de pied parut...

– Qu’on fasse mander Mme la comtesse de La Motte, dit tranquillement la reine.

» Et, continua-t-elle avec le même calme, vous n’avez vu personne, vous n’avez pas vu M. de Rohan ?

– M. de Rohan, si fait, madame, il est venu nous rendre visite et s’informer...

– Très bien ! répliqua la reine ; n’allons pas plus loin ; du moment que M. le cardinal de Rohan se trouve encore mêlé à cette affaire, vous

auriez tort de vous désespérer. Je devine : Mme de La Motte, en vous disant ce mot : *Attendez*, aura voulu... Non, je ne devine rien et je ne veux rien deviner... Allez seulement trouver M. le cardinal, et lui racontez ce que vous venez de me dire ; ne perdez pas de temps, et ajoutez que je sais tout.

Les joailliers, ranimés par cette petite flamme d'espérance, échangèrent entre eux un regard moins effrayé.

Bossange seul, qui voulait placer son mot, se hasarda bien bas à dire que, cependant, la reine avait entre les mains un faux reçu, et qu'un faux est un crime.

Marie-Antoinette fronça le sourcil.

– Il est vrai, dit-elle, que si vous n'avez pas reçu le collier, cet écrit constitue un faux. Mais pour constater le faux, il est indispensable que je vous confronte avec la personne que j'ai chargée de vous remettre les diamants.

– Quand Votre Majesté voudra, s'écria Bossange ; nous ne craignons pas la lumière,

nous autres honnêtes marchands.

– Alors, allez chercher la lumière auprès de M. le cardinal, lui seul peut nous éclairer dans tout ceci.

– Et Votre Majesté nous permettra de lui rapporter la réponse ? demanda Bœhmer.

– Je serai instruite avant vous, dit la reine, c'est moi qui vous tirerai d'embarras. Allez.

Elle les congédia, et lorsqu'ils furent partis, se livrant à toute son inquiétude, elle envoya courrier sur courrier à Mme de La Motte.

Nous ne la suivrons pas dans ses recherches et dans ses soupçons, nous l'abandonnerons, au contraire, pour mieux courir avec les joailliers au-devant de cette vérité si désirée.

Le cardinal était chez lui, lisant avec une rage impossible à décrire une petite lettre que Mme de La Motte venait de lui envoyer, disait-elle, de Versailles. La lettre était dure, elle ôtait tout espoir au cardinal ; elle le sommait de ne plus songer à rien ; elle lui interdisait de reparaître familièrement à Versailles ; elle faisait appel à sa

loyauté, pour ne pas renouer des relations *devenues impossibles*.

En relisant ces mots, le prince bondissait ; il épelait les caractères un à un ; il semblait demander compte au papier des duretés dont le chargeait une main cruelle.

– Coquette, capricieuse, perfide, s'écriait-il dans son désespoir ; oh ! je me vengerai.

Il accumulait alors toutes les pauvretés qui soulagent les cœurs faibles dans leurs douleurs d'amour, mais qui ne les guérissent pas de l'amour lui-même.

– Voilà, disait-il, quatre lettres qu'elle m'écrit, toutes plus injustes, toutes plus tyranniques les unes que les autres. Elle m'a pris par caprice, moi ! C'est une humiliation qu'à peine je lui pardonnerais, si elle ne me sacrifiait à un caprice nouveau.

Et le malheureux abusé relisait avec la ferveur de l'espoir toutes les lettres, étayées dans leur rigueur avec un art de proportion impitoyable.

La dernière était un chef-d'œuvre de barbarie,

le cœur du pauvre cardinal en était percé à jour, et cependant il aimait à un point tel que, par esprit de contradiction, il se délectait à lire, à relire ces froides duretés rapportées de Versailles, selon Mme de La Motte.

C'est à ce moment que les joailliers se présentèrent à son hôtel.

Il fut bien surpris de voir leur insistance à forcer la consigne. Il chassa trois fois son valet de chambre qui revint une quatrième fois à la charge, en disant que Bœhmer et Bossange avaient déclaré ne vouloir se retirer que s'ils y étaient contraints par la force.

– Que veut dire ceci ? pensa le cardinal. Faites-les entrer.

Ils entrèrent. Leurs visages bouleversés témoignaient du rude combat qu'ils avaient eu à soutenir moralement et physiquement. S'ils étaient demeurés vainqueurs dans l'un de ces combats, les malheureux avaient été battus dans l'autre. Jamais cerveaux plus détraqués n'avaient été appelés à fonctionner devant un prince de l'Église.

– Et d’abord, cria le cardinal en les voyant, qu’est-ce que cette brutalité, messieurs les joailliers, est-ce qu’on vous doit quelque chose ici ?

Le ton de ce début glaça de frayeur les deux associés.

– Est-ce que les scènes de là-bas vont recommencer ? dit Bœhmer du coin de l’œil à son associé.

– Oh ! non pas, non pas, répondit ce dernier en assujettissant sa perruque par un mouvement très belliqueux, quant à moi, je suis décidé à tous les assauts.

Et il fit un pas presque menaçant, pendant que Bœhmer, plus prudent, restait en arrière.

Le cardinal les crut fous et le leur dit nettement.

– Monseigneur, fit le désespéré Bœhmer en hachant chaque syllabe avec un soupir, justice, miséricorde ! épargnez-nous la rage, et ne nous forcez pas à manquer de respect au plus grand, au plus illustre prince.

– Messieurs, ou vous n’êtes pas fous, et alors on vous jettera par les fenêtres, dit le cardinal, ou vous êtes fous, et alors on vous mettra tout simplement à la porte. Faites votre choix.

– Monseigneur, nous ne sommes pas fous, nous sommes volés !

– Qu’est-ce que cela me fait à moi, reprit M. de Rohan ; je ne suis pas lieutenant de police.

– Mais vous avez eu le collier entre les mains, monseigneur, dit Bœhmer en sanglotant ; vous irez déposer en justice, monseigneur, vous irez...

– J’ai eu le collier ? dit le prince... C’est donc ce collier qui a été volé !

– Oui, monseigneur.

– En bien ! que dit la reine ? s’écria le cardinal, en faisant un mouvement d’intérêt.

– La reine nous a envoyés à vous, monseigneur.

– C’est bien aimable à Sa Majesté. Mais que puis-je faire à cela, mes pauvres gens ?

– Vous pouvez tout, monseigneur ; vous

pouvez dire ce qu'on en a fait.

– Moi ?

– Sans doute.

– Mon cher monsieur Bœhmer, vous pourriez me tenir un pareil langage si j'étais de la bande des voleurs qui ont pris le collier à la reine.

– Ce n'est pas à la reine que le collier a été pris.

– À qui donc ? mon Dieu !

– La reine nie l'avoir eu en sa possession.

– Comment, elle nie ! fit le cardinal avec hésitation ; puisque vous avez un reçu d'elle.

– La reine dit que le reçu est faux.

– Allons donc ! s'écria le cardinal, vous perdez la tête, messieurs.

– Est-ce vrai ? dit Bœhmer à Bossange, qui répondit par un triple assentiment.

– La reine a nié, dit le cardinal, parce qu'il y avait quelqu'un chez elle quand vous lui parlâtes.

– Personne, monseigneur ; mais ce n'est pas

tout.

– Quoi donc encore ?

– Non seulement la reine a nié, non seulement elle a prétendu que la reconnaissance est fausse ; mais elle nous a montré un reçu de nous prouvant que nous avons repris le collier.

– Un reçu de vous, dit le cardinal. Et ce reçu...

– Est faux, comme l'autre, monsieur le cardinal, vous le savez bien.

– Faux... Deux faux... Et vous dites que je le sais bien ?

– Assurément, puisque vous êtes venu pour nous confirmer dans ce que nous avait dit Mme de La Motte ; car vous, vous saviez bien que nous avons bien vendu le collier, et qu'il était aux mains de la reine.

– Voyons, dit le cardinal en passant une main sur son front, voici des choses bien graves, ce me semble. Entendons-nous un peu. Voici mes opérations avec vous.

– Oui, monseigneur.

– D’abord achat fait par moi pour le compte de Sa Majesté d’un collier sur lequel je vous ai payé deux cent cinquante mille livres.

– C’est vrai, monseigneur.

– Ensuite, vente souscrite directement par la reine, vous me l’avez dit, du moins, aux termes fixés par elle et sur la responsabilité de sa signature ?

– De sa signature... Vous dites que c’est la signature de la reine, n’est-ce pas, monseigneur ?

– Montrez-la-moi.

– La voici.

Les joailliers tirèrent la lettre de leur portefeuille. Le cardinal y jeta les yeux.

– Eh mais ! s’écria-t-il, vous êtes des enfants... *Marie-Antoinette de France*... Est-ce que la reine n’est pas une fille de la maison d’Autriche ? Vous êtes volés : l’écriture et la signature, tout est faux !

– Mais alors, s’écrièrent les joailliers au comble de l’exaspération, Mme de La Motte doit connaître le faussaire et le voleur ?

La vérité de cette assertion frappa le cardinal.

– Appelons Mme de La Motte, dit-il fort troublé.

Et il sonna comme avait fait la reine.

Ses gens s'élançèrent à la poursuite de Jeanne, dont le carrosse ne pouvait encore être très loin.

Cependant Bœhmer et Bossange se blottissant comme des lièvres au gîte, dans les promesses de la reine, répétaient : « Où est le collier ? Où est le collier ? »

– Vous allez me faire devenir sourd, dit le cardinal avec humeur. Le sais-je moi, où est votre collier ? Je l'ai remis moi-même à la reine, voilà tout ce que je sais.

– Le collier ! si nous n'avons pas l'argent ; le collier ! répétaient les deux marchands.

– Messieurs, cela ne me regarde pas, répéta le cardinal hors de lui, et prêt à jeter ces deux créanciers à la porte.

– Mme de La Motte ! Mme la comtesse ! crièrent Bœhmer et Bossange, enroutés à force de désespoir, c'est elle qui nous a perdus.

– Mme de La Motte est d’une probité que je vous défends de suspecter, sous peine d’être roués dans mon hôtel.

– Enfin, il y a un coupable, dit Bœhmer d’un ton lamentable, ces deux faux ont été faits par quelqu’un ?

– Est-ce par moi ? dit M. de Rohan avec hauteur.

– Monseigneur, nous ne voulons pas le dire, certes.

– Eh bien, alors ?

– Enfin, monseigneur, une explication, au nom du ciel.

– Attendez que j’en aie une moi-même.

– Mais, monseigneur, que répondre à la reine, car Sa Majesté crie aussi bien haut contre vous.

– Et que dit-elle ?

– Elle dit que c’est vous ou Mme de La Motte qui avez le collier, non pas elle.

– Eh bien ! fit le cardinal, pâle de honte et de colère, allez dire à la reine que... Non, ne lui dites

rien. Assez de scandale comme cela. Mais demain... demain, entendez-vous, j'officie à la chapelle de Versailles ; venez, vous me verrez m'approcher de la reine, lui parler, lui demander si elle n'a pas le collier en sa possession, et vous entendrez ce qu'elle répondra ; si, en face de moi, elle nie... alors, messieurs, je suis Rohan, je paierai !

Et sur ces mots prononcés avec une grandeur dont la simple prose ne peut donner une idée, le prince congédia les deux associés qui partirent à reculons en se touchant le coude.

– À demain donc, balbutia Bœhmer, n'est-ce pas, monseigneur ?

– À demain, onze heures du matin, à la chapelle de Versailles, répondit le cardinal.

LXXIV

Escrime et diplomatie

Le lendemain entrait à Versailles, vers dix heures, une voiture aux armes de M. de Breteuil.

Ceux des lecteurs de ce livre qui se rappellent l'histoire de Balsamo et de Gilbert n'auront pas oublié que M. de Breteuil, rival et ennemi personnel de M. de Rohan, guettait depuis longtemps toutes les occasions de porter un coup mortel à son ennemi.

La diplomatie est en ceci d'autant supérieure à l'escrime, que, dans cette dernière science, une riposte bonne ou mauvaise doit être fournie en une seconde, tandis que les diplomates ont quinze ans, plus s'il le faut, pour combiner le coup qu'ils rendent et le faire le plus mortel possible.

M. de Breteuil avait fait demander, une heure

avant, audience au roi, et il trouva Sa Majesté qui s'habillait pour aller à la messe.

– Un temps superbe, dit Louis XVI tout joyeux, dès que le diplomate entra dans son cabinet ; un vrai temps d'Assomption : voyez donc, il n'y a pas un nuage au ciel.

– Je suis bien désolé, sire, d'apporter un nuage à votre tranquillité, répondit le ministre.

– Allons ! s'écria le roi en renfrognant sa bonne mine, voilà que la journée commence mal ; qu'y a-t-il ?

– Je suis bien embarrassé, sire, pour vous conter cela, d'autant que ce n'est pas, au premier abord, une affaire du ressort de mon ministère. C'est une sorte de vol, et cela regarderait le lieutenant de police.

– Un vol ! fit le roi. Vous êtes garde des sceaux, et les voleurs finissent toujours par rencontrer la justice. Cela regarde M. le garde des sceaux ; vous l'êtes, parlez.

– Eh bien, sire, voici ce dont il s'agit. Votre Majesté a entendu parler d'un collier de

diamants ?

– Celui de M. Bœhmer ?

– Oui, sire.

– Celui que la reine a refusé ?

– Précisément.

– Refus qui m’a valu un beau vaisseau : le *Suffren*, dit le roi en se frottant les mains.

– Eh bien ! sire, dit le baron de Breteuil, insensible à tout le mal qu’il allait faire, ce collier a été volé.

– Ah ! tant pis, tant pis, dit le roi. C’était cher ; mais les diamants sont reconnaissables. Les couper serait perdre le fruit du vol. On les laissera entiers, la police les retrouvera.

– Sire, interrompit le baron de Breteuil, ce n’est pas un vol ordinaire. Il s’y mêle des bruits.

– Des bruits ! que voulez-vous dire ?

– Sire, on prétend que la reine a gardé le collier.

– Comment, gardé ? C’est en ma présence qu’elle l’a refusé, sans même le vouloir regarder.

Folies, absurdités, baron ; la reine n'a pas gardé le collier.

– Sire, je ne me suis pas servi du mot propre ; les calomnies sont toujours si aveugles à l'égard des souverains, que l'expression est trop blessante pour les oreilles royales. Le mot gardé...

– Ah çà ! monsieur de Breteuil, dit le roi avec un sourire, on ne dit pas, je suppose, que la reine ait volé le collier de diamants.

– Sire, dit vivement M. de Breteuil, on dit que la reine a repris en dessous le marché rompu devant vous par elle ; on dit, et ici je n'ai pas besoin de répéter à Votre Majesté combien mon respect et mon dévouement méprisent ces infâmes suppositions ; on dit donc que les joailliers ont, de Sa Majesté la reine, un reçu attestant qu'elle garde le collier.

Le roi pâlit.

– On dit cela ! répéta-t-il, que ne dit-on pas ? mais cela m'étonne, après tout, s'écria-t-il. La reine aurait acheté en dessous-main le collier que

je ne la blâmerais point. La reine est une femme, le collier est une pièce rare et merveilleuse. Dieu merci ! la reine peut dépenser un million et demi à sa toilette, si elle l'a voulu. Je l'approuverai, elle n'aura eu qu'un tort, celui de me taire son désir. Mais ce n'est pas au roi de se mêler dans cette affaire ; elle regarde le mari. Le mari grondera sa femme s'il veut, ou s'il peut, je ne reconnais à personne le droit d'intervenir, même avec une médisance.

Le baron s'inclina devant ces paroles si nobles et si vigoureuses du roi, Mais Louis XVI n'avait que l'apparence de la fermeté. Un moment après l'avoir manifestée, il redevenait flottant, inquiet.

– Et puis, dit-il, que parlez-vous de vol ?... Vous avez dit vol, ce me semble ?... S'il y avait vol, le collier ne serait point dans les mains de la reine. Soyons logiques.

– Votre Majesté m'a glacé avec sa colère, dit le baron, et je n'ai pu achever.

– Oh ! ma colère !... Moi, en colère !... Pour cela, baron... baron...

Et le bon roi se mit à rire bruyamment.

– Tenez, continuez, et dites-moi tout ; dites-moi même que la reine a vendu le collier à des juifs. Pauvre femme, elle a souvent besoin d'argent, et je ne lui en donne pas toujours.

– Voilà précisément ce que j'allais avoir l'honneur de dire à Votre Majesté. La reine avait fait demander, il y a deux mois, cinq cent mille livres par M. de Calonne, et Votre Majesté a refusé de signer.

– C'est vrai.

– Eh bien ! sire, cet argent, dit-on, devait servir à payer le premier quartier des échéances souscrites pour l'achat du collier. La reine n'ayant pas eu d'argent a refusé de payer.

– Eh bien ? dit le roi, intéressé peu à peu, comme il arrive quand au doute succède un commencement de vraisemblance.

– Eh bien, sire, c'est ici que va commencer l'histoire que mon zèle m'ordonne de conter à Votre Majesté.

– Quoi ! vous dites que l'histoire commence

ici ; qu'y a-t-il donc, mon Dieu ! s'écria le roi, trahissant ainsi sa perplexité aux yeux du baron, qui dès ce moment garda l'avantage.

– Sire, on dit que la reine s'est adressée à quelqu'un pour avoir de l'argent.

– À qui ? à un juif, n'est-ce pas ?

– Non, sire, pas à un juif.

– Eh ! mon Dieu ! vous me dites cela d'un air étrange, Breteuil. Allons, bien ! je devine ; une intrigue étrangère : la reine a demandé de l'argent à son frère, à sa famille. Il y a de l'Autriche là-dedans.

On sait combien le roi était susceptible à l'égard de la cour de Vienne.

– Mieux vaudrait, répliqua M. de Breteuil.

– Comment ! mieux vaudrait. Mais à qui donc la reine a-t-elle pu demander de l'argent ?

– Sire, je n'ose...

– Vous me surprenez, monsieur, dit le roi en relevant la tête et en reprenant le ton royal. Parlez sur-le-champ, s'il vous plaît, et nommez-moi ce

prêteur d'argent.

– M. de Rohan, sire.

– Eh bien ! mais vous ne rougissez pas de me citer M. de Rohan, l'homme le plus ruiné de ce royaume !

– Sire... dit M. de Breteuil en baissant les yeux.

– Voilà un air qui me déplaît, ajouta le roi ; et vous vous expliquerez tout à l'heure, monsieur le garde des sceaux.

– Non, sire ; pour rien au monde, attendu que rien au monde ne me forcerait à laisser tomber de mes lèvres un mot compromettant pour l'honneur de mon roi et celui de ma souveraine.

Le roi fronça le sourcil.

– Nous descendons bien bas, M. de Breteuil, dit-il ; ce rapport de police est tout imprégné des vapeurs de la sentine d'où il sort.

– Toute calomnie exhale des miasmes mortels, sire, et voilà pourquoi il faut que les rois purifient, et par de grands moyens, s'ils ne veulent pas que leur honneur soit tué par ces

poisons, même sur le trône.

– M. de Rohan ! murmura le roi ; mais quelle vraisemblance ?... Le cardinal laisse donc dire ?...

– Votre Majesté se convaincra, sire, que M. de Rohan a été en pourparlers avec les joailliers Bœhmer et Bossange ; que l'affaire de la vente a été réglée par lui, qu'il a stipulé et pris des conditions de paiement.

– En vérité ! s'écria le roi tout troublé par la jalousie et la colère.

– C'est un fait que le plus simple interrogatoire prouvera. Je m'y engage envers Votre Majesté.

– Vous dites que vous vous y engagez ?

– Sans réserve, sous ma responsabilité, sire.

Le roi se mit à marcher vivement dans son cabinet.

– Voilà de terribles choses, répétait-il ; et oui, mais dans tout cela je ne vois pas encore ce vol.

– Sire, les joailliers ont un reçu signé, disent-ils, de la reine, et la reine doit avoir le collier.

– Ah ! s'écria le roi, avec une explosion d'espoir ; elle nie ! vous voyez bien qu'elle nie, Breteuil.

– Eh ! sire, ai-je jamais laissé croire à Votre Majesté que je ne savais pas l'innocence de la reine ? Serais-je assez à plaindre pour que Votre Majesté ne vît pas tout le respect, tout l'amour qui sont dans mon cœur pour la plus pure des femmes !

– Vous n'accusez que M. de Rohan, alors...

– Mais sire, l'apparence conseille...

– Grave accusation, baron.

– Qui tombera peut-être devant une enquête ; mais l'enquête est indispensable. Songez donc, sire, que la reine prétend n'avoir pas le collier ; que les joailliers prétendent l'avoir vendu à la reine ; que le collier ne se retrouve pas, et que le mot *vol* a été prononcé dans le peuple, entre le nom de M. de Rohan et le nom sacré de la reine.

– Il est vrai, il est vrai, dit le roi tout bouleversé ; vous avez raison, Breteuil ; il faut que toute cette affaire soit éclaircie.

– Absolument, sire.

– Mon Dieu ! qu'est-ce qui passe là-bas dans la galerie ? est-ce que ce n'est pas M. de Rohan qui se rend à la chapelle ?

– Pas encore, sire ; M. de Rohan ne peut se rendre à la chapelle. Il n'est pas onze heures, et puis M. de Rohan, qui officie aujourd'hui, serait revêtu de ses habits pontificaux. Ce n'est pas lui qui passe. Votre Majesté dispose encore d'une demi-heure.

– Que faire alors ? lui parler ? le faire venir ?

– Non, sire ; permettez-moi de donner un conseil à Votre Majesté ; n'ébruitez pas l'affaire avant d'avoir causé avec Sa Majesté la reine.

– Oui, dit le roi, elle me dira la vérité.

– N'en doutons pas un seul instant, sire.

– Voyons, baron, mettez-vous là, et, sans réserve, sans atténuation, dites-moi chaque fait, chaque commentaire.

– J'ai tout détaillé dans ce portefeuille, avec les preuves à l'appui.

– À la besogne alors, attendez que je fasse fermer la porte de mon cabinet ; j’avais deux audiences ce matin, je les remettrai.

Le roi donna ses ordres, et, se rasseyant, jeta un dernier regard par la fenêtre.

– Cette fois, dit-il, c’est bien le cardinal, regardez.

Breteuil se leva, s’approcha de la fenêtre, et derrière le rideau aperçut M. de Rohan qui, en grand habit de cardinal et d’archevêque, se dirigeait vers l’appartement qui lui était désigné chaque fois qu’il venait officier solennellement à Versailles.

– Le voici enfin arrivé, s’écria le roi en se levant.

– Tant mieux, dit M. de Breteuil, l’explication ne souffrira aucun délai.

Et il se mit à renseigner le roi avec tout le zèle d’un homme qui en veut perdre un autre.

Un art infernal avait réuni dans son portefeuille tout ce qui pouvait accabler le cardinal. Le roi voyait bien s’entasser l’une sur

l'autre les preuves de la culpabilité de M. de Rohan, mais il se désespérait de ne pas voir arriver assez vite les preuves de l'innocence de la reine.

Il souffrait impatiemment ce supplice depuis un quart d'heure, lorsque tout à coup des cris retentirent dans la galerie voisine.

Le roi prêta l'oreille, Breteuil interrompit sa lecture.

Un officier vint gratter à la porte du cabinet.

– Qu'y a-t-il ? demanda le roi, dont tous les nerfs étaient mis en jeu depuis la révélation de M. de Breteuil.

L'officier se présenta.

– Sire, Sa Majesté la reine prie Votre Majesté de vouloir bien passer chez elle.

– Il y a du nouveau, dit le roi en pâlisant.

– Peut-être, dit Breteuil.

– Je vais chez la reine, s'écria le roi. Attendez-nous ici, monsieur de Breteuil.

– Bien, nous touchons au dénouement,
murmura le garde des sceaux.

LXXV

Gentilhomme, cardinal et reine

À l'heure où M. de Breteuil était entré chez le roi, M. de Charny, pâle, agité, avait fait demander une audience à la reine.

Celle-ci s'habillait ; elle vit, par la fenêtre de son boudoir donnant sur la terrasse, Charny qui insistait pour être introduit.

Elle donna ordre qu'on le fît entrer, avant même qu'il eût achevé sa demande.

Car elle céda au besoin de son cœur ; car elle se disait avec une noble fierté qu'un amour pur et immatériel comme le sien a droit d'entrer à toute heure dans le palais même des reines.

Charny entra, toucha en tremblant la main que la reine lui tendait, et d'une voix étouffée :

– Ah ! madame, dit-il, quel malheur !

– En effet, qu’avez-vous ? s’écria-t-elle en pâlisant de voir son ami si pâle.

– Madame, savez-vous ce que je viens d’apprendre ? Savez-vous ce que l’on dit ? Savez-vous ce que le roi sait peut-être, ou ce qu’il saura demain ?

Elle frissonna, songeant à cette nuit de chastes délices où peut-être un œil jaloux, ennemi, l’avait vue dans le parc de Versailles avec Charny.

– Dites tout, je suis forte, répondit-elle en appuyant une main sur son cœur.

– On dit, madame, que vous avez acheté un collier à Bœhmer et Bossange.

– Je l’ai rendu, fit-elle vivement.

– Écoutez, on dit que vous avez feint de le rendre, que vous comptiez le pouvoir payer, que le roi vous en a empêché en refusant de signer un bon de M. de Calonne ; qu’alors vous vous êtes adressée à quelqu’un pour trouver de l’argent, et que cette personne est... votre amant.

– Vous ! s’écria la reine avec un mouvement de confiance sublime. Vous ! monsieur ; eh !

laissez dire ceux qui disent cela. Le titre d'amant n'est pas pour eux une injure aussi douce à lancer que le titre d'ami n'est une douce vérité consacrée désormais entre nous deux.

Charny s'arrêta confondu par cette éloquence mâle et féconde qui s'exhale de l'amour vrai, comme le parfum essentiel du cœur de toute généreuse femme.

Mais l'intervalle qu'il mit à répondre doubla l'inquiétude de la reine. Elle s'écria :

– De quoi voulez-vous parler, M. de Charny ? La calomnie a un langage que je ne comprends jamais. Est-ce que vous l'avez compris, vous ?

– Madame, veuillez me prêter une attention soutenue, la circonstance est grave. Hier, je suis allé avec mon oncle, M. de Suffren, chez les joailliers de la Cour, Bœhmer et Bossange. Mon oncle a rapporté des diamants de l'Inde. Il voulait les faire estimer. On a parlé de tout et de tous. Les joailliers ont raconté à M. le bailli une affreuse histoire commentée par les ennemis de Votre Majesté. Madame, je suis au désespoir ; vous avez acheté le collier, dites-le-moi ; vous ne

l'avez pas payé, dites-le-moi encore. Mais ne me laissez pas croire que M. de Rohan l'a payé pour vous.

– M. de Rohan ! s'écria la reine.

– Oui, M. de Rohan, celui qui passe pour l'amant de la reine ; celui à qui la reine emprunte de l'argent ; celui qu'un malheureux qu'on appelle M. de Charny a vu dans le parc de Versailles, souriant à la reine, s'agenouillant devant la reine, baisant les mains de la reine ; celui...

– Monsieur, s'écria Marie-Antoinette, si vous croyez quand je ne suis plus là, c'est que vous ne m'aimez pas quand j'y suis.

– Oh ! répliqua le jeune homme, il y a un danger pressant ; je ne viens vous demander ni franchise ni courage, je viens vous supplier de me rendre un service.

– Et d'abord, dit la reine, quel danger, s'il vous plaît ?

– Le danger ! madame, insensé qui ne le devine pas. Le cardinal répondant pour la reine,

payant pour la reine, perd la reine. Je ne vous parle point ici du mortel déplaisir que peut causer à M. de Charny une confiance pareille à celle que vous inspire M. de Rohan. Non. De ces douleurs-là on meurt, mais on ne se plaint pas.

– Vous êtes fou ! dit Marie-Antoinette avec colère.

– Je ne suis pas fou, madame, mais vous êtes malheureuse, vous êtes perdue. Je vous ai vue, moi, dans le parc... Je ne m'étais pas trompé, vous dis-je. Aujourd'hui a éclaté l'horrible, la mortelle vérité... M. de Rohan se vante peut-être...

La reine saisit le bras de Charny.

– Fou ! fou ! répéta-t-elle avec une inexprimable angoisse ; croyez la haine, voyez des ombres, croyez l'impossible ; mais, au nom du ciel ! après ce que je vous ai dit, ne croyez pas que je sois coupable... Coupable ! ce mot me ferait bondir dans un brasier ardent... Coupable... avec... Moi qui jamais n'ai pensé à vous sans prier Dieu de me pardonner cette seule pensée que j'appelais un crime ! Oh ! monsieur de

Charny, si vous ne voulez pas que je sois perdue aujourd'hui, morte demain, ne me dites jamais que vous me soupçonnez, ou bien fuyez si loin que vous n'entendiez pas même le bruit de ma chute au moment de ma mort.

Olivier tordait ses mains avec angoisse.

– Écoutez-moi, dit-il, si vous voulez que je vous rende un service efficace.

– Un service de vous ! s'écria la reine, de vous, plus cruel que mes ennemis... car ils ne font que m'accuser, eux, tandis que vous me soupçonnez, vous ! Un service de la part de l'homme qui me méprise, jamais... monsieur, jamais !

Olivier se rapprocha et prit dans ses mains la main de la reine.

– Vous verrez bien, dit-il, que je ne suis pas un homme qui gémit et qui pleure ; les moments sont précieux ; ce soir serait trop tard pour faire ce qui nous reste à faire. Voulez-vous me sauver du désespoir en vous sauvant de l'opprobre ?...

– Monsieur !...

– Oh ! je ne ménagerai plus mes paroles en face de la mort. Si vous ne m’écoutez pas, vous dis-je, ce soir, tous deux nous serons morts, vous de honte, moi de vous avoir vue mourir. Droit à l’ennemi, madame ! comme dans nos batailles ! Droit au danger ! droit à la mort ! Allons-y ensemble, moi comme l’obscur soldat, à mon rang, mais brave, vous le verrez ; vous, avec la majesté, avec la force, au plus fort de la mêlée. Si vous y succombez, eh bien ! vous ne serez pas seule. Tenez, madame, voyez en moi un frère... Vous avez besoin... d’argent pour... payer ce collier ?...

– Moi ?

– Ne le niez pas.

– Je vous dis...

– Ne dites pas que vous n’avez pas le collier.

– Je vous jure...

– Ne jurez pas si vous voulez que je vous aime encore.

– Olivier !

– Il vous reste un moyen de sauver à la fois

votre honneur et mon amour. Le collier vaut seize cent mille livres, vous en avez payé deux cent cinquante mille. Voici un million et demi, prenez-le.

– Qu'est-ce cela ?

– Ne regardez pas, prenez et payez.

– Vos biens vendus ! vos terres acquises par moi et soldées. Olivier ! vous vous dépouillez pour moi ! Vous êtes un bon et noble cœur, et je ne marchanderai plus les aveux à un pareil amour. Olivier, je vous aime !

– Acceptez.

– Non ; mais je vous aime !

– M. de Rohan paiera donc ? Songez-y, madame, ce n'est plus de votre part une générosité, c'est de la cruauté qui m'accable... Vous acceptez du cardinal ?...

– Moi, allons donc, M. de Charny. Je suis la reine, et si je donne à mes sujets amour ou fortune, je n'accepte jamais.

– Qu'allez-vous faire alors ?

– C’est vous qui allez me dicter ma conduite.
Que dites-vous que pense M. de Rohan ?

– Il pense que vous êtes sa maîtresse.

– Vous êtes dur, Olivier...

– Je parle comme on parle en face de la mort.

– Que dites-vous que pensent les joailliers ?

– Que la reine ne pouvant payer, M. de Rohan paiera pour elle.

– Que dites-vous qu’on pense dans le public au sujet du collier ?

– Que vous l’avez, que vous l’avez caché, que vous l’avouerez seulement quand il aura été payé, soit par le cardinal, dans son amour pour vous, soit par le roi, dans sa peur du scandale.

– Bien ; et vous Charny, à votre tour, je vous regarde en face et vous demande : que pensez-vous des scènes que vous avez vues dans le parc de Versailles ?

– Je crois, madame, que vous avez besoin de me prouver votre innocence, répliqua énergiquement le digne gentilhomme.

La reine essuya la sueur qui coulait de son front.

– Le prince Louis, cardinal de Rohan, grand aumônier de France ! cria une voix d’huissier dans le corridor.

– Lui ! murmura Charny.

– Vous voilà servi à souhait, dit la reine.

– Vous allez le recevoir ?

– J’allais le faire appeler.

– Mais, moi...

– Entrez dans mon boudoir, et laissez la porte entrebâillée pour bien entendre.

– Madame !

– Allez vite, voici le cardinal.

Elle poussa M. de Charny dans la chambre qu’elle lui avait indiquée, tira la porte comme il convenait, et fit entrer le cardinal.

M. de Rohan parut au seuil de la chambre. Il était resplendissant dans son costume d’officiant. Derrière lui se tenait à distance une suite nombreuse, dont les habits brillaient comme celui

de leur maître.

Parmi ces gens inclinés, on pouvait apercevoir Bœhmer et Bossange, un peu embarrassés dans leurs vêtements de cérémonie.

La reine alla au-devant du cardinal, en essayant d'un sourire qui expira bientôt sur ses lèvres.

Louis de Rohan était sérieux, triste même. Il avait le calme de l'homme courageux qui va combattre, la menace imperceptible du prêtre qui peut avoir à pardonner.

La reine montra un tabouret ; le cardinal resta debout.

– Madame, dit-il, après s'être incliné en tremblant visiblement, j'avais plusieurs choses importantes à communiquer à Votre Majesté, qui prend à tâche d'éviter ma présence.

– Moi, fit la reine, mais je vous évite si peu, monsieur le cardinal, que j'allais vous mander.

Le cardinal jeta un coup d'œil sur le boudoir.

– Suis-je seul avec Votre Majesté ? dit-il à voix basse ; ai-je le droit de parler en toute

liberté ?

– En toute liberté, monsieur le cardinal ; ne vous contraignez pas, nous sommes seuls.

Et sa voix ferme semblait vouloir envoyer ses paroles au gentilhomme caché dans cette chambre voisine. Elle jouissait avec orgueil de son courage et de l'assurance qu'allait avoir, dès les premiers mots, M. de Charny bien attentif sans doute.

Le cardinal prit son parti. Il approcha le tabouret du fauteuil de la reine, de façon à se trouver le plus loin possible de la porte à deux battants.

– Voilà bien des préambules, dit la reine, affectant d'être enjouée.

– C'est que... dit le cardinal.

– C'est que ?... répéta la reine.

– Le roi ne viendra pas ? demanda M. de Rohan.

– N'ayez donc peur ni du roi ni de personne, répliqua vivement Marie-Antoinette.

– Oh ! c’est de vous que j’ai peur, fit d’une voix émue le cardinal.

– Alors raison de plus, je ne suis pas bien redoutable ; dites en peu de mots, dites à haute et intelligible voix, j’aime la franchise, et si vous me ménagez, je croirai que vous n’êtes pas un homme d’honneur. Oh ! pas de gestes encore ; on m’a dit que vous aviez des griefs contre moi. Parlez, j’aime la guerre, je suis d’un sang qui ne s’effraie pas, moi ! Vous aussi, je le sais bien. Qu’avez-vous à me reprocher ?

Le cardinal poussa un soupir et se leva comme pour aspirer plus largement l’air de la chambre. Enfin, maître de lui-même, il commença en ces termes...

LXXVI

Explications

Nous l'avons dit, la reine et le cardinal se trouvaient enfin face à face. Charny, dans le cabinet, pouvait entendre jusqu'à la moindre parole des interlocuteurs, et les explications si impatiemment attendues des deux parts allaient enfin avoir lieu.

– Madame, dit le cardinal en s'inclinant, vous savez ce qui se passe au sujet de notre collier ?

– Non, monsieur, je ne le sais pas, et je suis aise de l'apprendre de vous.

– Pourquoi Votre Majesté me réduit-elle depuis si longtemps à ne plus communiquer avec elle que par intermédiaire ? Pourquoi, si elle a quelque sujet de me haïr, ne me le témoigne-t-elle pas en me l'expliquant ?

– Je ne sais ce que vous voulez dire, monsieur le cardinal, et je n'ai aucun sujet de vous hair ; mais là n'est pas, je crois, l'objet de notre entretien. Veuillez donc me donner sur ce malheureux collier un renseignement positif, et d'abord où est Mme de La Motte ?

– J'allais le demander à Votre Majesté.

– Pardon, mais si quelqu'un peut savoir où est Mme de La Motte, c'est vous, je pense.

– Moi, madame, à quel titre ?

– Oh ! je ne suis pas ici pour recevoir vos confessions, monsieur le cardinal, j'ai eu besoin de parler à Mme de La Motte, je l'ai fait appeler, on l'a cherchée chez elle à dix reprises : elle n'a rien répondu. Cette disparition est étrange, vous m'avouerez.

– Et moi aussi, madame, je m'étonne de cette disparition, car j'ai fait prier Mme de La Motte de me venir voir ; elle n'a pas plus répondu à moi qu'à Votre Majesté.

– Alors, laissons là la comtesse, monsieur, et parlons de nous.

– Oh ! non, madame, parlons d'elle tout d'abord, car certaines paroles de Votre Majesté m'ont jeté dans un douloureux soupçon, il me semble que Votre Majesté me reprochait des assiduités auprès de la comtesse.

– Je ne vous ai encore rien reproché du tout, monsieur, mais patience.

– Oh ! madame, c'est qu'un pareil soupçon m'expliquerait toutes les susceptibilités de votre âme, et, alors, je comprendrais, tout en me désespérant, la rigueur jusque-là inexplicable dont vous avez usé vis-à-vis de moi.

– Voilà où nous cessons de nous comprendre, dit la reine ; vous êtes d'une obscurité impénétrable, et ce n'est pas pour nous embrouiller davantage que je vous demande des explications. Au fait ! au fait !

– Madame, s'écria le cardinal en joignant les mains et en se rapprochant de la reine, faites-moi la grâce de ne pas changer la conversation : deux mots de plus sur le sujet que nous traitons tout à l'heure, et nous nous fussions entendus.

– En vérité, monsieur, vous parlez une langue que je ne sais pas ; reprenons le français, je vous prie. Où est ce collier que j’ai rendu aux joailliers ?

– Le collier que vous avez rendu ! s’écria M. de Rohan.

– Oui, qu’en avez-vous fait ?

– Moi ! mais je ne sais pas, madame.

– Voyons, il y a une chose toute simple ; Mme de La Motte a pris ce collier, l’a rendu en mon nom ; les joailliers prétendent qu’ils ne l’ont pas repris. J’ai dans les mains un reçu qui prouve le contraire ; les joailliers disent que le reçu est faux. Mme de La Motte pourrait d’un mot expliquer tout... Elle ne se trouve pas, eh bien ! laissez-moi mettre des suppositions à la place des faits obscurs. Mme de La Motte a voulu rendre le collier. Vous, dont ce fut toujours la manie, bienveillante sans doute, de me faire acheter ce collier, vous qui me l’avez apporté avec l’offre de payer pour moi, offre...

– Que Votre Majesté a refusée bien durement,

dit le cardinal avec un soupir.

– Eh bien ! oui, vous avez persévéré dans cette idée fixe que je restasse en possession du collier, et vous ne l’aurez pas rendu aux joailliers pour me le faire reprendre dans une occasion quelconque. Mme de La Motte a été faible, elle qui savait mes répugnances, l’impossibilité où j’étais de payer, la résolution immuable que j’avais prise de ne pas avoir ce collier sans argent ; Mme de La Motte a conspiré avec vous par zèle pour moi, et aujourd’hui elle craint ma colère et ne se présente pas. Est-ce cela ? Ai-je reconstruit l’affaire au milieu des ténèbres, dites-moi, oui. Laissez-vous reprocher cette légèreté, cette désobéissance à mes ordres formels, vous en serez quitte pour une réprimande, et tout sera fini. Je fais plus, je vous promets le pardon de Mme de La Motte, qu’elle sorte de sa pénitence. Mais, par grâce ! de la clarté, de la clarté, monsieur, je ne veux pas en ce moment qu’il plane une ombre sur ma vie ; je ne le veux pas, entendez-vous.

La reine avait prononcé ces paroles avec une telle vivacité, elle les avait accentuées si

vigoureusement, que le cardinal n'avait ni osé, ni pu l'interrompre, mais aussitôt qu'elle eut cessé :

– Madame, dit-il en étouffant un soupir, je vais répondre à toutes vos suppositions. Non, je n'ai pas persévéré dans l'idée que vous deviez avoir le collier, attendu que j'étais assuré qu'il était en vos mains. Non, je n'ai en rien conspiré avec Mme de La Motte au sujet de ce collier. Non, je ne l'ai pas plus que les joailliers ne l'ont, que vous ne dites l'avoir vous-même.

– Il n'est pas possible, s'écria la reine avec stupeur ; vous n'avez pas le collier ?

– Non, madame.

– Vous n'avez pas conseillé à Mme de La Motte de demeurer hors de tout ceci ?

– Non, madame.

– Ce n'est pas vous qui la cachez ?

– Non, madame.

– Vous ne savez pas ce qu'elle est devenue ?

– Pas plus que vous, madame.

– Mais alors, comment vous expliquez-vous

ce qui arrive ?

– Madame, je suis forcé d'avouer que je ne l'explique pas. Au surplus, ce n'est pas la première fois que je me plains à la reine de ne pas être compris par elle.

– Quand donc cela, monsieur ? je ne me le rappelle pas.

– Soyez bonne, madame, dit le cardinal, et veuillez relire en idée mes lettres.

– Vos lettres ! dit la reine surprise. Vous m'avez écrit, vous ?

– Trop rarement, madame, pour tout ce que j'avais dans le cœur.

La reine se leva.

– Il me semble, dit-elle, que nous nous trompons l'un et l'autre ; finissons vite cette plaisanterie. Que parlez-vous de lettres ? Quelles lettres, et qu'avez-vous sur le cœur ou dans le cœur, je ne sais trop comment vous venez de dire cela ?

– Mon Dieu ! madame, je me suis peut-être laissé aller à dire trop haut le secret de mon âme.

– Quel secret ! Êtes-vous dans votre bon sens, monsieur le cardinal ?

– Madame !

– Oh ! ne tergiversons pas ; vous parlez comme un homme qui veut me tendre un piège, ou qui veut m’embarrasser devant des témoins.

– Je vous jure, madame, que je n’ai rien dit... Y a-t-il vraiment quelqu’un qui écoute ?

– Non, monsieur, mille fois non, il n’y a personne, expliquez-vous donc, mais complètement, et si vous jouissez de votre raison, prouvez-le.

– Oh ! madame, pourquoi Mme de La Motte n’est-elle pas là ? Elle m’aiderait, elle, notre amie, à réveiller, sinon l’attachement, du moins la mémoire de Votre Majesté.

– *Notre* amie ? mon attachement ? ma mémoire ? Je tombe des nues.

– Ah ! madame, je vous prie, dit le cardinal révolté par le ton aigre de la reine, épargnez-moi. Libre à vous de n’aimer plus, n’offensez pas.

– Ah ! mon Dieu ! s’écria la reine en pâlisant,

ah ! mon Dieu !... que dit cet homme ?

– Très bien ! continua M. de Rohan, qui s’animait à mesure que la colère montait en bouillonnant, très bien ! Madame, je crois avoir été assez discret et assez réservé pour que vous ne me maltraitez pas ; je ne vous reproche, d’ailleurs, que des griefs frivoles. J’ai le tort de me répéter. J’eusse dû savoir que quand une reine a dit : « Je ne veux plus », c’est une loi aussi impérieuse que lorsqu’une femme a dit : « Je veux ! »

La reine poussa un cri farouche, et saisit le cardinal par sa manche de dentelles.

– Dites vite, monsieur, dit-elle d’une voix tremblante. J’ai dit : *Je ne veux plus*, et j’avais dit : *Je veux !* À qui ai-je dit l’un, à qui ai-je dit l’autre ?

– Mais à moi, tous les deux.

– À vous ?

– Oubliez que vous avez dit l’un, moi je n’oublie pas que vous avez dit l’autre.

– Vous êtes un misérable, M. de Rohan, vous

êtes un menteur !

– Moi !

– Vous êtes un lâche, vous calomniez une femme.

– Moi !

– Vous êtes un traître ; vous insultez la reine.

– Et vous, vous êtes une femme sans cœur, une reine sans foi.

– Malheureux !

– Vous m’avez amené par degrés à prendre pour vous un fol amour. Vous m’avez laissé m’abreuver d’espérances.

– Des espérances ! Mon Dieu ! Suis-je une folle ? Est-il un scélérat ?

– Est-ce moi qui aurais jamais osé vous demander les audiences nocturnes que vous m’accordâtes ?

La reine poussa un hurlement de rage auquel répondit un long soupir dans le boudoir.

– Est-ce moi, poursuivit M. de Rohan, qui aurais osé venir seul dans le parc de Versailles, si

vous ne m'eussiez envoyé Mme de La Motte ?

– Mon Dieu !

– Est-ce moi qui aurais osé voler la clef qui ouvre cette porte de la louverie ?

– Mon Dieu !

– Est-ce moi qui aurais osé vous demander d'apporter la rose que voici ? Rose adorée ! rose maudite ! séchée, brûlée sous mes baisers !...

– Mon Dieu !

– Est-ce moi qui vous ai forcée de descendre le lendemain et de me donner vos deux mains, dont le parfum dévore incessamment mon cerveau et me rend fou. Vous avez raison de me le reprocher.

– Oh ! assez ! assez !

– Est-ce moi, enfin, qui, dans mon plus furieux orgueil, aurais jamais osé rêver cette troisième nuit au ciel blanc, aux doux silences, aux perfides amours.

– Monsieur ! monsieur ! cria la reine en reculant devant le cardinal, vous blasphémez !

– Mon Dieu ! répliqua le cardinal en levant les yeux au ciel, tu sais si pour continuer à être aimé de cette femme trompeuse, j’eusse donné mes biens, ma liberté, ma vie !

– Monsieur de Rohan, si vous voulez conserver tout cela, vous allez dire ici même que vous cherchez à me perdre ; que vous avez inventé toutes ces horreurs ; que vous n’êtes pas venu à Versailles la nuit...

– J’y suis venu, répliqua noblement le cardinal.

– Vous êtes mort si vous soutenez ce langage.

– Rohan ne ment pas. J’y suis venu.

– Monsieur de Rohan, monsieur de Rohan, au nom du Ciel, dites que vous ne m’avez pas vue dans le parc...

– Je mourrai s’il le faut, comme vous m’en menaciez tout à l’heure, mais je n’ai vu que vous dans le parc de Versailles, où me conduisait Mme de La Motte.

– Encore une fois ! s’écria la reine livide et tremblante, rétractez-vous.

– Non !

– Une seconde fois, dites que vous avez tramé contre moi cette infamie ?

– Non !

– Une dernière fois, monsieur de Rohan, avouez-vous qu'on peut vous avoir trompé vous-même, que tout cela fut une calomnie, un rêve, l'impossible, je ne sais quoi ; mais avouez que je suis innocente, que je puis l'être ?

– Non !

La reine se redressa terrible et solennelle.

– Vous allez donc avoir affaire, dit-elle, à la justice du roi, puisque vous récusez la justice de Dieu.

Le cardinal s'inclina sans rien dire.

La reine sonna si violemment que plusieurs de ses femmes entrèrent à la fois.

– Qu'on prévienne Sa Majesté, dit-elle en essuyant ses lèvres, que je la prie de me faire l'honneur de passer chez moi.

Un officier partit pour exécuter cet ordre. Le

cardinal, décidé à tout, demeura intrépidement dans un coin de la chambre.

Marie-Antoinette alla dix fois vers la porte du boudoir sans y entrer, comme si chaque fois, ayant perdu la raison, elle la retrouvait en face de cette porte.

Dix minutes ne s'étaient pas écoulées dans ce terrible jeu de scène, que le roi parut au seuil, la main dans son jabot de dentelles.

On voyait toujours, au plus profond du groupe, la mine effarée de Bœhmer et de Bossange qui flairaient l'orage.

LXXVII

L'arrestation

À peine le roi parut-il au seuil du cabinet que la reine l'interpella avec une volubilité extraordinaire.

– Sire, dit-elle, voici monsieur le cardinal de Rohan qui dit des choses bien incroyables ; veuillez donc le prier de vous les répéter.

À ces paroles inattendues, à cette apostrophe soudaine, le cardinal pâlit. En effet, la position était si étrange, que le prélat cessait de comprendre. Pouvait-il répéter à son roi, le prétendu amant, pouvait-il déclarer au mari, le sujet respectueux, tout ce qu'il croyait avoir de droits sur la reine et sur la femme ?

Mais le roi se retournant vers le cardinal, absorbé dans ses réflexions :

– À propos d’un certain collier, n’est-ce pas, monsieur, dit-il, vous avez des choses incroyables à me dire, et moi des choses incroyables à entendre ? Parlez donc, j’écoute.

M. de Rohan prit sur-le-champ son parti : des deux difficultés il choisirait la moindre ; des deux attaques, il subirait la plus honorable pour le roi et la reine ; et si, imprudemment, on le jetait dans le second péril, eh bien ! il en sortirait comme un brave homme et comme un chevalier.

– À propos du collier, oui, sire, murmura-t-il.

– Mais, monsieur, dit le roi, vous avez donc acheté le collier ?

– Sire...

– Oui ou non ?

Le cardinal regarda la reine et ne répondit pas.

– Oui ou non ? répéta-t-elle. La vérité, monsieur, la vérité ; on ne vous demande pas autre chose.

M. de Rohan détourna la tête et ne répliqua point.

– Puisque M. de Rohan ne veut pas répondre, répondez, vous, madame, dit le roi ; vous devez savoir quelque chose de tout cela. Avez-vous acheté, oui ou non, ce collier ?

– Non ! dit la reine avec force.

M. de Rohan tressaillit.

– Voici une parole de reine ! s'écria le roi avec solennité ; prenez-y garde, monsieur le cardinal.

M. de Rohan laissa glisser sur ses lèvres un sourire de mépris.

– Vous ne dites rien ? fit le roi.

– De quoi m'accuse-t-on, sire ?

– Les joailliers disent avoir vendu un collier, à vous ou à la reine. Ils montrent un reçu de Sa Majesté.

– Le reçu est faux ! dit la reine.

– Les joailliers, continua le roi, disent qu'à défaut de la reine, ils sont garantis par des engagements que vous avez pris, monsieur le cardinal.

– Je ne refuse pas de payer, sire, dit M. de

Rohan. Il faut bien que ce soit la vérité, puisque la reine le laisse dire.

Et un second regard, plus méprisant que le premier, termina sa phrase et sa pensée.

La reine frissonna. Ce mépris du cardinal n'était pas pour elle une insulte, puisqu'elle ne la méritait pas, mais ce devait être la vengeance d'un honnête homme, elle s'effraya.

– Monsieur le cardinal, reprit le roi, il ne reste pas moins dans cette affaire un faux qui a compromis la signature de la reine de France.

– Un autre faux, s'écria la reine, et celui-là peut-il être imputé à un gentilhomme, c'est celui qui prétend que les joailliers ont repris le collier.

– Libre à la reine, dit M. de Rohan du même ton, de m'attribuer les deux faux ; en avoir fait un, en avoir fabriqué deux, où est la différence ?

La reine faillit éclater d'indignation, le roi la retint d'un geste.

– Prenez garde, dit-il encore au cardinal, vous aggravez votre position, monsieur. Je vous dis : Justifiez-vous, et vous avez l'air d'accuser.

Le cardinal réfléchit un moment ; puis, comme s'il succombait sous le poids de cette mystérieuse calomnie qui étreignait son honneur :

– Me justifier, dit-il, impossible !

– Monsieur, il y a là des gens qui disent qu'un collier leur a été volé ; en proposant de le payer vous avouez que vous êtes coupable.

– Qui le croira ? dit le cardinal avec un superbe dédain.

– Alors, monsieur, si vous ne supposez pas qu'on le croie, on croira donc.

Et un frissonnement de colère bouleversa le visage ordinairement si placide du roi...

– Sire, je ne sais rien de ce qui s'est dit, reprit le cardinal, je ne sais rien de ce qui s'est fait ; tout ce que je puis affirmer, c'est que je n'ai pas eu le collier ; tout ce que je puis affirmer, c'est que les diamants sont au pouvoir de quelqu'un qui devrait se nommer, qui ne le veut pas, et me force ainsi à lui dire cette parole de l'Écriture : « Le mal retombe sur la tête de celui qui l'a commis. »

À ces mots, la reine fit un mouvement pour prendre le bras du roi, qui lui dit :

– Le débat est entre vous et lui, madame. Une dernière fois, avez-vous ce collier ?

– Non ! sur l’honneur de ma mère, sur la vie de mon fils ! répondit la reine.

Le roi, plein de joie après cette déclaration, se tourna vers le cardinal :

– Alors, c’est une affaire entre la justice et vous, monsieur, dit-il ; à moins que vous ne préféreriez vous en rapporter à ma clémence.

– La clémence des rois est faite pour les coupables, sire, répondit le cardinal ; je lui préfère la justice des hommes.

– Vous ne voulez rien avouer ?

– Je n’ai rien à dire.

– Mais enfin, monsieur ! s’écria la reine, votre silence laisse mon honneur en jeu !

Le cardinal se tut.

– Eh bien ! moi, je ne me tairai pas, continua la reine ; ce silence me brûle, il atteste une

générosité dont je ne veux pas. Apprenez, sire, que tout le crime de M. le cardinal n'est pas dans la vente ou dans le vol du collier.

M. de Rohan releva la tête et pâlit.

– Qu'est-ce à dire ? fit le roi inquiet.

– Madame !... murmura le cardinal épouvanté.

– Oh ! nulle raison, nulle crainte, nulle faiblesse ne me fermera la bouche ; j'ai là, dans mon cœur, des motifs qui me pousseraient à crier mon innocence sur une place publique.

– Votre innocence ! dit le roi. Eh ! madame, qui serait assez téméraire ou assez lâche pour obliger Votre Majesté à prononcer ce mot !

– Je vous supplie, madame, dit le cardinal.

– Ah ! vous commencez à trembler. J'avais donc deviné juste ; vos complots aiment l'ombre ! À moi le grand jour ! Sire, sommer monsieur le cardinal de vous dire ce qu'il m'a dit tout à l'heure, ici, à cette place.

– Madame ! madame ! fit M. de Rohan, prenez garde ; vous passez les bornes.

– Plaît-il ? fit le roi avec hauteur. Qui donc parle ainsi à la reine ? Ce n'est pas moi, je suppose ?

– Voilà justement, sire, dit Marie-Antoinette. M. le cardinal parle ainsi à la reine, parce qu'il prétend en avoir le droit.

– Vous, monsieur ! murmura le roi devenu livide.

– Lui ! s'écria la reine avec mépris, lui !

– M. le cardinal a des preuves ? reprit le roi en faisant un pas vers le prince.

– M. de Rohan a des lettres, à ce qu'il dit ! fit la reine.

– Voyons, monsieur ! insista le roi.

– Ces lettres ! cria la reine avec emportement, ces lettres !

Le cardinal passa la main sur son front glacé par la sueur, et sembla demander à Dieu comment il avait pu former dans la créature tant d'audace et de perfidie. Mais il se tut.

– Oh ! ce n'est pas tout, poursuivit la reine,

qui s'animait peu à peu sous l'influence de sa générosité même, M. le cardinal a obtenu des rendez-vous.

– Madame ! par pitié ! fit le roi.

– Par pudeur ! dit le cardinal.

– Enfin ! monsieur, reprit la reine, si vous n'êtes pas le dernier des hommes, si vous tenez quelque chose pour sacré en ce monde, vous avez des preuves, fournissez-les.

M. de Rohan releva lentement la tête et répliqua :

– Non ! madame, je n'en ai pas.

– Vous n'ajouterez pas ce crime aux autres, continua la reine, vous n'entasserez pas sur moi opprobre après opprobre. Vous avez une aide, une complice, un témoin dans tout ceci : nommez-le, ou nommez-la.

– Qui donc ? s'écria le roi.

– Mme de La Motte, sire, fit la reine.

– Ah ! dit le roi, triomphant de voir enfin que ses préventions contre Jeanne se trouvaient

justifiées ; allons donc ! Eh bien ! qu'on la voie, cette femme, qu'on l'interroge.

– Ah ! bien oui ! s'écria la reine, elle a disparu. Demandez à Monsieur ce qu'il en a fait. Il avait trop d'intérêt à ce qu'elle ne fût pas en cause.

– D'autres l'auront fait disparaître, répliqua le cardinal, qui avaient encore plus intérêt que moi. C'est ce qui fait qu'on ne la retrouvera point.

– Mais, monsieur, puisque vous êtes innocent, dit la reine avec fureur, aidez-nous donc à trouver les coupables.

Mais le cardinal de Rohan, après avoir lancé un dernier regard, tourna le dos et croisa ses bras.

– Monsieur ! dit le roi offensé, vous allez vous rendre à la Bastille.

Le cardinal s'inclina, puis, d'un ton assuré :

– Ainsi vêtu ? dit-il, dans mes habits pontificaux ? devant toute la Cour ? Veuillez y réfléchir, sire, le scandale est immense. Il n'en sera que plus lourd pour la tête sur laquelle il retombera.

– Je le veux ainsi, fit le roi fort agité.

– C’est une douleur injuste que vous faites prématurément subir à un prélat, sire, et la torture avant l’accusation, ce n’est pas légal.

– Il faut qu’il en soit ainsi, répondit le roi en ouvrant la porte de la chambre, pour chercher des yeux quelqu’un à qui transmettre son ordre.

M. de Breteuil était là ; ses yeux dévorants avaient deviné dans l’exaltation de la reine, dans l’agitation du roi, dans l’attitude du cardinal, la ruine d’un ennemi.

Le roi n’avait pas achevé de lui parler bas, que le garde des sceaux, usurpant les fonctions du capitaine des gardes, cria d’une voix éclatante, qui retentit jusqu’au fond des galeries :

– Arrêtez M. le cardinal !

M. de Rohan tressaillit. Les murmures qu’il entendit sous les voûtes, l’agitation des courtisans, l’arrivée subite des gardes du corps donnaient à cette scène un caractère de sinistre augure.

Le cardinal passa devant la reine sans la

saluer, ce qui fit bouillir le sang de la fière princesse. Il s'inclina très humblement en passant devant le roi, et prit en passant près de M. de Breteuil une expression de pitié si habilement nuancée, que le baron dut croire qu'il ne s'était pas assez vengé.

Un lieutenant des gardes s'approcha timidement et sembla demander au cardinal lui-même la confirmation de l'ordre qu'il venait d'entendre.

– Oui, monsieur, lui dit M. de Rohan ; oui, c'est bien moi qui suis arrêté.

– Vous conduirez Monsieur à son appartement, en attendant ce que j'aurai décidé pendant la messe, dit le roi au milieu d'un silence de mort.

Le roi demeura seul chez la reine, portes ouvertes, tandis que le cardinal s'éloignait lentement par la galerie, précédé du lieutenant des gardes, le chapeau à la main.

– Madame, dit le roi haletant, parce qu'il s'était contenu à grand-peine, vous savez que cela

aboutit à un jugement public, c'est-à-dire à un scandale, sous lequel tombera l'honneur des coupables ?

– Merci ! s'écria la reine en serrant avec effusion les mains du roi, vous avez choisi le seul moyen de me justifier.

– Vous me remerciez ?

– De toute mon âme. Vous avez agi en roi ! moi, en reine ! croyez-le bien.

– C'est bien, répondit le roi, comblé d'une vive joie, nous aurons raison enfin de toutes ces bassesses. Quand le serpent aura été une fois pour toutes écrasé par vous et par moi, nous vivrons tranquilles, j'espère.

Il baisa la reine au front et rentra chez lui.

Cependant, à l'extrémité de la galerie, M. de Rohan avait trouvé Bœhmer et Bossange à moitié évanouis dans les bras l'un de l'autre.

Puis, à quelque pas de là, le cardinal aperçut son coureur qui, effaré de ce désastre, guettait un regard de son maître.

– Monsieur, dit le cardinal à l'officier qui le

guidait, en passant toute cette journée ici, je vais inquiéter bien du monde ; est-ce que je ne puis annoncer chez moi que je suis arrêté ?

– Oh ! monseigneur, pourvu que nul ne vous voie, dit le jeune officier.

Le cardinal remercia ; puis, adressant la parole en allemand à son coureur, il écrivit quelques mots sur une page de son missel, qu’il déchira.

Et derrière l’officier, qui guettait pour ne pas être surpris, le cardinal roula cette feuille et la laissa tomber.

– Je vous suis, monsieur, dit-il à l’officier.

En effet, ils disparurent tous deux.

Le coureur fondit sur ce papier comme un vautour sur sa proie, s’élança hors du château, enfourcha son cheval et s’enfuit vers Paris.

Le cardinal put le voir aux champs, par une des fenêtres de l’escalier qu’il descendait avec son guide.

– Elle me perd, murmura-t-il ; je la sauve ! C’est pour vous, mon roi, que j’agis ; c’est pour vous, mon Dieu ! qui commandez le pardon des

injures ; c'est pour vous que je pardonne aux autres... Pardonnez-moi !

LXXVIII

Les procès-verbaux

À peine le roi était-il rentré heureux dans son appartement, signait-il l'ordre de conduire M. de Rohan à la Bastille, que parut M. le comte de Provence, lequel entra dans le cabinet en faisant à M. de Breteuil des signes que celui-ci, malgré tout son respect et sa bonne volonté, ne put comprendre. Mais ce n'était pas au garde des sceaux que s'adressaient ces signes, le prince les multipliait ainsi à dessein d'attirer l'attention du roi qui regardait dans une glace tout en rédigeant son ordre.

Cette affectation ne manqua pas son but : le roi aperçut ces signes, et après avoir congédié M. de Breteuil :

– Pourquoi faisiez-vous signe à Breteuil ? dit-il à son frère.

- Oh ! sire...
- Cette vivacité de gestes, cet air préoccupé signifient quelque chose ?
- Sans doute, mais...
- Libre à vous de ne pas parler, mon frère, dit le roi d'un air piqué.
- Sire, c'est que je viens d'apprendre l'arrestation de M. le cardinal de Rohan.
- Eh bien ! en quoi cette nouvelle, mon frère, peut-elle causer chez vous cette agitation ? Est-ce que M. de Rohan ne vous paraît pas coupable ? Est-ce que j'ai tort de frapper même le puissant ?
- Tort ? non pas, mon frère. Vous n'avez pas tort. Ce n'est pas cela que je veux dire.
- Il m'eût fort surpris, monsieur le comte de Provence, que vous donnassiez gain de cause, contre la reine, à l'homme qui cherche à la déshonorer. Je viens de voir la reine, mon frère, un mot d'elle a suffi...
- Oh ! sire, à Dieu ne plaise que j'accuse la reine ! vous le savez bien. Sa Majesté... ma sœur, n'a pas d'ami plus dévoué que moi. Combien de

fois ne m'est-il pas arrivé de la défendre, au contraire, et ceci soit dit sans reproche, même contre vous ?

– En vérité, mon frère, on l'accuse donc bien souvent ?

– J'ai du malheur, sire ; vous m'attaquez sur chacune de mes paroles... Je voulais dire que la reine ne me croirait pas elle-même si je paraissais douter de son innocence.

– Alors, vous vous applaudissez avec moi de l'humiliation que je fais subir au cardinal, du procès qui va en résulter, du scandale qui va mettre un terme à toutes les calomnies qu'on n'oserait se permettre contre une simple femme de la Cour, et dont chacun ose se faire l'écho, parce que la reine, dit-on, est au-dessus de ces misères ?

– Oui, sire, j'approuve complètement la conduite de Votre Majesté, et je dis que tout est pour le mieux, quant à l'affaire du collier.

– Pardieu ! mon frère, dit-il, rien de plus clair. Ne voit-on pas d'ici M. de Rohan se faisant gloire

de la familière amitié de la reine, concluant, en son nom, un marché pour des diamants qu'elle a refusés, et laissant dire que ces diamants ont été pris par la reine ou chez la reine, c'est monstrueux, et, comme elle le disait : « Que croirait-on, si j'avais eu M. de Rohan pour compère dans ce trafic mystérieux ? »

– Sire...

– Et puis, vous ignorez, mon frère, que jamais une calomnie ne s'arrête à moitié chemin, que la légèreté de M. de Rohan compromet la reine, mais que le récit de ces légèretés la déshonore.

– Oh ! oui, mon frère, oui, je le répète, vous avez eu bien raison quant à ce qui concerne l'affaire du collier.

– Eh bien ! mais, dit le roi surpris, est-ce qu'il y a encore une autre affaire ?

– Mais, sire... la reine a dû vous dire...

– Me dire... quoi donc ?

– Sire, vous voulez m'embarrasser. Il est impossible que la reine ne vous ait pas dit...

– Quoi donc, monsieur ? quoi donc ?

– Sire...

– Ah ! les fanfaronnades de M. de Rohan, ses réticences, ses prétendues correspondances ?

– Non, sire, non.

– Quoi donc, alors ? les entretiens que la reine aurait accordés à M. de Rohan pour l'affaire du collier en question...

– Non, sire, ce n'est pas cela.

– Tout ce que je sais, reprit le roi, c'est que j'ai en la reine une confiance absolue, qu'elle mérite par la noblesse de son caractère. Il était facile à Sa Majesté de ne rien dire de tout ce qui se passe. Il était facile à elle de payer ou de laisser payer à d'autres, de payer ou de laisser dire ; la reine, en arrêtant court ces mystères qui devenaient des scandales, m'a prouvé qu'elle en appelait à moi avant d'en appeler à tout le public. C'est moi que la reine a fait appeler, c'est à moi qu'elle a voulu confier le soin de venger son honneur. Elle m'a pris pour confesseur, pour juge, la reine m'a donc tout dit.

– Eh bien ! répliqua le comte de Provence,

moins embarrassé qu'il n'eût dû l'être, parce qu'il sentait la conviction du roi moins solide qu'on ne voulait le lui faire voir, voilà que vous faites encore le procès à mon amitié, à mon respect pour la reine, ma sœur. Si vous procédez contre moi avec cette susceptibilité, je ne vous dirai rien, craignant toujours, moi qui défends, de passer pour un ennemi ou un accusateur. Et, cependant, voyez combien, en ceci, vous manquez de logique. Les aveux de la reine vous ont déjà conduit à trouver une vérité qui justifie ma sœur. Pourquoi ne voudriez-vous pas qu'on fît luire à vos yeux d'autres clartés, plus propres encore à révéler toute l'innocence de notre reine ?

– C'est que... dit le roi gêné, vous commencez toujours, mon frère, par des circuits dans lesquels je me perds.

– Précautions oratoires, sire, défaut de chaleur. Hélas ! j'en demande pardon à Sa Majesté ; c'est mon vice d'éducation. Cicéron m'a gâté.

– Mon frère, Cicéron n'est jamais louche que quand il défend une mauvaise cause ; vous en tenez une bonne, soyez clair, pour l'amour de

Dieu !

– Me critiquer dans ma façon de parler, c’est me réduire au silence.

– Allons, voilà l’*irritabile genus rhetorum* qui prend la mouche, s’écria le roi dupe de cette rouerie du comte de Provence. Au fait, avocat, au fait ! que savez-vous de plus que ce que m’a dit la reine ?

– Mon Dieu ! sire, rien et tout. Précisons d’abord ce que vous a dit la reine.

– La reine m’a dit qu’elle n’avait pas le collier.

– Bon.

– Elle m’a dit qu’elle n’avait pas signé le reçu des joailliers.

– Bien !

– Elle m’a dit que tout ce qui avait rapport à un arrangement avec M. de Rohan était une fausseté inventée par ses ennemis.

– Très bien, sire !

– Elle a dit enfin que jamais elle n’avait donné

à M. de Rohan le droit de croire qu'il fût plus qu'un de ses sujets, plus qu'un indifférent, plus qu'un inconnu.

– Ah !... elle a dit cela...

– Et d'un ton qui n'admettait pas de réplique, car le cardinal n'a pas répliqué.

– Alors, sire, puisque le cardinal n'a rien répliqué, c'est qu'il s'avoue menteur, et il donne par ce désaveu raison aux autres bruits qui courent sur certaines préférences accordées par la reine à certaines personnes.

– Eh ! mon Dieu ! quoi encore ? dit le roi avec découragement.

– Rien que de très absurde, comme vous l'allez voir. Du moment où il a été constant que M. de Rohan ne s'était pas promené avec la reine...

– Comment ! s'écria le roi, M. de Rohan, disait-on, s'était promené avec la reine ?

– Ce qui est bien démenti par la reine elle-même, sire, et par le désaveu de M. de Rohan ; mais enfin, du moment où cela est constaté, vous

comprenez qu'on a dû chercher – la malignité ne s'en est pas abstenue – comment il se faisait que la reine se promenât la nuit dans le parc de Versailles.

– La nuit, dans le parc de Versailles ! La reine !...

– Et avec qui elle se promenait, continua froidement le comte de Provence.

– Avec qui ?... murmura le roi.

– Sans doute !... Est-ce que tous les yeux ne s'attachent pas à ce que fait une reine ? Est-ce que ces yeux, que jamais n'éblouit l'éclat du jour ou l'éclat de la majesté, ne sont pas plus clairvoyants encore quand il s'agit de voir la nuit ?

– Mais, mon frère, vous dites là des choses infâmes, prenez-y garde.

– Sire, je répète, et je répète avec une telle indignation que je pousserai Votre Majesté, j'en suis sûr, à découvrir la vérité.

– Comment, monsieur ! on dit que la reine s'est promenée la nuit en compagnie... dans le

parc de Versailles !

– Pas en compagnie, sire, en tête à tête... Oh ! si l'on ne disait que *compagnie*, la chose ne vaudrait pas la peine que nous y prissions garde.

Le roi, éclatant tout à coup :

– Vous m'allez prouver que vous répétez, dit-il, et, pour cela, prouvez qu'on a dit.

– Oh ! facilement, trop facilement, répondit M. de Provence. Il y a quatre témoignages : le premier est celui de mon capitaine des chasses, qui a vu la reine deux jours de suite, ou plutôt deux nuits de suite, sortir du parc de Versailles par la porte de la louveterie. Voici le titre : il est revêtu de sa signature. Lisez.

Le roi prit en tremblant le papier, le lut et le rendit à son frère.

– Vous en verrez, sire, un plus curieux ; il est du garde de nuit qui veille à Trianon. Il déclare que la nuit a été bonne, qu'un coup de feu a été tiré, par des braconniers sans doute, dans le bois de Satory ; que, quant aux parcs, ils ont été calmes, excepté le jour où Sa Majesté la reine y a

fait une promenade avec un gentilhomme à qui elle donnait le bras. Voyez, le procès-verbal est explicite.

Le roi lut encore, frissonna et laissa tomber ses bras à son côté.

– Le troisième, continua imperturbablement M. le comte de Provence, est du suisse de la porte de l’Est. Cet homme a vu et reconnu la reine au moment où elle sortait par la porte de la louverie. Il dit comment la reine était vêtue ; voyez, sire ; il dit aussi que de loin il n’a pu reconnaître le gentilhomme que *Sa Majesté quittait*, c’est écrit ; mais qu’à sa tournure il l’a pris pour un officier. Ce procès-verbal est signé. Il ajoute une chose curieuse, à savoir, que la présence de la reine ne peut être révoquée en doute, parce que Sa Majesté était accompagnée de Mme de La Motte, amie de la reine.

– Amie de la reine ! s’écria le roi furieux. Oui, il y a cela : amie de la reine !

– Ne veuillez pas de mal à cet honnête serviteur, sire ; il ne peut être coupable que d’un excès de zèle. Il est chargé de garder, il garde ; de

veiller, il veille.

» Le dernier, continua le comte de Provence, me paraît le plus clair de tous. Il est du maître serrurier chargé de vérifier si toutes les portes sont fermées après la retraite battue. Cet homme, Votre Majesté le connaît, il certifie avoir vu entrer la reine avec un gentilhomme dans les bains d'Apollon.

Le roi, pâle et étouffant son ressentiment, arracha le papier des mains du comte et le lut.

M. de Provence continua néanmoins pendant cette lecture :

– Il est vrai que Mme de La Motte était dehors, à une vingtaine de pas, et que la reine ne demeura qu'une heure environ dans cette salle.

– Mais le nom du gentilhomme ? s'écria le roi.

– Sire, ce n'est pas dans le rapport qu'on le nomme, il faut pour cela que Sa Majesté prenne la peine de parcourir un dernier certificat que voici. Il est d'un garde forestier qui se tenait à l'affût derrière le mur d'enceinte, près des bains d'Apollon.

– Daté du lendemain, fit le roi.

– Oui, sire, et qui a vu la reine sortir du parc par la petite porte, et regarder au-dehors : elle tenait le bras de M. de Charny !

– M. de Charny !... s'écria le roi à demi fou de colère et de honte ; bien... bien... Attendez-moi ici, comte, nous allons enfin savoir la vérité.

Et le roi s'élança hors de son cabinet.

LXXIX

Une dernière accusation

Au moment où le roi avait quitté la chambre de la reine, celle-ci courut au boudoir où M. de Charny avait pu tout entendre.

Elle en ouvrit la porte, et revint fermer elle-même celle de son appartement ; puis, tombant sur un fauteuil, comme si elle eût été trop faible pour résister à de pareils chocs, elle attendit silencieusement ce que déciderait d'elle M. de Charny, son juge le plus redoutable.

Mais elle n'attendit pas longtemps ; le comte sortit du boudoir plus triste et plus pâle qu'il n'avait jamais été.

– Eh bien ? dit-elle.

– Madame, répliqua-t-il, vous voyez que tout s'oppose à ce que nous soyons amis. Si ce n'est

pas ma conviction qui vous blesse, ce sera le bruit public désormais ; avec le scandale qui est fait aujourd'hui, plus de repos pour moi, plus de trêve pour vous. Les ennemis, plus acharnés après cette première blessure qui vous est faite, viendront fondre sur vous pour boire le sang comme font les mouches sur la gazelle blessée...

– Vous cherchez bien longtemps, dit la reine avec mélancolie, une parole naturelle, et vous n'en trouvez pas.

– Je crois n'avoir jamais donné lieu à Votre Majesté de suspecter ma franchise, répliqua Charny ; si parfois elle a éclaté, c'est avec trop de dureté ; je vous en demande pardon.

– Alors, dit la reine fort émue, ce que je viens de faire, ce bruit, cette agression périlleuse contre un des plus grands seigneurs de ce royaume, mon hostilité déclarée avec l'Église, ma renommée exposée aux passions des parlements, tout cela ne vous suffit pas. Je ne parle point de la confiance à jamais ébranlée chez le roi ; vous ne devez pas vous en préoccuper, n'est-ce pas ?... Le roi ! qu'est-ce cela... un époux !

Et elle sourit avec une amertume si douloureuse, que les larmes jaillirent de ses yeux.

– Oh ! s'écria Charny, vous êtes la plus noble, la plus généreuse des femmes. Si je ne vous réponds pas sur-le-champ, comme mon cœur m'y contraint, c'est que je me sens inférieur à tout, et que je n'ose profaner ce cœur sublime en y demandant une place.

– Monsieur de Charny, vous me croyez coupable.

– Madame !...

– Monsieur de Charny, vous avez ajouté foi aux paroles du cardinal.

– Madame !...

– Monsieur de Charny, je vous somme de me dire quelle impression a faite sur vous l'attitude de M. de Rohan.

– Je dois le dire, madame, M. de Rohan n'a été ni un insensé, comme vous le lui avez reproché, ni un homme faible, comme on pourrait le croire ; c'est un homme convaincu, c'est un homme qui vous aimait, qui vous aime, et qui en ce moment

est la victime d'une erreur qui le conduira, lui, à la ruine, vous...

– Moi ?

– Vous, madame, à un déshonneur inévitable.

– Mon Dieu !

– Devant moi se lève un spectre menaçant, cette femme odieuse, Mme de La Motte, disparue quand son témoignage peut tout nous rendre, repos, honneur, sécurité, pour l'avenir. Cette femme est le mauvais génie de votre personne, elle est le fléau de la royauté ; cette femme que vous avez imprudemment admise à partager vos secrets, et peut-être, hélas ! votre intimité...

– Mes secrets, mon intimité, ah ! monsieur, je vous en prie, s'écria la reine.

– Madame, le cardinal vous a dit assez clairement et a assez clairement prouvé, que vous aviez avec lui concerté l'achat du collier.

– Ah !... vous revenez sur cela, M. de Charny, dit la reine en rougissant.

– Pardon, pardon, vous voyez bien que je suis un cœur moins généreux que vous, vous voyez

bien que je suis indigne, moi, d'être appelé à connaître vos pensées. Je cherche à adoucir, j'irrite.

– Tenez, monsieur, fit la reine revenue à une fierté mêlée de colère, ce que le roi croit, tout le monde peut le croire ; je ne serai pas plus facile à mes amis qu'à mon époux. Il me paraît qu'un homme ne peut aimer à voir une femme quand il n'a pas d'estime pour cette femme. Je ne parle pas de vous, monsieur, interrompit-elle vivement ; je ne suis pas une femme, moi ! je suis une reine ; vous n'êtes pas un homme, mais un juge pour moi.

Charny s'inclina si bas, que la reine dut trouver suffisante la réparation et l'humilité de ce *sujet* fidèle.

– Je vous avais conseillé, dit-elle tout à coup, de demeurer en vos terres ; c'était un sage dessein. Loin de la Cour à laquelle répugnent vos habitudes, votre droiture, votre inexpérience, permettez-moi de le dire ; loin, dis-je, de la cour, vous eussiez mieux apprécié les personnages qui jouent leur rôle sur ce théâtre. Il faut ménager

l'illusion de l'optique, monsieur de Charny, il faut garder son rouge et ses hauts talons devant la foule. Reine trop prompte à la condescendance, j'ai négligé d'entretenir, chez ceux qui m'aimaient, le prestige éblouissant de la royauté. Ah ! monsieur de Charny, l'auréole que dessine une couronne au front des reines les dispense de chasteté, de douceur, d'esprit, et les dispense surtout de cœur. On est reine, monsieur, on domine ; à quoi sert de se faire aimer ?

– Je ne saurais vous dire, madame, répondit Charny fort ému, combien la sévérité de Sa Majesté me fait mal. J'ai pu oublier que vous étiez ma reine ; mais, rendez-moi cette justice, je n'ai jamais oublié que vous fussiez la première des femmes dignes de mon respect et de...

– N'achevez pas, je ne mendie point. Oui, je l'ai dit, une absence vous est nécessaire. Quelque chose me dit que votre nom finira par être prononcé dans tout ceci.

– Madame, impossible !

– Vous dites, impossible ! Eh ! réfléchissez donc au pouvoir de ceux qui depuis six mois

jouent avec ma réputation, avec ma vie ; ne disiez-vous pas que M. le cardinal est *convaincu* qu'il agit en vue d'une *erreur* dans laquelle on le plonge ! Ceux qui opèrent des convictions pareilles, monsieur le comte, ceux qui causent des *erreurs* semblables, sont de force à vous prouver que vous êtes un déloyal sujet pour le roi, et pour moi un ami honteux. Ceux-là qui inventent si heureusement le faux découvrent bien facilement le vrai ! Ne perdez pas de temps, le péril est grave ; retirez-vous dans vos terres, fuyez le scandale qui va résulter du procès qu'on me fera : je ne veux pas que ma destinée vous entraîne, je ne veux pas que votre carrière se perde. Moi qui, Dieu merci ! ai l'innocence et la force ; mais qui n'ai pas une tache sur ma vie ; moi qui suis résolue à ouvrir, s'il le faut, ma poitrine pour montrer à mes ennemis la pureté de mon cœur ; moi je résisterai. Pour vous il y aurait la ruine, la diffamation, la prison peut-être ; remportez cet argent si noblement offert, remportez l'assurance que pas un des mouvements généreux de votre âme ne m'a échappé ; que pas un de vos doutes ne m'a

blessée ; que pas une de vos souffrances ne m'a laissée froide ; partez, vous dis-je, et cherchez ailleurs ce que la reine de France ne peut plus vous donner : la foi, l'espérance, le bonheur. D'ici à ce que Paris sache l'arrestation du cardinal, à ce que le Parlement soit convoqué, à ce que les témoignages se produisent, je compte une quinzaine de jours. Partez ! votre oncle a deux vaisseaux prêts à Cherbourg et à Nantes, choisissez ; mais éloignez-vous de moi. Je porte malheur ; éloignez-vous de moi. Je ne tenais qu'à une chose en ce monde, et comme elle me manque, je me sens perdue.

En disant ces mots, la reine se leva brusquement et sembla donner à Charny le congé qui termine les audiences.

Il s'approcha d'elle aussi respectueusement, mais plus vite.

– Votre Majesté, dit-il, d'une voix altérée, vient de me dicter mon devoir. Ce n'est pas dans mes terres, ce n'est pas hors de la France qu'est le danger, c'est à Versailles, où l'on vous soupçonne, c'est à Paris où l'on va vous juger. Il

importe, madame, que tout soupçon s'efface, que tout arrêt soit une justification, et, comme vous ne sauriez avoir un témoin plus loyal, un soutien plus résolu, je reste. Ceux qui savent tant de choses, madame, les diront. Mais au moins aurons-nous eu le bonheur inestimable pour les gens de cœur de voir nos ennemis face à face. Qu'ils tremblent ceux-là devant la majesté d'une reine innocente, et devant le courage d'un homme meilleur qu'eux. Oui, je reste, madame, et croyez-le bien, Votre Majesté n'a pas besoin de me cacher plus longtemps sa pensée ; ce que l'on sait bien, c'est que je ne fuis pas ; ce qu'elle sait bien, c'est que je ne crains rien ; ce qu'elle sait aussi, c'est que pour ne me plus voir jamais, il n'est pas besoin de m'envoyer en exil. Oh ! madame ! de loin, les cœurs s'entendent, de loin les aspirations sont plus ardentes que de près. Vous voulez que je parte, pour vous et non pour moi ; ne craignez rien ; à portée de vous secourir, de vous défendre, je ne serai plus à portée de vous offenser ou de vous nuire ; vous ne m'avez pas vu, n'est-ce pas, lorsque durant huit jours j'ai habité à cent toises de vous, épiant chacun de vos

gestes, comptant vos pas, vivant de votre vie ?... Eh bien ! il en sera de même cette fois, car je ne puis exécuter votre volonté, je ne puis partir ! D'ailleurs, que vous importe !... Est-ce que vous songerez à moi ?

Elle fit un mouvement qui l'éloigna du jeune homme.

– Comme il vous plaira, dit-elle, mais... vous m'avez compris, il ne faut pas que vous vous trompiez jamais à mes paroles ; je ne suis pas une coquette, monsieur de Charny ; dire ce qu'elle pense, penser ce qu'elle dit, voilà le privilège d'une véritable reine : je suis ainsi. Un jour, monsieur, je vous ai choisi parmi tous. Je ne sais quoi entraînait mon cœur de votre côté. J'avais soif d'une amitié forte et pure ; je vous l'ai bien laissé voir, n'est-ce pas ? Ce n'est plus de même aujourd'hui, je ne pense plus ce que je pensais. Votre âme n'est plus sœur de la mienne. Je vous le dis aussi franchement : épargnons-nous l'un l'autre.

– C'est bien, madame, interrompit Charny, je n'ai jamais cru que vous m'eussiez choisi, je n'ai

jamais cru... Ah ! madame, je ne résiste pas à l'idée de vous perdre. Madame, je suis ivre de jalousie et de terreur. Madame, je ne souffrirai pas que vous m'ôtiez votre cœur ; il est à moi, vous me l'avez donné, nul ne me le prendra qu'avec ma vie. Soyez femme, soyez bonne, n'abusez pas de ma faiblesse, car vous m'avez reproché mes doutes tout à l'heure, et vous m'écrasez des vôtres en ce moment.

– Cœur d'enfant, cœur de femme, dit-elle... Vous voulez que je compte sur vous !... Les beaux défenseurs que nous sommes l'un pour l'autre ! Faible ! oh ! oui, vous l'êtes, et moi, hélas ! je ne suis pas plus forte que vous !

– Je ne vous aimerais pas, murmurait-il, si vous étiez autre que vous n'êtes.

– Quoi, dit-elle avec un accent vif et passionné, cette reine maudite, cette reine perdue, cette femme qu'un parlement va juger, que l'opinion va condamner, qu'un mari, son roi, va chasser peut-être, cette femme trouve un cœur qui l'aime !

– Un serviteur qui la vénère et qui lui offre

tout le sang de son cœur en échange d'une larme qu'elle versait tout à l'heure.

– Cette femme, s'écria la reine, est bénie, elle est fière, elle est la première des femmes, la plus heureuse de toutes. Cette femme est trop heureuse, monsieur de Charny ; je ne sais pas comment cette femme a pu se plaindre, pardonnez-lui !

Charny tomba aux pieds de Marie-Antoinette et les baisa, dans un transport d'amour religieux.

En ce moment, la porte du corridor secret s'ouvrit, et le roi s'arrêta, tremblant et comme foudroyé sur le seuil.

Il venait de surprendre l'homme qu'accusait M. de Provence aux pieds de Marie-Antoinette.

LXXX

La demande en mariage

La reine et Charny échangèrent un coup d'œil si plein d'effroi, que leur plus cruel ennemi eût eu pitié d'eux en ce moment.

Charny se releva lentement, et salua le roi avec un profond respect.

On voyait le cœur de Louis XVI battre violemment sous la dentelle de son jabot.

– Ah ! dit-il d'une voix sourde... monsieur de Charny !

Le comte ne répondit que par un nouveau salut.

La reine sentit qu'elle ne pouvait parler, et qu'elle était perdue.

Le roi continuant :

– Monsieur de Charny, fit-il avec une mesure incroyable, c'est peu honorable pour un gentilhomme d'être pris en flagrant délit de vol.

– De vol ! murmura Charny.

– De vol ! répéta la reine, qui croyait encore entendre siffler à ses oreilles ces horribles accusations touchant le collier, et qui supposa que le comte en allait être souillé comme elle.

– Oui, poursuivit le roi, s'agenouiller devant la femme d'un autre, c'est un vol ; et, quand cette femme est une reine, monsieur, on appelle ce crime lèse-majesté. Je vous ferai dire cela, monsieur de Charny, par mon garde des sceaux.

Le comte allait parler ; il allait protester de son innocence, lorsque la reine, impatiente dans sa générosité, ne voulut pas souffrir qu'on accusât d'indignité l'homme qu'elle aimait ; elle lui vint en aide.

– Sire, dit-elle vivement, vous êtes, à ce qu'il me paraît, dans une voie de mauvais soupçons et de suppositions défavorables ; ces soupçons, ces préventions tombent à faux, je vous en avertis. Je

vois que le respect enchaîne la langue du comte ; mais moi, qui connais le fond de son cœur, je ne le laisserai pas accuser sans le défendre.

Elle s'arrêta là, épuisée par son émotion, effrayée du mensonge qu'elle allait être forcée de trouver, éperdue enfin parce qu'elle ne le trouvait pas.

Mais cette hésitation, qui lui paraissait odieuse à elle, fier esprit de reine, c'était tout simplement le salut de la femme. En ces horribles rencontres, où souvent se jouent l'honneur, la vie de celle qu'on a surprise, une minute gagnée suffit pour sauver, comme une seconde perdue avait suffi pour perdre.

La reine, uniquement par instinct, avait saisi l'occasion du délai ; elle avait arrêté court le soupçon du roi ; elle avait égaré son esprit, elle avait raffermi celui du comte. Ces minutes décisives ont des ailes rapides sur lesquelles est emportée si loin la conviction d'un jaloux, qu'elle ne se retrouve presque jamais, si le démon protecteur des envieux d'amour ne la ramène sur les siennes.

– Me direz-vous, par hasard, répondit Louis XVI, tombant du rôle de roi au rôle de mari inquiet, que je n'ai pas vu M. de Charny agenouillé, là, devant vous, madame ? Or, pour s'agenouiller sans être relevé il faut...

– Il faut, monsieur, dit sévèrement la reine, qu'un sujet de la reine de France ait une grâce à lui demander... C'est là, je crois, un cas assez fréquent à la Cour.

– Une grâce à vous demander ! s'écria le roi.

– Et une grâce que je ne pouvais accorder, poursuivit la reine. Sans quoi, M. de Charny n'eût pas insisté, je vous jure, et je l'eusse relevé bien vite avec la joie d'accorder selon ses désirs à un gentilhomme dont je fais une estime particulière.

Charny respira. L'œil du roi était devenu indécis, son front se désarmait peu à peu de l'insolite menace que leur surprise y avait fait monter.

Pendant ce temps, Marie-Antoinette cherchait avec la rage d'être obligée de mentir, avec la

douleur de ne rien trouver qui fût vraisemblable.

Elle avait cru, en s'avouant impuissante à accorder au comte la grâce qu'il sollicitait, enchaîner la curiosité du roi. Elle avait espéré que l'interrogatoire en resterait là. Elle se trompait : toute autre femme eût été plus habile en témoignant moins de raideur ; mais pour elle c'était un affreux supplice de mentir devant l'homme qu'elle aimait. Se montrer sous ce jour misérable et faux de la supercherie des comédies, c'était clore toutes ces faussetés, toutes ces ruses, tous ces manèges de l'intrigue du parc par un dénouement conséquent à leur infamie ; c'était presque s'en montrer coupable : c'était pire que la mort.

Elle hésita encore. Elle eût donné sa vie pour que Charny trouvât le mensonge ; mais lui, le loyal gentilhomme, il ne le pouvait, il n'y pensait même pas. Il craignait trop, dans sa délicatesse, de paraître même disposé à défendre l'honneur de la reine.

Ce que nous écrivons ici en beaucoup de lignes, en trop de lignes peut-être, bien que la

situation soit féconde, une demi-minute suffit aux trois acteurs pour le ressentir et l'exprimer.

Marie-Antoinette attendait, suspendue aux lèvres du roi, la question qui enfin éclata.

– Voyons, madame, dites-moi quelle est cette grâce qui, vainement sollicitée par M. de Charny, l'a conduit à s'agenouiller devant vous ?

Et, comme pour adoucir la dureté de cette question soupçonneuse, le roi ajouta :

– Je serai peut-être plus heureux que vous, madame, et M. de Charny n'aura pas besoin de s'agenouiller devant moi.

– Sire, je vous ai dit que M. de Charny demandait une chose impossible.

– Laquelle au moins ?

« Que peut-on demander à genoux... se disait la reine ; que peut-on implorer de moi qu'il soit impossible d'accorder ?... Voyons ! voyons ! »

– J'attends, dit le roi.

– Sire, c'est que... la demande de M. de Charny est un secret de famille.

– Il n’y a pas de secret pour le roi ; maître dans son royaume, et père de famille intéressé à l’honneur, à la sûreté de tous ses sujets, qui sont ses enfants ; même, ajouta Louis XVI avec une dignité redoutable, même quand ces enfants dénaturés attaquent l’honneur et la sûreté de leur père.

La reine bondit sous cette dernière menace du danger.

– M. de Charny, s’écria-t-elle, l’esprit troublé, la main tremblante, M. de Charny voulait obtenir de moi...

– Quoi donc, madame ?

– Une permission pour se marier.

– Vraiment ! s’écria le roi rassuré tout d’abord.

Puis, replongé dans sa jalouse inquiétude :

– Eh bien ! mais, dit-il, sans remarquer combien la pauvre femme souffrait d’avoir prononcé ces mots, combien Charny était pâle de la souffrance de la reine ; eh bien ! en quoi est-il donc impossible de marier M. de Charny ? Est-ce

qu'il n'est pas d'une bonne noblesse ? Est-ce qu'il n'a pas une belle fortune ? Est-ce qu'il n'est pas brave et beau ? En vérité, mais pour ne pas lui donner accès dans une famille, ou pour le refuser si l'on est femme, il faut être princesse du sang ou mariée ; je ne vois que ces deux raisons qui constituent l'impossibilité. Ainsi, madame, dites-moi le nom de cette femme que voudrait épouser M. de Charny, et, si elle n'est ni dans l'un ni dans l'autre cas, je vous réponds que je lèverai la difficulté... pour vous plaire.

La reine, amenée par le péril toujours croissant, entraînée par la conséquence même du premier mensonge, reprit avec force :

– Non, monsieur, non ; il est des difficultés que vous ne pouvez pas vaincre. Celle qui nous occupe est de ce genre.

– Raison de plus pour que je sache quelle chose est impossible au roi, interrompit Louis XVI avec une sourde colère.

Charny regarda la reine, elle semblait près de chanceler. Il eût fait un pas vers elle ; le roi l'arrêta par son immobilité. De quel droit, lui, qui

n'était rien pour cette femme, eût-il offert sa main ou son appui à celle que son roi et son époux abandonnait.

« Quelle est donc, se demandait-elle, la puissance contre laquelle le roi n'ait pas d'action ? Encore cette idée, encore ce secours, mon Dieu ! »

Tout à coup une lueur traversa son esprit.

– Ah ! Dieu lui-même m'envoie ce secours, murmura-t-elle. Celles qui appartiennent à Dieu ne lui peuvent être prises, même par le roi.

Alors, relevant la tête :

– Monsieur, dit-elle enfin au roi, celle que M. de Charny voudrait épouser est dans un couvent.

– Ah ! s'écria le roi, voilà une raison ; en effet, il est bien difficile d'enlever à Dieu son bien pour le donner aux hommes. Mais cela est étrange, que M. de Charny ait conçu de si subites amours : jamais nul ne m'en a parlé, jamais son oncle même, qui peut tout obtenir de moi. Quelle est cette femme que vous aimez, M. de Charny ? dites-le-moi, je vous prie.

La reine sentit une poignante douleur. Elle allait entendre un nom sortir de la bouche d'Olivier ; elle allait subir la torture de ce mensonge. Et qui sait si Charny n'allait pas révéler, soit un nom jadis aimé, souvenir encore saignant du passé, soit un nom, gerbe d'amour, espérance vague de l'avenir. Pour ne pas recevoir ce coup terrible, Marie-Antoinette prit l'avance ; elle s'écria tout à coup :

– Mais, sire, vous connaissez celle que M. de Charny demande en mariage, c'est... Mlle Andrée de Taverney.

Charny poussa un cri et cacha son visage dans ses deux mains. La reine s'appuya la main sur le cœur, et alla tomber presque évanouie sur son fauteuil.

– Mlle de Taverney ! répéta le roi, Mlle de Taverney, qui s'est retirée à Saint-Denis ?

– Oui, sire, articula faiblement la reine.

– Mais elle n'a pas fait de vœux, que je sache ?

– Mais elle doit en faire.

– Nous y mettrons une condition, dit le roi. Cependant, ajouta-t-il avec un dernier levain de défiance, pourquoi ferait-elle ses vœux ?

– Elle est pauvre, dit Marie-Antoinette ; vous n’avez enrichi que son père, ajouta-t-elle durement.

– C’est là un tort que je réparerai, madame ; M. de Charny l’aime...

La reine frémit et lança au jeune homme un regard avide, comme pour le supplier de nier.

Charny regarda fixement Marie-Antoinette, et ne répondit pas.

– Bien ! dit le roi, qui prit ce silence pour un respectueux assentiment ; et sans doute Mlle de Taverney aime M. de Charny ? Je doterai Mlle de Taverney, je lui donnerai les cinq cent mille livres que je dus refuser l’autre jour, pour vous, à M. de Calonne. Remerciez la reine, M. de Charny, de ce qu’elle a bien voulu me raconter cette affaire, et assurer le bonheur de votre vie.

Charny fit un pas en avant et s’inclina comme une pâle statue à qui Dieu, par un miracle, aurait

un moment donné la vie.

– Oh ! cela vaut la peine que vous vous agenouilliez encore une fois, dit le roi avec cette légère nuance de raillerie vulgaire qui tempérait trop souvent en lui la noblesse traditionnelle de ses ancêtres.

La reine tressaillit, et tendit, par un mouvement spontané, ses deux mains au jeune homme. Il se mit à genoux devant elle, et déposa sur ses belles mains glacées un baiser dans lequel il suppliait Dieu de lui laisser exhiler son âme.

– Allons, dit le roi, laissons maintenant à Madame le soin de vos affaires ; venez, monsieur, venez.

Et il passa devant très vite, de sorte que Charny put se retourner sur le seuil, et voir l'ineffable douleur de cet adieu éternel que lui envoyaient les yeux de la reine.

La porte se referma entre eux, barrière désormais infranchissable pour d'innocentes amours.

LXXXI

Saint-Denis

La reine resta seule et désespérée. Tant de coups la frappaient à la fois, qu'elle ne savait plus de quel côté venait la plus vive douleur.

Après être demeurée une heure dans cet état de doute et d'abattement, elle se dit qu'il était temps de chercher une issue. Le danger grossissait. Le roi, fier d'une victoire remportée sur les apparences, se hâterait d'en répandre le bruit. Il pouvait arriver que ce bruit fût accueilli de telle sorte au-dehors, que tout le bénéfice de la fraude commise se trouvât perdu.

Cette fraude, hélas ! comme la reine se la reprochait, comme elle eût voulu reprendre cette parole envolée, comme elle eût voulu ôter, même à Andrée, le bonheur chimérique que peut-être elle allait refuser !

En effet, ici surgissait une autre difficulté. Le nom d'Andrée avait tout sauvé devant le roi. Mais qui pouvait répondre de cet esprit capricieux, indépendant, volontaire, qu'on appelait Mlle de Taverney ? Qui pouvait compter que cette fière personne aliénerait sa liberté, son avenir, au profit d'une reine que peu de jours avant elle avait quittée en ennemie.

Alors qu'arriverait-il ? Andrée refusait, et c'était vraisemblable ; tout l'échafaudage mensonger croulait. La reine devenait une intrigante de médiocre esprit, Charny un plat sigisbée, un diseur de mensonges, et la calomnie changée en accusation prenait les proportions d'un adultère incontestable.

Marie-Antoinette sentit sa raison s'égarer à ces réflexions ; elle faillit céder à leur possibilité ; elle plongea sa tête brûlante dans ses mains, et attendit.

À qui se fier ? Qui donc était l'amie de la reine ? Mme de Lamballe ? Oh ! la pure raison, la froide et inflexible raison ! Pourquoi tenter cette virginale imagination, que d'ailleurs ne

voudraient pas comprendre les dames d'honneur, serviles adulatrices de la prospérité, tremblantes au souffle de la disgrâce, disposées peut-être à donner une leçon à leur reine quand elle aurait besoin d'un secours ?

Il ne restait rien que Mlle de Taverney elle-même. C'était un cœur de diamant dont les arêtes pouvaient couper le verre, mais dont la solidité invincible, dont la pureté profonde pouvaient seules sympathiser avec les grandes douleurs d'une reine.

Marie-Antoinette irait donc trouver Andrée. Elle lui exposerait son malheur, elle la supplierait de s'immoler. Sans doute Andrée refuserait, parce qu'elle n'était pas de celles qui se laissent imposer ; mais peu à peu, adoucie par ses prières, elle consentirait. Qui sait d'ailleurs alors si l'on n'obtiendrait pas un délai ; si le premier feu étant passé, le roi, apaisé par le consentement apparent des deux fiancés, ne finirait point par oublier... Alors, un voyage arrangerait tout. Andrée, Charny, s'éloignant pour quelque temps, jusqu'à ce que l'hydre de la calomnie n'eût plus faim,

pourraient laisser dire qu'ils s'étaient rendu leur parole à l'amiable, et nul ne devinerait alors que ce projet de mariage était un jeu.

Ainsi, la liberté de Mlle de Taverney n'aurait pas été compromise ; celle de Charny ne s'aliénerait pas davantage. Il n'y aurait plus pour la reine cet affreux remords d'avoir sacrifié deux existences à l'égoïsme de son honneur ; mais pourtant cet honneur, qui comprenait celui de son mari, celui de ses enfants, ne serait pas entamé. Elle le transmettrait sans tache à la future reine de France.

Telles étaient ses réflexions.

C'est ainsi qu'elle croyait avoir tout concilié d'avance, convenance et intérêts privés. Il fallait bien raisonner avec cette fermeté de logique, en présence d'un aussi horrible danger. Il fallait bien s'armer de toutes pièces contre un adversaire aussi difficile à combattre que Mlle de Taverney, quand elle écoutait son orgueil et non son cœur.

Lorsqu'elle fut préparée, Marie-Antoinette se décida au départ. Elle eût bien voulu prévenir Charny de ne faire aucune fausse démarche, mais

elle en fut empêchée par l'idée que des espions la guettaient sans doute ; que tout de sa part serait mal interprété en un pareil moment ; et elle avait assez expérimenté le sens droit, le dévouement et la résolution d'Olivier, pour être convaincue qu'il ratifierait tout ce qu'elle jugerait à propos de faire.

Trois heures arrivèrent ; le dîner en grande cérémonie, les présentations, les visites. La reine reçut tout le monde avec un visage serein et une affabilité qui n'ôtait rien à son orgueil bien connu. Elle affecta même avec ceux qu'elle jugeait être ses ennemis de montrer une fermeté qui convient peu d'ordinaire aux coupables.

Jamais l'affluence n'avait été aussi grande à la Cour ; jamais la curiosité n'avait aussi profondément fouillé les traits d'une reine en péril. Marie-Antoinette fit face à tout, terrassa ses ennemis, enivra ses amis ; changea les indifférents en zélés, les zélés en enthousiastes ; et parut si belle et si grande que le roi lui en adressa publiquement ses félicitations.

Puis, tout bien terminé, déposant ses sourires

de commande, rendue à ses souvenirs, c'est-à-dire à ses douleurs, seule, bien seule au monde, elle changea de toilette, prit un chapeau gris à rubans et à fleurs bleues, une robe de soie gris muraille, monta dans son carrosse, et, sans gardes, avec une seule dame, elle se fit conduire à Saint-Denis.

C'était l'heure à laquelle les religieuses, rentrées dans leurs cellules, passaient du bruit modeste du réfectoire au silence des méditations qui précèdent la prière du coucher.

La reine fit appeler au parloir Mlle Andrée de Taverney.

Celle-ci, agenouillée, ensevelie dans son peignoir de laine blanche, regardait par sa fenêtre la lune se levant derrière les grands tilleuls, et, dans cette poésie de la nuit qui commence, elle trouvait le thème de toutes les prières ferventes, passionnées, qu'elle envoyait à Dieu pour soulager son âme.

Elle buvait à longs traits la douleur irrémédiable de l'absence volontaire. Ce supplice n'est connu que des âmes fortes ; il est à la fois

une torture et un plaisir. Il ressemble, pour les angoisses, à toutes les douleurs vulgaires. Il aboutit à une volupté que seuls peuvent sentir ceux qui savent immoler le bonheur à l'orgueil.

Andrée avait d'elle-même quitté la Vour, d'elle-même elle avait rompu avec tout ce qui pouvait entretenir son amour. Orgueilleuse comme Cléopâtre, elle n'avait pu même supporter l'idée que M. de Charny eût pensé à une autre femme, cette femme fût-elle la reine.

Aucune preuve pour elle de cet amour brûlant pour une autre. Certes, la jalouse Andrée eût tiré de cette preuve toute la conviction qui peut faire saigner un cœur. Mais n'avait-elle pas vu Charny passer indifféremment auprès d'elle ? N'avait-elle pas soupçonné la reine de garder, innocemment sans doute, mais de garder les hommages et la préférence de Charny ?

À quoi bon, dès lors, demeurer à Versailles ? Pour mendier des compliments ? Pour glaner des sourires ? Pour obtenir de temps en temps le pis-aller d'un bras offert, d'une main touchée, quand dans les promenades la reine lui prêterait les

politesses de Charny, faute de pouvoir les recueillir en ce moment pour elle ?

Non, pas de lâche faiblesse, pas de transaction pour cette âme stoïque. La vie avec l'amour et la préférence, le cloître avec l'amour et l'orgueil blessé.

– Jamais ! jamais ! se répétait la fière Andrée ; celui que j'aime dans l'ombre, celui qui n'est pour moi qu'un nuage, un portrait, un souvenir, celui-là jamais ne m'offense, toujours il me sourit, il ne sourit qu'à moi !

Voilà pourquoi elle avait passé tant de nuits douloureuses, mais libres ; voilà pourquoi, heureuse de pleurer quand elle se trouvait faible, de maudire quand elle s'exaltait, Andrée préférait l'absence volontaire qui lui faisait l'intégrité de son amour et de sa dignité, à la faculté de revoir un homme qu'elle haïssait pour être contrainte de l'aimer.

Et, du reste, ces muettes contemplations de l'amour pur, ces extases divines du rêve solitaire, c'était bien plus la vie pour la sauvage Andrée que les fêtes lumineuses à Versailles, et la

nécessité de se courber devant des rivales, et la crainte de laisser au grand jour échapper le secret enfermé dans son cœur.

Nous avons dit que le soir de la Saint-Louis, la reine vint chercher Andrée à Saint-Denis, et qu'elle la trouva rêveuse dans sa cellule.

On vint dire, en effet, à Andrée, que la reine venait d'arriver, que le chapitre la recevait au grand parloir, et que Sa Majesté, après les premiers compliments, avait demandé si l'on pouvait parler à Mlle de Taverney.

Chose étrange ! il n'en fallut pas plus à Andrée, cœur amolli par l'amour, pour bondir au-devant de ce parfum qui lui revenait de Versailles – parfum maudit la veille encore, et plus précieux à mesure qu'il s'éloignait davantage, précieux comme tout ce qui s'évapore, comme tout ce qui s'oublie, précieux comme l'amour !

– La reine ! murmura Andrée, la reine à Saint-Denis ! la reine qui m'appelle !

– Vite, hâtez-vous, lui répondit-on.

Elle se hâta, en effet : elle jeta sur ses épaules

la longue mante des religieuses, ceignit la ceinture de laine sur sa robe flottante, et, sans donner un regard à son petit miroir, elle suivit la tourière qui l'était venue chercher.

Mais à peine eut-elle fait cent pas, qu'elle se sentit humiliée d'avoir ressenti tant de joie.

« Pourquoi, dit-elle, mon cœur a-t-il tressailli ? En quoi cela touche-t-il Andrée de Taverney, que la reine de France visite le monastère de Saint-Denis ? Est-ce de l'orgueil que je ressens ? La reine n'est pas ici pour moi. Est-ce du bonheur ? je n'aime plus la reine.

» Allons ! du calme, mauvaise religieuse, qui n'appartient ni à Dieu ni au monde ; tâche, du moins, de t'appartenir à toi-même. »

Andrée se gourmandait ainsi en descendant le grand degré, et, maîtresse de sa volonté, elle éteignit sur ses joues la rougeur fugitive de la précipitation, tempéra la rapidité de ses mouvements. Mais, pour en arriver là, elle mit plus de temps à achever les six dernières marches, qu'elle n'en aurait mis à franchir les trente premières.

Lorsqu'elle arriva derrière le chœur, au parloir de cérémonie, dans lequel l'éclat des lustres et des cires grandissait sous les mains pressées de quelques sœurs converses, Andrée était froide et pâle.

Quand elle entendit son nom prononcé par la tourière qui la ramenait, quand elle aperçut Marie-Antoinette assise sur le fauteuil abbatial, tandis qu'à ses côtés s'inclinaient et s'empressaient les plus nobles fronts du chapitre, Andrée fut prise de palpitations, qui suspendirent sa marche pendant plusieurs secondes.

– Ah ! venez donc enfin, que je vous parle, mademoiselle, dit la reine en souriant à demi.

Andrée s'approcha et courba la tête.

– Vous permettez, madame, dit la reine en se tournant vers la supérieure.

Celle-ci répondit par une révérence et quitta le parloir, suivie de toutes ses religieuses.

La reine demeura seule assise avec Andrée, dont le cœur battait si fort qu'on eût pu l'entendre

sans le bruit plus lent du balancier de la vieille horloge.

LXXXII

Un cœur mort

La reine commença l'entretien ; c'était dans l'ordre.

– Vous voilà donc, mademoiselle, dit-elle avec un fin sourire ; vous me faites une impression singulière, savez-vous, en religieuse.

Andrée ne répondit rien.

– Voir une ancienne compagne, poursuivit la reine, déjà perdue pour le monde où nous autres nous vivons encore, c'est comme un sévère conseil que nous donne la tombe. Est-ce que vous n'êtes pas de mon avis, mademoiselle ?

– Madame, répliqua Andrée, qui donc se permettrait de donner des conseils à Votre Majesté ? La mort elle-même n'avertira la reine que le jour où elle la prendra. En effet, comment

ferait-elle autrement ?

– Pourquoi cela ?

– Parce que, madame, une reine est destinée, par la nature de son élévation, à ne souffrir en ce monde que les inévitables nécessités. Tout ce qui peut améliorer sa vie, elle l'a ; tout ce qui peut, chez autrui, l'aider à embellir sa carrière, une reine le prend à autrui.

La reine fit un mouvement de surprise.

– Et c'est un droit, se hâta de dire Andrée. Autrui pour une reine, c'est une collection de sujets dont les biens, l'honneur et la vie appartiennent à des souverains. Vie, honneur et biens, moraux ou matériels, sont donc la propriété des reines.

– Voilà des doctrines qui m'étonnent, dit lentement Marie-Antoinette. Vous faites d'une souveraine, en ce pays, je ne sais quelle ogresse de contes qui engloutit la fortune et le bonheur des simples citoyens. Est-ce que je suis cette femme-là, Andrée ? Est-ce que sérieusement vous avez eu à vous plaindre de moi quand vous

étiez à la Cour ?

– Votre Majesté a eu la bonté de me faire cette question quand je la quittai, répliqua Andrée ; je répondis, comme aujourd’hui : « Non, madame. »

– Mais souvent, reprit la reine, un grief nous blesse qui ne nous est pas personnel. Ai-je nui à quelqu’un des vôtres, et par conséquent mérité les paroles dures que vous venez de m’adresser ? Andrée, la retraite que vous vous êtes choisie est un asile contre toutes les mauvaises passions du monde. Dieu nous y apprend la douceur, la modération, l’oubli des injures, vertus dont lui-même est le plus pur modèle. Dois-je trouver, en venant voir ici une sœur en Jésus-Christ, dois-je trouver un front sévère et des paroles de fiel ? Dois-je, moi qui accours en amie, rencontrer les reproches ou l’animosité voilée d’une ennemie irréconciliable ?

Andrée leva les yeux, stupéfaite de cette placidité, à laquelle Marie-Antoinette n’avait pas accoutumé ses serviteurs. Elle était hautaine et rude aux résistances.

Entendre sans s’irriter les paroles qu’Andrée

avait prononcées, c'était un effort de patience et d'amitié qui toucha sensiblement la solitaire farouche.

– Sa Majesté sait bien, dit-elle plus bas, que les Taverney ne peuvent être ses ennemis.

– Je comprends, répliqua la reine ; vous ne me pardonnez pas d'avoir été froide pour votre frère, et lui-même m'accuse peut-être de légèreté, de caprice même ?

– Mon frère est un trop respectable sujet pour accuser la reine, dit Andrée, en s'efforçant de garder sa raideur.

La reine vit bien qu'elle se rendrait suspecte en augmentant la dose de miel destinée à apprivoiser le cerbère. Elle s'arrêta au milieu de ses avances.

– Toujours est-il, dit-elle, qu'en venant à Saint-Denis parler à Madame, j'ai voulu vous voir et vous assurer que de près comme de loin, je suis votre amie.

Andrée sentit cette nuance ; elle craignit d'avoir à son tour offensé qui la caressait ; elle

craignit bien plus encore d'avoir révélé sa plaie douloureuse à l'œil toujours clairvoyant d'une femme.

– Votre Majesté me comble d'honneur et de joie, dit-elle tristement.

– Ne parlez pas ainsi, Andrée, répliqua la reine en lui serrant la main ; vous me déchirez le cœur. Quoi ! il ne sera pas dit qu'une misérable reine puisse avoir une amie, puisse disposer d'une âme, puisse reposer avec confiance ses yeux sur des yeux charmants comme les vôtres, sans soupçonner au fond de ces yeux l'intérêt ou le ressentiment ! Oui, oui, Andrée, portez-leur envie, à ces reines, à ces maîtresses des biens, de l'honneur et de la vie de tous. Oh oui ! elles sont reines ; oh oui ! elles possèdent l'or et le sang de leurs peuples ; mais le cœur ! jamais ! jamais ! Elles ne peuvent le prendre, et il faut qu'on le leur donne.

– Je vous assure, madame, dit Andrée ébranlée par cette chaleureuse allocution, que j'ai aimé Votre Majesté autant que j'aimerai jamais en ce monde.

Et en disant ces mots, elle rougit et baissa la tête.

– Vous... m’avez... aimée ! s’écria la reine, prenant au bond ces paroles, vous ne m’aimez donc plus ?

– Oh ! madame !

– Je ne vous demande rien, Andrée... Maudit soit le cloître qui éteint si vite le souvenir en de certains cœurs.

– N’accusez pas mon cœur, dit vivement Andrée, il est mort.

– Votre cœur est mort ! Vous, Andrée, jeune, belle, vous dites que votre cœur est mort ! Ah ! ne jouez donc pas avec ces mots funèbres. Le cœur n’est pas mort chez qui conserve ce sourire, cette beauté ; ne dites pas cela, Andrée.

– Je vous le répète, madame, rien à la Cour, rien au monde n’est plus pour moi. Ici, je vis comme l’herbe et la plante ; j’ai des joies que je comprends seule ; voilà pourquoi tout à l’heure, en vous retrouvant, splendide et souveraine, je n’ai pas compris de suite, moi, la timide et

obscurer religieuse ; mes yeux se sont fermés éblouis par votre éclat ; je vous supplie de me pardonner : ce n'est pas un crime bien grand que cet oubli des glorieuses vanités du monde ; mon confesseur m'en félicite chaque jour, madame ; ne soyez pas, je vous en supplie, plus sévère que lui.

– Quoi ! vous vous plaisez au couvent ? dit la reine.

– J'embrasse avec bonheur la vie solitaire.

– Rien ne reste plus là qui vous recommande les joies du monde ?

– Rien.

« Mon Dieu ! pensa la reine inquiète, est-ce que j'échouerais ? »

Et un frisson mortel parcourut ses veines.

« Essayons de la tenter, se dit-elle ; si ce moyen échoue, j'aurai recours aux prières. Oh ! la prier pour cela, la prier pour accepter M. de Charny ; bonté du Ciel ! faut-il être assez malheureuse ! »

– Andrée, reprit Marie-Antoinette en dominant

son émotion, vous venez d'exprimer votre satisfaction en des termes qui m'ôtent l'espoir que j'avais conçu.

– Quel espoir, madame ?

– N'en parlons pas, si vous êtes décidée comme vous venez de le paraître... Hélas ! c'était pour moi une ombre de plaisir, elle a fui ! Tout n'est-il pas une ombre pour moi ! N'y pensons plus.

– Mais enfin, madame, par cela même que vous devez tirer de là une satisfaction, expliquez-moi...

– À quoi bon. Vous vous êtes retirée du monde, n'est-ce pas ?

– Oui, madame.

– Bien volontiers ?

– Oh ! de toute ma volonté.

– Et vous vous applaudissez de ce que vous avez fait ?

– Plus que jamais.

– Vous voyez bien qu'il est superflu de me

faire parler. Dieu m'est témoin cependant que j'ai cru un moment vous rendre heureuse.

– Moi ?

– Oui, vous, ingrate qui m'accusiez. Mais aujourd'hui vous avez entrevu d'autres joies, vous savez mieux que moi vos goûts et votre vocation. Je renonce...

– Enfin, madame, faites-moi l'honneur de me donner un détail.

– Oh ! c'est bien simple, je voulais vous ramener à la Cour.

– Oh ! s'écria Andrée avec un sourire plein d'amertume, moi revenir à la Cour ?... mon Dieu !... Non ! non ! madame, jamais !... bien qu'il m'en coûte de désobéir à Votre Majesté.

La reine frissonna. Son cœur s'emplit d'une douleur inexprimable. Elle échouait, puissant navire, sur un atome de granit.

– Vous refusez ? murmura-t-elle.

Et pour cacher son trouble, elle enferma son visage dans ses mains.

Andrée, la croyant accablée, vint à elle et s'agenouilla, comme pour adoucir par son respect la blessure qu'elle venait de faire à l'amitié ou à l'orgueil.

– Voyons, dit-elle, qu'eussiez-vous fait de moi à la Cour, de moi triste, de moi nulle, de moi pauvre, de moi maudite, de moi que chacun fuit parce que je n'ai pas même su inspirer, misérable que je suis, aux femmes la vulgaire inquiétude des rivalités, aux hommes la vulgaire sympathie de la différence des sexes... Ah ! madame et chère maîtresse, laissez cette religieuse, elle n'est pas même acceptée de Dieu qui la trouve encore trop défectueuse, lui qui reçoit les infirmes de corps et de cœur. Laissez-moi à ma misère, à mon isolement ; laissez-moi.

– Ah ! dit la reine en relevant ses yeux, l'état que je venais vous proposer donne un démenti à toutes les humiliations dont vous vous plaignez ! Le mariage dont il s'agit vous faisait l'une des plus grandes dames de France.

– Un... mariage ! balbutia Andrée stupéfaite.

– Vous refusez, dit la reine, de plus en plus

découragée.

– Oh ! oui, je refuse, je refuse !

– Andrée... dit-elle.

– Je refuse, madame, je refuse.

Marie-Antoinette se prépara dès lors, avec un affreux serrement de cœur, à entamer les supplications. Andrée vint se jeter à la traverse au moment où elle se levait indécise, tremblante, éperdue, ne tenant pas le premier mot de son discours.

– Au moins, madame, dit-elle en la retenant par sa robe, car elle croyait la voir partir, faites-moi cette grâce insigne de me nommer l'homme qui m'accepterait pour compagne ; j'ai tant souffert d'être humiliée dans ma vie, que le nom de cet homme généreux...

Et elle sourit avec une ironie poignante.

– ... sera, reprit-elle, le baume que je mettrai désormais sur toutes mes blessures d'orgueil.

La reine hésita ; mais elle avait besoin de pousser jusqu'au bout.

– M. de Charny, dit-elle d'un ton triste, indifférent.

– M. de Charny ! s'écria Andrée avec une explosion effrayante ; M. Olivier de Charny !

– M. Olivier, oui, dit la reine en regardant la jeune fille avec étonnement.

– Le neveu de M. de Suffren ? continua Andrée, dont les joues s'empourprèrent, dont les yeux resplendirent comme des étoiles.

– Le neveu de M. de Suffren, répondit Marie-Antoinette, de plus en plus saisie du changement opéré dans les traits d'Andrée.

– C'est à M. Olivier que vous voulez me marier, dites, madame ?

– À lui-même.

– Et... il consent ?...

– Il vous demande en mariage.

– Oh ! j'accepte, j'accepte, dit Andrée, folle et transportée. C'est donc moi qu'il aime !... moi qu'il aime comme je l'aimais !

La reine recula livide et tremblante avec un

sourd gémississement ; elle alla tomber terrassée sur un fauteuil, tandis que l'insensée Andrée lui baisait les genoux, la robe et mouillait ses mains de larmes, et les mordait d'ardents baisers.

– Quand partons-nous ? dit-elle enfin, quand la parole put succéder en elle aux cris étouffés, aux soupirs.

– Venez, murmura la reine, qui sentait la vie lui échapper, et qui voulait sauver son honneur avant de mourir.

Elle se leva, s'appuya sur Andrée, dont les lèvres brûlantes cherchaient ses joues glacées ; et, tandis que la jeune fille s'apprêtait au départ :

« Eh bien ! mon Dieu !... Est-ce assez de souffrances pour un seul cœur ? dit avec un sanglot amer l'infortunée souveraine, celle qui possédait la vie et l'honneur de trente millions de sujets. Et il faut que je vous remercie, cependant, mon Dieu ! ajouta-t-elle, car vous sauvez mes enfants de l'opprobre, vous me donnez le droit de mourir sous mon manteau royal ! »

LXXXIII

Où il est expliqué pourquoi le baron engraissait

Tandis que la reine décidait du sort de Mlle de Taverney à Saint-Denis, Philippe, le cœur déchiré par tout ce qu'il avait appris, par tout ce qu'il venait de découvrir, pressait les préparatifs de son départ.

Un soldat habitué à courir le monde n'est jamais bien long à faire ses malles et à revêtir le manteau de voyage. Mais Philippe avait des motifs plus puissants que tout autre pour s'éloigner rapidement de Versailles : il ne voulait pas être témoin du déshonneur probable et imminent de la reine, son unique passion.

Aussi le vit-on plus ardent que jamais faire seller ses chevaux, charger ses armes, entasser dans sa valise ce qu'il avait de plus familier pour vivre de la vie d'habitude ; et quand il eut terminé

tout cela, il fit prévenir M. de Taverney le père qu'il avait à lui parler.

Le petit vieillard revenait de Versailles, secouant du mieux qu'il pouvait ses mollets grêles qui supportaient un ventre rondelet. Le baron depuis trois à quatre mois engraissait, ce qui lui donnait une fierté facile à comprendre, si l'on songe que le comble de l'obésité devait être en lui le signe d'un parfait contentement.

Or, le parfait contentement de M. de Taverney, c'est un mot qui renferme bien des sens.

Le baron revenait donc tout guilleret de sa promenade au château. Il avait le soir pris sa part de tout le scandale du jour. Il avait souri à M. de Breteuil contre M. de Rohan ; à MM. de Soubise et de Guémenée contre M. de Breteuil ; à M. de Provence contre la reine ; à M. d'Artois contre M. de Provence ; à cent personnes contre cent autres personnes ; à pas une pour quelqu'un. Il avait ses provisions de méchancetés, de petites infamies. Panier plein, il rentrait heureux.

Lorsqu'il apprit par son valet que son fils

désirait lui parler, au lieu d'attendre la visite de Philippe, ce fut lui qui traversa tout un palier pour venir trouver le voyageur. Il entra, sans se faire annoncer, dans la chambre pleine de ce désordre qui précède un départ.

Philippe ne s'attendait pas à des éclats de sensibilité, lorsque son père apprendrait sa résolution, mais il ne s'attendait pas non plus à trop d'indifférence. En effet, Andrée avait déjà quitté la maison paternelle, c'était une existence de moins à tourmenter ; le vieux baron devait sentir du vide, et lorsque ce vide serait complété par l'absence du dernier martyr, le baron, pareil aux enfants à qui l'on prend leur chien et leur oiseau, pourrait bien pleurnicher, ne fût-ce que par égoïsme.

Mais il fut bien étonné, Philippe, quand il entendit le baron s'écrier avec un rire de jubilation :

– Ah ! mon Dieu ! il part, il part...

Philippe s'arrêta et regarda son père avec stupeur.

– J’en étais sûr, continua le baron ; je l’eusse parié. Bien joué, Philippe, bien joué.

– Plaît-il, monsieur ? dit le jeune homme ; qu’est-ce qui est bien joué, je vous prie ?

Le vieillard se mit à chantonner en sautillant sur une jambe et en soutenant son commencement de ventre avec ses deux mains.

Il faisait en même temps force clignements d’yeux à Philippe pour qu’il congédiât son valet de chambre.

Ce que comprenant, Philippe obéit. Le baron poussa Champagne dehors et lui ferma la porte sur les talons. Puis revenant près de son fils :

– Admirable, dit-il à voix basse, admirable !

– Voilà bien des éloges que vous me donnez, monsieur, répondit froidement Philippe, sans que je sache en quoi je les ai mérités...

– Ah ! ah ! ah ! fit le vieillard en se dandinant.

– À moins que toute cette hilarité, monsieur, ne soit causée par mon départ, qui vous débarrasse de moi.

– Oh ! oh ! oh !... dit en riant sur une autre note le vieux baron. Là, là, ne te contrains pas devant moi, ce n'est pas la peine ; tu sais bien que je ne suis pas ta dupe... Ah ! ah ! ah !

Philippe se croisa les bras en se demandant si ce vieillard ne devenait pas fou par quelque coin du cerveau.

– Dupe de quoi ? dit-il.

– De ton départ, pardieu ! Est-ce que tu te figures que j'y crois à ton départ ?

– Vous n'y croyez pas ?

– Champagne n'est plus ici, je te le répète. Ne te contrains pas davantage ; d'ailleurs, j'avoue que tu n'avais pas d'autre parti à prendre, et tu le prends, c'est bien.

– Monsieur, vous me surprenez à un point !...

– Oui, c'est assez surprenant que j'aie deviné cela ; mais que veux-tu, Philippe, il n'y a pas d'homme plus curieux que moi, et quand je suis curieux, je cherche ; il n'y a pas d'homme plus heureux que moi pour trouver quand je cherche ; donc, j'ai trouvé que tu fais semblant de partir, et

je t'en félicite.

– Je fais semblant ? cria Philippe intrigué.

Le vieillard s'approcha, toucha la poitrine du jeune homme avec ses doigts osseux comme des doigts de squelette, et de plus en plus confidentiel :

– Parole d'honneur, dit-il, sans cet expédient-là, je suis sûr que tout était découvert. Tu prends la chose à temps. Tiens, demain il eût été trop tard. Va-t'en vite, mon enfant, va-t'en vite.

– Monsieur, dit Philippe d'un ton glacé, je vous proteste que je ne comprends pas un mot, un seul à tout ce que vous me faites l'honneur de me dire.

– Où cacheras-tu tes chevaux ? continua le vieillard, sans répondre directement ; tu as une jument très reconnaissable ; prends garde qu'on ne la voie ici quand on te croira en... À propos, où fais-tu semblant d'aller ?

– Je passe à Taverney Maison-Rouge, monsieur.

– Bien... très bien... tu feins d'aller à Maison-

Rouge... Personne ne s'en éclaircira... Oh ! mais, très bien... Cependant, sois prudent ; il y a bien des yeux braqués sur vous deux.

– Sur nous deux !... Qui ?

– *Elle* est impétueuse, vois-tu, continua le vieillard, *elle* a des fougues capables de tout perdre. Prends garde ! sois plus raisonnable qu'elle...

– Ah çà ! mais, en vérité, s'écria Philippe avec une sourde colère, je m'imagine, monsieur, que vous vous divertissez à mes dépens, ce qui n'est pas charitable, je vous jure ; ce qui n'est pas bon, car vous m'exposez, chagrin comme je le suis et irrité, à vous manquer de respect.

– Ah bien ! oui, le respect ; je t'en dispense ; tu es assez grand garçon pour faire nos affaires, et tu t'en acquittes si bien que tu m'inspires du respect à moi. Tu es le Géronte, je suis l'Étourdi. Voyons, laisse-moi une adresse à laquelle je puisse te faire parvenir un avis s'il arrivait quelque chose de pressant.

– À Taverney, monsieur, dit Philippe, croyant

que le vieillard rentrait enfin dans son bon sens.

– Eh ! tu me la donnes belle !... à Taverney, à quatre-vingts lieues ! Tu ne te figures pas que si j'ai un conseil important, pressé, à te faire passer, je m'amuserai à tuer des courriers sur la route de Taverney par vraisemblance ? Allons donc, je ne te dis pas de me donner l'adresse de ta maison du parc, parce qu'on pourrait y suivre mes émissaires, ou reconnaître mes livrées, mais choisis une tierce adresse à distance d'un quart d'heure ; tu as de l'imagination, que diable ! Quand on a fait pour ses amours ce que tu viens de faire, on est homme de ressources, morbleu !

– Une maison du parc, des amours, de l'imagination ! monsieur ; nous jouons aux énigmes ; seulement, vous gardez les mots pour vous.

– Je ne connais pas d'animal plus net et plus discret que toi ! s'écria le père avec dépit ; je n'en connais pas dont les réserves soient plus blessantes. Ne dirait-on pas que tu as peur d'être trahi par moi ? Ce serait bizarre !

– Monsieur ! dit Philippe exaspéré.

– C’est bon ! c’est bon ! garde tes secrets pour toi ; garde le secret de ta maison louée à l’ancienne louverie.

– J’ai loué la louverie, moi ?

– Garde le secret des promenades nocturnes faites par toi entre deux adorables amies.

– Moi !... je me suis promené, murmura Philippe, pâlisant.

– Garde le secret de ces baisers éclos comme le miel sous les fleurs et la rosée.

– Monsieur ! rugit Philippe ivre de jalousie furieuse ; monsieur ! vous tairez-vous ?

– C’est bon, te dis-je encore, tout ce que tu as fait, je l’ai su, t’ai-je dit ? T’es-tu douté que je le savais ? Mordieu ! cela devrait te donner de la confiance. Ton intimité avec la reine, tes entreprises favorisées, tes excursions dans les bains d’Apollon, mon Dieu ! mais c’est notre vie et notre fortune à tous. N’aie donc pas peur de moi, Philippe... Confie-toi donc à moi.

– Monsieur, vous me faites horreur ! s’écria Philippe en cachant son visage dans ses mains.

Et en effet, c'était bien de l'horreur qu'il éprouvait, ce malheureux Philippe, pour l'homme qui mettait à nu ses plaies, et non content de les avoir dénudées, les agrandissait, les déchirait avec une sorte de rage.

C'était bien de l'horreur qu'il éprouvait pour l'homme qui lui attribuait tout le bonheur d'un autre, et qui, croyant le caresser, le flagellait avec le bonheur d'un rival.

Tout ce que le père avait appris, tout ce qu'il avait deviné, tout ce que les malveillants mettaient sur le compte de M. de Rohan, les mieux informés sur le compte de Charny, le baron, lui, le rapportait à son fils. Pour lui c'était Philippe que la reine aimait, et poussait peu à peu dans l'ombre aux plus hauts échelons du favoritisme. Voilà le parfait contentement qui depuis quelques semaines engraisait le ventre de M. de Taverney.

Quand Philippe eut découvert ce nouveau borbier d'infamie, il frissonna de s'y voir plonger par le seul être qui eût dû faire cause commune avec lui pour l'honneur ; mais le coup

avait été tellement violent, qu'il demeura étourdi, muet, pendant que le baron caquetait avec plus de verve que jamais.

– Vois, lui disait-il, tu as fait là un chef-d'œuvre, tu as dépisté tout le monde ; ce soir cinquante yeux m'ont dit : « C'est Rohan. » Cent m'ont dit : « C'est Charny. » Deux cents m'ont dit : « C'est Rohan et Charny ! » Pas un, entends-tu bien, pas un n'a dit : « C'est Taverney. » Je te répète que tu as fait un chef-d'œuvre, c'est bien le moins que je t'en fasse mes compliments... Du reste, à toi comme à elle, cela fait honneur, mon cher. À elle, parce qu'elle t'a pris ; à toi, parce que tu la tiens.

Au moment où Philippe, rendu furieux par ce dernier trait, foudroyait d'un regard dévorant l'impitoyable vieillard, d'un regard prélude de la tempête, le bruit d'un carrosse retentit dans la cour de l'hôtel, et certaines rumeurs, certaines allées et venues d'un caractère étrange, appelèrent au-dehors l'attention de Philippe.

On entendit Champagne s'écrier :

– Mademoiselle ! c'est Mademoiselle !

Et plusieurs voix répétèrent.

– Mademoiselle !...

– Comment, Mademoiselle ? dit Taverney.
Quelle demoiselle est-ce là ?

– C’est ma sœur ! murmura Philippe, saisi d’étonnement lorsqu’il reconnut Andrée qui descendait de carrosse, éclairée par le flambeau du suisse.

– Votre sœur ! répéta le vieillard... Andrée ?...
est-ce possible ?

Et Champagne arrivant pour confirmer ce qu’avait annoncé Philippe :

– Monsieur, dit-il à Philippe, Mlle votre sœur est dans le boudoir auprès du grand salon ; elle attend Monsieur pour lui parler.

– Allons au-devant d’elle, s’écria le baron.

– C’est à moi qu’elle veut avoir affaire, dit Philippe en saluant le vieillard ; j’irai le premier, s’il vous plaît.

Au même instant, un second carrosse entra bruyamment dans la cour.

– Qui diable vient encore ? murmura le baron... C'est la soirée aux aventures.

– M. le comte Olivier de Charny ! cria la voix du suisse aux valets de pied.

– Conduisez M. le comte au salon, dit Philippe à Champagne, M. le baron le recevra. Moi je vais au boudoir parler à ma sœur.

Les deux hommes descendirent lentement l'escalier.

« Que vient faire ici le comte ? » se demandait Philippe.

« Qu'est venue faire ici Andrée ? » pensait le baron.

LXXXIV

Le père et la fiancée

Le salon de l'hôtel était situé dans le premier corps de logis, au rez-de-chaussée. À sa gauche était le boudoir, avec une sortie sur l'escalier, conduisant à l'appartement d'Andrée.

À sa droite, un autre petit salon par lequel on entraît dans le grand. Philippe arriva le premier dans le boudoir où attendait sa sœur. Il avait, une fois dans le vestibule, doublé le pas pour être plus tôt dans les bras de cette compagne chérie.

Aussitôt qu'il eut ouvert la double porte du boudoir, Andrée vint le prendre à son col et l'embrassa d'un air joyeux auquel n'était plus habitué, depuis longtemps, ce triste amant, ce malheureux frère.

– Bonté du Ciel ! que t'arrive-t-il donc ?

demanda le jeune homme à Andrée.

– Quelque chose d'heureux ! oh ! de bien heureux ! mon frère.

– Et tu reviens pour me l'annoncer ?

– Je reviens pour toujours ! s'écria Andrée avec un transport de bonheur qui fit de son exclamation un cri éclatant.

– Plus bas, petite sœur, plus bas, dit Philippe ; les lambris de cette maison ne sont plus habitués à la joie, et de plus, il y a là, dans ce salon à côté, ou il va s'y trouver, quelqu'un qui t'entendrait.

– Quelqu'un, fit Andrée ; qui donc ?

– Écoute, répliqua Philippe.

– M. le comte de Charny ! annonça le valet de pied en introduisant Olivier du petit salon dans le grand.

– Lui ! lui ! s'écria Andrée en redoublant ses caresses à son frère. Oh ! je sais bien ce qu'il vient faire ici, va.

– Tu le sais !

– Tiens ! je le sais si bien que je m'aperçois du

désordre de ma toilette, et que, comme je prévois le moment où je devrai à mon tour entrer dans ce salon pour y entendre de mes oreilles ce que vient dire M. de Charny...

– Parlez-vous sérieusement, ma chère Andrée ?

– Écoute, écoute, Philippe, et laisse-moi monter jusqu'à mon appartement. La reine m'a ramenée un peu vite, je vais changer mon négligé de couvent contre une toilette... de fiancée.

Et sur ce mot qu'elle articula bas à Philippe en l'accompagnant d'un baiser joyeux, Andrée, légère et emportée, disparut par l'escalier qui montait à son appartement.

Philippe resta seul et appliqua sa joue sur la porte qui communiquait du boudoir au salon ; il écouta.

Le comte de Charny était entré. Il arpentait lentement le vaste parquet et semblait plutôt méditer qu'attendre.

Monsieur de Taverney le père entra à son tour et vint saluer le comte avec une politesse

recherchée, bien que contrainte.

– À quoi, dit-il enfin, dois-je l’honneur de cette visite imprévue, monsieur le comte ? En tout cas, croyez qu’elle me comble de joie.

– Je suis venu, monsieur, en cérémonie, comme vous le voyez, et je vous prie de m’excuser si je n’ai point amené avec moi mon oncle, M. le bailli de Suffren, ainsi que j’aurais dû le faire.

– Comment, balbutia le baron, mais je vous excuse, mon cher monsieur de Charny.

– Cela était de convenance, je le sais, pour la demande que je me prépare à vous présenter.

– Une demande ? dit le baron.

– J’ai l’honneur, reprit Charny d’une voix que dominait l’émotion, de vous demander la main de Mlle Andrée de Taverney, votre fille.

Le baron fit un soubresaut sur son fauteuil. Il ouvrit des yeux étincelants qui semblaient dévorer chacune des paroles que venait de prononcer le comte de Charny.

– Ma fille !... murmura-t-il, vous me

demandez Andrée en mariage !

– Oui, monsieur le baron ; à moins que Mlle de Taverney ne sente quelque répugnance pour cette union.

« Ah çà ! mais, pensa le vieillard, la faveur de Philippe est-elle déjà si éclatante que l'un de ses rivaux en veuille profiter en épousant sa sœur ? Ma foi ! c'est pas mal joué non plus, monsieur de Charny. »

Et tout haut, avec un sourire :

– Cette recherche est tellement honorable pour notre maison, monsieur le comte, dit-il, que j'y accède avec bien de la joie, quant à ce qui me regarde, et comme je tiens à ce que vous emportiez d'ici un consentement complet, je ferai prévenir ma fille.

– Monsieur, interrompit le comte avec froideur, vous prenez là, je pense, un soin inutile. La reine a bien voulu consulter Mlle de Taverney à cet égard, et la réponse de votre fille m'a été favorable.

– Ah ! fit le baron, de plus en plus émerveillé,

c'est la reine...

– Qui a pris la peine de se transporter à Saint-Denis, oui, monsieur.

Le baron se leva.

– Il ne me reste plus qu'à vous donner connaissance, monsieur le comte, dit-il, de ce qui concerne la situation de Mlle de Taverney. J'ai là-haut les titres de fortune de sa mère. Vous n'épousez pas une fille riche, monsieur le comte, et avant de rien conclure...

– Inutile, monsieur le baron, dit sèchement Charny. Je suis riche pour deux, et Mlle de Taverney n'est pas de ces femmes qu'on marchande. Mais cette question que vous vouliez traiter pour votre compte, monsieur le baron, il m'est indispensable de la traiter pour le mien.

Il achevait à peine ces mots, que la porte du boudoir s'ouvrit, et que parut Philippe, pâle, défait, une main dans sa veste, et l'autre convulsivement fermée.

Charny le salua cérémonieusement, et reçut un salut pareil.

– Monsieur, dit Philippe, mon père avait raison de vous proposer un entretien sur les comptes de famille ; nous avons tous deux des éclaircissements à vous donner. Tandis que M. le baron va monter chez lui pour chercher les papiers dont il vous parlait, j’aurai l’honneur de traiter la question avec vous plus en détail.

Et Philippe, avec un regard empreint d’une irrécusable autorité, congédia le baron, qui sortit mal à son aise, prévoyant quelque traverse.

Philippe accompagna le baron jusqu’à la porte de sortie du petit salon, pour être sûr que cette pièce demeurerait vide.

Il alla regarder de même dans le boudoir, et assuré de n’être entendu de personne, sinon par celui auquel il s’adressait :

– M. de Charny, dit-il en se croisant les bras en face du comte, comment se fait-il que vous osiez venir demander ma sœur en mariage ?

Olivier recula et rougit.

– Est-ce, continua Philippe, pour cacher mieux vos amours avec cette femme que vous

poursuivez, avec cette femme qui vous aime ? Est-ce pour que vous voyant marié, on ne puisse dire que vous avez une maîtresse ?

– En vérité, monsieur... dit Charny chancelant, atterré.

– Est-ce, ajouta Philippe, pour que, devenu l'époux d'une femme qui approchera votre maîtresse à toute heure, vous ayez plus de facilité à la voir, cette maîtresse adorée ?

– Monsieur, vous passez les bornes !

– C'est peut-être, et je crois plutôt cela, continua Philippe en se rapprochant de Charny ; c'est sans doute pour que, devenu votre beau-frère, je ne révèle pas ce que je sais de vos amours passées.

– Ce que vous savez ! s'écria Charny épouvanté, prenez garde, prenez garde !

– Oui, dit Philippe en s'animant, la maison du louvetier, louée par vous ; vos promenades mystérieuses dans le parc de Versailles... la nuit... vos mains pressées, vos soupirs, et surtout ce tendre échange de regards à la petite porte du

parc...

– Monsieur, au nom du Ciel ! monsieur, vous ne savez rien ; dites que vous ne savez rien.

– Je ne sais rien ! s'écria Philippe avec une sanglante ironie. Comment ne saurais-je rien, moi qui étais caché dans les broussailles derrière la porte des bains d'Apollon, quand vous êtes sorti donnant le bras à la reine.

Charny fit deux pas, comme un homme frappé à mort qui cherche un appui autour de lui.

Philippe le regarda avec un farouche silence. Il le laissait souffrir, il le laissait expier par ce tourment passager les heures d'ineffables délices qu'il venait de lui reprocher.

Charny se releva de son affaissement.

– Eh bien ! monsieur, dit-il à Philippe, même après ce que vous venez de me dire, je vous demande, à vous, la main de Mlle de Taverney. Si ne n'étais qu'un lâche calculateur, comme vous le supposiez il y a un moment, si je me mariais pour moi, je serais tellement misérable, que j'aurais peur de l'homme qui tient mon secret

et celui de la reine. Mais il faut que la reine soit sauvée, monsieur, il le faut.

– En quoi la reine est-elle perdue, dit Philippe, parce que M. de Taverney l’a vue serrer le bras de M. de Charny, et lever au ciel des yeux humides de bonheur ? En quoi la reine est-elle perdue, parce que je sais qu’elle vous aime ? Oh ! ce n’est pas une raison de sacrifier ma sœur, monsieur, et je ne la laisserai pas sacrifier.

– Monsieur, répondit Olivier, savez-vous pourquoi la reine est perdue si ce mariage ne se fait pas ? C’est que ce matin même, tandis qu’on arrêtait M. de Rohan, le roi m’a surpris aux genoux de la reine.

– Mon Dieu !

– Et que la reine, interrogée par son roi jaloux, a répondu que je m’agenouillais pour lui demander la main de votre sœur. Voilà pourquoi, monsieur, si je n’épouse pas votre sœur, la reine est perdue. Comprenez-vous, maintenant ?

Un double bruit coupa la phrase d’Olivier : un cri et un soupir. Ils partaient tous deux l’un du

boudoir, l'autre du petit salon.

Olivier courut au soupir ; il vit dans le boudoir Andrée de Taverney vêtue de blanc comme une fiancée. Elle avait tout entendu et venait de s'évanouir.

Philippe courut au cri dans le petit salon. Il aperçut le corps du baron de Taverney, que cette révélation de l'amour de la reine pour Charny venait de foudroyer sur la ruine de toutes ses espérances.

Le baron, frappé d'apoplexie, avait rendu le dernier soupir.

La prédiction de Cagliostro était accomplie.

Philippe, qui comprenait tout, même la honte de cette mort, abandonna silencieusement le cadavre, et revint au salon, vers Charny, qui contemplait en tremblant, et sans oser y toucher, cette belle jeune fille froide et inanimée.

Les deux portes ouvertes laissaient voir ces deux corps parallèlement, symétriquement posés, pour ainsi dire, à l'endroit où les avait frappés le coup de la révélation.

Philippe, les yeux gonflés, le cœur bouillant, eut le courage de prendre la parole pour dire à M. de Charny :

– M. le baron de Taverney vient de mourir. Après lui, je suis le chef de ma famille. Si Mlle de Taverney survit, je vous la donne en mariage.

Charny regarda le cadavre du baron avec horreur, le corps d'Andrée avec désespoir. Philippe arrachait à deux mains ses cheveux, et lança vers le ciel une exclamation qui dut émouvoir le cœur de Dieu sur son trône éternel.

– Comte de Charny, dit-il après avoir calmé en lui la tempête, je prends cet engagement au nom de ma sœur qui ne m'entend pas : elle donnera son bonheur à une reine, et moi peut-être un jour serai-je assez heureux pour lui donner ma vie. Adieu, M. de Charny ; adieu, mon beau-frère.

Et, saluant Olivier qui ne savait comment s'éloigner sans passer près d'une des victimes, Philippe releva Andrée, la réchauffa dans ses bras, et livra ainsi passage au comte, qui disparut par le boudoir.

LXXXV

Après le dragon, la vipère

Il est temps pour nous de revenir à ces personnages de notre histoire que la nécessité et l'intrigue, aussi bien que la vérité historique, ont relégués au deuxième plan.

Oliva se préparait à fuir, pour le compte de Jeanne, quand Beausire, prévenu par un avis anonyme, Beausire, haletant après la reprise de Nicole, se trouva conduit jusque dans ses bras, et l'enleva de chez Cagliostro, tandis que M. Reteau de Villette attendait vainement au bout de la rue du Roi-Doré.

Pour trouver les heureux amants, que M. de Crosne avait tant d'intérêt à découvrir, Mme de La Motte, qui se sentait dupée, mit en campagne tout ce qu'elle eut de gens affidés.

Elle aimait mieux, on le conçoit, veiller elle-même sur son secret, que d'en laisser le maniement à d'autres, et pour la bonne gestion de l'affaire qu'elle préparait, il était indispensable que Nicole fût introuvable.

Il est impossible de dépeindre les angoisses qu'elle eut à subir quand chacun de ses émissaires lui annonça, en revenant, que les recherches étaient inutiles.

En ce moment même, elle recevait, cachée, ordres sur ordres de paraître chez la reine, et de venir répondre de sa conduite au sujet du collier.

Nuitamment, voilée, elle partit pour Bar-sur-Aube, où elle avait un pied-à-terre, et y étant arrivée par des chemins de traverse sans avoir été reconnue, elle prit le temps d'envisager sa position sous son véritable jour.

Elle gagnait ainsi deux ou trois jours, face à face avec elle-même, et se donnait le temps, et avec le temps la force de soutenir, par une solide fortification intérieure, l'édifice de ses calomnies.

Deux jours de solitude pour cette âme

profonde, c'était la lutte au bout de laquelle seraient domptés le corps et l'esprit, après laquelle la conscience obéissante ne se retournerait plus, instrument dangereux contre la coupable, après laquelle le sang aurait pris l'habitude de circuler autour du cœur sans monter au visage pour y révéler la honte ou la surprise.

La reine, le roi, qui la faisaient chercher, n'apprirent son installation à Bar-sur-Aube qu'au moment où elle était déjà préparée à faire la guerre. Ils envoyèrent un exprès pour l'amener. Ce fut alors qu'elle apprit l'arrestation du cardinal.

Toute autre qu'elle eût été terrassée par cette vigoureuse offensive, mais Jeanne n'avait plus rien à ménager. Qu'était une question de liberté dans la balance, auprès des questions de vie ou de mort qui s'y entassaient chaque jour ?

En apprenant la prison du cardinal et l'éclat qu'avait fait Marie-Antoinette :

« La reine a brûlé ses vaisseaux, calcula-t-elle froidement ; impossible à elle de revenir sur le passé. En refusant de transiger avec le cardinal et

de payer les bijoutiers, elle joue quitte ou double. Cela prouve qu'elle compte sans moi, et qu'elle ne soupçonne pas les forces que j'ai à ma disposition. »

Voilà de quelles pièces était faite l'armure que portait Jeanne, lorsqu'un homme, moitié exempt, moitié messenger, se présenta tout à coup devant elle, et lui annonça qu'il était chargé de la *ramener à la Cour*.

Le messenger chargé de l'amener à la Cour voulait la conduire directement chez le roi ; mais Jeanne, avec cette habileté qu'on lui connaît :

– Monsieur, dit-elle, vous aimez la reine, n'est-ce pas ?

– En doutez-vous, madame la comtesse ? repartit le messenger.

– Eh bien ! au nom de cet amour loyal et du respect que vous avez pour la reine, je vous adjure de me conduire chez la reine d'abord.

L'officier voulut faire des objections.

– Vous savez assurément de quoi il s'agit mieux que moi, repartit la comtesse. Voilà

pourquoi vous comprendrez qu'un entretien secret de la reine avec moi est indispensable.

Le messager, tout pétri des idées calomnieuses qui empestaient l'air de Versailles depuis plusieurs mois, crut réellement rendre un service à la reine en menant Mme de La Motte auprès d'elle avant de la montrer au roi. Qu'on se figure la hauteur, l'orgueil, la conscience altière de la reine mise en présence de ce démon qu'elle ne connaissait pas encore, mais dont elle soupçonnait la perfide influence sur ses affaires.

Qu'on se représente Marie-Antoinette, veuve encore inconsolée de son amour qui avait succombé au scandale, Marie-Antoinette, écrasée par l'injure d'une accusation qu'elle ne pouvait réfuter, qu'on se la représente, après tant de souffrances, se disposant à mettre le pied sur la tête du serpent qui l'a mordue.

Le dédain suprême, la colère mal contenue, la haine de femme à femme, le sentiment d'une supériorité incomparable de position, voilà quelles étaient les armes des adversaires. La reine commença par faire entrer comme témoins deux

de ses femmes, œil baissé, lèvres closes, révérence lente et solennelle ; un cœur plein de mystères, un esprit plein d'idées, le désespoir pour dernier moteur, voilà quel était le second champion. Mme de La Motte, dès qu'elle aperçut les deux femmes : « Bon ! dit-elle, voilà deux témoins qu'on renverra tout à l'heure. »

– Ah ! vous voilà enfin, madame ! s'écria la reine ; on vous trouve enfin !

Jeanne s'inclina une deuxième fois.

– Vous vous cachez donc ? dit la reine avec impatience.

– Me cacher ! non, madame, répliqua Jeanne d'une voix douce et à peine timbrée, comme si l'émotion produite par la majesté royale en altérait seule la sonorité ordinaire ; je ne me cachais pas ; si je me fusse cachée, on ne m'eût point trouvée.

– Vous vous êtes enfuie, cependant ? Appelons cela comme il vous plaira.

– C'est-à-dire que j'ai quitté Paris, oui, madame.

– Sans ma permission ?

– Je craignais que Sa Majesté ne m'accordât pas le petit congé dont j'avais besoin pour arranger mes affaires à Bar-sur-Aube, où j'étais depuis six jours, quand l'ordre de Sa Majesté m'y vint chercher. D'ailleurs, il faut le dire, je ne me croyais pas tellement nécessaire à Votre Majesté, que je fusse obligée de la prévenir pour faire une absence de huit jours.

– Eh ! vous avez raison, madame ; pourquoi avez-vous craint mon refus d'un congé ? Quel congé avez-vous à me demander ? Quel congé ai-je à vous accorder ? Est-ce que vous occupez une charge ici ?

Il y eut trop de mépris sur ces derniers mots. Jeanne, blessée, mais retenant son sang comme les chats-tigres piqués par la flèche :

– Madame, dit-elle humblement, je n'ai pas de charge à la cour, c'est vrai ; mais Votre Majesté m'honorait d'une confiance si précieuse que je me regardais comme engagée bien plus auprès d'elle par la reconnaissance que d'autres ne le sont par le devoir.

Jeanne avait cherché longtemps, elle avait trouvé le mot de confiance et elle appuyait dessus.

– Cette confiance, répéta la reine, plus écrasante encore de mépris que dans sa première apostrophe, nous en allons régler le compte. Avez-vous vu le roi ?

– Non, madame.

– Vous le verrez.

Jeanne salua.

– Ce sera un grand honneur pour moi, dit-elle.

La reine chercha un peu de calme pour commencer ses questions avec avantage.

Jeanne profita de ce répit pour dire :

– Mais, mon Dieu ! madame, comme Votre Majesté se montre sévère à mon égard. Je suis toute tremblante.

– Vous n’êtes pas au bout, dit brusquement la reine ; savez-vous que M. de Rohan est à la Bastille ?

– On me l’a dit, madame.

– Vous devinez bien pourquoi ?

Jeanne regarda fixement la reine, et se tournant vers les femmes dont la présence semblait la gêner, répondit :

– Je ne le sais pas, madame.

– Vous savez, cependant, que vous m’avez parlé d’un collier, n’est-ce pas ?

– D’un collier de diamants ; oui, madame.

– Et que vous m’avez proposé, de la part du cardinal, un accommodement pour payer ce collier ?

– C’est vrai, madame.

– Ai-je accepté ou refusé cet accommodement ?

– Votre Majesté a refusé.

– Ah ! fit la reine avec une satisfaction mêlée de surprise.

– Sa Majesté a même donné un acompte de deux cent mille livres, ajouta Jeanne.

– Bien... et après ?

– Après, Sa Majesté ne pouvant payer, parce que M. de Calonne lui avait refusé de l’argent, a renvoyé l’écrin aux joailliers Bœhmer et Bossange.

– Par qui renvoyé ?

– Par moi.

– Et vous, qu’avez-vous fait ?

– Moi, dit lentement Jeanne, qui sentait tout le poids des paroles qu’elle allait prononcer ; moi, j’ai donné les diamants à M. le cardinal.

– À M. le cardinal ! s’écria la reine, et pourquoi s’il vous plaît, au lieu de les remettre aux joailliers ?

– Parce que, madame, M. de Rohan s’étant intéressé à cette affaire, qui plaisait à Votre Majesté, je l’eusse blessé en ne lui fournissant point l’occasion de la terminer lui-même.

– Mais comment se fait-il que vous ayez tiré un reçu des joailliers ?

– Parce que M. de Rohan m’a remis ce reçu.

– Mais cette lettre que vous avez, dit-on,

remise aux joailliers comme venant de moi ?

– M. de Rohan m’a priée de la remettre.

– C’est donc en tout et toujours M. de Rohan qui s’est mêlé de cela ! s’écria la reine.

– Je ne sais ce que Votre Majesté veut dire, répliqua Jeanne d’un air distrait, ni de quoi M. de Rohan s’est mêlé.

– Je dis que le reçu des joailliers, remis ou envoyé par moi à vous, est faux !

– Faux ! dit Jeanne avec candeur ; oh ! madame !

– Je dis que la prétendue lettre d’acceptation du collier, signée, dit-on, de moi, est fausse !

– Oh ! s’écria Jeanne plus étonnée en apparence encore que la première fois.

– Je dis enfin, poursuivit la reine, que vous avez besoin d’être confrontée avec M. de Rohan pour nous faire éclaircir cette affaire.

– Confrontée ! dit Jeanne. Mais, madame, quel besoin de me confronter avec M. le cardinal ?

– Lui-même le demandait.

- Lui ?
- Il vous cherchait partout.
- Mais, madame, c’est impossible.
- Il voulait vous prouver, disait-il, que vous l’aviez trompé.
- Oh ! pour cela, madame, je demande la confrontation.
- Elle aura lieu, madame, croyez-le bien. Ainsi, vous niez savoir où est le collier ?
- Comment le saurais-je ?
- Vous niez avoir aidé M. le cardinal dans certaines intrigues ?...
- Votre Majesté a tout droit de me disgracier ; mais de m’offenser, aucun. Je suis une Valois, madame.
- M. le cardinal a soutenu devant le roi des calomnies qu’il espère faire reposer sur des bases sérieuses.
- Je ne comprends pas.
- Le cardinal a déclaré m’avoir écrit.

Jeanne regarda la reine en face et ne répliqua rien.

– M’entendez-vous ? dit la reine.

– J’entends, oui, Votre Majesté.

– Et que répondez-vous ?

– Je répondrai quand on m’aura confrontée avec M. le cardinal.

– Jusque-là, si vous savez la vérité, aidez-nous !

– La vérité, madame, c’est que Votre Majesté m’accable sans sujet et me maltraite sans raison.

– Ce n’est pas une réponse, cela.

– Je n’en ferai cependant pas d’autre ici, madame.

Et Jeanne regarda les deux femmes encore une fois.

La reine comprit, mais elle ne céda pas. La curiosité ne put l’emporter sur le respect humain. Dans les réticences de Jeanne, dans son attitude à la fois humble et insolente, perçait l’assurance qui résulte d’un secret acquis. Ce secret, peut-être

la reine l'eût-elle acheté par la douceur.

Elle repoussa ce moyen comme indigne d'elle.

– M. de Rohan a été mis à la Bastille pour avoir trop voulu parler, dit Marie-Antoinette, prenez garde, madame, d'encourir le même sort pour avoir voulu vous taire.

Jeanne enfonça ses ongles dans ses mains, mais elle sourit.

– À une conscience pure, dit-elle, qu'importe la persécution ; la Bastille me convaincra-t-elle d'un crime que je n'ai pas commis ?

La reine regarda Jeanne avec un œil courroucé.

– Parlez-vous ? dit-elle.

– Je n'ai rien à dire, madame, sinon à vous.

– À moi ? Eh bien ! est-ce que ce n'est pas à moi que vous parlez ?

– Pas à vous seule.

– Ah ! nous y voilà, s'écria la reine ; vous voulez le huis clos. Vous craignez le scandale de l'aveu public après m'avoir infligé le scandale du

soupçon public.

Jeanne se redressa.

– N'en parlons plus, dit-elle ; ce que j'en faisais, c'était pour vous.

– Quelle insolence !

– Je subis respectueusement les injures de ma reine, dit Jeanne sans changer de couleur.

– Vous coucherez à la Bastille ce soir, Mme de La Motte.

– Soit, madame. Mais avant de me coucher, selon mon habitude, je prierai Dieu pour qu'il conserve l'honneur et la joie à Votre Majesté, répliqua l'accusée.

La reine, se levant furieuse, passa dans la chambre voisine, en repoussant les portes avec violence.

« Après avoir vaincu le dragon, dit-elle, j'écraserai bien la vipère ! »

« Je sais son jeu par cœur, pensa Jeanne, je crois que j'ai gagné. »

LXXXVI

Comment il se fit que M. de Beausire en croyant chasser le lièvre fut chassé lui-même par les agents de M. de Crosne

Mme de La Motte fut incarcérée comme l'avait voulu la reine.

Aucune compensation ne parut plus agréable au roi, qui haïssait instinctivement cette femme. Le procès s'instruisit sur l'affaire du collier avec toute la rage que peuvent mettre des marchands ruinés qui espèrent se tirer d'embarras, des accusés qui veulent se tirer de l'accusation, et des juges populaires qui ont dans les mains l'honneur et la vie d'une reine, sans compter l'amour-propre ou l'esprit de parti.

Ce ne fut qu'un cri par toute la France. Aux nuances de ce cri la reine put reconnaître et compter ses partisans ou ses ennemis.

Depuis qu'il était incarcéré, M. de Rohan demandait instamment à être confronté avec Mme de La Motte. Cette satisfaction lui fut accordée. Le prince vivait à la Bastille comme un grand seigneur, dans une maison qu'il avait louée. Hormis la liberté, tout lui était accordé sur sa demande.

Ce procès avait pris dès l'abord des proportions mesquines, eu égard à la qualité des personnes incriminées. Aussi s'étonnait-on qu'un Rohan pût être inculpé pour vol. Aussi, les officiers et le gouverneur de la Bastille témoignaient-ils au cardinal toute la déférence, tout le respect dus au malheur. Pour eux ce n'était pas un accusé, mais un homme en disgrâce.

Ce fut bien autre chose encore lorsqu'il fut répandu dans le public que M. de Rohan tombait victime des intrigues de la Cour. Ce ne fut plus pour le prince de la sympathie, ce fut de l'enthousiasme.

Et M. de Rohan, l'un des premiers parmi les nobles de ce royaume, ne comprenait pas que l'amour du peuple lui venait uniquement de ce

qu'il était persécuté par plus noble que lui. M. de Rohan, dernière victime du despotisme, était de fait l'un des premiers révolutionnaires de France.

Son entretien avec Mme de La Motte fut signalé par un incident remarquable. La comtesse, à qui l'on permettait de parler bas toutes les fois qu'il s'agissait de la reine, réussit à dire au cardinal :

– Éloignez tout le monde, et je vous donnerai les éclaircissements que vous demandez.

Alors M. de Rohan désira d'être seul, et de l'interroger à voix basse.

On le lui refusa ; mais on laissa son conseil s'entretenir avec la comtesse.

Quant au collier, elle répondit qu'elle ignorait ce qu'il était devenu, mais qu'on aurait bien pu le lui donner à elle.

Et comme le conseil se récriait, étourdi de l'audace de cette femme, elle lui demanda si le service qu'elle avait rendu à la reine et au cardinal ne valait pas un million ?

L'avocat répéta ces mots au cardinal, sur quoi

celui-ci pâlit, baissa la tête et devina qu'il était tombé dans le piège de cet infernal oiseleur.

Mais s'il pensait déjà, lui, à étouffer le bruit de cette affaire qui perdait la reine, ses ennemis, ses amis le poussaient à ne pas interrompre les hostilités.

On lui objectait que son honneur était en jeu ; qu'il s'agissait d'un vol ; que sans arrêt du parlement l'innocence n'était pas prouvée.

Or, pour prouver cette innocence, il fallait prouver les rapports du cardinal avec la reine, et prouver par conséquent le crime de celle-ci.

À cette réflexion, Jeanne répliqua qu'elle n'accuserait jamais la reine, non plus que le cardinal ; mais que si on persévérait à la rendre responsable du collier, ce qu'elle ne voulait pas faire, elle le ferait, c'est-à-dire qu'elle prouverait que reine et cardinal avaient intérêt à l'accuser de mensonge.

Lorsque ces conclusions furent communiquées au cardinal, le prince témoigna tout son mépris pour celle qui parlait de le sacrifier ainsi. Il ajouta

qu'il comprenait jusqu'à un certain point la conduite de Jeanne, mais qu'il ne comprenait pas du tout celle de la reine.

Ces mots, rapportés à Marie-Antoinette et commentés, l'irritaient et la faisaient bondir. Elle voulut qu'un interrogatoire particulier fût dirigé sur les parties mystérieuses de ce procès. Le grand grief des entrevues nocturnes apparut alors, développé dans son plus large jour par les calomniateurs et les faiseurs de nouvelles.

Mais ce fut alors que la malheureuse reine se trouva menacée. Jeanne affirmait ne pas connaître ce dont on lui parlait, et cela devant les gens de la reine ; mais vis-à-vis des gens du cardinal, elle n'était pas aussi discrète et répétait toujours :

– Qu'on me laisse tranquille, sinon, je parlerai.

Ces réticences, ces modesties l'avaient posée en héroïne, et embrouillaient si bien le procès, que les plus braves éplucheurs de dossiers frémissaient en consultant les pièces, et que nul juge instructeur n'osait poursuivre les interrogatoires de la comtesse.

Le cardinal fut-il plus faible, plus franc ? Avoua-t-il à quelque ami ce qu'il appelait son secret d'amour ? On ne le sait ; on ne doit pas le croire, car c'était un noble cœur, bien dévoué, que celui du prince. Mais si loyal qu'il eût été dans son silence, le bruit se répandit de son colloque avec la reine. Tout ce que le comte de Provence avait dit, tout ce que Charny et Philippe avaient su ou vu, tous ces arcanes inintelligibles pour tout autre qu'un prétendant comme le frère du roi, ou des rivaux d'amour comme Philippe et Charny, tout le mystère de ces amours si calomniées et si chastes s'évapora comme un parfum, et fondu dans la vulgaire atmosphère, perdit l'arôme illustre de son origine.

On pense si la reine trouva de chauds défenseurs, si M. de Rohan trouva de zélés champions.

La question n'était plus celle-ci : « La reine a-t-elle volé ou non un collier de diamants ? »

Question assez déshonorante en elle-même, pourtant ; mais cela ne suffisait même plus. La question était : « La reine a-t-elle dû laisser voler

le collier par quelqu'un qui avait pénétré le secret de ses amours adultères ? »

Voilà comment Mme de La Motte était parvenue à tourner la difficulté. Voilà comment la reine se trouvait engagée dans une voie sans autre issue que le déshonneur.

Elle ne se laissa pas abattre, elle résolut de lutter ; le roi la soutint.

Le ministère aussi la soutint et de toutes ses forces. La reine se rappela que M. de Rohan était un homme honnête, incapable de vouloir perdre une femme. Elle se rappela son assurance quand il jurait avoir été admis aux rendez-vous de Versailles.

Elle conclut que le cardinal n'était pas son ennemi direct, et qu'il n'avait comme elle qu'un intérêt d'honneur dans la question.

On dirigea dès lors tout l'effort du procès sur la comtesse, et l'on chercha activement les traces du collier perdu.

La reine, acceptant le débat sur l'accusation de faiblesse adultère, rejetait sur Jeanne la

foudroyante accusation du vol frauduleux.

Tout parlait contre la comtesse, ses antécédents, sa première misère, son élévation étrange ; la noblesse n'acceptait pas cette princesse de hasard, le peuple ne pouvait la revendiquer ; le peuple hait d'instinct les aventuriers, il ne leur pardonne pas même le succès.

Jeanne s'aperçut qu'elle avait fait fausse route, et que la reine, en subissant l'accusation, en ne cédant pas à la crainte du bruit, engageait le cardinal à l'imiter ; que les deux loyautés finiraient par s'entendre et par trouver la lumière, et que, même si elles succombaient, ce serait dans une chute si terrible qu'elles broieraient sous elles la pauvre petite Valois, princesse d'un million volé, qu'elle n'avait même plus sous la main pour corrompre ses juges.

On en était là quand un nouvel épisode se produisit, qui changea la face des choses.

M. de Beausire et Mlle Oliva vivaient heureux et riches dans le fond d'une maison de campagne, quand, un jour, Monsieur, qui avait laissé

Madame au logis pour s'en aller chasser, tomba dans la société de deux des agents que M. de Crosne éparpillait par toute la France pour obtenir un dénouement à cette intrigue.

Les deux amants ignoraient tout ce qui se passait à Paris ; ils ne songeaient guère qu'à eux-mêmes. Mlle Oliva engraissait comme une belette dans un grenier, et M. Beausire, avec le bonheur, avait perdu cette inquiète curiosité, signe distinctif des oiseaux voleurs comme des hommes de proie, caractère que la nature a donné aux uns et aux autres pour leur conservation.

Beausire, disons-nous, était sorti ce jour-là pour chasser le lièvre. Il trouva un vol de perdrix qui lui fit traverser une route. Voilà comment, en cherchant autre chose que ce qu'il eût dû chercher, il trouva ce qu'il ne cherchait pas.

Les agents cherchaient aussi Oliva, et ils trouvèrent Beausire. Ce sont là les caprices ordinaires de la chasse.

Un de ces limiers était homme d'esprit. Quand il eut bien reconnu Beausire, au lieu de l'arrêter tout brutalement, ce qui n'eût rien rapporté, il fit

le projet suivant avec son compagnon.

– Beausire chasse ; il est donc assez libre et assez riche ; il a peut-être cinq à six louis dans sa poche, mais il est possible qu’il ait deux ou trois cents louis à son domicile. Laissons-le rentrer à ce domicile : pénétrons-y et mettons-le à rançon. Beausire, rendu à Paris, ne nous rapportera que cent livres, comme toute prise ordinaire ; encore nous grondera-t-on d’avoir encombré la prison pour un personnage peu considérable. Faisons de Beausire une spéculation personnelle.

Ils se mirent à chasser la perdrix comme M. Beausire, le lièvre comme M. Beausire, et appuyant les chiens quand c’était un lièvre, et rabattant dans la luzerne quand c’était à la perdrix, ils ne quittèrent pas leur homme d’une semelle.

Beausire, voyant les étrangers qui se mêlaient de sa chasse, fut d’abord très étonné, et puis très courroucé. Il était devenu jaloux de son gibier, comme tout bon gentillâtre ; mais il était aussi ombrageux à l’endroit des nouvelles connaissances. Au lieu d’interroger lui-même ces

acolytes que le hasard lui donnait, il poussa droit à un garde qu'il apercevait dans la plaine, et le chargea d'aller demander à ces messieurs pourquoi ils chassaient sur cette terre.

Le garde répliqua qu'il ne connaissait pas ces messieurs pour être du pays, et il ajouta que son désir était de les interrompre dans leur chasse, ce qu'il fit. Mais les deux étrangers répliquèrent qu'ils chassaient avec leur ami, le monsieur là-bas.

Ils désignaient ainsi Beausire. Le garde les conduisit à lui, malgré tout le chagrin que cette confrontation causait au gentilhomme chasseur.

– Monsieur de Linville, dit-il, ces messieurs prétendent qu'ils chassent avec vous.

– Avec moi ! s'écria Beausire irrité, ah ! par exemple !

– Tiens ! lui dit l'un des agents tout bas, vous vous appelez donc aussi M. de Linville, mon cher Beausire ?

Beausire tressaillit, lui qui cachait si bien son nom dans ce pays.

Il regarda l'agent, puis son compagnon, en homme effaré, crut reconnaître vaguement ces figures, et afin de ne pas envenimer les choses, il congédia le garde en prenant sur lui la chasse de ces messieurs.

– Vous les connaissez donc ? fit le garde.

– Oui, nous venons de nous reconnaître, répliqua un des agents.

Alors Beausire se trouva en présence des deux chasseurs, bien embarrassé de leur parler sans se compromettre.

– Offrez-nous à déjeuner, Beausire, dit le plus adroit des agents, chez vous.

– Chez moi ! mais... s'écria Beausire.

– Vous ne nous ferez pas cette impolitesse, Beausire.

Beausire avait perdu la tête ; il se laissa conduire bien plutôt qu'il ne conduisit.

Les agents, dès qu'ils aperçurent la petite maison, en louèrent l'élégance, la position, les arbres et la perspective, comme des gens de goût devaient le faire, et, en réalité, Beausire avait

choisi un endroit charmant pour y poser le nid de ses amours.

C'était un vallon boisé coupé par une petite rivière ; la maison s'élevait sur un talus au levant. Une guérite, sorte de clocheton sans cloche, servait d'observatoire à Beausire pour dominer la campagne, aux jours de spleen, alors que ses idées roses se fanaient et qu'il voyait des alguazils dans chaque laboureur penché sur la charrue.

D'un seul côté, cette habitation était visible et riante ; des autres, elle disparaissait sous les bois et les plis du terrain.

– Comme on est bien caché là-dedans ! lui dit un agent avec admiration.

Beausire frémit de la plaisanterie, et entra le premier dans sa maison, aux aboiements des chiens de cour.

Les agents l'y suivirent avec force cérémonies.

LXXXVII

Les tourtereaux sont mis en cage

En entrant par la porte de la cour, Beausire avait son idée : il voulait faire assez de bruit pour prévenir Oliva d'être sur ses gardes. Beausire, sans rien savoir de l'affaire du collier, savait assez de choses touchant l'affaire du bal de l'Opéra et celle du baquet de Mesmer pour redouter de montrer Oliva à des inconnus.

Il agit raisonnablement ; car la jeune femme, qui lisait des romans frivoles sur le sofa de son petit salon, entendit aboyer les chiens, regarda dans la cour, et vit Beausire accompagné ; ce qui l'empêcha de se porter au-devant de lui comme à l'ordinaire.

Malheureusement ces deux tourtereaux n'étaient pas hors des serres des vautours. Il fallut commander le déjeuner, et un valet maladroit –

les gens de campagne ne sont pas des Frontins – demanda deux ou trois fois s’il fallait prendre les ordres de Madame.

Ce mot-là fit dresser les oreilles aux limiers, ils raillèrent agréablement Beausire sur cette dame cachée, dont la compagnie était pour un ermite l’assaisonnement de toutes les félicités que donnent la solitude et l’argent.

Beausire se laissa railler, mais il ne montra pas Oliva.

On servit un gros repas auquel les deux agents firent honneur. On but beaucoup et l’on porta souvent la santé de la dame absente.

Au dessert, les têtes s’étant échauffées, messieurs de la police jugèrent qu’il serait inhumain de prolonger le supplice de leur hôte. Ils amenèrent adroitement la conversation sur le plaisir qu’il y a pour les bons cœurs à retrouver d’anciennes connaissances.

Sur quoi Beausire, en débouchant un flacon de liqueur des îles, demanda aux deux inconnus à quel endroit et dans quelle circonstance il les

avait pu rencontrer.

– Nous étions, dit l'un d'eux, les amis d'un de vos associés, lors d'une petite affaire que vous fîtes en participation avec plusieurs – l'affaire de l'Ambassade de Portugal.

Beausire pâlit. Quand on touche à des affaires pareilles, on croit toujours sentir un bout de corde dans les plis de sa cravate.

– Ah ! vraiment, dit-il tremblant d'embarras, et vous venez me demander pour votre ami...

– Au fait, c'est une idée, dit l'alguazil à son camarade, l'introduction est plus honnête ainsi. Demander une restitution au nom d'un ami absent, c'est moral.

– De plus, cela réserve tous droits sur le reste, répliqua l'ami de ce moraliste avec un sourire aigre-doux qui fit frémir Beausire de la tête aux pieds.

– Donc ?... reprit-il.

– Donc, cher monsieur Beausire, il nous serait agréable que vous rendissiez à l'un de nous la part de notre ami. Une dizaine de mille livres, je

crois.

– Au moins, car on ne parle pas des intérêts, fit le camarade positif.

– Messieurs, répliqua Beausire étranglé par la fermeté de cette demande, on n'a pas dix mille livres chez soi, à la campagne.

– Cela se comprend, cher monsieur, et nous n'exigeons que le possible. Combien pouvez-vous donner tout de suite ?

– J'ai cinquante à soixante louis, pas davantage.

– Nous commencerons par les prendre et vous remercierons de votre courtoisie.

« Ah ! pensa Beausire, charmé de leur facilité, ils sont de bien bonne composition. Est-ce que par hasard ils auraient aussi peur de moi que j'ai peur d'eux ? Essayons. »

Et il se prit à réfléchir que ces messieurs, en criant bien haut, ne réussiraient qu'à s'avouer ses complices, et que pour les autorités de la province, ce serait une mauvaise recommandation. Beausire conclut que ces gens-

là se déclareraient satisfaits, et qu'ils garderaient un absolu silence.

Il alla, dans son imprudente confiance, jusqu'à se repentir de n'avoir pas offert trente louis au lieu de soixante ; mais il se promit de se débarrasser bien vite après la somme donnée.

Il comptait sans ses hôtes ; ces derniers se trouvaient bien chez lui ; ils goûtaient cette satisfaction béate que procure une agréable digestion ; ils étaient bons pour le moment, parce que se montrer méchants les eût fatigués.

– C'est un charmant ami que Beausire, dit le Positif à son ami. Soixante louis qu'il nous donne sont gracieux à prendre.

– Je vais vous les donner tout de suite, s'écria l'hôte, effrayé de voir ses convives éclater en bachiques familiarités.

– Rien ne presse, dirent les deux amis.

– Si fait, si fait, je ne serai libre de ma conscience qu'après avoir payé. On est délicat, ou on ne l'est pas.

Et il les voulut quitter pour aller chercher

l'argent.

Mais ces messieurs avaient des habitudes de recors, habitudes enracinées que l'on perd difficilement lorsqu'on les a une fois prises. Ces messieurs ne savaient pas se séparer de leur proie quand une fois ils la tenaient. Ainsi, le bon chien de chasse ne lâche-t-il sa perdrix blessée que pour la remettre au chasseur.

Le bon recors est celui qui, la prise faite, ne la quitte ni du doigt ni de l'œil. Il sait trop bien comme le destin est capricieux pour les chasseurs, et combien ce que l'on ne tient plus est loin.

Aussi tous deux, avec un ensemble admirable, se mirent-ils, tout étourdis qu'ils étaient, à crier : « Monsieur Beausire ! mon cher Beausire ! » et à l'arrêter par les pans de son habit de drap vert.

– Qu'y a-t-il ? demanda Beausire.

– Ne nous quittez pas, par grâce, dirent-ils en le forçant galamment de se rasseoir.

– Mais comment voulez-vous que je vous donne votre argent, si vous ne me laissez pas

monter ?

– Nous vous accompagnerons, répondit le Positif avec une tendresse effrayante.

– Mais c'est... la chambre de ma femme, répliqua Beausire.

Ce mot, qu'il regardait comme une fin de non-recevoir, fut pour les sbires l'étincelle qui mit le feu aux poudres.

Leur mécontentement qui couvait – un recors est toujours mécontent de quelque chose – prit une forme, un corps, une raison d'être.

– Au fait ! cria le premier des agents, pourquoi cachez-vous votre femme ?

– Oui. Est-ce que nous ne sommes pas présentables ? dit le second.

– Si vous saviez ce qu'on fait pour vous, vous seriez plus honnête, reprit le premier.

– Et vous nous donneriez tout ce que nous vous demandons, ajouta témérairement le second.

– Ah ça ! mais vous le prenez sur un ton bien haut, messieurs, dit Beausire.

– Nous voulons voir ta femme, répondit le sbire Positif.

– Et moi, je vous déclare que je vais vous mettre dehors, cria Beausire, fort de leur ivresse.

Ils lui répliquèrent par un éclat de rire qui aurait dû le rendre prudent. Il n'en tint pas compte et s'obstina.

– Maintenant, dit-il, vous n'aurez pas même l'argent que j'avais promis, et vous décamperez.

Ils rirent plus formidablement encore que la première fois.

Beausire tremblant de colère :

– Je vous comprends, dit-il d'une voix étouffée, vous ferez du bruit et vous parlerez ; mais si vous parlez, vous vous perdrez comme moi.

Ils continuèrent de rire entre eux ; la plaisanterie leur paraissait excellente. Ce fut leur seule réponse.

Beausire crut les épouvanter par un coup de vigueur et se précipita vers l'escalier, non plus comme un homme qui va chercher des louis,

mais comme un furieux qui va chercher une arme. Les sbires se levèrent de table, et, fidèles à leur principe, coururent après Beausire, sur lequel ils jetèrent leurs larges mains.

Celui-ci cria, une porte s'ouvrit, une femme parut, troublée, effarée, sur le seuil des chambres du premier étage.

En la voyant, les hommes lâchèrent Beausire et poussèrent aussi un cri, mais de joie, mais de triomphe, mais d'exaltation sauvage.

Ils venaient de reconnaître celle qui ressemblait si fort à la reine de France.

Beausire, qui les crut un moment désarmés par l'apparition d'une femme, fut bientôt et cruellement désillusionné.

Le Positif s'approcha de Mlle Oliva, et d'un ton trop peu poli, eu égard à la ressemblance :

– Ah ! ah ! fit-il, je vous arrête.

– L'arrêter ! cria Beausire ; et pourquoi ?...

– Parce que M. de Crosne nous en a donné l'ordre, repartit l'autre agent, et que nous sommes au service de M. de Crosne.

La foudre tombant entre les deux amants les eût moins épouvantés que cette déclaration.

– Voilà ce que c’est, dit le Positif à Beausire, que de n’avoir pas été gentil.

Il manquait de logique cet agent, et son compagnon le lui fit observer, en disant :

– Tu as tort, Legrigneux, car si Beausire eût été gentil, il nous eût montré Madame, et de toute façon nous eussions pris Madame.

Beausire avait appuyé dans ses mains sa tête brûlante, il ne pensait même pas que ses deux valets, homme et femme, écoutaient au bas de l’escalier cette scène étrange qui se passait sur le milieu des marches.

Il eut une idée ; elle lui sourit ; elle le rafraîchit aussitôt.

– Vous êtes venus pour m’arrêter, moi ? dit-il aux agents.

– Non, c’est le hasard, dirent-ils naïvement.

– N’importe, vous pouviez m’arrêter, et pour soixante louis vous me laissiez en liberté.

– Oh ! non ; notre intention était d'en demander encore soixante.

– Et nous n'avons qu'une parole, continua l'autre ; aussi, pour cent vingt louis nous vous laisserons libre.

– Mais... Madame ? dit Beausire tremblant.

– Oh ! Madame, c'est différent, répliqua le Positif.

– Madame vaut deux cents louis, n'est-ce pas ? se hâta de dire Beausire.

Les agents recommencèrent ce rire terrible, que, cette fois, Beausire comprit, hélas.

– Trois cents... dit-il, quatre cents... mille louis ! mais vous la laisserez libre.

Les yeux de Beausire étincelaient tandis qu'il parlait ainsi :

– Vous ne répondez rien, dit-il ; vous savez que j'ai de l'argent et vous voulez me faire payer, c'est trop juste. Je donnerai deux mille louis, quarante-huit mille livres, votre fortune à tous les deux, mais laissez-lui la liberté.

– Tu l’aimes donc beaucoup, cette femme ? dit le Positif.

Ce fut au tour de Beausire à rire, et ce rire ironique fut tellement effrayant, il peignait si bien l’amour désespéré qui dévorait ce cœur flétri, que les deux sbires en eurent peur et se décidèrent à prendre des précautions pour éviter l’explosion du désespoir qu’on lisait dans l’œil égaré de Beausire.

Ils prirent chacun deux pistolets dans leur poche, et les appuyant sur la poitrine de Beausire :

– Pour cent mille écus, dit l’un d’eux, nous ne te rendrions pas cette femme. M. de Rohan nous la paiera cinq cent mille livres, et la reine un million.

Beausire leva les yeux au ciel avec une expression qui eût attendri toute autre bête féroce qu’un alguazil.

– Marchons, dit le Positif. Vous devez avoir ici une carriole, quelque chose de roulant ; faites atteler ce carrosse à Madame, vous lui devez bien

cela.

– Et comme nous sommes de bons diables, reprit l'autre, nous n'abuserons pas. On vous emmènera, vous aussi, pour la forme ; sur la route, nous détournerons les yeux, vous sauterez à bas de la carriole, et nous ne nous en apercevrons que lorsque vous aurez mille pas d'avance. Est-ce un bon procédé, hein ?

Beausire répondit seulement :

– Où elle va, j'irai. Je ne la quitterai jamais dans cette vie.

– Oh ! ni dans l'autre ! ajouta Oliva glacée de terreur.

– Eh bien ! tant mieux, interrompit le Positif, plus on conduit de prisonniers à M. de Crosne, plus il rit.

Un quart d'heure après, la carriole de Beausire partait de la maison, avec les deux amants captifs et leurs gardiens.

LXXXVIII

La bibliothèque de la reine

On peut juger de l'effet que produisit cette capture sur M. de Crosne.

Les agents ne reçurent probablement pas le million qu'ils espéraient, mais il y a tout lieu de penser qu'ils furent satisfaits.

Quant au lieutenant de police, après s'être bien frotté les mains en signe de contentement, il se rendit à Versailles dans un carrosse, à la suite duquel venait un autre carrosse hermétiquement fermé et cadénassé.

C'était le lendemain du jour où le Positif et son ami avaient remis Nicole entre les mains du chef de la police.

M. de Crosne fit entrer ses deux carrosses dans Trianon, descendit de celui qu'il occupait, et

laissa l'autre à la garde de son premier commis.

Il se fit admettre chez la reine, à laquelle, tout d'abord, il avait envoyé demander une audience à Trianon.

La reine, qui n'avait garde, depuis un mois, de négliger tout ce qui lui arrivait de la part de la police, obtempéra sur-le-champ à la demande du ministre ; elle vint, dès le matin, dans sa maison favorite, et peu accompagnée, en cas de secret nécessaire.

Dès que M. de Crosne eut été introduit près d'elle, à son air rayonnant, elle jugea que les nouvelles étaient bonnes.

Pauvre femme ! depuis assez longtemps elle voyait autour d'elle des visages sombres et réservés.

Un battement de joie, le premier depuis trente mortels jours, agita son cœur blessé par tant d'émotions mortelles.

Le magistrat, après lui avoir baisé la main :

– Madame, dit-il, Sa Majesté a-t-elle à Trianon une salle où, sans être vue, elle puisse voir ce qui

se passe ?

– J’ai ma bibliothèque, répondit la reine ; derrière les placards, j’ai fait ménager des jours dans mon salon de collation, et, quelquefois, en goûtant, je m’amusais, avec Mme de Lamballe ou avec Mlle de Taverney, *quand je l’avais*, à regarder les grimaces comiques de l’abbé Vermond, lorsqu’il tombait sur un pamphlet où il était question de lui.

– Fort bien, madame, répondit M. de Crosne. Maintenant, j’ai en bas un carrosse que je voudrais faire entrer dans le château sans que le contenu du carrosse fût vu de personne, si ce n’est de Votre Majesté.

– Rien de plus aisé, répliqua la reine ; où est-il votre carrosse ?

– Dans la première cour, madame.

La reine sonna, quelqu’un vint prendre ses ordres.

– Faites entrer le carrosse que M. de Crosne vous désignera, dit-elle, dans le grand vestibule, et fermez les deux portes de telle sorte qu’il y

fasse noir, et que personne ne voie avant moi les curiosités que M. de Crosne m'apporte.

L'ordre fut exécuté. On savait respecter bien plus que des ordres les caprices de la reine. Le carrosse entra sous la voûte près du logis des gardes, et versa son contenu dans le corridor sombre.

– Maintenant, madame, dit M. de Crosne, veuillez venir avec moi dans votre salon de collation, et donner ordre qu'on laisse entrer mon commis, avec ce qu'il apportera dans la bibliothèque.

Dix minutes après la reine épiait, palpitante, derrière ses casiers.

Elle vit entrer dans la bibliothèque une forme voilée, que dévoila le commis, et qui, reconnue, fit pousser un cri d'effroi à la reine. C'était Oliva, vêtue de l'un des costumes les plus aimés de Marie-Antoinette.

Elle avait la robe verte à larges bandes moirées noir, la coiffure élevée que préférait la reine, des bagues pareilles aux siennes, les mules

de satin vert à talons énormes : c'était Marie-Antoinette elle-même, moins le sang des Césars, que remplaçait le fluide plébéien mobile de toutes les voluptés de M. Beausire.

La reine crut se voir dans une glace opposée ; elle dévora des yeux cette apparition.

– Que dit Votre Majesté de cette ressemblance ? fit alors M. de Crosne, triomphant de l'effet qu'il avait produit.

– Je dis... je dis... monsieur... balbutia la reine éperdue.

« Ah ! Olivier, pensa-t-elle, pourquoi n'êtes-vous pas là ? »

– Que veut Votre Majesté ?

– Rien, monsieur, rien, sinon que le roi sache bien...

– Et que M. de Provence voie, n'est-ce pas, madame ?

– Oh ! merci, monsieur de Crosne, merci. Mais que fera-t-on à cette femme ?

– Est-ce bien à cette femme que l'on attribue

tout ce qui s'est fait ? demanda M. de Crosne.

– Vous tenez sans doute les fils du complot ?

– À peu près, madame.

– Et M. de Rohan ?

– M. de Rohan ne sait rien encore.

– Oh ! dit la reine en cachant sa tête dans ses mains, cette femme-là, monsieur, est, je le vois, toute l'erreur du cardinal !

– Soit, madame, mais si c'est l'erreur de M. de Rohan, c'est le crime d'un autre !

– Cherchez bien, monsieur ; vous avez l'honneur de la maison de France entre vos mains.

– Et croyez, madame, qu'il est bien placé, répondit M. de Crosne.

– Le procès ? fit la reine.

– Est en chemin. Partout on nie ; mais j'attends le bon moment pour lancer cette pièce de conviction que vous avez là dans votre bibliothèque.

– Et Mme de La Motte ?

– Elle ne sait pas que j’ai trouvé cette fille, et accuse M. de Cagliostro d’avoir monté la tête au cardinal jusqu’à lui faire perdre la raison.

– Et M. de Cagliostro ?

– M. de Cagliostro, que j’ai fait interroger, m’a promis de me venir voir ce matin même.

– C’est un homme dangereux.

– Ce sera un homme utile. Piqué par une vipère telle que Mme de La Motte, il absorbera le venin, et nous rendra du contrepoison.

– Vous espérez des révélations ?

– J’en suis sûr.

– Comment cela, monsieur ? Oh ! dites-moi tout ce qui peut me rassurer.

– Voici mes raisons, madame : Mme de La Motte habitait rue Saint-Claude...

– Je sais, je sais, dit la reine en rougissant.

– Oui, Votre Majesté fit l’honneur à cette femme de lui être charitable.

– Elle m’en a bien payée ! n’est-ce pas ? Donc, elle habitait rue Saint-Claude.

– Et M. de Cagliostro habite précisément en face.

– Et vous supposez ?...

– Que s’il y a eu un secret pour l’un ou pour l’autre de ces deux voisins, le secret doit appartenir à l’un et à l’autre. Mais pardon, madame, voici bientôt l’heure à laquelle j’attends à Paris M. de Cagliostro, et pour rien au monde je ne voudrais retarder ces explications...

– Allez, monsieur, allez, et encore une fois soyez assuré de ma reconnaissance.

» Voilà donc, s’écria-t-elle tout en pleurs, quand M. de Crosne fut parti, voilà une justification qui commence. Je vais lire mon triomphe sur tous les visages. Celui du seul ami auquel je tiens à prouver que je suis innocente, celui-là seul, je ne le verrai pas !

Cependant, M. de Crosne volait vers Paris, et rentrait chez lui, où l’attendait M. de Cagliostro.

Celui-ci savait tout depuis la veille. Il allait chez Beausire, dont il connaissait la retraite, pour le pousser à quitter la France, quand, sur la route,

entre les deux agents, il le vit dans la carriole. Oliva était cachée au fond, toute honteuse et toute larmoyante.

Beausire vit le comte qui les croisait dans sa chaise de poste ; il le reconnut. L'idée que ce seigneur mystérieux et puissant lui serait de quelque utilité changea toutes les idées qu'il s'était faites de ne jamais abandonner Oliva.

Il renouvela aux agents la proposition qu'ils lui avaient faite d'une évasion. Ceux-ci acceptèrent cent louis qu'il avait, et le lâchèrent malgré les pleurs de Nicole.

Cependant Beausire, en embrassant sa maîtresse, lui dit à l'oreille :

– Espère, je vais travailler à te sauver.

Et il arpenta vigoureusement dans le sens de la route que suivait Cagliostro.

Celui-ci s'était arrêté en tout état de cause ; il n'avait plus besoin d'aller chercher Beausire, puisque Beausire revenait. Il lui était expédient d'attendre Beausire, si quelquefois celui-ci faisait courir après lui.

Cagliostro attendait donc depuis une demi-heure au tournant de la route, quand il vit arriver pâle, essoufflé, demi-mort, le malheureux amant d'Oliva.

Beausire, à l'aspect du carrosse arrêté, poussa le cri de joie du naufragé qui touche une planche.

– Qu'y a-t-il, mon enfant ? dit le comte en l'aidant à monter près de lui.

Beausire raconta toute sa lamentable histoire, que Cagliostro écouta en silence.

– Elle est perdue, lui dit-il ensuite.

– Comment cela ? s'écria Beausire.

Cagliostro lui raconta ce qu'il ne savait pas, l'intrigue de la rue Saint-Claude et celle de Versailles.

Beausire faillit s'évanouir.

– Sauvez-la, sauvez-la, dit-il en tombant à deux genoux dans le carrosse, et je vous la donnerai si vous l'aimez toujours.

– Mon ami, répliqua Cagliostro, vous êtes dans l'erreur, je n'ai jamais aimé Mlle Oliva ; je

n'avais qu'un but, celui de la soustraire à cette vie de débauches que vous lui faisiez partager.

– Mais... dit Beausire, surpris.

– Cela vous étonne ? Sachez donc que je suis l'un des syndics d'une société de réforme morale, ayant pour but d'arracher au vice tout ce qui peut offrir des chances de guérison. J'eusse guéri Oliva en vous l'ôtant, voilà pourquoi je vous l'ai ôtée. Qu'elle dise si jamais elle a entendu de ma bouche un mot de galanterie ; qu'elle dise si mes services n'ont pas toujours été désintéressés !

– Raison de plus, monsieur ; sauvez-la ! sauvez-la !

– J'y veux bien essayer ; mais cela dépendra de vous, Beausire.

– Demandez-moi ma vie.

– Je ne demanderai pas tant que cela. Revenez à Paris avec moi, et si vous suivez de point en point mes instructions, peut-être sauverons-nous votre maîtresse. Je n'y mets qu'une condition.

– Laquelle, monsieur ?

– Je vous la dirai en nous en retournant chez

moi, à Paris.

– Oh ! j’y souscris d’avance ; mais la revoir !
la revoir !

– Voilà justement ce à quoi je pense ; avant
deux heures, vous la reverrez.

– Et je l’embrasserai ?

– J’y compte ; bien plus, vous lui direz ce que
je vais vous dire.

Cagliostro reprit, avec Beausire, la route de
Paris.

Deux heures après, c’était le soir, il avait
rejoint la carriole.

Et une heure après, Beausire achetait
cinquante louis aux deux agents le droit
d’embrasser Nicole et de lui glisser les
recommandations du comte.

Les agents admiraient cet amour passionné, ils
se promettaient une cinquantaine de louis comme
cela, à chaque double poste.

Mais Beausire ne reparut plus, et la chaise de
Cagliostro l’emporta rapidement vers Paris, où

tant d'événements se préparaient.

Voilà ce qu'il était nécessaire d'apprendre au lecteur avant de lui montrer M. Cagliostro causant d'affaires avec M. de Crosne.

Maintenant, nous pouvons l'introduire dans le cabinet du lieutenant de police.

LXXXIX

Le cabinet du lieutenant de police

M. de Crosne savait de Cagliostro tout ce qu'un habile lieutenant de police peut savoir d'un homme habitant en France, et ce n'est pas peu dire. Il savait tous ses noms passés, tous ses secrets d'alchimiste, de magnétisme et de divination ; il savait ses prétentions à l'ubiquité, à la régénération perpétuelle : il le regardait comme un charlatan grand seigneur.

C'était un esprit fort que ce M. de Crosne, connaissant toutes les ressources de sa charge, bien en cour, indifférent à la faveur, ne composant pas avec son orgueil ; un homme sur qui n'avait pas prise qui voulait.

À celui-là comme à M. de Rohan, Cagliostro ne pouvait offrir des louis chauds encore du fourneau hermétique ; à celui-là, Cagliostro n'eût

pas offert le bout d'un pistolet, comme Balsamo à M. de Sartines ; à celui-là, Balsamo n'avait plus de Lorenza à redemander, mais Cagliostro avait des comptes à rendre.

Voilà pourquoi le comte, au lieu d'attendre les événements, avait cru devoir demander audience au magistrat.

M. de Crosne sentait l'avantage de sa position et s'apprêtait à en user. Cagliostro sentait l'embarras de la sienne et s'apprêtait à en sortir.

Cette partie d'échecs, jouée à découvert, avait un enjeu que l'un des deux joueurs ne soupçonnait pas, et ce joueur, il faut l'avouer, ce n'était pas M. de Crosne.

Celui-ci ne connaissait, nous l'avons dit, de Cagliostro, que le charlatan, il ignorait absolument l'adepte. Aux pierres que sema la philosophie sur le chemin de la monarchie, tant de gens ne se sont heurtés que parce qu'ils ne les voyaient pas.

M. de Crosne attendait de Cagliostro des révélations sur le collier, sur les trafics de Mme

de La Motte. C'était là son désavantage. Enfin, il avait droit d'interroger, d'emprisonner, c'était là sa supériorité.

Il reçut le comte en homme qui sent son importance, mais qui ne veut manquer de politesse envers personne, pas même envers un phénomène.

Cagliostro se surveilla. Il voulut seulement rester grand seigneur, son unique faiblesse qu'il crût devoir laisser soupçonner.

– Monsieur, lui dit le lieutenant de police, vous m'avez demandé une audience. J'arrive de Versailles exprès pour vous la donner.

– Monsieur, j'avais pensé que vous auriez quelque intérêt à me questionner sur ce qui se passe, et, en homme qui connaît tout votre mérite et toute l'importance de vos fonctions, je suis venu à vous. Me voici.

– Vous questionner ? fit le magistrat affectant la surprise ; mais sur quoi, monsieur, et en quelle qualité ?

– Monsieur, répliqua nettement Cagliostro,

vous vous occupez fort de Mme de La Motte, de la disparition du collier.

– L’auriez-vous trouvé ? demanda M. de Crosne, presque railleur.

– Non, dit gravement le comte. Mais si je n’ai pas trouvé le collier, au moins sais-je que Mme de La Motte habitait rue Saint-Claude.

– En face de chez vous, monsieur, je le savais aussi, dit le magistrat.

– Alors, monsieur, vous savez ce que faisait Mme de La Motte... N’en parlons plus.

– Mais au contraire, dit M. de Crosne d’un air indifférent, parlons-en.

– Oh ! cela n’avait de sel qu’à propos de la petite Oliva, dit Cagliostro ; mais puisque vous savez tout sur Mme de La Motte, je n’aurais rien à vous apprendre.

Au nom d’Oliva, M. de Crosne tressaillit.

– Que dites-vous d’Oliva ? demanda-t-il. Qui est-ce, Oliva ?

– Vous ne le savez pas ? Ah ! monsieur, c’était

une curiosité que je serais surpris de vous apprendre. Figurez-vous une fille très jolie, une taille... des yeux bleus, l'ovale du visage parfait ; tenez, un genre de beauté qui rappelle un peu celui de Sa Majesté la reine.

– Ah ! ah ! fit M. de Crosne, eh bien ?

– Eh bien ! cette fille vivait mal, cela me faisait peine ; elle avait autrefois servi un vieil ami à moi, M. de Taverney...

– Le baron qui est mort l'autre jour ?

– Précisément, oui, celui qui est mort. Elle avait en outre appartenu à un savant homme que vous ne connaissez pas, monsieur le lieutenant de police, et qui... Mais je fais double route, et je m'aperçois que je commence à vous gêner.

– Monsieur, veuillez continuer, je vous en prie, au contraire. Cette Oliva, disiez-vous ?...

– Vivait mal, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire. Elle souffrait une quasi-misère, avec certain drôle, son amant pour la voler et la battre : un de vos plus ordinaires gibiers, monsieur, un aigrefin que vous ne devez pas connaître...

– Certain Beausire, peut-être ? dit le magistrat, heureux de paraître bien informé.

– Ah ! vous le connaissez, c'est surprenant, dit Cagliostro avec admiration. Très bien ! monsieur, vous êtes encore plus devin que moi. Or, un jour que le Beausire avait plus battu et plus volé cette fille que de coutume, elle vint se réfugier près de moi et me demanda protection. Je suis bon, je donnai je ne sais quel coin de pavillon dans un de mes hôtels...

– Chez vous !... Elle était chez vous ? s'écria le magistrat surpris.

– Sans doute, répliqua Cagliostro, affectant de s'étonner à son tour. Pourquoi ne l'aurais-je pas abritée chez moi, je suis garçon ?

Et il se mit à rire avec une si savante bonhomie que M. de Crosne tomba complètement dans le panneau.

– Chez vous ! répliqua-t-il ; c'est donc pour cela que mes agents ont tant cherché pour la trouver.

– Comment, cherché ! dit Cagliostro. On

cherchait cette petite ? A-t-elle donc fait quelque chose que je ne sache pas ?...

– Non, monsieur, non ; poursuivez, je vous en conjure.

– Oh ! mon Dieu ! j’ai fini. Je la logeai chez moi ; voilà tout.

– Mais, non, non, monsieur le comte, ce n’est pas tout, puisque vous sembliez tout à l’heure associer à ce nom d’Oliva le nom de Mme de La Motte.

– Ah ! à cause du voisinage, dit Cagliostro.

– Il y a autre chose, monsieur le comte... Vous n’avez pas pour rien dit que Mme de La Motte et Mlle Oliva étaient voisines.

– Oh ! mais cela tient à une circonstance qu’il serait inutile de vous rapporter. Ce n’est pas au premier magistrat du royaume qu’on doit aller conter des billevesées de rentier oisif.

– Vous m’intéressez, monsieur, et plus que vous ne croyez ; car cette Oliva que vous dites avoir été logée chez vous, je l’ai trouvée en province.

- Vous l’avez trouvée !
- Avec le M. de Beausire...
- Eh bien, je m’en doutais ! s’écria Cagliostro. Elle était avec Beausire ? Ah ! fort bien ! fort bien ! Réparation soit faite à Mme de La Motte.
- Comment ! que voulez-vous dire ? repartit M. de Crosne.
- Je dis, monsieur, qu’après avoir un moment soupçonné Mme de La Motte, je lui fais réparation pleine et entière.
- Soupçonné ! de quoi ?
- Bon Dieu ! vous écoutez donc patiemment tous les commérages ? Eh bien ! sachez qu’au moment où j’avais espoir de corriger cette Oliva, de la rejeter dans le travail et l’honnêteté – je m’occupe de morale, monsieur – à ce moment là, quelqu’un vint qui me l’enleva.
- Qui vous l’enleva ! Chez vous ?
- Chez moi.
- C’est étrange !
- N’est-ce pas ? Et je me fusse damné pour

soutenir que c'était Mme de La Motte. À quoi tiennent les jugements du monde !

M. de Crosne se rapprocha de Cagliostro.

– Voyons, dit-il, précisez s'il vous plaît.

– Oh ! monsieur, à présent que vous avez trouvé Oliva avec Beausire, rien ne me fera penser à Mme de La Motte, ni ses assiduités, ni ses signes, ni ses correspondances.

– Avec Oliva ?

– Mais oui.

– Mme de La Motte et Oliva s'entendaient ?

– Parfaitement.

– Elles se voyaient ?

– Mme de La Motte avait trouvé moyen de faire sortir chaque nuit Oliva.

– Chaque nuit ! En êtes-vous sûr ?

– Autant qu'un homme peut l'être de ce qu'il a vu, entendu.

– Oh ! monsieur, mais vous me dites là des choses que je paierais mille livres le mot ! Quel

bonheur pour moi que vous fassiez de l'or !

– Je n'en fais plus, monsieur, c'était trop cher.

– Mais vous êtes l'ami de M. de Rohan ?

– Je le crois.

– Mais vous devez savoir pour combien cet élément d'intrigues qu'on appelle Mme de La Motte entre dans son affaire scandaleuse ?

– Non ; je veux ignorer cela.

– Mais vous savez peut-être les suites de ces promenades faites par Oliva et Mme de La Motte ?

– Monsieur, il est des choses que l'homme prudent doit toujours tâcher d'ignorer, repartit sentencieusement Cagliostro.

– Je ne vais plus avoir l'honneur que de vous demander une chose, dit vivement M. de Crosne. Avez-vous des preuves que Mme de La Motte ait correspondu avec Oliva ?

– Cent.

– Lesquelles ?

– Des billets de Mme de La Motte qu'elle

lançait chez Oliva avec une arbalète qu'on trouvera sans doute en son logis. Plusieurs de ces billets, roulés autour d'un morceau de plomb, n'ont pas atteint le but. Ils tombaient dans la rue, mes gens ou moi nous en avons ramassé plusieurs.

– Monsieur, vous les fourniriez à la justice ?

– Oh ! monsieur, ils sont d'une telle innocence, que je ne m'en ferais pas scrupule, et que je ne croirais pas pour cela mériter un reproche de la part de Mme de La Motte.

– Et... les preuves des connivences, des rendez-vous ?

– Mille.

– Une seule, je vous prie.

– La meilleure. Il paraît que Mme de La Motte avait facilité d'entrer dans ma maison pour voir Oliva, car je l'y ai vue, moi, le jour même où disparut la jeune femme.

– Le jour même ?

– Tous mes gens l'ont vue comme moi.

– Ah !... et que venait-elle faire, si Oliva avait disparu ?...

– C’est ce que je me suis demandé d’abord, et je ne me l’expliquais pas. J’avais vu Mme de La Motte descendre d’une voiture de poste qui attendait rue du Roi-Doré. Mes gens avaient vu stationner longtemps cette voiture, et ma pensée, je l’avoue, était que Mme de La Motte voulait s’attacher Oliva.

– Vous laissez faire ?

– Pourquoi non ? C’est une dame charitable et favorisée du sort, cette Mme de La Motte. Elle est reçue à la Cour. Pourquoi, moi, l’eussé-je empêchée de me débarrasser d’Oliva ? J’aurais eu tort, vous le voyez, puisqu’un autre me l’a enlevée pour la perdre encore.

– Ah ! dit M. de Crosne méditant profondément, Mlle Oliva était logée chez vous ?

– Oui, monsieur.

– Ah ! Mlle Oliva et Mme de La Motte se connaissaient, se voyaient, sortaient ensemble ?

– Oui, monsieur.

– Ah ! Mme de La Motte a été vue chez vous, le jour de l'enlèvement d'Oliva ?

– Oui, monsieur.

– Ah ! vous avez pensé que la comtesse voulait s'attacher cette fille ?

– Que penser autrement ?

– Mais qu'a dit Mme de La Motte, quand elle n'a plus trouvé Oliva chez vous ?

– Elle m'a paru troublée.

– Vous supposez que c'est ce Beausire qui l'a enlevée ?

– Je le suppose uniquement parce que vous me dites qu'il l'a enlevée en effet, sinon je ne soupçonnerais rien.

» Cet homme-là ne savait pas la demeure d'Oliva. Qui peut la lui avoir apprise ?

– Oliva elle-même.

– Je ne crois pas, car au lieu de se faire enlever par lui chez moi, elle se fût enfuie de chez moi chez lui, et je vous prie de croire qu'il ne fût pas entré chez moi, si Mme de La Motte ne lui eût

fait passer une clef.

– Elle avait une clef ?

– On n'en peut pas douter.

– Quel jour l'enleva-t-on, je vous prie ? dit M. de Crosne, éclairé soudain par le flambeau que lui tendait si habilement Cagliostro.

– Oh ! monsieur, pour cela je ne me tromperai pas, c'était la propre veille de la Saint-Louis.

– C'est cela ! s'écria le lieutenant de police, c'est cela ! Monsieur, vous venez de rendre un service signalé à l'État.

– J'en suis bien heureux, monsieur.

– Et vous en serez remercié comme il convient.

– Par ma conscience d'abord, dit le comte.

M. de Crosne le salua.

– Puis-je compter sur la consignation de ces preuves dont nous parlions ? dit-il.

– Je suis, monsieur, pour obéir à la justice en toutes choses.

– Eh bien ! monsieur, je retiendrai votre parole ; à l'honneur de vous revoir.

Et il congédia Cagliostro, qui dit en sortant :

« Ah ! comtesse, ah ! vipère, tu as voulu m'accuser ; je crois que tu as mordu sur la lime ; gare à tes dents ! »

XC

Les interrogatoires

Pendant que M. de Crosne causait ainsi avec Cagliostro, M. de Breteuil se présentait à la Bastille, de la part du roi, pour interroger M. de Rohan.

Entre ces deux ennemis l'entrevue pouvait être orageuse. M. de Breteuil connaissait la fierté de M. de Rohan : il avait tiré de lui une vengeance assez terrible pour se tenir désormais à des procédés de politesse. Il fut plus que poli. M. de Rohan refusa de répondre.

Le garde des sceaux insista ; mais M. de Rohan déclara qu'il s'en rapportait aux mesures que prendraient le Parlement et ses juges.

M. de Breteuil dut se retirer devant l'inébranlable volonté de l'accusé.

Il fit appeler chez lui Mme de La Motte occupée à rédiger des mémoires ; elle obéit avec empressement.

M. de Breteuil lui expliqua nettement sa situation, qu'elle connaissait mieux que personne. Elle répondit qu'elle avait des preuves de son innocence, qu'elle fournirait quand besoin serait. M. de Breteuil lui fit observer que rien n'était plus urgent.

Toute la fable que Jeanne avait composée, elle la débita ; c'étaient toujours les mêmes insinuations contre tout le monde, la même affirmation que les faux reprochés émanaient elle ne savait d'où.

Elle aussi déclara que le Parlement étant saisi de cette affaire, elle ne dirait rien d'absolument vrai qu'en présence de M. le cardinal, et d'après les charges qu'il ferait peser sur elle.

M. de Breteuil alors lui déclara que le cardinal faisait tout peser sur elle.

- Tout ? dit Jeanne, même le vol ?
- Même le vol.

– Veuillez faire répondre à M. le cardinal, dit froidement Jeanne, que je l’engage à ne pas soutenir plus longtemps un mauvais système de défense.

Et ce fut tout. Mais M. de Breteuil n’était pas satisfait. Il lui fallait quelques détails intimes. Il lui fallait, pour sa logique, l’énoncé des causes qui avaient amené le cardinal à tant de témérités envers la reine, la reine à tant de colère contre le cardinal.

Il lui fallait l’explication de tous les procès-verbaux recueillis par M. le comte de Provence, et passés à l’état de bruit public.

Le garde des sceaux était homme d’esprit, il savait agir sur le caractère d’une femme ; il promit tout à Mme de La Motte si elle accusait nettement quelqu’un.

– Prenez garde, lui dit-il, en ne disant rien, vous accusez la reine ; si vous persistez en cela, prenez garde, vous serez condamnée comme coupable de lèse-majesté : c’est la honte, c’est la honte !

– Je n'accuse pas la reine, dit Jeanne ; mais pourquoi m'accuse-t-on ?

– Accusez alors quelqu'un, dit l'inflexible Breteuil ; vous n'avez que ce moyen de vous débarrasser vous-même.

Elle se renferma dans un prudent silence, et cette première entrevue d'elle et du garde des sceaux n'eut aucun résultat.

Cependant, le bruit se répandait que des preuves avaient surgi, que les diamants s'étaient vendus en Angleterre, où monsieur de Villette fut arrêté par les agents de M. de Vergennes.

Le premier assaut que Jeanne eut à soutenir fut terrible. Confrontée avec le Reteau, qu'elle devait croire son allié jusqu'à la mort, elle l'entendit avec terreur avouer humblement qu'il était un faussaire, qu'il avait écrit un reçu des diamants, une lettre de la reine, falsifiant à la fois les signatures des joailliers et celle de Sa Majesté.

Interrogé par quel motif il avait commis ces crimes, il répondit que c'était sur la demande de Mme de La Motte.

Éperdue, furieuse, elle nia, elle se défendit comme une lionne ; elle prétendit n'avoir jamais vu, ni connu, ce monsieur Reteau de Villette.

Mais là encore elle reçut deux rudes secousses ; deux témoignages l'écrasèrent.

Le premier était celui d'un cocher de fiacre, trouvé par M. de Crosne, qui déclarait avoir mené, au jour et à l'heure cités par Reteau, une dame vêtue de telle façon, rue Montmartre.

Cette dame, s'entourant de tant de mystères, qui pouvait-elle être, prise par le cocher dans le quartier du marais, sinon Mme de La Motte qui habitait rue Saint-Claude.

Et quant à la familiarité qui existait entre ces deux complices, comment la nier quand un témoin affirmait avoir vu, la veille de la Saint-Louis, sur le siège d'une chaise de poste d'où était sortie Mme de La Motte, monsieur Reteau de Villette, reconnaissable à sa mine pâle et inquiète.

Le témoin était un des principaux serviteurs de M. de Cagliostro.

Ce nom fit bondir Jeanne et la poussa aux extrêmes. Elle se répandit en accusations contre Cagliostro, qu'elle déclarait avoir, par ses sortilèges et ses charmes, fasciné l'esprit du cardinal de Rohan, auquel il inspirait ainsi des *idées coupables contre la Majesté royale*.

Là était le premier chaînon de l'accusation d'adultère.

M. de Rohan se défendit en défendant Cagliostro. Il nia si opiniâtrement, que Jeanne, exaspérée, articula, pour la première fois, cette accusation d'un amour insensé du cardinal pour la reine.

M. de Cagliostro demanda aussitôt et obtint d'être incarcéré pour répondre de son innocence à tout le monde. Accusateurs et juges s'enflammant, comme il arrive au premier souffle de la vérité, l'opinion publique prit immédiatement fait et cause pour le cardinal et Cagliostro contre la reine.

Ce fut alors que cette infortunée princesse, pour faire comprendre sa persévérance à suivre le procès, laissa publier les rapports faits au roi sur

les promenades nocturnes, et en appelant à M. de Crosne, le somma de déclarer ce qu'il savait.

Le coup, habilement calculé, tomba sur Jeanne et faillit l'anéantir à jamais.

L'interrogateur, en plein conseil d'instruction, somma M. de Rohan de déclarer ce qu'il savait de ces promenades dans les jardins de Versailles.

Le cardinal répliqua qu'il ne savait pas mentir, et qu'il en appelait au témoignage de Mme de La Motte.

Celle-ci nia qu'il y eût jamais eu de promenades faites de son aveu ou à sa connaissance.

Elle déclara menteurs les procès-verbaux et relations qui la dénonçaient comme ayant paru aux jardins, soit en compagnie de la reine, soit en la compagnie du cardinal.

Cette déclaration innocentait Marie-Antoinette, s'il eût été possible de croire aux paroles d'une femme accusée de faux et de vol. Mais, venant de cette part, la justification semblait être un acte de complaisance, et la reine

ne supporta pas d'être justifiée de la sorte.

Aussi, quand Jeanne cria le plus fort qu'elle n'avait jamais paru de nuit dans le jardin de Versailles, et que jamais elle n'avait rien vu ou su des affaires particulières à la reine et au cardinal, à ce moment Oliva parut, vivant témoignage qui fit changer l'opinion et détruisit tout l'échafaudage de mensonges entassés par la comtesse.

Comment ne fut-elle pas ensevelie sous les ruines ? Comment se releva-t-elle plus haineuse et plus terrible ? Nous n'expliquons pas seulement ce phénomène par sa volonté, nous l'expliquons par la fatale influence qui s'attachait à la reine.

Oliva confrontée avec le cardinal, quel coup terrible ! M. de Rohan s'apercevant enfin qu'il avait été joué d'une manière infâme ! Cet homme plein de délicatesses et de nobles passions, découvrant qu'une aventurière, associée à une friponne, l'avaient conduit à mépriser tout haut la reine de France, une femme qu'il aimait et qui n'était pas coupable !

L'effet de cette apparition sur M. de Rohan serait, à notre gré, la scène la plus dramatique et la plus importante de cette affaire, si nous n'allions, en nous rapprochant de l'histoire, tomber dans la fange, le sang et l'horreur.

Quand M. de Rohan vit Oliva, cette reine de carrefour, et qu'il se rappela la rose, la main serrée et les bains d'Apollon, il pâlit, et eût répandu tout son sang aux pieds de Marie-Antoinette, s'il l'eût vue à côté de l'autre en ce moment.

Que de pardons, que de remords s'élançèrent de son âme pour aller avec ses larmes purifier le dernier degré de ce trône où un jour il avait répandu son mépris avec le regret d'un amour dédaigné !

Mais cette consolation même lui était interdite ; mais il ne pouvait accepter l'identité d'Oliva sans avouer qu'il aimait la véritable reine ; mais l'aveu de son erreur était une accusation, une souillure. Il laissa Jeanne nier tout. Il se tut.

Et lorsque M. de Breteuil voulut, avec M. de

Crosne, forcer Jeanne à s'expliquer plus longuement :

– Le meilleur moyen, dit-elle, de prouver que la reine n'a pas été promener dans le parc la nuit, c'est de montrer une femme qui ressemble à la reine, et qui prétend avoir été dans le parc. On la montre ; c'est bien.

Cette infâme insinuation eut du succès. Elle infirmait encore une fois la vérité.

Mais comme Oliva, dans son inquiétude ingénue, donnait tous les détails et toutes les preuves, comme elle n'omettait rien, comme elle se faisait bien mieux croire que la comtesse, Jeanne eut recours à un moyen désespéré : elle avoua.

Elle avoua qu'elle avait mené le cardinal à Versailles ; que Son Excellence voulait à tout prix voir la reine, lui donner l'assurance de son respectueux attachement ; elle avoua, parce qu'elle sentit derrière elle tout un parti qu'elle n'avait pas si elle se renfermait dans la négative ; elle avoua, parce qu'en accusant la reine, c'était se donner pour auxiliaires tous les ennemis de la

reine, et ils étaient nombreux.

Alors, pour la dixième fois dans cet infernal procès, les rôles changèrent : le cardinal joua celui d'une dupe, Oliva celui d'une prostituée sans poésie et sans sens, Jeanne celui d'une intrigante ; elle n'en pouvait choisir de meilleur.

Mais comme, pour faire réussir ce plan ignoble, il fallait que la reine jouât aussi un rôle, on lui donna le plus odieux, le plus abject, le plus compromettant pour la dignité royale, celui d'une coquette étourdie, d'une grisette qui trame des mystifications. Marie-Antoinette devint Dorimène conspirant avec Frosine contre M. Jourdain, cardinal.

Jeanne déclara que ces promenades étaient faites de l'aveu de Marie-Antoinette qui, cachée derrière une charmille, écoutait en riant à en mourir les discours passionnés de l'amoureux M. de Rohan.

Voilà ce que choisit pour son dernier retranchement cette voleuse qui ne savait plus où cacher son vol ; ce fut le manteau royal fait de l'honneur de Marie-Thérèse et de Marie

Leckzinska.

La reine succomba sous cette dernière accusation, car elle n'en pouvait prouver la fausseté. Elle ne le pouvait, parce que, poussée à bout, Jeanne déclara qu'elle publierait toutes les lettres d'amour écrites par M. de Rohan à la reine, et qu'en effet elle possédait ces lettres brûlantes d'une passion insensée.

Elle ne le pouvait, parce que Mlle Oliva, qui affirmait avoir été poussée par Jeanne dans le parc de Versailles, n'avait pas la preuve que quelqu'un écoutât ou n'écoutât pas derrière les charmilles.

Enfin la reine ne pouvait prouver son innocence, parce que trop de gens avaient intérêt à prendre ces mensonges infâmes pour la vérité.

XCI

Dernier espoir perdu

À la façon dont Jeanne avait engagé l'affaire, il devenait impossible, on le voit, de découvrir la vérité.

Convaincue irrécusablement, par vingt témoignages émanant de personnes dignes de foi, du détournement des diamants, Jeanne n'avait pu se décider à passer pour une voleuse vulgaire. Il lui fallait la honte de quelqu'un à côté de la sienne. Elle se persuadait que le bruit du scandale de Versailles couvrirait si bien son crime, à elle, comtesse de La Motte, que fût-elle condamnée, l'arrêt frapperait la reine avant tout le monde.

Son calcul avait donc échoué. La reine, en acceptant franchement le débat sur la double affaire, le cardinal, en subissant son interrogatoire, juges et scandale, enlevaient à leur

ennemie l'auréole d'innocence qu'elle s'était plu à dorer de toutes ses hypocrites réserves.

Mais, chose étrange ! le public allait voir se dérouler devant lui un procès dans lequel personne ne serait innocent, même ceux qu'absoudrait la justice.

Après des confrontations sans nombre, dans lesquelles le cardinal fut constamment calme et poli, même avec Jeanne, dans lesquelles Jeanne se montra violente et nuisible à tous, l'opinion publique en général, et celle des juges en particulier, se trouva formée irrévocablement.

Tous les incidents étaient devenus à peu près impossibles, toutes les révélations étaient épuisées. Jeanne s'aperçut qu'elle n'avait produit aucun effet sur ses juges.

Elle résuma donc dans le silence du cachot toutes ses forces, toutes ses espérances.

De tout ce qui entourait ou servait M. de Breteuil, le conseil venait à Jeanne de ménager la reine et charger sans pitié le cardinal.

De tout ce qui touchait le cardinal, famille

puissante, juges partiaux pour la cause populaire, clergé fécond en ressources, le conseil venait à Mme de La Motte de dire toute la vérité, de démasquer les intrigues de cour, et de pousser le bruit à un tel point qu'il s'ensuivît un étourdissement mortel aux têtes couronnées.

Ce parti cherchait à intimider Jeanne, il lui représentait encore ce qu'elle savait trop bien, que la majorité des juges penchait pour le cardinal, qu'elle se briserait sans utilité dans la lutte, et il ajoutait que peut-être, à moitié perdue qu'elle était, il valait mieux se laisser condamner pour l'affaire des diamants que de soulever les crimes de lèse-majesté, limon sanglant endormi au fond des codes féodaux, et qu'on n'appelait jamais à la surface d'un procès sans y faire monter aussi la mort.

Ce parti semblait sûr de la victoire. Il l'était. L'enthousiasme du peuple se manifestait avec celui en faveur du cardinal. Les hommes admiraient sa patience et les femmes sa discrétion. Les hommes s'indignaient qu'il eût été si lâchement trompé ; les femmes ne le

voulaient pas croire. Pour une quantité de gens, Oliva toute vivante, avec sa ressemblance et ses aveux, n'exista jamais, ou si elle existait, c'est que la reine l'avait inventée exprès pour la circonstance.

Jeanne réfléchissait à tout cela. Ses avocats eux-mêmes l'abandonnaient, ses juges ne dissimulaient pas leur répulsion ; les Rohan la chargeaient vigoureusement ; l'opinion publique la dédaignait. Elle résolut de frapper un dernier coup pour donner de l'inquiétude à ses juges, de la crainte aux amis du cardinal, du ressort à la haine publique contre Marie-Antoinette.

Son moyen devait être celui-ci :

Quant à la Cour, faire croire qu'elle avait continuellement ménagé la reine et qu'elle allait tout dévoiler si on la poussait à bout.

Quant au cardinal, il fallait faire croire qu'elle ne gardait le silence que pour imiter sa délicatesse ; mais que, du moment où il parlerait, affranchie par cet exemple, elle parlerait aussi, et que tous deux ils découvriraient à la fois leur innocence et la vérité.

Ce n'était là, réellement, qu'un résumé de sa conduite pendant l'instruction du procès. Mais, il faut le dire, tout mets connu peut se rajeunir, grâce à des assaisonnements nouveaux. Voici ce qu'imagina la comtesse pour rafraîchir ses deux stratagèmes.

Elle écrivit une lettre à la reine, une lettre dont les termes seuls révèlent le caractère et la portée :

Madame,

Malgré tout ce que ma position a de pénible et de rigoureux, il ne m'est pas échappé une seule plainte. Tous les détours dont on a fait usage pour m'extorquer des aveux n'ont contribué qu'à me fortifier dans la résolution de ne jamais compromettre ma souveraine.

Cependant, quelque persuadée que je sois que ma constance et ma discrétion doivent me faciliter les moyens de sortir de l'embarras où je me trouve, j'avoue que les efforts de la famille de l'esclave (la reine appelait ainsi le cardinal aux jours de leur réconciliation) me font craindre de

devenir sa victime.

Un long emprisonnement, des confrontations qui ne finissent pas, la honte et le désespoir de me voir accusée d'un crime dont je suis innocente ont affaibli mon courage, et je tremble que ma constance ne succombe à tant de coups portés à la fois.

Madame peut d'un seul mot mettre fin à cette malheureuse affaire par l'entremise de M. de Breteuil, qui peut lui donner, aux yeux du ministre (le roi) la tournure que son intelligence lui suggérera, sans que Madame soit compromise en aucune manière. C'est la crainte d'être obligée de tout révéler qui nécessite la démarche que je fais aujourd'hui, persuadée que Madame aura égard aux motifs qui me forcent d'y recourir, et qu'elle donnera des ordres pour me tirer de la pénible situation où je me trouve.

*Je suis, avec un profond respect, de Madame,
la très humble et obéissante servante,*

Comtesse de Valois de La Motte.

Jeanne avait tout calculé, comme on le voit.

Ou cette lettre irait à la reine et l'épouvanterait par la persévérance qu'elle dénotait, après tant de traverses, et alors la reine, qui devait être fatiguée de la lutte, se déciderait à en finir par l'élargissement de Jeanne, puisque sa prison et son procès n'avaient rien amené.

Ou, ce qui était bien plus probable, et ce qui est prouvé par la fin même de la lettre, Jeanne ne comptait en rien sur la lettre, et c'est aisé à démontrer : car lancée ainsi dans le procès, la reine ne pouvait rien arrêter sans se condamner elle-même. Il est donc évident que jamais Jeanne n'avait compté que sa lettre dût être transmise à la reine.

Elle savait que tous ses gardiens étaient dévoués au gouverneur de la Bastille, c'est-à-dire à M. de Breteuil. Elle savait que tout le monde en France faisait de cette affaire du collier une spéculation toute politique, ce qui n'était pas arrivé depuis les parlements de monsieur de Maupeou. Il était certain que le messenger qu'elle chargerait de cette lettre, s'il ne la donnait au

gouverneur, la garderait pour lui ou pour les juges de son opinion. Elle avait enfin disposé toutes choses pour que cette lettre, en tombant dans des mains quelconques, y déposât un levain de haine, de défiance et d'irrévérence contre la reine.

En même temps qu'elle écrivait cette lettre à Marie-Antoinette, elle en rédigeait une autre pour le cardinal.

Je ne puis concevoir, monseigneur, que vous vous obstiniez à ne pas parler clairement. Il me semble que vous n'avez rien de mieux à faire que d'accorder une confiance illimitée à nos juges ; notre sort en deviendrait plus heureux. Quant à moi, je suis résolue à me taire si vous ne voulez pas me seconder. Mais que ne parlez-vous ? Expliquez toutes les circonstances de cette affaire mystérieuse, et je vous jure de confirmer tout ce que vous aurez avancé ; réfléchissez-y bien, M. le cardinal, si je prends sur moi de parler la première, et que vous désavouiez ce que je pourrais dire, je suis perdue, je n'échapperai pas

à la vengeance de celle qui veut nous sacrifier.

Mais vous n'avez rien à craindre de semblable de ma part, mon dévouement vous est connu. S'il arrivait qu'elle fût implacable, votre cause serait toujours la mienne ; je sacrifierais tout pour vous soustraire aux effets de sa haine, ou notre disgrâce serait commune.

P.-S. J'ai écrit à elle une lettre qui la décidera, je l'espère, sinon à dire la vérité, du moins à ne pas nous accabler, nous qui n'avons d'autre crime à nous reprocher que notre erreur ou notre silence.

Cette lettre artificieuse fut remise par elle au cardinal dans leur dernière confrontation au grand parloir de la Bastille et l'on vit le cardinal rougir, pâlir et frissonner en présence d'une semblable audace. Il sortit pour reprendre haleine.

Quant à la lettre pour la reine, elle fut remise à l'instant même par la comtesse à l'abbé Lekel, aumônier de la Bastille, qui avait accompagné le cardinal au parloir, et dévoué aux intérêts des

Rohan.

– Monsieur, lui dit-elle, vous pouvez, en vous chargeant de ce message, faire changer le sort de M. de Rohan et le mien. Prenez connaissance de ce qu’il renferme. Vous êtes un homme obligé au secret par vos devoirs. Vous vous convaincrez que j’ai frappé à la seule porte où nous puissions, M. le cardinal et moi, demander secours.

L’aumônier refusa.

– Vous ne voyez que moi d’ecclésiastique, répliqua-t-il. Sa Majesté croira que vous lui avez écrit d’après mes conseils et que vous m’avez tout avoué ; je ne puis consentir à me perdre.

– Eh bien ! dit Jeanne, désespérant du succès de sa ruse, mais voulant contraindre le cardinal par l’intimidation, dites à M. de Rohan qu’il me reste un moyen de prouver mon innocence, c’est de faire lire les lettres qu’il écrivait à la reine. Ce moyen, je répugnais à en user ; mais, dans notre intérêt commun, je m’y résoudrai.

En voyant l’aumônier épouvanté par ces menaces, elle essaya une dernière fois de lui

mettre dans les mains sa terrible lettre à la reine.

« S'il prend la lettre, se disait-elle, je suis sauvée, parce qu'alors, en pleine audience, je lui demanderai ce qu'il en a fait, et s'il l'a remise à la reine et sommée d'y faire réponse ; s'il ne l'a pas remise, la reine est perdue ; l'hésitation des Rohan aura prouvé son crime et mon innocence. »

Mais l'abbé Lekel eut-il à peine la lettre dans les mains, qu'il la rendit comme si elle le brûlait.

– Faites attention, dit Jeanne pâle de colère, que vous ne risquez rien, car j'ai caché la lettre de la reine dans une enveloppe adressée à Mme de Misery.

– Raison de plus ! s'écria l'abbé, deux personnes sauraient le secret. Double motif de ressentiment pour la reine. Non, non, je refuse.

Et il repoussa les doigts de la comtesse.

– Remarquez, dit-elle, que vous me réduisez à faire usage des lettres de M. de Rohan.

– Soit, repartit l'abbé, faites-en usage, madame.

– Mais, reprit Jeanne tremblante de fureur, comme je vous déclare que la preuve d’une correspondance secrète avec Sa Majesté fait tomber sur un échafaud la tête du cardinal, vous êtes libre de dire : « Soit ! » Je vous aurai averti.

La porte s’ouvrit en ce moment, et le cardinal reparut, superbe et courroucé, sur le seuil :

– Faites tomber sur un échafaud la tête d’un Rohan, madame, répondit-il, ce ne sera pas la première fois que la Bastille aura vu ce spectacle. Mais, puisqu’il en est ainsi, je vous déclare, moi, que je ne reprocherai rien à l’échafaud sur lequel roulera ma tête, pourvu que je voie celui sur lequel vous serez flétrie comme voleuse et faussaire ! Venez, l’abbé, venez !

Il tourna le dos à Jeanne, après ces paroles foudroyantes, et sortant avec l’aumônier, laissa dans la rage et le désespoir cette malheureuse créature, qui ne pouvait faire un mouvement sans se prendre de plus en plus dans la fange mortelle où bientôt elle allait plonger tout entière.

XCII

Le baptême du petit Beausire

Mme de La Motte s'était fourvoyée dans chacun de ses calculs. Cagliostro ne se trompa dans aucun.

À peine à la Bastille, il s'aperçut que le prétexte lui était donné enfin de travailler ouvertement à la ruine de cette monarchie que, depuis tant d'années, il sapait sourdement avec l'illuminisme et les travaux occultes.

Sûr de n'être en rien convaincu, victime arrivée au dénouement le plus favorable à ses vues, il tint religieusement sa promesse envers tout le monde.

Il prépara les matériaux de cette fameuse lettre de Londres, qui, paraissant un mois après l'époque où nous sommes arrivés, fut le premier

coup de bélier appliqué sur les murs de la vieille Bastille, la première hostilité de la Révolution, le premier choc matériel qui précéda celui du 14 juillet 1789.

Dans cette lettre où Cagliostro, après avoir ruiné roi, reine, cardinal, agioteurs publics, ruinait M. de Breteuil, personnification de la tyrannie ministérielle, notre démolisseur s'exprimait ainsi :

Oui, je le répète libre après l'avoir dit captif, il n'est pas de crime qui ne soit expié par six mois de Bastille. Quelqu'un me demande si je retournerai jamais en France ? Assurément, ai-je répondu, pourvu que la Bastille soit devenue une promenade publique. Dieu le veuille ! Vous avez tout ce qu'il faut pour être heureux, vous autres Français : sol fécond, doux climat, bon cœur, gaieté charmante, du génie et des grâces propres à tout ; sans égaux dans l'art de plaire, sans maîtres dans les autres, il ne vous manque, mes bons amis, qu'un petit point : c'est d'être sûrs de coucher dans vos lits quand vous êtes

irréprochables.

Cagliostro avait tenu sa parole aussi à Oliva. Celle-ci, de son côté, fut religieusement fidèle. Il ne lui échappa point un mot qui compromît son protecteur. Elle n'eut d'autre aveu funeste que pour Mme de La Motte, et posa d'une façon nette et irrécusable sa participation innocente à une mystification adressée, selon elle, à un gentilhomme inconnu qu'on lui avait désigné sous le nom de Louis.

Pendant le temps qui s'était écoulé pour les captifs sous les verrous et dans les interrogatoires, Oliva n'avait pas revu son cher Beausire, mais elle n'était cependant point abandonnée tout à fait de lui, et, comme on va le voir, elle avait de son amant le souvenir que désirait Didon quand elle disait en rêvant : « Ah ! s'il m'était donné de voir jouer sur mes genoux un petit Ascagne ! »

Au mois de mai de l'année 1786, un homme attendait au milieu des pauvres sur les degrés du portail de Saint-Paul, rue Saint-Antoine. Il était

inquiet, haletant, il regardait, sans pouvoir en détacher les yeux, dans la direction de la Bastille.

Auprès de lui vint se placer un homme à longue barbe, un des serviteurs allemands de Cagliostro, celui que Balsamo employait comme chambellan dans ses mystérieuses réceptions de l'ancienne maison de la rue Saint-Claude.

Cet homme arrêta la fougue impatiente de Beausire, et lui dit tout bas :

– Attendez, attendez, ils viendront.

– Ah ! s'écria l'homme inquiet, c'est vous !

Et comme le *ils viendront* ne satisfaisait point, à ce qu'il paraît, l'homme inquiet, qui continuait à gesticuler plus que de raison, l'Allemand lui dit à l'oreille :

– M. Beausire, vous allez tant faire de bruit que la police nous verra... Mon maître vous avait promis des nouvelles, je vous en donne.

– Donnez ! donnez, mon ami !

– Plus bas. La mère et l'enfant se portent bien.

– Oh ! oh ! s'écria Beausire dans un transport

de joie impossible à décrire, elle est accouchée !
elle est sauvée !

– Oui, monsieur ; mais tirez à l'écart, je vous prie.

– D'une fille ?

– Non, monsieur, d'un garçon.

– Tant mieux ! Oh ! mon ami, que je suis heureux, que je suis heureux. Remerciez bien votre maître ; dites-lui bien que ma vie, que tout ce que j'ai est à lui...

– Oui, monsieur Beausire, oui, je lui dirai cela quand je le verrai.

– Mon ami, pourquoi me disiez-vous tout à l'heure ?... Mais prenez donc ces deux louis.

– Monsieur, je n'accepte rien que de mon maître.

– Ah ! pardon, je ne voulais pas vous offenser.

– Je le crois, monsieur. Mais vous me disiez ?

– Ah ! je vous demandais pourquoi, tout à l'heure, vous vous êtes écrié : « Ils viendront » ? Qui viendra, s'il vous plaît ?

– Je voulais parler du chirurgien de la Bastille et de la dame Chopin, sage-femme, qui ont accouché Mlle Oliva.

– Ils viendront ici ? Pourquoi ?

– Pour faire baptiser l'enfant.

– Je vais voir mon enfant ! s'écria Beausire en bondissant comme un convulsionnaire. Vous dites que je vais voir le fils d'Oliva, tout à l'heure ?...

– Ici, tout à l'heure ; mais modérez-vous, je vous en supplie ; autrement, les deux ou trois agents de M. de Crosne, que je devine être cachés sous les haillons de ces mendiants, vous découvriront et devineront que vous avez eu communication avec le prisonnier de la Bastille. Vous vous perdrez et vous compromettrez mon maître.

– Oh ! s'écria Beausire avec la religion du respect et de la reconnaissance, plutôt mourir que de prononcer une syllabe qui nuise à mon bienfaiteur. J'étoufferai, s'il le faut, mais je ne dirai plus rien. Ils ne viennent pas !...

– Patience.

Beausire se rapprocha de l'Allemand.

– Est-elle un peu heureuse, là-bas ? demandait-il en joignant les mains.

– Parfaitement heureuse, répondit l'autre. Oh ! voici un fiacre qui vient.

– Oui, oui.

– Il s'arrête...

– Il y a du blanc, de la dentelle...

– La tavaïolle de l'enfant.

– Mon Dieu !

Et Beausire fut obligé de s'appuyer sur une colonne pour ne pas chanceler, quand il vit sortir du fiacre la sage-femme, le chirurgien et un porte-clefs de la Bastille, faisant l'office de témoins dans cette rencontre.

Au passage de ces trois personnes, les pauvres s'émurent et nasillèrent leurs lamentables réclamations.

On vit alors, chose étrange, le parrain et la marraine passer en coudoyant ces misérables,

tandis qu'un étranger leur distribuait sa monnaie et ses écus en pleurant de joie.

Puis, le petit cortège étant entré dans l'église, Beausire entra derrière et vint, avec les prêtres et les fidèles curieux, chercher la meilleure place de la sacristie où allait s'accomplir le sacrement du baptême.

Le prêtre reconnaissant la sage-femme et le chirurgien, qui plusieurs fois déjà avaient eu recours à son ministère pour des circonstances pareilles, leur fit un petit salut amical, accompagné d'un sourire.

Beausire salua et sourit avec le prêtre.

La porte de la sacristie se ferma alors, et le prêtre, prenant sa plume, commença d'écrire sur son registre les phrases sacramentelles qui constituent l'acte d'enregistrement.

Lorsqu'il en vint à demander le nom et les prénoms de l'enfant :

– C'est un garçon, dit le chirurgien, voilà tout ce que je sais.

Et quatre éclats de rire ponctuèrent ce mot, qui

ne parut pas assez respectueux à Beausire.

– Il a bien un nom quelconque, fût-ce un nom de saint, ajouta le prêtre.

– Oui, la demoiselle a voulu qu'on l'appelât Toussaint.

– Ils y sont tous, alors ! répliqua le prêtre en riant de son jeu de mots, ce qui emplit la sacristie d'une hilarité nouvelle.

Beausire commençait à perdre patience, mais la sage influence de l'Allemand le maintenait encore. Il se contint.

– Eh bien ! dit le prêtre, avec ce prénom-là, avec tous les saints pour patrons, on peut se passer de père. Écrivons : « Aujourd'hui, nous a été présenté un enfant du sexe masculin, né hier, à la Bastille, fils de Nicole-Oliva Legay et de... père inconnu. »

Beausire s'élança furieux aux côtés du prêtre, et lui retenant le poignet avec force :

– Toussaint a un père, s'écria-t-il, comme il a une mère ! Il a un tendre père qui ne reniera point son sang. Écrivez, je vous prie, que Toussaint, né

hier, de la demoiselle Nicole-Oliva Legay, est fils de Jean-Baptiste Toussaint de Beausire, ici présent !

Qu'on juge de la stupéfaction du prêtre, de celle du parrain et de la marraine ! La plume tomba des mains du premier, l'enfant faillit tomber des bras de la sage-femme.

Beausire le reçut dans les siens, et, le couvrant de baisers avides, il laissa tomber sur le front du pauvre petit le premier baptême, le plus sacré en ce monde après celui qui vient de Dieu, le baptême des larmes paternelles.

Les assistants, malgré leur habitude des scènes dramatiques et le scepticisme ordinaire aux voltairiens de cette époque, furent attendris. Le prêtre seul garda son sang-froid et révoqua en doute cette paternité ; peut-être était-il contrarié d'avoir à recommencer ses écritures.

Mais Beausire devina la difficulté ; il déposa sur les fonts baptismaux trois louis d'or, qui, bien mieux que ses larmes, établirent son droit de père et firent briller sa bonne foi.

Le prêtre salua, ramassa les soixante-douze livres, et biffa les deux phrases qu'il venait d'écrire en goguenardant sur son registre.

– Seulement, monsieur, dit-il, comme la déclaration de M. le chirurgien de la Bastille et de la dame Chopin avait été formelle, vous voudrez bien écrire vous-même et certifier que vous vous déclarez le père de cet enfant.

– Moi ! s'écria Beausire au comble de la joie ; mais je l'écrirais de mon sang !

Et il saisit la plume avec enthousiasme.

– Prenez garde, lui dit tout bas le porte-clefs Guyon, qui n'avait pas oublié son rôle d'homme scrupuleux. Je crois, mon cher monsieur, que votre nom sonne mal en de certains endroits ; il y a danger à l'écrire sur des registres publics, avec une date qui donne à la fois la preuve de votre présence et de votre commerce avec une accusée.

– Merci de votre conseil, l'ami, répliqua Beausire avec fierté ; il sent son honnête homme et vaut les deux louis d'or que je vous offre ; mais renier le fils de ma femme...

– Elle est votre femme ? s’écria le chirurgien.

– Légitime ! s’écria le prêtre.

– Que Dieu lui rende la liberté, dit Beausire en tremblant de plaisir, et le lendemain Nicole Legay s’appellera de Beausire, comme son fils et comme moi.

– En attendant, vous vous risquez, répéta Guyon ; je crois qu’on vous cherche.

– Ce ne sera pas moi qui vous trahirai, dit le chirurgien.

– Ni moi, dit la sage-femme.

– Ni moi, fit le prêtre.

– Et quand on me trahirait, continua Beausire avec l’exaltation des martyrs, je souffrirai jusqu’à la roue pour avoir la consolation de reconnaître mon fils.

– S’il était roué, dit tout bas à la sage-femme M. Guyon, qui se piquait de repartie, ce ne serait pas pour s’être dit le père du petit Toussaint.

Et sur cette plaisanterie qui fit sourire dame Chopin, il fut procédé dans les formes à

l'enregistrement et à la reconnaissance du jeune Beausire.

Beausire écrivit sa déclaration dans des termes magnifiques, mais un peu verbeux, comme sont les relations de tout exploit dont s'enorgueillit l'auteur.

Il la relut, la ponctua, la parapha, et fit parapher par les quatre personnes présentes.

Puis, ayant tout lu et vérifié de nouveau, il embrassa son fils, dûment baptisé, lui glissa une dizaine de louis sous sa tavaïolle, lui suspendit une bague au col, présent destiné à l'accouchée, et, fier comme Xénophon pendant sa fameuse retraite, il ouvrit la porte de la sacristie, décidé à ne pas user du moindre stratagème pour échapper aux sbires, s'il en trouvait d'assez dénaturés pour le saisir en ce moment.

Les groupes de mendiants n'avaient pas quitté l'église. Beausire, s'il eût pu les regarder avec des yeux plus fermes, eût peut-être reconnu parmi eux ce fameux Positif, auteur de sa disgrâce ; mais rien ne bougea. La nouvelle distribution que fit Beausire fut reçue avec des : « Dieu vous

garde ! » sans mesure, et l'heureux père s'échappa de Saint-Paul avec toutes les apparences d'un gentilhomme vénéré, choyé, béni et caressé des pauvres de sa paroisse.

Quant aux témoins du baptême, ils se retirèrent de leur côté et regagnèrent leur fiacre, émerveillés de cette aventure.

Beausire les guetta du coin de la rue Culture-Sainte-Catherine, les vit monter en voiture, envoya deux ou trois baisers palpitants à son fils, et quand son cœur se fut assez complètement épanché, quand le fiacre eut disparu à ses yeux, il songea qu'il ne fallait tenter ni Dieu ni la police, et gagna un lieu d'asile connu de lui seul, de Cagliostro et de M. de Crosne.

C'est-à-dire que M. de Crosne, lui aussi, avait tenu parole à Cagliostro et n'avait pas fait inquiéter Beausire.

Lorsque l'enfant rentra dans la Bastille et que la dame Chopin eut appris à Oliva tant d'aventures surprenantes, celle-ci, passant à son plus gros doigt la bague de Beausire, se prit à pleurer aussi, et, ayant embrassé son enfant à qui

déjà on cherchait une nourrice :

– Non, dit-elle, autrefois M. Gilbert, élève de M. Rousseau, prétendait que toute bonne mère doit nourrir son enfant, je nourrirai mon fils ; je veux être au moins une bonne mère, ce sera toujours cela.

XCIII

La sellette

Le jour était venu enfin, après de longs débats, où l'arrêt de la cour du Parlement allait être provoqué par les conclusions du procureur général.

Les accusés, à l'exception de M. de Rohan, avaient été transférés à la Conciergerie pour être plus rapprochés de la salle d'audience, qui s'ouvrait à sept heures chaque matin.

Devant les juges présidés par le premier président d'Aligre, la contenance des accusés avait continué d'être ce qu'elle avait été pendant l'instruction.

Oliva, franche et timide.

Cagliostro, tranquille, supérieur et rayonnant parfois de cette splendeur mystique qu'il se

plaisait à affecter.

Villette, honteux, bas et pleurant.

Jeanne, insolente, l'œil étincelant, toujours menaçante et venimeuse.

Le cardinal, simple, rêveur, frappé d'atonie.

Jeanne avait bien vite pris les habitudes de la Conciergerie, et captivé par ses caresses mielleuses et ses petits secrets les bonnes grâces de la concierge du Palais, de son mari et de son fils.

De cette façon, elle s'était rendu la vie plus douce et les communications, plus libres. Il faut toujours plus de place au singe qu'au chien, à l'intrigant qu'à l'esprit tranquille.

Les débats n'apprirent rien de nouveau à la France. C'était bien toujours ce même collier volé avec audace par l'une ou l'autre des deux personnes qu'on accusait et qui s'accusaient réciproquement.

Décider entre les deux quel était le voleur, c'était tout le procès.

Cet esprit qui porte les Français toujours, et

qui les portait surtout en ce temps-là aux extrêmes, avait greffé un autre procès sur le véritable.

Il s'agissait de savoir si la reine avait eu raison de faire arrêter le cardinal et de l'accuser de téméraires incivilités.

Pour quiconque raisonnait politique en France, cette annexe au procès constituait la cause véritable. M. de Rohan avait-il cru pouvoir dire à la reine ce qu'il lui avait dit, agir en son nom, comme il l'avait fait ; avait-il été l'agent secret de Marie-Antoinette, agent désavoué sitôt que l'affaire avait fait du bruit ?

En un mot, dans cette cause incidente, le cardinal inculpé avait-il agi de bonne foi, comme un confident intime, vis-à-vis de la reine ?

S'il avait agi de bonne foi, la reine était donc coupable de toutes ces intimités, même innocentes, qu'elle avait niées et que Mme de La Motte insinuait avoir existé. Et puis, comme total aux yeux de l'opinion, qui ne ménage rien, des intimités sont-elles innocentes, qu'on est contraint de nier à son mari, à ses ministres, à ses

sujets.

Tel est le procès que les conclusions du procureur général vont diriger vers son but, vers sa morale.

Le procureur général prit la parole.

Il était l'organe de la cour, il parlait au nom de la dignité royale méconnue, outragée, il plaidait pour le principe immense de l'inviolabilité royale.

Le procureur général entrait dans le procès réel pour certains accusés ; il prenait corps à corps le procès incident quant au cardinal. Il ne pouvait admettre que dans cette affaire du collier, la reine pût assumer sur elle un tort, un seul. Si elle n'en avait aucun, ils tombaient donc tous sur la tête du cardinal.

Il conclut donc inflexiblement :

À la condamnation de Villette aux galères ;

À la condamnation de Jeanne de La Motte en la marque, le fouet et la réclusion à perpétuité dans l'hôpital ;

À la mise hors de cause de Cagliostro ;

Au renvoi pur et simple d'Oliva ;

À l'aveu auquel serait contraint le cardinal d'une témérité offensante envers la Majesté royale, aveu à la suite duquel il serait banni de la présence du roi et de la reine, et dépouillé de ses charges et dignités.

Ce réquisitoire frappa le Parlement d'indécision et les accusés de terreur. La volonté royale s'y expliquait de telle force, que si l'on eût vécu un quart de siècle auparavant, alors même que les Parlements avaient commencé à secouer le joug et à revendiquer leur prérogative, ces conclusions du procureur du roi eussent été dépassées par le zèle et le respect des juges pour le principe, encore vénéré, de l'infaillibilité du trône.

Mais quatorze conseillers seulement adoptèrent l'opinion complète du procureur général, et la division se mit dès lors dans l'assemblée.

On procéda au dernier interrogatoire, formalité presque inutile avec de pareils accusés, puisqu'il avait pour but de provoquer des aveux avant

l'arrêt, et qu'il n'y avait ni paix ni trêve à demander aux acharnés adversaires qui luttaient depuis si longtemps. C'était moins leur propre absolution qu'ils demandaient que la condamnation de leur partie.

L'usage était que l'accusé comparût devant ses juges assis sur un petit siège de bois, siège humble, bas, honteux, déshonoré par le contact des accusés qui de ce siège avaient passé à l'échafaud.

C'est là que vint s'asseoir le faussaire Villette, qui demanda pardon avec ses larmes et ses prières.

Il déclara tout ce qu'on sait, savoir qu'il était coupable du faux, coupable de complicité avec Jeanne de La Motte. Il témoigna que son repentir, ses remords étaient déjà pour lui un supplice capable de désarmer ses juges.

Celui-là n'intéressait personne ; il n'était et ne parut rien autre chose qu'un coquin. Congédié par la Cour, il regagna en larmoyant sa cellule de la Conciergerie.

Après lui parut, à l'entrée de la salle, Mme de La Motte, conduite par le greffier Frémyn.

Elle était vêtue d'un mantelet et d'une chemise de linon batiste, d'un bonnet de gaze sans rubans ; une sorte de gaze blanche lui couvrait le visage ; elle portait ses cheveux sans poudre. Sa présence fit une vive impression sur l'assemblée.

Elle venait de subir le premier des outrages auxquels elle était réservée : on l'avait fait passer par le petit escalier, comme les criminels vulgaires.

La chaleur de la salle, le bruit des conversations, le mouvement des têtes qui ondulaient de tous côtés commencèrent par la troubler ; ses yeux vacillèrent un moment comme pour s'habituer au miroitement de tout cet ensemble.

Alors le même greffier qui la tenait par la main la conduisit assez vivement à la sellette placée au centre de l'hémicycle et pareille à ce petit bloc sinistre qu'on appelle le billot quand il se dresse sur un échafaud au lieu de s'élever dans une salle d'audience.

À la vue de ce siège infamant qu'on lui destinait, à elle, orgueilleuse de s'appeler Valois, et de tenir en ses mains la destinée d'une reine de France, Jeanne de La Motte pâlit, elle jeta un regard courroucé autour d'elle, comme pour intimider les juges qui se permettaient cet outrage ; mais rencontrant partout des volontés fermes, et de la curiosité au lieu de miséricorde, elle refoula son indignation furieuse, et s'assit pour n'avoir pas l'air de tomber sur la sellette.

On remarqua dans les interrogatoires, qu'elle donnait à ses réponses tout le vague duquel les adversaires de la reine eussent pu tirer le plus d'avantage pour défendre leur opinion. Elle ne précisa rien que les affirmations de son innocence, et força le président de lui adresser une question sur l'existence de ces lettres qu'elle disait venir du cardinal pour la reine, de celles aussi que la reine aurait écrites au cardinal.

Tout le venin du serpent allait se répandre dans la réponse à cette question.

Jeanne commença par protester de son désir de ne pas compromettre la reine ; elle ajouta que nul

mieux que le cardinal ne pouvait répondre à la question.

– Invitez-le, dit-elle, à produire ses lettres ou copie, pour en faire la lecture et satisfaire votre curiosité. Quant à moi, je ne saurais affirmer si ces lettres sont du cardinal à la reine ou de la reine au cardinal ; je trouve celles-ci trop libres et trop familières d’une souveraine à un sujet ; je trouve celles-là trop irrévérencieuses, venant d’un sujet pour aller à une reine.

Le silence profond, terrible, qui accueillit cette attaque, dut prouver à Jeanne qu’elle n’avait inspiré que de l’horreur à ses ennemis, de l’effroi à ses partisans, de la défiance à ses juges impartiaux. Elle ne quitta la sellette qu’avec le doux espoir que le cardinal y serait assis comme elle. Cette vengeance lui suffisait pour ainsi dire. Que devint-elle quand, en se retournant pour considérer une dernière fois ce siège d’opprobre où elle forçait un Rohan de s’asseoir après elle, elle ne vit plus la sellette, que, sur l’ordre de la Cour, les huissiers avaient fait disparaître et remplacer par un fauteuil.

Un rugissement de rage s'exhala de sa poitrine ; elle bondit hors de la salle et se mordit les mains avec frénésie.

Son supplice commençait. Le cardinal s'avança lentement à son tour. Il venait de descendre de carrosse : la grande porte avait été ouverte pour lui.

Deux huissiers, deux greffiers l'accompagnaient ; le gouverneur de la Bastille marchait à son côté.

À son entrée, un long murmure de sympathie et de respect partit des bancs de la Cour. Il y fut répondu par une puissante acclamation du dehors. C'était le peuple qui saluait l'accusé et le recommandait à ses juges.

Le prince Louis était pâle, très ému. Vêtu d'un habit long de cérémonie, il se présentait avec le respect et la condescendance dus à des juges par un accusé qui accepte leur juridiction et l'invoque.

On montra le fauteuil au cardinal, dont les yeux avaient craint de se porter vers l'enceinte, et

le président lui ayant adressé un salut et une parole encourageante, toute la Cour le pria de s'asseoir avec une bienveillance qui redoubla la pâleur et l'émotion de l'accusé.

Lorsqu'il prit la parole, sa voix tremblante, coupée de soupirs, ses yeux troublés, son maintien humble remuèrent profondément la compassion de l'auditoire. Il s'expliqua lentement, présenta des excuses plutôt que des preuves, des supplications plutôt que des raisonnements, et s'arrêtant tout à coup, lui, l'homme éloquent, disert, il produisit par cette paralysie de son esprit et de son courage un effet plus puissant que tous les plaidoyers et tous les arguments.

Ensuite parut Oliva ; la pauvre fille retrouva la sellette. Bien des gens frémirent en voyant cette vivante image de la reine sur le siège honteux qu'avait occupé Jeanne de La Motte ; ce fantôme de Marie-Antoinette, reine de France, sur la sellette des voleuses et des faussaires, épouvanta les plus ardents persécuteurs de la monarchie. Ce spectacle aussi en allécha plusieurs, comme le

sang que l'on fait goûter au tigre.

Mais on se disait partout que la pauvre Oliva venait, au greffe, de quitter son enfant, qu'elle allaitait, et quand la porte venait à s'ouvrir, les vagissements du fils de M. Beausire venaient plaider douloureusement en faveur de sa mère.

Après Oliva parut Cagliostro, le moins coupable de tous. Il ne lui fut pas enjoint de s'asseoir, bien que le fauteuil eût été conservé près de la sellette.

La Cour craignait le plaidoyer de Cagliostro. Un semblant d'interrogatoire, coupé par le *C'est bien !* du président d'Aligre, satisfit aux exigences de la formalité.

Et alors, la Cour annonça que les débats étaient clos, et que la délibération commençait. La foule s'écoula lentement, par les rues et les quais, se promettant de revenir dans la nuit, pour entendre l'arrêt, qui, disait-on, ne tarderait pas à être prononcé.

XCIV

D'une grille et d'un abbé

Les débats terminés, après le retentissement de l'interrogatoire et les émotions de la sellette, tous les prisonniers furent logés pour cette nuit à la Conciergerie.

La foule, ainsi que nous l'avons dit, vint au soir se placer en groupes silencieux, quoique animés, sur la place du Palais, pour recevoir fraîchement la nouvelle de l'arrêt aussitôt qu'il serait rendu.

À Paris, chose étrange ! les grands secrets sont précisément ceux que la foule connaît avant qu'ils n'aient éclaté dans leur entier développement.

La foule attendait donc, en savourant la réglisse anisée dont ses fournisseurs ambulants

trouvaient l'alimentation première sous la première arche du Pont-au-Change.

Il faisait chaud. Les nuages de juin roulaient lourdement les uns sur les autres, comme des panaches d'épaisse fumée. Le ciel brillait à l'horizon de feux pâles et réitérés.

Tandis que le cardinal, à qui la faveur avait été accordée de se promener sur les terrasses qui relient les donjons, s'entretenait avec Cagliostro du succès probable de leur mutuelle défense ; tandis qu'Oliva, dans sa cellule, caressait son petit enfant et le berçait entre ses bras ; que, dans sa loge, Reteau, l'œil sec, les ongles dans ses dents, comptait en idée les écus promis par M. de Crosne et les opposait comme total aux mois de captivité que lui promettait le Parlement ; pendant ce temps, Jeanne, retirée en la chambre de la concierge, Mme Hubert, essayait de distraire son esprit brûlé avec un peu de bruit, avec un peu de mouvement.

Cette chambre, haute de plafond, vaste comme une salle, dallée comme une galerie, était éclairée sur le quai par une grande fenêtre en ogive. Les

petites vitres de cette fenêtre interceptaient la plus grande partie du jour, comme si, dans cette chambre même où logeaient des gens libres, on eût dû épouvanter la liberté, un énorme grillage de fer appliqué au-dehors venait sur les vitres mêmes doubler l'obscurité par l'entrecroisement des barres de fer et des filets de plomb qui encadraient chaque losange de verre.

Du reste, la lumière que tamisait ce double crible était comme adoucie pour l'œil des prisonniers. Elle n'avait plus rien de ce rayonnement insolent du soleil libre, elle n'était point faite pour offenser ceux qui ne pouvaient sortir. Il y a dans toutes choses, même dans les mauvaises que l'homme a faites, si le temps, ce pondérateur intermédiaire entre l'homme et Dieu, a passé par-dessus, il y a des harmonies qui mitigent et permettent une transition entre la douleur et le sourire.

C'est dans cette salle que, depuis sa réclusion à la Conciergerie, Mme de La Motte vivait tout le jour en compagnie de la concierge, de son fils et de son mari. Nous avons dit qu'elle avait l'esprit

souple, le caractère séduisant. Elle s'était fait aimer de ces gens ; elle avait trouvé moyen de leur prouver que la reine était une grande coupable. Un jour devait venir où, dans cette même salle, une autre concierge, apitoyée aussi sur les malheurs d'une prisonnière, la croirait innocente en la voyant patiente et bonne, et cette prisonnière, ce serait la reine !

Mme de La Motte allait donc – c'est elle-même qui le dit – oublier, dans la société de cette concierge et de ses connaissances, ses idées mélancoliques, et payait ainsi par sa belle humeur les complaisances qu'on avait pour elle. Ce jour-là, jour de la clôture de l'audience, quand Jeanne revint auprès de ces bonnes gens, elle les trouva soucieux et gênés.

Une nuance n'était pas indifférente à cette femme rusée : elle espérait avec rien, elle s'alarmait avec tout. En vain essayait-elle d'arracher la vérité à Mme Hubert, celle-ci et les siens se renfermèrent dans des généralités banales.

Ce jour-là, disons-nous, Jeanne aperçut dans le

coin de la cheminée un abbé, commensal intermittent de la maison. C'était un ancien secrétaire du précepteur de M. le comte de Provence ; homme simple de façons, caustique avec mesure, sachant sa cour, et qui, depuis longtemps éloigné de la maison de Mme Hubert, était redevenu assidu depuis l'arrivée de Mme de La Motte à la Conciergerie.

Il y avait aussi deux ou trois des employés supérieurs du Palais ; on regardait beaucoup Mme de La Motte ; on parlait peu.

Elle prit gaiement l'initiative.

– Je suis sûre, dit-elle, qu'on cause plus chaudement là-haut que nous ne parlons ici.

Un faible murmure d'assentiment, échappé au concierge et à sa femme, répondit seul à cette provocation.

– En haut ? fit l'abbé, jouant l'ignorance. Où cela, madame la comtesse ?

– Dans la salle où mes juges délibèrent, répliqua Jeanne.

– Oh ! oui, oui, dit l'abbé.

Et le silence recommença.

– Je crois, dit-elle, que mon attitude d’aujourd’hui a fait bon effet. Vous devez déjà savoir cela, n’est-ce pas ?

– Mais, oui, madame, dit timidement le concierge.

Et il se leva comme pour rompre l’entretien.

– Votre avis, monsieur l’abbé ? reprit Jeanne. Est-ce que mon affaire ne se dessine pas bien ? Songez qu’on n’articule aucune preuve.

– Il est vrai, madame, dit l’abbé. Aussi, avez-vous beaucoup à espérer.

– N’est-ce pas ? s’écria-t-elle.

– Cependant, ajouta l’abbé, supposez que le roi...

– Eh bien ! le roi, que fera-t-il ? dit Jeanne avec véhémence.

– Eh ! madame, le roi peut ne vouloir pas qu’on lui donne un démenti.

– Il ferait condamner M. de Rohan alors, c’est impossible.

– Il est vrai que cela est difficile, répondit-on de toutes parts.

– Or, se hâta de glisser Jeanne, dans cette cause, qui dit M. de Rohan, dit moi.

– Non pas, non pas, reprit l'abbé, vous vous faites illusion, madame. Il y aura un accusé absous... Moi, je pense que ce sera vous, et je l'espère, même. Mais il n'y en aura qu'un. Il faut un coupable au roi, autrement, que deviendrait la reine ?

– C'est vrai, dit sourdement Jeanne, blessée d'être contredite, même sur une espérance qu'elle ne faisait qu'affecter. Il faut un coupable au roi. Eh bien ! alors, M. de Rohan est aussi bon que moi pour cela.

Un silence effrayant pour la comtesse s'établit après ces paroles.

L'abbé le rompit le premier.

– Madame, dit-il, le roi n'a pas de rancune, et, sa première colère satisfaite, il ne songera plus au passé.

– Mais qu'appellez-vous une colère satisfaite ?

dit Jeanne avec ironie. Néron avait ses colères comme Titus avait les siennes.

– Une condamnation... quelconque, se hâta de dire l'abbé, c'est une satisfaction.

– Quelconque !... monsieur, s'écria Jeanne, voilà un affreux mot... Il est trop vague... Quelconque, c'est tout dire !

– Oh ! je ne parle que d'une réclusion dans un couvent, répliqua froidement l'abbé ; c'est l'idée que, d'après les bruits qui courent, le roi aurait adoptée le plus volontiers à votre égard.

Jeanne regarda cet homme avec une terreur qui fit place aussitôt à la plus furieuse exaltation.

– La réclusion dans un couvent ! dit-elle ; c'est-à-dire une mort lente, ignominieuse par les détails, une mort féroce qui paraîtra un acte de clémence !... La réclusion dans l'*in pace*, n'est-ce pas ? Les tortures de la faim, du froid, des corrections ! Non, assez de supplices, assez de honte, assez de malheur pour l'innocence quand la coupable est puissante, libre, honorée ! La mort tout de suite, mais la mort que j'aurai choisie, le

libre arbitre pour me punir d'être née à ce monde infâme !

Et, sans écouter ni les représentations, ni les prières, sans souffrir qu'on l'arrêtât, repoussant le concierge, renversant l'abbé, écartant Mme Hubert, elle courut à un dressoir pour y chercher un couteau.

Ces trois personnes réussirent à la détourner ; elle prit sa course comme une panthère que les chasseurs ont inquiétée, non effrayée, et, poussant des hurlements d'une colère trop bruyante pour être naturelle, elle s'élança dans un cabinet attenant à la salle, et là, soulevant un énorme vase de faïence dans lequel végétait un rosier étioilé, elle s'en frappa la tête à plusieurs reprises.

Le vase se brisa, un morceau demeura dans la main de cette furie ; on vit le sang couler sur son front par les gerçures de la peau, qui s'était fendue. La concierge se jeta en pleurant dans ses bras. On l'assit sur un fauteuil ; on l'inonda d'eau de senteur et de vinaigre. Elle s'était évanouie après d'affreuses convulsions.

Lorsqu'elle revint à elle, l'abbé pensa qu'elle étouffait.

– Voyez ! dit-il, ce grillage intercepte le jour et l'air. N'est-il pas possible de faire respirer un peu cette pauvre femme ?

Alors, Mme Hubert, oubliant tout, courut à une armoire située près de la cheminée, en tira une clef qui lui servit à ouvrir ce grillage, et aussitôt l'air et la vie entrèrent à flots dans l'appartement.

– Ah ! dit l'abbé, je ne savais pas que ce grillage pût s'ouvrir à l'aide d'une clef. Pourquoi tant de précautions, mon Dieu ?

– C'est l'ordre ! répliqua la concierge.

– Oui, je comprends, ajouta l'abbé avec une intention marquée, cette fenêtre n'est qu'à sept pieds environ du sol, elle donne sur le quai. S'il arrivait que des prisonniers s'échappassent de l'intérieur de la Conciergerie, en passant par votre salle, ils trouveraient la liberté sans avoir rencontré un seul porte-clefs ni une sentinelle.

– Précisément, dit la concierge.

L'abbé remarqua du coin de l'œil que Mme de La Motte avait entendu, compris, qu'elle avait tressailli même, et qu'aussitôt après avoir recueilli les paroles de l'abbé elle avait levé les yeux sur l'armoire, fermée seulement par un bouton de cuivre, où la concierge serrait cette clef de la grille.

C'en fut assez pour lui. Sa présence ne paraissait plus être utile. Il prit congé.

Cependant, revenant sur ses pas, comme les personnages de théâtre qui font une fausse sortie :

– Que de monde sur la place ! dit-il. Toute la foule se porte avec tant d'acharnement de ce côté du palais qu'il n'y a pas une âme sur le quai.

Le concierge se pencha au-dehors.

– C'est vrai, dit-il.

– Ne pense-t-on pas, poursuivit l'abbé, toujours comme si Mme de La Motte ne pouvait l'entendre – et elle l'entendait fort bien – ne croit-on pas que l'arrêt sera rendu dans la nuit ? Non, n'est-ce pas ?

– Je ne suppose pas, dit le concierge, qu'il soit

rendu avant demain matin.

– Eh bien ! ajouta l'abbé, tâchez de laisser reposer un peu cette pauvre Mme de La Motte. Après tant de secousses, elle doit avoir besoin de repos.

– Nous nous retirerons dans notre chambre, dit le brave concierge à sa femme, et nous laisserons Madame ici sur le fauteuil, à moins qu'elle ne veuille s'aller mettre au lit.

Jeanne, se soulevant, rencontra l'œil de l'abbé, qui guettait sa réponse. Elle feignit de se rendormir.

Alors l'abbé disparut, et le concierge et sa femme partirent aussi, après avoir refermé doucement la grille et remis la clef à sa place.

Aussitôt qu'elle fut seule, Jeanne ouvrit les yeux.

« L'abbé me conseille de fuir, pensa-t-elle. Peut-on plus clairement m'indiquer et la nécessité de l'évasion et le moyen ! Me menacer d'une condamnation avant l'arrêt des juges, c'est d'un ami qui veut me pousser à prendre ma liberté, ce

ne peut être d'un barbare qui m'insulte.

» Pour m'enfuir, je n'ai qu'un pas à faire ; j'ouvre cette armoire, puis cette grille, et me voilà sur le quai désert.

» Désert, oui !... Personne ; la lune elle-même se cache dans les cieux.

» Fuir !... Oh ! la liberté ! le bonheur de retrouver mes richesses... le bonheur de rendre à mes ennemis tout le mal qu'ils m'auront fait ! »

Elle s'élança vers l'armoire et saisit la clef. Déjà elle s'approchait de la serrure du grillage.

Soudain elle crut voir, sur la ligne noire du parapet du pont, une forme noire qui en coupait l'uniforme régularité.

« Un homme est là, dit-elle, dans l'ombre ; l'abbé, peut-être ; il veille sur mon évasion ; il m'attend pour me prêter secours. Oui, mais si c'était un piège... si, descendue sur le quai, j'allais être saisie, surprise en flagrant délit d'évasion ?... L'évasion, c'est l'aveu du crime, l'aveu du moins de la peur ! Qui s'évade fuit devant sa conscience... D'où vient cet homme ?...

Il paraît se rattacher à M. de Provence... Qui me dit que ce n'est pas un émissaire de la reine ou des Rohan ?... Comme on paierait cher, de ce côté, une fausse démarche de ma part... Oui, quelqu'un est là qui guette !...

» Me faire fuir quelques heures avant l'arrêt ! Ne le pouvait-on plus tôt si l'on m'eût véritablement voulu servir ? Mon Dieu ! qui sait si déjà la nouvelle n'est pas venue à mes ennemis de mon acquittement résolu dans le conseil des juges ? Qui sait si l'on ne veut parer ce coup terrible pour la reine avec une preuve ou un aveu de ma culpabilité. L'aveu, la preuve, ce serait ma fuite. Je resterai ! »

Jeanne, à partir de ce moment, demeura convaincue qu'elle venait d'échapper au piège. Elle sourit, redressa sa tête astucieuse et hardie, et d'un pas assuré elle alla remettre la clef du grillage dans la petite armoire près de la cheminée.

Puis, se rasant dans le fauteuil entre la lumière et la fenêtre, elle observa de loin, tout en feignant de dormir, l'ombre de cet homme qui

guettait, et qui, fatigué sans doute d'attendre, finit par se lever et par disparaître avec les premières lueurs de l'aube, à deux heures et demie du matin, alors que l'œil commença à distinguer l'eau de ses rives.

XCV

L'arrêt

Au matin, quand tous les bruits renaissent, quand Paris reprend la vie ou noue un nouveau chaînon au chaînon de la veille, la comtesse espéra que la nouvelle d'un acquittement allait tout à coup pénétrer dans sa prison avec la joie et les félicitations de ses amis.

Avait-elle des amis ? Hélas ! jamais la fortune, jamais le crédit ne demeurent sans cortège, et cependant Jeanne était devenue riche, puissante ; elle avait reçu, elle avait donné sans s'être fait même l'ami banal qui doit brûler le lendemain d'une disgrâce ce qu'il a complimenté la veille.

Mais après son triomphe qu'elle attendait, Jeanne aurait des partisans, elle aurait des admirateurs, elle aurait des envieux.

Ce flot pressé de gens au joyeux visage, elle s'attendait vainement à le voir pénétrer dans la salle du concierge Hubert.

De l'immobilité d'une personne convaincue et qui laisse venir les bras à elle, Jeanne passa, c'était la pente de son caractère, à une inquiétude excessive.

Et comme on ne peut toujours dissimuler, elle ne prit point la peine, avec ses gardiens, de cacher ses impressions.

Il ne lui était pas permis de sortir pour aller s'informer, mais elle passa sa tête au vasistas d'une des fenêtres, et là, anxieuse, elle prêta l'oreille aux bruits de la place voisine, bruits qui se résolvaient en un murmure confus, après avoir percé l'épaisseur des murs du vieux palais de Saint-Louis.

Jeanne entendit alors, non pas une rumeur, mais une véritable explosion, des bravos, des cris, des trépignements, quelque chose d'éclatant qui l'épouvanta, car elle n'avait pas la conscience que ce fût pour elle qu'on témoignât tant de sympathie.

Ces salves bruyantes se répétèrent deux fois et firent place à des bruits d'un autre genre.

Il lui sembla que c'était de l'approbation aussi, mais une approbation calme et sitôt morte que née.

Bientôt les passants devinrent plus fréquents sur le quai, comme si les groupes de la place se dissolvaient et renvoyaient en détail leurs masses dispersées.

– Un fameux jour pour le cardinal ! dit une sorte de clerc de procureur, en bondissant sur le pavé près du parapet.

Et il jeta une pierre dans la rivière avec cette habileté du jeune Parisien qui a consacré beaucoup de ses journées à l'exercice de cet art, exhumé de la palestres antique.

– Pour le cardinal ! répéta Jeanne. Il y a donc nouvelle que le cardinal est acquitté ?

Une goutte de fiel, une goutte de sueur tomba du front de Jeanne.

Elle rentra précipitamment dans la salle.

– Madame, madame, demanda-t-elle à la

femme Hubert ; qu'entends-je dire : *Que c'est heureux pour le cardinal ?* Quoi donc est heureux, s'il vous plaît ?

– Je ne sais, répliqua celle-ci.

Jeanne la regarda bien en face.

– Demandez à votre mari, je vous prie, ajouta-t-elle.

La concierge obéit par complaisance, et Hubert répondit du dehors :

– Je ne sais pas !

Jeanne, impatiente, froissée, s'arrêta un moment au milieu de la chambre.

– Que voulaient dire ces passants alors, dit-elle, on ne se trompe pas à ces sortes d'oracles ? Ils parlaient du procès, bien sûr.

– Peut-être, fit le charitable Hubert, voulaient-ils dire que si M. de Rohan est acquitté, ce sera un beau jour pour lui, voilà tout.

– Vous croyez qu'il sera acquitté ? s'écria Jeanne en crispant ses doigts.

– Cela peut arriver.

– Moi, alors ?...

– Oh ! vous, madame... vous comme lui ; pourquoi pas vous ?

– Étrange hypothèse ! murmura Jeanne.

Et elle se remit aux vitres.

– Vous avez tort, je crois, madame, lui dit le concierge, d'aller chercher ainsi des émotions qui vous arrivent mal compréhensibles du dehors. Restez, croyez-moi, paisible, en attendant que votre conseil ou M. Frémyn viennent vous lire...

– L'arrê... Non ! non !

Et elle écouta.

Une femme passait avec ses amies. Bonnets de fête, gros bouquets à la main. L'odeur des roses monta comme un baume précieux jusqu'à Jeanne, qui aspirait tout d'en bas.

– Il aura mon bouquet, cria cette femme, et cent autres encore, le cher homme. Oh ! si je puis, je l'embrasserai.

– Et moi aussi, dit une compagne.

– Et moi, je veux qu'il m'embrasse, dit une

troisième.

« De qui veulent-elles parler ? » pensa Jeanne.

– C’est qu’il est très bel homme, tu n’es pas dégoûtée, fit une dernière à ses amies.

Et tout passa.

– Encore le cardinal ! toujours lui ! murmura Jeanne ; il est acquitté, il est acquitté !

Et elle prononça ces mots avec tant de découragement et de certitude en même temps, que les concierges, résolus de ne pas occasionner une tempête comme celle de la veille, lui dirent en même temps :

– Eh ! madame, pourquoi ne voudriez-vous pas que le pauvre prisonnier fût absous et libéré ?

Jeanne sentit le coup, elle sentit surtout le changement de ses hôtes, et voulant ne rien perdre de leur sympathie :

– Oh ! dit-elle, vous ne me comprenez pas. Hélas ! me croyez-vous si envieuse ou si méchante que je désire le mal de mes compagnons d’infortune. Mon Dieu ! qu’il soit absous, M. le cardinal ; oh oui ! qu’il le soit. Mais

moi, moi, que je sache enfin... Croyez-moi donc, mes amis, c'est l'impatience qui me rend ainsi.

Hubert et sa femme se regardèrent l'un l'autre comme pour mesurer la portée de ce qu'ils voulaient faire.

Un fauve éclair qui jaillit des yeux de Jeanne, malgré elle, les arrêta comme ils allaient prendre une décision.

– Vous ne me dites rien ? s'écria-t-elle, s'apercevant de sa faute.

– Nous ne savons rien, reprirent-ils plus bas.

À ce moment, un ordre appela Hubert hors de son appartement. La concierge, demeurée seule avec Jeanne, essaya de la distraire ; ce fut en vain, tous les sens de la captive, toute son intelligence étaient sollicités à l'extérieur par les bruits, par les souffles qu'elle percevait avec une susceptibilité décuplée de la fièvre.

La concierge, ne pouvant plus l'empêcher de regarder ou d'écouter, se résigna.

Soudain, un grand bruit, un grand mouvement se firent sur la place. La foule reflua sur le pont,

jusque sur le quai, avec des cris tellement compacts, tellement réitérés, que Jeanne en tressaillit à son observatoire.

Ces cris ne cessaient pas ; ils s'adressaient à une voiture découverte dont les chevaux, retenus par la main du cocher bien moins encore que par la foule, marchaient à peine au plus petit pas.

Peu à peu, la multitude les pressant, les serrant, portait sur ses épaules, sur ses bras, chevaux, carrosse, et deux personnes que contenait le carrosse.

Aux grands rayons du soleil, sous une pluie de fleurs, sous un dôme de feuillages que mille mains agitaient au-dessus de leurs têtes, la comtesse reconnut ces deux hommes qu'enivrait la foule enthousiaste.

L'un, pâle de son triomphe, effrayé de sa popularité, demeurait grave, étourdi, tremblant. Des femmes montaient aux jantes de ses roues, lui arrachaient les mains pour les dévorer de baisers, et se disputaient à grands coups la dentelle de ses manchettes, qu'elles avaient payée en fleurs les plus fraîches et les plus rares.

D'autres, plus heureuses encore, étaient montées sur l'arrière du carrosse avec les laquais ; puis, insensiblement enlevant les obstacles qui gênaient leur amour, elles prenaient la tête du personnage idolâtré, appliquaient un baiser respectueux et sensuel, puis faisaient place à d'autres heureuses. Cet homme adoré, c'était le cardinal de Rohan.

Son compagnon, frais, joyeux, étincelant, recevait un accueil moins vif, mais aussi flatteur, proportion gardée. D'ailleurs, on le payait en cris, en vivats ; les femmes se partageaient le cardinal, les hommes criaient :

– Vive Cagliostro.

Cette ivresse mit une demi-heure à traverser le Pont-au-Change, et jusqu'à son point culminant, Jeanne aperçut les triomphateurs. Elle ne perdit pas un détail.

Cette manifestation de l'enthousiasme public pour les victimes de la reine, car c'est ainsi qu'on les appelait, donna un moment de joie à Jeanne.

Mais aussitôt :

– Quoi ! dit-elle, ils sont déjà libres ; déjà pour eux les formalités sont accomplies, et moi, moi je ne sais rien ; pourquoi ne me dit-on rien, à moi ?

Le frisson la prit.

À côté d'elle, elle avait senti Mme Hubert qui, silencieuse, attentive à tout ce qui se passait, devait avoir compris, cependant, et ne donnait aucune explication.

Jeanne allait provoquer un éclaircissement devenu indispensable, lorsqu'un nouveau bruit attira son attention du côté du Pont-au-Change.

Un fiacre, entouré de gens, gravissait à son tour la pente du pont.

Dans le fiacre, Jeanne reconnut, souriante et montrant son enfant au peuple, Oliva, qui partait aussi, libre et folle de joie des plaisanteries un peu libres, des baisers envoyés à la fraîche et appétissante fille. Voilà l'encens grossier, il est vrai, mais plus que suffisant pour Mlle Oliva, que la foule envoyait, dernier relief du festin splendide offert au cardinal.

Au milieu du pont, une chaise de poste

attendait. M. Beausire s'y cachait derrière un de ses amis, qui seul osait se révéler à l'admiration publique. Il fit un signe à Oliva, qui descendit de son fiacre au milieu des cris changés tant soit peu en huées. Mais pour certains acteurs, qu'est-ce que les huées quand on pouvait leur infliger les projectiles et les chasser du théâtre ?

Oliva, montée dans la chaise, tomba dans les bras de Beausire, qui, la serrant à l'étouffer comme une proie, ne la quitta plus d'une lieue, et, l'inondant de larmes et de baisers, ne respira qu'à Saint-Denis, où l'on changea de chevaux sans avoir été gêné par la police.

Cependant, Jeanne voyant tous ces gens libres, heureux, fêtés, se demandait pourquoi elle seule ne recevait pas de nouvelles.

– Mais moi ! moi ! s'écria-t-elle, par quel raffinement de cruauté ne me déclare-t-on pas l'arrêt qui me concerne ?

– Calmez-vous, madame, dit Hubert en entrant ; calmez-vous.

– Il est impossible que vous ne sachiez rien,

répliqua Jeanne, vous savez ! vous savez !
instruisez-moi.

– Madame...

– Si vous n’êtes pas un barbare, instruisez-moi, vous voyez bien que je souffre.

– Il nous est interdit, madame, à nous bas officiers de la prison, de révéler les arrêts, dont la lecture appartient aux greffiers des cours.

– Mais alors, c’est donc tellement affreux que vous n’osez ! s’écria Jeanne dans un transport de rage qui fit peur au concierge, et lui fit entrevoir le renouvellement des scènes de la veille.

– Non, dit-il, calmez-vous, calmez-vous.

– Alors, parlez.

– Serez-vous patiente et ne me compromettrez-vous pas ?

– Mais je vous le promets, je vous le jure, parlez !

– Eh bien ! M. le cardinal a été absous.

– Je le sais.

– M. de Cagliostro mis hors de cour.

- Je le sais ! je le sais !
- Mlle Oliva renvoyée de l'accusation.
- Après ? après ?...
- M. Reteau de Villette est condamné...

Jeanne tressaillit.

- Aux galères !...
- Et moi ! et moi ? cria-t-elle en trépignant avec fureur.
- Patience, madame, patience. Est-ce là ce que vous avez promis ?

– Je suis patiente ; voyez, parlez... Moi ?

– Au bannissement, dit d'une voix faible le concierge en détournant les yeux.

Un éclair de joie brilla dans les yeux de la comtesse, éclair aussi vite éteint qu'apparu.

Puis elle feignit de s'évanouir avec un grand cri, et se renversa dans les bras de ses hôtes.

– Que fût-il donc résultat, dit Hubert bas à l'oreille de sa femme, si je lui eusse dit la vérité ?

« Le bannissement, pensait Jeanne en simulant

une attaque de nerfs, c'est la liberté, c'est la
richesse, c'est la vengeance, c'est ce que j'ai
rêvé... J'ai gagné ! »

XCVI

L'exécution

Jeanne attendait toujours que ce greffier promis par le concierge vînt lui lire l'arrêt rendu contre elle.

En effet, n'ayant plus les angoisses du doute, conservant à peine celles de la comparaison, c'est-à-dire de l'orgueil, elle se disait :

« Que m'importe à moi, esprit solide je le suppose, que M. de Rohan ait été regardé comme moins coupable que moi ?

» Est-ce à moi qu'on inflige la peine d'une faute ? Non. Si j'eusse été bien et dûment reconnue Valois par tout le monde, si j'eusse pu avoir, comme l'a eue M. le cardinal, toute une haie de princes et de ducs échelonnés sur le passage des juges, suppliant par leur attitude, par

leurs crêpes à l'épée, par leurs pleureuses, je ne crois pas qu'on eût rien refusé à la pauvre comtesse de La Motte, et certainement, en prévision de cette illustre supplique, on eût épargné à la descendante des Valois l'affront de la sellette.

» Mais pourquoi s'occuper de tout ce passé qui est mort ? La voilà donc terminée cette grande affaire de ma vie. Placée d'une façon équivoque dans le monde, d'une façon équivoque à la Cour, exposée à être renversée par le premier souffle venu d'en haut, je végétais, je retournais peut-être à cette misère primordiale qui a été l'apprentissage douloureux de ma vie. Maintenant, rien de pareil. Bannie ! je suis bannie ! c'est-à-dire que j'ai le droit d'emporter mon million dans ma caisse, de vivre sous les orangers de Séville ou d'Agrigente pendant l'hiver, en Allemagne ou en Angleterre pendant l'été ; c'est-à-dire que rien ne m'empêchera, jeune, belle, célèbre, et pouvant expliquer mon procès moi-même, de vivre comme je l'entendrai, soit avec mon mari, s'il est banni comme moi, et je le sais libre, soit avec les amis que donnent

toujours le bonheur et la jeunesse !

» Et, ajoutait Jeanne, perdue dans ses pensées ardentes, qu'on vienne me dire ensuite à moi la condamnée, à moi la bannie, à moi la pauvre humiliée, que je ne suis pas plus riche que la reine, plus honorée que la reine, plus absoute que la reine ; car il ne s'agissait pas pour elle de ma condamnation. Le ver de terre n'importe en rien au lion. Il s'agissait de faire condamner M. de Rohan, et M. de Rohan a été mis hors de cause !

» Maintenant, comment vont-ils s'y prendre pour me signifier l'arrêt, comme aussi pour me faire conduire hors du royaume ? Se vengeront-ils sur une femme en l'assujettissant aux pratiques les plus strictes de la pénalité ? Me confiera-t-on aux archers pour me mener à la frontière ? Me dira-t-on solennellement : « Indigne ! le roi vous bannit de son royaume. » Non, mes maîtres sont débonnaires, fit-elle en souriant ; ils ne m'en veulent plus à moi. Ils n'en veulent qu'à ce bon peuple parisien qui hurle sous leurs balcons : « Vive M. le cardinal ! vive Cagliostro ! vive le Parlement ! » Voilà leur

véritable ennemi : le peuple. Oh ! oui, c'est leur ennemi direct, puisque j'avais compté, moi, sur l'appui moral de l'opinion publique – et que j'ai réussi ! »

Jeanne en était là et faisait ses petits préparatifs en réglant ses comptes avec elle-même. Elle s'occupait déjà du placement de ses diamants, de son établissement à Londres (on était en été), lorsque le souvenir de Reteau de Villette lui traversa, non pas le cœur, mais l'esprit.

« Pauvre garçon ! dit-elle avec un sourire méchant, c'est lui qui a payé pour tous. Il faut donc toujours aux expiations une âme vile dans le sens philosophique, et chaque fois que ces sortes de nécessités surgissent, le bouc émissaire surgit avec le coup qui le dévorera.

» Pauvre Reteau ! chétif, misérable, il paie aujourd'hui ses pamphlets contre la reine, ses conspirations de plume, et Dieu, qui fait à chacun sa part en ce monde, aura voulu faire à celui-là une existence de coups de bâton, de louis d'or intermittents, de guets-apens, de cachettes, avec

un dénouement de galères. Voilà ce que c'est que la ruse au lieu de l'intelligence, que la malice au lieu de la méchanceté, que l'esprit d'agression sans la persévérance et la force. Combien d'êtres malfaisants dans la création, depuis le ciron venimeux jusqu'au scorpion, le premier des petits qui se fasse redouter de l'homme ! Toutes ces infirmités veulent nuire, mais elles n'ont pas l'honneur de la lutte : on les écrase. »

Et Jeanne enterrait avec cette pompe commode son complice Reteau, bien décidée qu'elle était à s'informer du bague dans lequel on renfermerait le misérable pour ne pas s'y aventurer en voyage, pour ne pas aller faire cette humiliation à un malheureux, de lui montrer le bonheur d'une ancienne connaissance. Jeanne avait bon cœur.

Elle prit gaiement son repas avec les concierges ; ceux-ci avaient totalement perdu leur gaieté ; ils ne prenaient plus la peine de dissimuler leur gêne. Jeanne attribua ce refroidissement à la condamnation dont elle venait d'être l'objet. Elle leur en fit l'observation.

Ils répondirent que rien n'était aussi douloureux pour eux que l'aspect des personnes, après un arrêt prononcé.

Jeanne était si heureuse au fond du cœur, elle avait tant de mal à dissimuler sa joie, que l'occasion de rester seule, libre avec ses pensées, ne pouvait lui être que très agréable. Elle se promit de demander après le dîner à retourner dans sa chambre.

Elle fut bien surprise quand le concierge Hubert, prenant la parole au dessert, avec une solennité contrainte qu'il n'avait pas l'habitude de mettre dans ses relations :

– Madame, dit-il, nous avons l'ordre de ne plus garder à la geôle les personnes sur le sort desquelles a statué le Parlement.

« Bien, se dit Jeanne, il va au-devant de mes désirs. »

Elle se leva.

– Je ne voudrais pas, répondit-elle, vous mettre en contravention ; ce serait mal reconnaître les bontés que vous avez eues pour

moi... Je vais donc retourner dans ma chambre.

Elle regarda pour voir l'effet de ses paroles. Hubert roulait une clef dans ses doigts. La concierge détournait sa tête, comme pour cacher une émotion nouvelle.

– Mais, ajouta la comtesse, où viendra-t-on me lire l'arrêt, et quand viendra-t-on ?

– On attend peut-être que Madame soit chez elle, se hâta de dire Hubert.

« Décidément, il m'éloigne », pensa Jeanne.

Et un vague sentiment d'inquiétude la fit tressaillir, aussitôt évaporé qu'il avait apparu dans son cœur.

Jeanne monta les trois marches qui conduisaient de cette chambre du concierge au couloir du greffe.

La voyant partir, Mme Hubert vint à elle précipitamment et lui prit les mains, non pas avec respect, non pas avec amitié vraie, non pas avec cette susceptibilité qui honore celui qui la témoigne et celui qui en est l'objet, mais avec une compassion profonde, avec un élan de pitié qui

n'échappa point à l'intelligente comtesse, à elle qui remarquait tout. Cette fois, l'impression fut si nette, que Jeanne s'avoua qu'elle ressentait de l'effroi ; mais l'effroi fut rejeté comme l'avait été l'inquiétude, au-dehors de cette âme emplie jusqu'aux bords par la joie et l'espérance.

Toutefois, Jeanne voulait demander compte à Mme Hubert de sa pitié ; elle ouvrait la bouche et redescendait deux degrés pour formuler une de ces questions précises et vigoureuses comme son esprit, mais elle n'en eut pas le temps. Hubert lui prit la main, moins poliment que vivement, et ouvrit la porte.

La comtesse se vit dans le couloir. Huit archers de la prévôté attendaient là. Qu'attendaient-ils ? Voilà ce que se demanda Jeanne en les apercevant. Mais la porte du concierge était déjà refermée. En avant des archers se trouvait un des porte-clefs ordinaires de la prison, celui qui, chaque soir, reconduisait la comtesse à sa chambre.

Cet homme se mit à précéder Jeanne, comme pour lui montrer le chemin.

– Je rentre chez moi ? dit la comtesse avec le ton d'une femme qui voudrait paraître sûre de ce qu'elle dit, mais qui doute.

– Oui, madame, répliqua le guichetier.

Jeanne saisit la rampe de fer et monta derrière cet homme. Elle entendit les archers qui chuchotaient à quelques pas plus loin, mais qui ne bougèrent pas de place.

Rassurée, elle se laissa enfermer dans sa chambre, et remercia même affectueusement le guichetier. Celui-ci se retira.

Jeanne ne se vit pas plus tôt libre et seule chez elle, que sa joie éclata extravagante, joie bâillonnée trop longtemps par ce masque dont elle avait caché hypocritement son visage chez le concierge. Cette chambre de la Conciergerie, c'était sa loge, à elle, bête fauve un moment enchaînée par les hommes, et qu'un caprice de Dieu allait de nouveau lancer dans le libre espace du monde.

Et, dans sa tanière ou dans sa loge, quand il fait bien nuit, quand aucun bruit n'annonce à la

captive la vigilance de ses gardiens ; quand son flair subtil ne démêle aux alentours aucune trace, alors commencent les bondissements de cette nature sauvage. Alors, elle étire ses membres pour les assouplir aux élans de l'indépendance attendue ; alors, elle a des cris, des bonds ou des extases, que ne surprend jamais l'œil de l'homme.

Pour Jeanne, ce fut ainsi. Tout à coup elle entendit marcher dans son corridor ; elle entendit les clefs tinter dans le trousseau du guichetier ; elle entendit solliciter la serrure massive.

« Que me veut-on ? » pensa-t-elle en se redressant attentive et muette.

Le guichetier entra.

– Qu'y a-t-il, Jean ? demanda Jeanne de sa voix douce et indifférente.

– Madame veut-elle me suivre ? dit-il.

– Où cela ?

– En bas, madame.

– Comment, en bas ?...

– Au greffe.

– Pour quoi faire, je vous prie ?

– Madame...

Jeanne s’avança vers cet homme qui hésitait, et elle aperçut, à l’extrémité du corridor, les archers de la prévôté, que d’abord elle avait rencontrés en bas.

– Enfin, s’écria-t-elle avec émotion, dites-moi ce que l’on veut de moi au greffe ?

– Madame, c’est M. Doillot, votre défenseur, qui voudrait vous entretenir.

– Au greffe ? Pourquoi pas ici, puisque plusieurs fois il a eu la permission d’y venir ?

– Madame, c’est que M. Doillot a reçu des lettres de Versailles, et qu’il veut vous en donner connaissance.

Jeanne ne remarqua point combien était illogique cette réponse. Un seul mot la frappa : des lettres de Versailles, des lettres de la Cour, sans doute, apportées par le défenseur lui-même.

« Est-ce que la reine aura intercédé auprès du

roi après la publication de l'arrêt ? Est-ce que... »

Mais à quoi bon faire des conjectures ; avait-on le temps, cela était-il nécessaire quand, après deux minutes, on pouvait trouver la solution du problème.

D'ailleurs, le porte-clefs insistait ; il agitait ses clefs comme un homme qui, à défaut de bonnes raisons, objecte une consigne.

– Attendez-moi un peu, dit Jeanne, vous voyez que je m'étais déjà déshabillée pour prendre un peu de repos, j'ai tant fatigué ces jours derniers.

– J'attendrai, madame ; mais, je vous en prie, songez que M. Doillot est pressé.

Jeanne ferma sa porte, passa une robe un peu plus fraîche, prit un mantelet, et vivement arrangea ses cheveux. Elle mit à peine cinq minutes à ces préparatifs. Son cœur lui disait que M. Doillot apportait l'ordre de partir sur-le-champ, et le moyen de traverser la France d'une façon à la fois discrète et commode ! Oui, la reine avait dû penser à ce que son ennemie fût enlevée le plus tôt possible. La reine, à présent que l'arrêt

était rendu, devait s'efforcer d'irriter cette ennemie le moins possible, car si la panthère est dangereuse enchaînée, que ne doit-on pas craindre d'elle quand elle est libre ? Bercée par ces heureuses pensées, Jeanne vola plutôt qu'elle ne courut derrière le porte-clefs, qui lui fit descendre le petit escalier par où déjà on l'avait menée à la salle d'audience. Mais au lieu d'aller jusqu'à cette salle, au lieu de tourner à gauche pour entrer au greffe, le geôlier se tourna vers une petite porte située à droite.

– Où allez-vous donc ? demanda Jeanne, le greffe est ici.

– Venez, venez, madame, dit mielleusement le guichetier ; c'est par ici que M. Doillot vous attend.

Il passa d'abord et attira vers lui la prisonnière, qui entendit fermer avec fracas sur elle les verrous extérieurs de cette porte massive.

Jeanne, surprise, mais ne voyant encore personne dans l'obscurité, n'osa rien demander de plus à son gardien.

Elle fit deux ou trois pas et s'arrêta. Un jour bleuâtre donnait à la chambre où elle se trouvait comme l'aspect d'un intérieur de tombeau.

La lumière filtrait du haut d'un grillage antique par lequel, à travers les toiles d'araignées et la centuple couche d'une poussière séculaire, quelques rayons blafards parvenaient seuls à donner un peu de leur reflet aux murailles.

Jeanne sentit tout à coup le froid ; elle sentit l'humidité de ce cachot, elle devina quelque chose de terrible dans les yeux flamboyants du porte-clefs.

Cependant, elle ne voyait encore que cet homme ; lui seul avec la prisonnière occupait en ce moment l'intérieur de ces quatre murs, tout verdis par l'eau échappée des châssis, tout moisissés par le passage d'un air que n'avait jamais tiédi le soleil.

– Monsieur, dit-elle alors, en dominant l'impression de terreur qui la faisait frissonner, que faisons-nous ici tous deux ? Où est M. Doillot, que vous m'avez promis de me faire voir ?

Le porte-clefs ne répondit rien ; il se retourna comme pour voir si la porte par laquelle ils étaient entrés s'était bien solidement refermée.

Jeanne suivit ce mouvement avec épouvante. L'idée lui vint, comme dans ces romans noirâtres de l'époque, qu'elle avait affaire à l'un de ces geôliers, fauves amoureux de leurs prisonnières, qui, le jour où la proie va leur échapper par la porte ouverte de la cage, se font les tyrans de la *belle captive* et proposent leur amour en échange de la liberté.

Jeanne était forte, elle ne redoutait pas les surprises, elle n'avait point la pudeur de l'âme. Son imagination luttait avantageusement contre les caprices sophistiqués de MM. Crébillon fils et Louvet. Elle alla droit au geôlier avec un sourire de prunelle :

– Mon ami, dit-elle, que demandez-vous ? Avez-vous à me dire quelque chose ? Le temps d'une prisonnière, quand elle touche à la liberté, est un temps précieux. Vous semblez avoir choisi pour me parler un rendez-vous bien sinistre ?

L'homme aux clefs ne lui répondit rien, parce

qu'il ne comprenait pas. Il s'assit au coin de la cheminée basse, et attendit.

– Mais, dit Jeanne, que faisons-nous, je vous le répète ?

Et elle craignit d'avoir affaire à un fou.

– Nous attendons M^e Doillot, répliqua le guichetier.

Jeanne secoua la tête :

– Vous m'avouerez, dit-elle, que M^e Doillot, s'il a des lettres de Versailles à me communiquer, prend mal son temps et sa salle d'audience... Ce n'est pas possible que M^e Doillot me fasse attendre ici. Il y a autre chose.

Elle achevait à peine ces mots, quand une porte qu'elle n'avait pas remarquée s'ouvrit en face d'elle.

C'était une de ces trappes arrondies, véritables monuments de bois et de fer, qui découpent en s'ouvrant dans le fond qu'elles masquaient une sorte de rond cabalistique, au centre duquel personnage ou paysage paraissent être vivants par magie.

En effet, derrière cette porte, il y avait des degrés qui plongeaient dans quelque corridor mal éclairé, mais plein de vent et de fraîcheur, et au-delà de ce corridor, un moment, un seul, aussi rapide que l'éclair, Jeanne aperçut, en se haussant sur ses pieds, un espace pareil à celui que mesure une place, et dans cet espace, une cohue d'hommes et de femmes aux yeux étincelants.

Mais, nous le répétons, ce fut pour Jeanne une vision bien plutôt qu'un coup d'œil ; elle n'eut pas même le temps de s'en rendre raison. Devant elle, à un plan bien plus rapproché que n'était cette place, trois personnes apparurent, montant le dernier degré.

Derrière ces personnes, aux degrés inférieurs sans doute, quatre baïonnettes surgirent, blanches et acérées, pareilles à des cierges sinistres qui eussent voulu éclairer cette scène.

Mais la porte ronde se referma. Les trois hommes seuls entrèrent dans le cachot où se trouvait Jeanne.

Celle-ci marchait de surprise en surprise, ou mieux d'inquiétudes en terreurs.

Ce guichetier, qu'elle redoutait l'instant d'avant, elle le vint chercher comme pour avoir sa protection contre les inconnus.

Le guichetier se colla sur la muraille même du cachot, montrant par ce mouvement qu'il voulait, qu'il devait rester spectateur passif de ce qui allait avoir lieu.

Jeanne fut interpellée avant même que l'idée ne lui fût venue de prendre la parole.

Ce fut un des trois hommes, le plus jeune, qui commença. Il était vêtu de noir. Il avait son chapeau sur la tête, et roulait dans sa main des papiers fermés comme la scytale antique.

Les deux autres, imitant l'attitude du guichetier, se dérobaient aux regards dans la partie la plus sombre de la salle.

– Vous êtes, madame, dit cet inconnu, Jeanne de Saint-Rémy de Valois, épouse de Marc-Antoine-Nicolas comte de La Motte ?

– Oui, monsieur, répliqua Jeanne.

– Vous êtes bien née à Fontette, le 22 juillet 1756 ?

– Oui, monsieur.

– Vous demeurez bien à Paris, rue Saint-Claude ?

– Oui, monsieur... Mais pourquoi m’adressez-vous toutes ces questions ?

– Madame, je suis fâché que vous ne me reconnaissiez pas ; j’ai l’honneur d’être le greffier de la Cour.

– Je vous reconnais.

– Alors, madame, je puis remplir mes fonctions en ma qualité que vous venez de reconnaître ?

– Un moment, monsieur. À quoi, s’il vous plaît, vos fonctions vous obligent-elles ?

– À vous lire, madame, l’arrêt qui a été prononcé contre vous en séance du 31 mai 1786.

Jeanne frémit. Elle promena autour d’elle un regard plein d’angoisses et de défiance. Ce n’est pas sans dessein que nous écrivons le second ce mot défiance, qui paraîtrait le moins fort des deux ; Jeanne frissonna d’une angoisse irréfléchie ; elle allumait, pour prendre garde,

deux yeux terribles dans les ténèbres.

– Vous êtes le greffier Breton, dit-elle alors ; mais qui sont ces deux messieurs, vos acolytes ?

Le greffier allait répondre, lorsque le guichetier, prévenant sa parole, s'élança auprès de lui, et, à son oreille, glissa ces mots empreints d'une peur ou d'une compassion éloquente :

– Ne le lui dites pas !

Jeanne entendit ; elle regarda ces deux hommes plus attentivement qu'elle n'avait fait jusqu'alors. Elle s'étonna de voir l'habit gris de fer à boutons de fer de l'un, la veste et le bonnet à poil de l'autre ; l'étrange tablier qui couvrait la poitrine de ce dernier appela l'attention de Jeanne ; ce tablier semblait brûlé à certains endroits, taché de sang et d'huile à d'autres.

Elle recula. On eût dit qu'elle se pliait comme pour prendre un vigoureux élan.

Le greffier, s'approchant, lui dit :

– À genoux, s'il vous plaît, madame.

– À genoux ! s'écria Jeanne ; à genoux ! moi !... moi ! une Valois, à genoux !

– C’est l’ordre, madame, dit le greffier en s’inclinant.

– Mais, monsieur, objecta Jeanne avec un fatal sourire, vous n’y pensez pas, il faut donc que je vous apprenne la loi. On ne se met pas à genoux, sinon pour faire amende honorable.

– Eh bien ! madame ?

– Eh bien ! monsieur, on ne fait amende honorable qu’en conséquence d’un arrêt qui condamne à une peine infamante. Le bannissement n’est pas, que je sache, une peine infamante dans la loi française ?

– Je ne vous ai pas dit, madame, que vous fussiez condamnée au bannissement, dit le greffier avec une tristesse grave.

– Alors ! s’écria Jeanne avec explosion, à quoi donc suis-je condamnée ?

– C’est ce que vous allez savoir en écoutant l’arrêt, madame, et, pour l’écouter, vous commencerez, s’il vous plaît, par vous mettre à genoux.

– Jamais ! jamais !

– Madame, c’est l’article premier de mes instructions.

– Jamais ! jamais, vous dis-je !

– Madame, il est écrit que si la condamnée refuse de s’agenouiller...

– Eh bien ?

– Eh bien ! la force l’y contraindra.

– La force ! envers une femme !

– Une femme ne doit pas plus qu’un homme manquer au respect dû au roi et à la justice.

– Et à la reine ! n’est-ce pas ? cria furieusement Jeanne ; car je reconnais bien là-dedans la main d’une femme ennemie !

– Vous avez tort d’accuser la reine, madame ; Sa Majesté n’est pour rien dans la rédaction des arrêts de la Cour. Allons, madame, je vous en conjure, épargnez-nous la nécessité des violences ; à genoux !

– Jamais ! jamais ! jamais !

Le greffier roula ses papiers, et en tira de sa large poche un fort épais qu’il tenait en réserve

dans la prévision de ce qui arrivait.

Et il lut l'ordre formel donné par le procureur général à la force publique de contraindre l'accusée rebelle à s'agenouiller, pour *satisfaire à justice*.

Jeanne s'arc-bouta dans un angle de la prison, en défiant du regard cette force publique, qu'elle avait cru être les baïonnettes dressées sur l'escalier derrière la porte.

Mais le greffier ne la fit pas ouvrir, cette porte ; il fit signe aux deux hommes dont nous avons parlé, lesquels deux hommes s'approchèrent tranquillement comme ces machines de guerre, trapues et inébranlables, qu'on arme contre une muraille dans les sièges.

Un bras de chacun de ces hommes saisit Jeanne sous les épaules et la traîna au milieu de la salle, malgré ses cris et ses hurlements.

Le greffier s'assit impassible et attendit.

Jeanne ne voyait pas que pour se faire ainsi traîner, elle avait dû s'agenouiller aux trois quarts. Un mot du greffier l'en fit s'apercevoir.

– Bien comme cela, dit-il.

Aussitôt le ressort se détendit, Jeanne bondit à deux pieds du sol dans les bras des hommes qui la maintenaient.

– Il est bien inutile que vous criiez ainsi, dit le greffier, car on ne vous entend pas au-dehors, et ensuite vous n’entendrez pas la lecture que je dois vous faire de l’arrêt.

– Permettez que j’entende debout, et j’écouterai en silence, dit Jeanne haletante.

– Toute fois qu’un coupable est puni du fouet, dit le greffier, la punition est infamante et entraîne la gémuflexion.

– Le fouet ! hurla Jeanne. Le fouet ! Ah ! misérable ! Le fouet, dites-vous ?...

Et ces vociférations devinrent telles, qu’elles étourdissent le geôlier, le greffier, les deux aides, et que tous ces hommes, perdant la tête, commencèrent, comme des gens ivres, à vouloir dompter la matière par la matière.

Alors ils se jetèrent sur Jeanne et la terrassèrent ; mais elle résista victorieusement. Ils

voulurent lui faire plier les jarrets ; elle raidit ses muscles comme des lames d'acier.

Elle restait suspendue en l'air dans les mains de ces hommes, et elle agitait ses pieds et ses mains de façon à leur infliger de cruelles blessures.

Ils se partagèrent la besogne : un d'eux lui tint les pieds comme dans un étau ; les deux autres l'enlevèrent par les poignets, et ils criaient au greffier :

– Lisez, lisez toujours sa sentence, monsieur le greffier, sans quoi nous n'en finirons jamais avec cette enragée !

– Je ne laisserai jamais lire une sentence qui me condamne à l'infamie, cria Jeanne en se débattant avec une force surhumaine.

Et joignant l'action à la menace, elle domina la voix du greffier par des rugissements et des cris d'une telle acuité, que pas un mot de ce qu'il lut elle ne l'entendit.

Sa lecture achevée, il replia ses papiers et les remit dans sa poche.

Jeanne, croyant qu'il avait fini, se tut, et essaya de reprendre des forces pour braver encore ces hommes. Elle fit succéder aux rugissements des éclats de rire plus féroces encore.

– Et, continua le greffier paisiblement comme une fin de formule banale, sera la sentence exécutée sur la place des exécutions, cour de justice du Palais !

– Publiquement ! hurla la malheureuse...
Oh !...

– Monsieur de Paris, je vous livre cette femme, acheva de dire le greffier en s'adressant à l'homme au tablier de cuir.

– Qui donc est cet homme ? fit Jeanne dans un dernier paroxysme d'épouvante et de rage.

– Le bourreau ! répondit en s'inclinant le greffier, qui rajustait ses manchettes.

À peine le greffier avait-il achevé ce mot, que les deux exécuteurs s'emparèrent de Jeanne et l'enlevèrent pour la porter du côté de la galerie qu'elle avait aperçue. La défense qu'elle opposa, il faut renoncer à la dépeindre. Cette femme qui,

dans la vie ordinaire, s'évanouissait pour une égratignure, supporta pendant près d'une heure les mauvais traitements et les coups des deux exécuteurs ; elle fut traînée jusqu'à la porte extérieure sans avoir un moment cessé de pousser les plus effrayantes clameurs.

Au-delà de ce guichet, où les soldats réunis contenaient la foule, la petite cour, dite cour de justice, apparut soudain avec les deux ou trois mille spectateurs que la curiosité y avait convoqués depuis les préparatifs et l'apparition de l'échafaud.

Sur une estrade élevée d'environ huit pieds, un poteau noir, garni d'anneaux de fer, se dressait, surmonté d'un écriteau que le greffier, par ordre sans doute, avait tâché de rendre illisible.

Cette estrade n'avait point de rampe ; on y montait par une échelle sans rampe également. La seule balustrade qu'on y remarquât, c'étaient les baïonnettes des archers. Elles en fermaient l'accès comme une grille à pointes reluisantes.

La foule, voyant que les portes du palais s'ouvraient, que les commissaires venaient avec

leur baguette, que le greffier marchait, ses papiers à la main, commença son mouvement d'ondulation qui la fait ressembler à la mer.

Partout les cris de : « La voilà ! la voilà ! » retentissaient avec des épithètes peu honorables pour la condamnée, et çà et là quelques observations peu charitables pour les juges.

Car Jeanne avait bien raison : elle s'était fait un parti depuis sa condamnation. Tels la méprisaient deux mois avant, qui l'eussent réhabilitée depuis qu'elle s'était posée en antagoniste de la reine.

Mais M. de Crosne avait tout prévu. Les premiers rangs de cette salle de spectacle avaient été occupés par un parterre dévoué à ceux qui payaient les frais de spectacle. On remarquait là, auprès des agents à large carrure, les femmes les plus zélées pour le cardinal de Rohan. On avait trouvé le moyen d'utiliser pour la reine les colères éveillées contre la reine. Ceux-là même qui avaient si fort applaudi M. de Rohan par antipathie de Marie-Antoinette, venaient siffler ou huer Mme de La Motte, assez imprudente

pour séparer sa cause d'avec celle du cardinal.

Il résulta qu'à son apparition sur la petite place, les cris furieux de : *À bas La Motte ! Ho la faussaire !* composèrent la majorité et s'exhalèrent des plus vigoureuses poitrines.

Il arriva aussi que ceux qui tentèrent d'exprimer leur pitié pour Jeanne ou leur indignation contre l'arrêt qui la frappait furent pris pour des ennemis du cardinal par les dames de la Halle, pour des ennemis de la reine par les agents, et maltraités en cette double qualité par les deux sexes intéressés à soutenir l'avilissement de la condamnée. Jeanne était à bout de ses forces, mais non de sa rage ; elle cessa de crier, parce que ses cris se perdaient dans l'ensemble des bruits et de la lutte. Mais de sa voix nette, vibrante, métallique, elle lança quelques mots qui firent tomber comme par enchantement tous les murmures.

– Savez-vous qui je suis ? dit-elle. Savez-vous que je suis du sang de vos rois ? Savez-vous qu'on frappe en moi, non pas une coupable, mais une rivale ; non pas seulement une rivale, mais

une complice ?

Ici elle fut interrompue par des clameurs lancées à point par les plus intelligents employés de M. de Crosne.

Mais elle avait soulevé, sinon l'intérêt, du moins la curiosité : la curiosité du peuple est une soif qui veut être assouvie. Le silence que Jeanne remarqua lui prouva qu'on voulait l'écouter.

– Oui, répéta-t-elle, une complice ! On punit en moi celle qui savait les secrets de...

– Prenez garde ! lui dit à l'oreille le greffier.

Elle se retourna. Le bourreau tenait un fouet à la main.

À cette vue, Jeanne oublia son discours, sa haine, son désir de capter la multitude ; elle ne vit plus que l'infamie, elle ne craignit plus que la douleur.

– Grâce ! grâce ! cria-t-elle avec une voix déchirante.

Une immense huée couvrit sa prière. Jeanne se cramponna, saisie de vertige, aux genoux de l'exécuteur, et réussit à lui saisir la main.

Mais il leva l'autre bras, et laissa retomber le fouet mollement sur les épaules de la comtesse.

Chose inouïe, cette femme, que la douleur physique eût terrassée, assouplie, domptée peut-être, se redressa quand elle vit qu'on la ménageait ; se précipitant sur l'aide, elle essaya de le renverser pour le jeter hors de l'échafaud dans la place. Tout à coup elle recula.

Cet homme tenait à la main un fer rouge qu'il venait de retirer d'un brasier ardent. Il levait, disons-nous, ce fer, et la chaleur dévorante qu'il exhalait fit bondir Jeanne en arrière avec un hurlement sauvage.

– Marquée ! s'écria-t-elle, marquée !

Tout le peuple répondit à son cri par un cri terrible.

– Oui ! oui ! rugirent ces trois mille bouches.

– Au secours ! au secours ! dit Jeanne éperdue, en essayant de rompre les cordes dont on venait de lui garrotter les mains.

En même temps le bourreau déchirait, ne pouvant l'ouvrir, la robe de la comtesse ; et tandis

qu'il écartait d'une main tremblante l'étoffe en lambeaux, il essayait de prendre le fer ardent que lui offrait son aide.

Mais Jeanne se ruait sur cet homme, le faisant toujours reculer, car il n'osait la toucher ; en sorte que le bourreau, désespérant de prendre l'outil sinistre, commençait à écouter si dans les rangs de la foule surgirait quelque anathème contre lui. L'amour-propre le préoccupait.

La foule, palpitante et commençant à admirer la vigoureuse défense de cette femme, frémissait d'une sourde impatience ; le greffier avait descendu l'échelle ; les soldats regardaient le spectacle : c'était un désordre, une confusion qui présentaient un aspect menaçant.

– Finissez-en ! cria une voix partie du premier rang de la foule.

Voix impérieuse, que sans doute reconnut le bourreau, car, renversant Jeanne par un élan vigoureux, il la plia en deux et lui courba la tête avec sa main gauche.

Elle se releva, plus ardente que le fer dont on

la menaçait, et, d'une voix qui domina tout le tumulte de la place, toutes les imprécations des maladroits bourreaux :

– Lâches Français ! s'écria-t-elle, vous ne me défendez pas ! Vous me laissez torturer !

– Taisez-vous ! cria le greffier.

– Taisez-vous ! cria le commissaire.

– Me taire !... Ah ! bien oui ! reedit Jeanne, que me fera-t-on ? Oui, je subis cette honte, c'est ma faute.

– Ah ! ah ! ah ! cria la foule se méprenant au sens de cet aveu.

– Taisez-vous ! réitéra le greffier.

– Oui, ma faute, continua Jeanne se tordant toujours, car si j'avais voulu parler...

– Taisez-vous ! crièrent en rugissant greffiers, commissaires et bourreaux.

– Si j'avais voulu dire tout ce que je sais sur la reine, eh bien !... je serais pendue ; je ne serais pas déshonorée.

Elle n'en put dire davantage ; car le

commissaire s'élança sur l'échafaud, suivi d'agents qui bâillonnèrent la misérable, et la livrèrent toute palpitante, toute meurtrie, le visage gonflé, livide, sanglant, aux deux exécuteurs, dont l'un avait de nouveau courbé sa victime ; en même temps, il saisit le fer que son aide réussit à lui donner.

Mais Jeanne profita, comme une couleuvre, de l'insuffisance de cette main qui lui serrait la nuque ; elle bondit une dernière fois, et se retournant avec une joie frénétique, offrit sa poitrine au bourreau en le regardant d'un œil provocateur ; de sorte que l'instrument fatal, qui descendait sur son épaule, la vint frapper au sein droit, imprima son sillon fumeux et dévorant dans la chair vive, en arrachant à la victime, malgré le bâillon, un de ces hurlements qui n'ont d'équivalent dans aucune des intonations que puisse reproduire la voix humaine.

Jeanne s'affaissa sous la douleur, sous la honte. Elle était vaincue. Ses lèvres ne laissèrent plus échapper un son, ses membres n'eurent plus un tressaillement ; elle était bien évanouie, cette

fois.

Le bourreau l'emporta, pliée en deux, sur son épaule, et descendit avec elle, d'un pas incertain, l'échelle d'ignominie.

Quant au peuple, muet aussi, soit qu'il approuvât, soit qu'il fût consterné, il ne s'écoula par les quatre issues de la place qu'après avoir vu se refermer sur Jeanne les portes de la Conciergerie ; après avoir vu l'échafaud se démolir lentement, pièce à pièce ; après s'être assuré qu'il n'y avait pas d'épilogue au drame effrayant dont le Parlement venait de lui offrir la représentation.

Les agents surveillèrent jusqu'aux dernières impressions des assistants ; leurs premières injonctions avaient été si nettement articulées, que c'eût été folie d'opposer quelque objection à leur logique armée de gourdins et de menottes.

L'objection, s'il s'en produisit, fut calme et tout intérieure. Peu à peu, la place reprit son calme ordinaire ; seulement, à l'extrémité du pont, quand toute cette cohue fut dissipée, deux hommes, jeunes et irréfléchis, qui se retiraient

comme les autres, eurent ensemble le dialogue suivant :

– Est-ce que c’est bien Mme de La Motte que le bourreau a marquée ; le croyez-vous, Maximilien ?

– On le dit, mais je ne le crois pas... répliqua le plus grand des deux interlocuteurs.

– Vous êtes bien d’avis, n’est-ce pas, que ce n’est pas elle ? ajouta l’autre, un petit homme à la mine basse, à l’œil rond et lumineux comme l’œil des oiseaux de nuit, à la chevelure courte et grasseuse ; non, n’est-ce pas, ce n’est point Mme de La Motte qu’ils ont marquée ? Les suppôts de ces tyrans ont ménagé leur complice. Ils ont trouvé, pour décharger d’accusation Marie-Antoinette, une demoiselle Oliva qui s’avouât prostituée ; ils auront pu trouver une fausse Mme de La Motte qui s’avouât faussaire. Vous me direz qu’il y a la marque. Bah ! comédie payée au bourreau, payée à la victime ! C’est plus cher, voilà tout.

Le compagnon de cet homme écoutait en balançant sa tête. Il souriait sans répondre.

– Que me répondez-vous, dit le petit vilain homme ; est-ce que vous ne m'approuvez pas ?

– C'est beaucoup faire que d'accepter d'être marquée au sein, répliqua-t-il ; la comédie dont vous parlez ne me paraît pas prouvée. Vous êtes plus médecin que moi et vous aurez dû sentir la chair brûlée. Souvenir désagréable, je l'avoue.

– Affaire d'argent, vous ai-je dit : on paie une condamnée qui serait marquée pour toute autre chose, on la paie pour dire trois à quatre phrases pompeuses, et puis on la bâillonne quand elle est près de renoncer...

– Là, là, là, dit flegmatiquement celui qu'on avait appelé Maximilien, je ne vous suivrai point sur ce terrain-là, c'est peu solide.

– Hum ! fit l'autre. Alors, vous ferez comme les autres badauds ; vous finirez par dire que vous avez vu marquer Mme de La Motte ; voilà de vos caprices. Tout à l'heure ce n'est pas ainsi que vous vous exprimiez, car positivement vous m'avez dit : « Je ne crois pas que ce soit Mme de La Motte qu'on ait marquée. »

– Non, je ne le crois pas encore, reprit le jeune homme en souriant, mais ce n'est pas non plus une de ces condamnées que vous dites.

– Alors, qui est-ce, voyons, quelle est la personne qui a été flétrie, là, sur la place, au lieu de Mme de La Motte ?

– C'est la reine ! dit le jeune homme d'une voix aiguë à son sinistre compagnon, et il ponctua ces mots de son indéfinissable sourire.

L'autre recula en riant aux éclats et en applaudissant à cette plaisanterie, puis regardant autour de lui :

– Adieu, Robespierre, dit-il.

– Adieu, Marat, répondit l'autre.

Et ils se séparèrent.

XCVII

Le mariage

Le jour même de cette exécution, à midi, le roi sortit de son cabinet, à Versailles, et on l'entendit congédier M. de Provence avec ces mots prononcés rudement :

– Monsieur, j'assiste aujourd'hui à une messe de mariage. Ne me parlez point ménage et mauvais ménage, je vous prie ; ce serait un mauvais augure pour les nouveaux époux, que j'aime et que je protégerai.

Le comte de Provence fronça le sourcil en souriant, salua profondément son frère et rentra dans ses appartements.

Le roi, poursuivant sa route au milieu de ses courtisans répandus dans les galeries, sourit aux uns et regarda fièrement les autres, selon qu'il les

avait vus favorables ou opposés dans l'affaire que le Parlement venait de juger.

Il parvint ainsi jusqu'au salon carré, dans lequel se tenait la reine toute parée, dans le cercle de ses dames d'honneur et de ses gentilshommes.

Marie-Antoinette, pâle sous son rouge, écoutait avec une attention affectée les douces questions que Mme de Lamballe et M. de Calonne lui adressaient sur sa santé.

Mais, souvent à la dérobée, elle regardait vers la porte, cherchant comme quelqu'un qui brûle de voir et se détournant comme quelqu'un qui tremble d'avoir vu.

– Le roi ! cria un des huissiers de la chambre.

Et dans un flot de broderies, de dentelles et de lumière, elle vit entrer Louis XVI, dont le premier regard au seuil du salon fut pour elle.

Marie-Antoinette se leva et fit trois pas au-devant du roi, qui lui baisa gracieusement la main.

– Vous êtes belle aujourd'hui, belle à miracle, madame ! dit-il.

Elle sourit tristement, et, encore une fois, chercha d'un œil vague au milieu de la foule ce point inconnu que nous avons dit qu'elle cherchait.

– Nos jeunes époux ne sont-ils pas là ? demanda le roi. Midi va sonner, ce me semble.

– Sire, répondit la reine avec un effort tellement violent que son rouge se gerça sur ses joues et tomba par places, M. de Charny seul est arrivé ; il attend, dans la galerie, que Votre Majesté lui ordonne d'entrer.

– Charny !... dit le roi sans remarquer le silence expressif qui avait succédé aux paroles de la reine ; Charny est là ? Qu'il vienne ! qu'il vienne !

Quelques gentilshommes se détachèrent pour aller au-devant de M. de Charny.

La reine appuya nerveusement ses doigts sur son cœur et se rassit, tournant le dos à la porte.

– Vraiment, c'est qu'il est midi, répéta le roi, la mariée devrait être ici.

Comme le roi prononçait ces paroles, M. de

Charny parut à l'entrée du salon ; il entendit les derniers mots du roi, et répondit aussitôt :

– Que Votre Majesté veuille bien excuser le retard involontaire de Mlle de Taverney ; depuis la mort de son père, elle n'a pas quitté le lit. C'est aujourd'hui qu'elle se lève pour la première fois, et elle serait déjà rendue aux ordres du roi sans un évanouissement qui vient de la prendre.

– Cette chère enfant aimait tant son père ! dit tout haut le roi ; mais comme elle trouve un bon mari, nous espérons qu'elle se consolera.

La reine écouta, ou plutôt elle entendit sans faire un mouvement. Quiconque l'eût suivie des yeux tandis que Charny parlait, eût vu le sang se retirer, comme un niveau qui baisse, de son front à son cœur.

Le roi, remarquant l'affluence de noblesse et de clergé qui remplissait le salon, leva tout à coup la tête.

– Monsieur de Breteuil, dit-il, avez-vous expédié cet ordre de bannissement pour Cagliostro ?

– Oui, sire, répliqua humblement le ministre.

Un souffle d’oiseau qui dort eût troublé le silence de l’assemblée.

– Et cette La Motte, qui se dit de Valois, continua le roi d’une voix forte, est-ce qu’on ne la marque pas aujourd’hui ?

– En ce moment, sire, répliqua le garde des sceaux, ce doit être fait.

L’œil de la reine étincela. Un murmure qui voulait être approbatif circula dans le salon.

– Cela contrariera M. le cardinal, de savoir qu’on a marqué sa complice, poursuivit Louis XVI avec une ténacité de rigueur qu’on n’avait jamais reconnue en lui avant cette affaire.

Et sur ce mot *sa complice*, adressé à un accusé que le Parlement venait d’absoudre, sur ce mot qui flétrissait l’idole des Parisiens, sur ce mot qui condamnait comme voleur et faussaire un des premiers princes de l’Église, un des premiers princes français, le roi, comme s’il eût envoyé un défi solennel au clergé, aux nobles, aux Parlements, au peuple, pour soutenir l’honneur de

sa femme, le roi promena autour de lui un œil flamboyant de cette colère et de cette majesté que nul n'avait senties en France depuis que les yeux de Louis XIV s'étaient fermés pour l'éternel sommeil.

Pas un murmure, pas une parole d'assentiment n'accueillirent cette vengeance que le roi tirait de tous ceux qui avaient conspiré à déshonorer la monarchie. Alors il s'approcha de la reine qui lui tendait les deux mains avec l'effusion d'une reconnaissance profonde.

À ce moment parurent à l'extrémité de la galerie Mlle de Taverney, blanche d'habits comme une fiancée, blanche de visage comme un spectre, et Philippe de Taverney, son frère, qui lui donnait la main.

Andrée s'avancait à pas rapides, les regards troublés, le sein haletant ; elle ne voyait pas, elle n'entendait pas ; la main de son frère lui donnait la force, le courage, et lui imprimait la direction.

La foule des courtisans sourit sur le passage de la fiancée. Toutes les femmes prirent place derrière la reine, tous les hommes se rangèrent

derrière le roi.

Le bailli de Suffren, tenant par la main Olivier de Charny, vint au-devant d'Andrée et de son frère, les salua et se confondit dans le groupe des amis particuliers et des parents.

Philippe continua son chemin sans que son œil eût rencontré celui d'Olivier, sans que la pression de ses doigts avertît Andrée qu'elle devait lever la tête.

Parvenu en face du roi, il serra la main de sa sœur, et celle-ci, comme une morte galvanisée, ouvrit ses grands yeux et vit Louis XVI qui lui souriait avec bonté.

Elle salua au milieu du murmure des assistants, qui applaudissaient ainsi à sa beauté.

– Mademoiselle, dit le roi en lui prenant la main, vous avez dû attendre la fin de votre deuil pour épouser M. de Charny ; peut-être, si je ne vous eusse demandé de hâter le mariage, votre futur époux, malgré son impatience, vous eût-il permis de prendre encore un mois de délai ; car vous souffrez, dit-on, et j'en suis affligé ; mais je

me dois d'assurer le bonheur des bons gentilshommes qui me servent comme M. de Charny ; si vous ne l'eussiez épousé aujourd'hui, je n'assistais pas à votre mariage, partant demain pour voyager en France avec la reine. Ainsi, j'aurai le plaisir de signer votre contrat aujourd'hui, et de vous voir mariée dans ma chapelle. Saluez la reine, mademoiselle, et remerciez-la ; car Sa Majesté a été toute bonne pour vous.

En même temps, il mena lui-même Andrée à Marie-Antoinette.

Celle-ci s'était dressée les genoux tremblants, les mains glacées. Elle n'osa point lever ses yeux, et vit seulement quelque chose de blanc qui s'approchait et s'inclinait devant elle.

C'était la robe de mariage d'Andrée.

Le roi rendit aussitôt la main de la fiancée à Philippe, donna la sienne à Marie-Antoinette, et d'une voix haute :

– À la chapelle, messieurs, dit-il.

Toute cette foule passa silencieusement

derrière Leurs Majestés pour aller prendre ses places.

La messe commença aussitôt. La reine l'écouta courbée sur son prie-Dieu, la tête ensevelie dans ses mains. Elle pria de toute son âme, de toutes ses forces ; elle envoya vers le Ciel des vœux si ardents que le souffle de ses lèvres dévora la trace de ses larmes.

M. de Charny, pâle et beau, sentant sur lui le poids de tous les regards, fut calme et brave comme il avait été à son bord, au milieu des tourbillons de flammes et des ouragans de la mitraille anglaise ; seulement il souffrit bien plus.

Philippe, l'œil attaché sur sa sœur, qu'il voyait tressaillir et chanceler, semblait prêt à lui porter secours d'un mot, d'un geste de consolation ou d'amitié.

Mais Andrée ne se démentit pas, demeura la tête haute, respirant à chaque minute son flacon de sels, mourante et vacillante comme la flamme d'une cire, mais debout et persévérant à vivre par la force de sa volonté.

Celle-ci n'adressa point de prières au ciel, celle-ci ne fit point de vœux pour l'avenir, elle n'avait rien à espérer, rien à craindre ; elle n'était rien aux hommes, rien à Dieu.

Quand le prêtre parlait, quand la cloche sacrée tintait, quand s'accomplissait autour d'elle le mystère divin :

« Suis-je seulement une chrétienne, moi ? se disait Andrée. Suis-je un être comme les autres, une créature pareille aux autres ? M'as-tu faite pour la pitié, toi qu'on appelle Dieu souverain, arbitre de toutes choses ? Toi qu'on dit juste par excellence et qui m'as toujours punie sans que j'eusse jamais péché ! Toi qu'on dit le Dieu de paix et d'amour, et à qui je dois de vivre dans le trouble, les colères, les vengeances sanglantes ! Toi à qui je dois d'avoir pour mon plus mortel ennemi le seul homme que j'eusse aimé ! Non, continua-t-elle, non, les choses de ce monde et les lois de Dieu ne me regardent pas ! Sans doute ai-je été maudite avant de naître, et mise en naissant hors la loi de l'humanité. »

Puis, revenant à son passé douloureux :

« Étrange ! étrange ! murmurait-elle. Il y a là, près de moi, un homme dont le nom seul prononcé me faisait mourir de bonheur. Si cet homme fût venu me demander pour moi-même, j'eusse été forcée de me rouler à ses pieds, de lui demander pardon pour *ma faute d'autrefois*, pour votre faute, mon Dieu ! Et cet homme que j'adorais m'eût peut-être repoussée. Voilà qu'aujourd'hui cet homme m'épouse, et c'est lui qui viendra me demander pardon à genoux ! Étrange ! oh ! oui, oui, bien étrange ! »

À ce moment, la voix de l'officiant frappa son oreille. Elle disait :

– Jacques-Olivier de Charny, prenez-vous pour épouse Marie-Andrée de Taverney ?

– Oui, répondit d'une voix ferme Olivier.

– Et vous, Marie-Andrée de Taverney, prenez-vous pour époux Jacques-Olivier de Charny ?

– Oui !... répondit Andrée avec une intonation presque sauvage qui fit frissonner la reine et tressaillir plus d'une femme dans l'auditoire.

Alors Charny passa l'anneau d'or au doigt de

sa femme, et cet anneau glissa sans qu'Andrée eût senti la main qui le lui offrait.

Bientôt le roi se leva. La messe était finie. Tous les courtisans vinrent saluer dans la galerie les deux époux.

M. de Suffren avait pris en revenant la main de sa nièce ; il lui promettait, au nom d'Olivier, le bonheur qu'elle méritait d'avoir.

Andrée remercia le bailli sans se déridier un seul moment, et pria seulement son oncle de la conduire promptement au roi, pour qu'elle le remerciât, car elle se sentait faible.

En même temps, une pâleur effrayante envahit son visage.

Charny la vit de loin, sans oser s'approcher d'elle.

Le bailli traversa le grand salon, mena Andrée au roi, qui la baisa sur le front et lui dit :

– Madame la comtesse, passez chez la reine ; Sa Majesté veut vous faire son présent de nocces.

Puis, sur ces mots qu'il croyait être pleins de gracieuseté, le roi se retira suivi de toute la cour,

laissant la nouvelle mariée éperdue, désespérée, au bras de Philippe.

– Oh ! murmura-t-elle, c'en est trop ! c'en est trop, Philippe ! Il me semblait pourtant avoir assez supporté !...

– Courage, dit tout bas Philippe ; encore cette épreuve, ma sœur.

– Non, non, répondit Andrée, je ne le pourrais pas. Les forces d'une femme sont limitées ; peut-être ferai-je ce qu'on me demande ; mais, songez-y, Philippe, si *elle* me parle, si *elle* me complimente, j'en mourrai !

– Vous mourrez s'il le faut, ma chère sœur, dit le jeune homme, et alors vous serez plus heureuse que moi, car je voudrais être mort !

Il prononça ces mots d'un accent tellement sombre et douloureux, qu'Andrée, comme si elle eût été déchirée par un aiguillon, s'élança en avant et pénétra chez la reine.

Olivier la vit passer ; il se rangea le long des tapisseries pour ne point effleurer sa robe au passage.

Il demeura seul dans le salon avec Philippe, baissant la tête comme son beau-frère, et attendant le résultat de cet entretien que la reine allait avoir avec Andrée.

Celle-ci trouva Marie-Antoinette dans son grand cabinet.

Malgré la saison, au mois de juin, la reine s'était fait allumer du feu ; elle était assise dans son fauteuil, la tête renversée en arrière, les yeux fermés, les mains jointes comme une morte.

Elle grelottait.

Mme de Misery, qui avait introduit Andrée, tira les portières, ferma les portes et sortit de l'appartement.

Andrée, debout, tremblante d'émotion et de colère, tremblante aussi de faiblesse, attendait les yeux baissés qu'une parole vînt à son cœur. Elle attendait la voix de la reine comme le condamné attend la hache qui doit lui trancher la vie.

Assurément, si Marie-Antoinette eût ouvert la bouche en ce moment, Andrée, brisée comme elle l'était, eût succombé avant de comprendre ou de

répondre.

Une minute, un siècle de cette épouvantable souffrance, s'écoula avant que la reine eût fait un mouvement.

Enfin elle se leva en s'appuyant les deux mains sur les bras de son fauteuil, et prit sur la table un papier, que ses doigts vacillants laissèrent échapper plusieurs fois.

Puis, marchant comme une ombre, sans qu'on entendît d'autre bruit que le froissement de sa robe sur le tapis, elle vint, le bras étendu vers Andrée, et lui remit le papier sans prononcer une parole.

Entre ces deux cœurs, la parole était superflue : la reine n'avait pas besoin de provoquer l'intelligence d'Andrée ; Andrée ne pouvait douter un moment de la grandeur d'âme de la reine.

Toute autre eût supposé que Marie-Antoinette lui offrait un riche douaire, ou la signature d'un acte de propriété, ou le brevet de quelque charge à la Cour.

Andrée devina que le papier contenait autre chose. Elle le prit, et sans bouger de la place qu'elle occupait, elle se mit à le lire.

Le bras de Marie-Antoinette retomba. Ses yeux se levèrent lentement sur Andrée.

Andrée, avait écrit la reine, vous m'avez sauvée. Mon honneur me vient de vous, ma vie est à vous. Au nom de cet honneur qui vous coûte si cher, je vous jure que vous pouvez m'appeler votre sœur. Essayez, vous ne me verrez pas rougir.

Je remets cet écrit entre vos mains ; c'est le gage de ma reconnaissance ; c'est la dot que je vous donne.

Votre cœur est le plus noble de tous les cœurs ; il me saura gré du présent que je vous offre.

*(Signé) Marie-Antoinette de Lorraine
d'Autriche.*

Andrée, à son tour, regarda la reine. Elle la vit

les yeux mouillés de larmes, la tête alourdie, attendant une réponse.

Elle traversa lentement la chambre, alla brûler au feu presque éteint le billet de la reine, et, saluant profondément, sans articuler une syllabe, elle sortit du cabinet.

Marie-Antoinette fit un pas pour l'arrêter, pour la suivre ; mais l'inflexible comtesse, laissant la porte ouverte, alla retrouver son frère dans le salon voisin.

Philippe appela Charny, lui prit la main, qu'il mit dans celle d'Andrée, tandis que sur le seuil du cabinet, derrière la portière, qu'elle écartait de son bras, la reine assistait à cette scène douloureuse.

Charny s'en alla comme le fiancé de la mort que sa livide fiancée emmène ; il s'en alla, regardant en arrière la pâle figure de Marie-Antoinette qui, de pas en pas, le vit disparaître pour toujours.

Elle le croyait, du moins.

À la porte du château, deux chaises de voyage

attendaient. Andrée monta dans la première. Et comme Charny se préparait à la suivre...

– Monsieur, dit la nouvelle comtesse, vous partez, je crois, pour la Picardie.

– Oui, madame, répondit Charny.

– Et moi, je pars pour le pays où ma mère est morte, monsieur le comte. Adieu.

Charny s'inclina sans répondre. Les chevaux emportèrent Andrée seule.

– Restez-vous avec moi pour m'annoncer que vous êtes mon ennemi ? dit alors Olivier à Philippe.

– Non, monsieur le comte, répliqua celui-ci ; vous n'êtes pas mon ennemi, puisque vous êtes mon beau-frère.

Olivier lui tendit la main, monta à son tour dans la seconde voiture et partit.

Philippe, resté seul, tordit un moment ses bras avec l'angoisse du désespoir, et d'une voix étouffée :

– Mon Dieu, dit-il, à ceux qui font leur devoir

sur la terre, réservez-vous un peu de joie dans le Ciel ? De la joie, reprit-il assombri en regardant une dernière fois vers le château ; je parle de joie !... À quoi bon ! Ceux-là seuls doivent espérer une autre vie qui retrouveront là-haut les cœurs qui les aimaient. Personne ne m'aima ici-bas, moi ; je n'ai pas même comme eux la douceur de désirer la mort.

Puis, il lança vers les cieux un regard sans fiel, un doux reproche de chrétien dont la foi chancelle, et disparut, comme Andrée, comme Charny, dans le dernier tourbillon de cet orage qui venait de déraciner un trône, en broyant tant d'honneurs et tant d'amours !

FIN

Table

LX. Le reçu de Bœhmer et la reconnaissance de la reine	5
LXI. La prisonnière	22
LXII. L'observatoire.....	41
LXIII. Les deux voisines	56
LXIV. Le rendez-vous	71
LXV. La main de la reine	85
LXVI. Femme et reine	99
LXVII. Femme et démon	117
LXVIII. La nuit.....	132
LXIX. Le congé	148
LXX. La jalousie du cardinal.....	163
LXXI. La fuite.....	188
LXXII. La lettre et le reçu	205
LXXIII. Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan je suis	216

LXXIV.	Escrime et diplomatie	231
LXXV.	Gentilhomme, cardinal et reine	245
LXXVI.	Explications	258
LXXVII.	L'arrestation	272
LXXVIII.	Les procès-verbaux.....	287
LXXIX.	Une dernière accusation	300
LXXX.	La demande en mariage.....	312
LXXXI.	Saint-Denis	324
LXXXII.	Un cœur mort.....	336
LXXXIII.	Où il est expliqué pourquoi le baron engraisait.....	349
LXXXIV.	Le père et la fiancée.....	362
LXXXV.	Après le dragon, la vipère.....	374
LXXXVI.	Comment il se fit que M. de Beausire en croyant chasser le lièvre fut chassé lui-même par les agents de M. de Crosne	389
LXXXVII.	Les tourtereaux sont mis en cage.....	402
LXXXVIII.	La bibliothèque de la reine	415
LXXXIX.	Le cabinet du lieutenant de police	428

XC. Les interrogatoires	443
XCI. Dernier espoir perdu	455
XCII. Le baptême du petit Beausire	467
XCIII. La sellette.....	482
XCIV. D'une grille et d'un abbé	494
XCV. L'arrêt.....	509
XCVI. L'exécution.....	523
XCVII. Le mariage	561

Cet ouvrage est le 667^e publié
dans la collection *À tous les vents*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.